

P RÉFECTURE DE LA R ÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
DIRECTION RÉGIONALE DES A FFAIRES C ULTURELLES

S ERVICE R ÉGIONAL DE L' A RCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

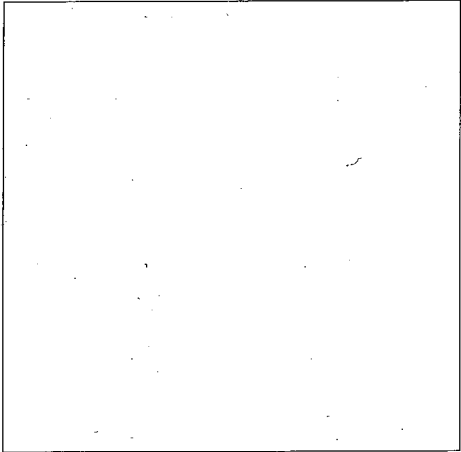


LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCE-COMTÉ
- 10 ILE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRENÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 CENTRE NATIONAL
D'ARCHEOLOGIE URBAINE
CENTRE NATIONAL
DE LA PRÉHISTOIRE
- 28 RAPPORT ANNUEL
SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE
EN FRANCE

P RÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

1995

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1996

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex
Tél. : 42 16 19 40 / Fax : 42 16 19 41

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
«travaux et recherches archéologiques de terrain»
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Illustration de couverture
Ventabren (13)
Nécropole tumulaire de Château Blanc
Montage : Michel Olive
d'après photographies de Christelle Nourrit*

*Ouvrage publié avec le concours de l'AFAN
qui a assuré le prêt du matériel
et le salaire de Magali Mingaud
pour la réalisation de la mise en page.*

*Coordination, mise en forme, relecture, tableaux : Armelle Guilcher,
Magali Mingaud, Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Magali Mingaud, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Magali Mingaud
(avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni)
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive*

Imprimerie : C.R.I., 1 avenue Henri Poncet 13090 AIX-EN-PROVENCE

ISSN 1240-8662 © avril 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

1 9 9 5

Préface 9

Personnel du Service Régional de l'Archéologie 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 17

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE 19

Banon , Prospection-inventaire	23
Beynes , Les Vignes de Creisset	23
Céreste , Prieuré de Carluc	24
Forcalquier , Prospection-inventaire	26
Forcalquier , La Fare	27
Les Mées , La Pontice Gratte-Coni	29
Mirabeau , Prospection-inventaire	29
Mison , Prospection-inventaire	30
Mison , Borne de la Grande Sainte-Anne	31
Montsalier , Prospection-inventaire	32
Montsalier , Aven des Praux	33
La Motte-du-Caire , Prospection-inventaire	33
Niozelles , R.N. 100	33
Niozelles , Quartier de la Grande Bastide	34
Peyruis , Etablissement de la Cassine 3	35
Piégut , Mine de Neyrac ou des Archevêques	36
Quinson , Grotte de La Baume Bonne	37
Saint-Maime , Prospection-inventaire	37
Saint-Michel-l'Observatoire , Plateau du Moulin à Vent	39
Sisteron , Réseaux communaux	40

Sisteron , Saint-Domin/Le Thor	42
Sisteron , Bourg Reynaud	42
Soleilhas , Col Saint-Barnabé	43
Réserve géologique de Haute-Provence , Prospection thématique	43
Basses Gorges du Verdon , Prospection thématique	45

HAUTES-ALPES 47

Antonaves , Prospection-inventaire	51
L'Argentière-la-Bessée , Mine d'argent du Fournel	52
Cervières , Gravures rupestres post-glaciaires	52
Champcella , Coufourent 2	54
Champcella , Cuménal	55
Crots , Abbaye de Boscodon	56
Eygliers , La Frairie 1-2	57
Freissinières , Cavités funéraires de la Vallée de la Biaysse	58
Freissinières , Charivenq 1	61
Freissinières , Le Plan 3	62
Guillestre , La Longeagne 1	63
Guillestre , Pré Parenq	64
Monétier-Allemont , Les Rousses	64
Monétier-Allemont , Champ Queyras	65
Ribiers , Prospection-inventaire	65
Ristolas , Peyroun et Vallon de l'Egorgéou	66
La Roche-de-Rame , Champ Pérussier 1	68
Saint-André-de-Rosans , Le Prieuré	69
Saint-André-de-Rosans , Aile sud du prieuré bénédictin : réfectoire	70
Saint-Clément , Saint-Clément 1	71
Saint-Maurice-en-Valgodemard , Prospection-inventaire	71
Saint-Maurice-en-Valgodemard , Le Village	72
Saint-Véran , La Cabane des Clausis	73
Le Saix , Abbaye de Clausonne	74
La Salle-les-Alpes , Eglise Saint-Marcellin	75
Upaix , Saint-Martin	76
Upaix , Prés Saint-Martin	76
Vallouise , Prospection-inventaire	77
Vallouise , Le Villard 1	77
Vars , Saint-Marcellin 3	79
Ventavon , Nécropole tumulaire des Mollards	80
Ventavon , Saint-Ariès	81
Les Vigneaux , Prospection-inventaire	83
Vitrolles , Saint-Antoine	83
Vitrolles , Saint-Antoine	84
De Sisteron à La Saulce , Archéologie d'une autoroute, l'A 51	85
A 51 , Surveillance des réseaux d'adduction d'eau	89
A 51 , Sondages systématiques : communes de Ventavon et Monétier-Allemont	89
A 51 , Anciens chemins	90
A 51 , Etude des canaux d'irrigation	92
Parc National des Ecrins , Mines et carrières anciennes	94

ALPES-MARITIMES 97

Auvare , Lou Mount, Mont d'Auvare	101
Caille , Aven des Ribières	101
Cannes , Île Sainte-Marguerite, Débarcadère	102
Cannes , Îles Sainte-Marguerite, Fouilles du Fort Royal	102
Cap d'Ail , Carrière de meules sur le rivage	103
Cipières , Prospection	108
Cipières , La Crous	108
La Croix-sur-Roudoule , La Baisse de Lombard, col de Roua	110
Roquefort-les-Pins , Prospection-inventaire	111
Saint-Auban , Pierre levée des Lattes	111
Saint-Vallier , Aven de Roca-Dura	113
Sainte-Agnès , Le Château	114

Tende , Gravures rupestres du Mont Bégo : faux ou haliebardes ?	115
Tende , L'anthropomorphe morcelé de la vallée des Merveilles	119
Tende , Vallée des Merveilles-Fontanalba	120
Valbonne , Abbaye	120
Vence , Dolmen des Blaquières	121
Vence , Grotte du Bronze	122
Vence , Dolmen du Lapin	123
Villeneuve-Loubet , Parc départemental de Vaugrenier	123
Andon/Caille , Avens sépulcraux de l'Audibergue	126
Aqueduc romain d'Antipolis , dit de La Bouillide	127
Mines métalliques anciennes des Alpes-Maritimes , Prospection thématique	129

BOUCHES-DU-RHÔNE

131

Aix-en-Provence , Entremont	137
Aix-en-Provence , Palais Monclar	138
Aix-en-Provence , Collège Campra	142
Allauch , Massif du Garlaban	142
Arles , Secteur Camargue	142
Arles , Saint-Honorat-des-Alyscamps	143
Aubagne , Prospection-inventaire	143
Châteaurenard , Château des Tours	144
Eyguières , Saint-Pierre de Vence	144
Fos-sur-Mer , Carrière du Mazet	145
Fos-sur-Mer , L'Hauture	146
Gémenos , Pressoirs antiques	148
Gémenos , Abbaye de Saint-Pons	150
Gémenos , Chapelle Saint-Clair	150
Graveson , Cadillan	151
Graveson , Saint-Martin de Cadillan	152
Istres , La Tour d'Entressen	153
Jouques , Le Mourre de la Barque	154
Lambesc , Hameau des Fédons 1 et 2	156
Lambesc , Sufferchoix	157
Maillane , Mas de Mignot	158
Maillane , Saint-André	158
Marseille , Rue Jean-François Leca, 9	159
Marseille , Quartier du Panier, place des Pistoles	162
Marseille , Futur musée César	164
Marseille , Vieille Charité	166
Martigues , Anse des Laurons	166
Les Pennes-Mirabeau , La Cloche	167
Puylobier , Oppidum de Bramefan	168
La Roque d'Anthéron , Abbaye de Silvacane	170
Le Rove , L'Eoure	171
Saint-Rémy-de-Provence , Glanum, barrage et aqueduc oriental	172
Saint-Rémy-de-Provence , Glanum, fortification et porte charretière	173
Saint-Rémy-de-Provence , Glanum, temple géminé nord	174
Les Saintes-Maries-de-la-Mer , Le Carrelet	175
Septèmes-les-Vallons , Oppidum des Mayans	175
Trets , Oppidum de l'Olympe	176
Vauvenargues , La Petite Citadelle	177
Velaux , Roquepertuse	177
Ventabren , Château Blanc	178
Ventabren , Saint-Rémy	180
Ventabren , Fons Vicarii – Carrefour D10/D64	181
Vernègues , Communaux de Saint-Cézaire	181
Vernègues , Vallon de Cazan/Montée de Gancel	182
TGV-Méditerranée : LN 5, secteur Avignon-Marseille , Bilan et perspectives	183
De Plan d'Orgon à Vernègues , TGV, lot 31	186
De Ventabren à Marseille , TGV, lot 33	186
De Ventabren à Marseille , TGV, lot 33 : partie sud	191
D'Eguilles à Ventabren , Le Pontails	192
Delta du Rhône , Nouvelles recherches archéologiques en Camargue	193
Cantons d'Arles-Tarascon-Châteaurenard , Prospection-inventaire	194
Port-de-Bouc , Fos-sur-Mer, Istres, Oléoduc des Armées	195
Cantons de Châteaurenard et Saint-Rémy-de-Provence , Prospection-inventaire	196
Massif de Sainte-Victoire , Commune de Puylobier, Prospection	197

Les-Arcs-sur-Argens , Les Terriers	205
Les-Arcs-sur-Argens , Le Touar	205
Artignosc , Prospection-inventaire	207
La Cadière-d'Azur , Fontaine Saint-Jean	208
Cogolin , Prospection-inventaire	209
Cogolin , Notre-Dame des Salles	210
Collobrières , Rouve-Gavot	211
La Crau , Prospection-inventaire	212
La Crau , Les Mesclans	213
Figanières , Sainte-Catherine	213
Forcalqueiret , Verrerie de Rocbaron	214
Fréjus , Îlot Mangin	215
La Garde , Le Rocher	215
La Garde-Freinet , Les Moulins	218
La Garde-Freinet , Vaucron	218
Hyères , Porquerolles, Pointe de la Tufière	219
Le Muy , Barresse	220
Le Muy , Le Grand Courrent	223
Ollières , Vieux Village	224
Ollioules , Le Château	224
Pontevès , Les Esclavaux	225
Pourrières , Oppidum des Ayaux	225
Pourrières , Les Contrebandiers	227
Ramatuelle , Dolmen de la Briande	228
Rians , Les Toulons/La Vicarie	229
Roquebrune-sur-Argens , Rochers	231
Saint-Cyr-sur-Mer , La Gache	232
Saint-Maximin , Place de la Victoire	234
Saint-Tropez , Maison de retraite des Platanes	235
Sainte-Maxime , L'Acate-de-Vaillas	236
Six-Fours-les-Plages , Le Mourret	236
Six-Fours-les-Plages , Cap Sicié	238
Taradeau , Saint-Martin	240
Le Thoronet , Abbaye	242
Tourves , La Foux	244
Tourves , Grotte Alain	244
Tourves , Abri Manon Grasset	245
Tourves , Château de Valbelle	246
Vidauban , Les Davids	246
Vidauban , Einesi	247
Artigues et Esparron , Prospection-inventaire	248
Camp Militaire de Canjuers	249
Basse vallée de l'Argens et bassins calcaires , Prospection	249
Basse vallée de l'Argens et Estérel , Prospection	251
Massif des Maures , Prospection	253
Massif des Maures , Les mines, approche diachronique	253
Les mégalithes du Var , Programme de classement, restauration, mise en valeur	254

Apt , Prospection des caves	263
Avignon , Rue Laboureur, 5-7	264
Avignon , Place de la Principale	264
Avignon , Rue Carreterie, 166	265
Avignon , Chapelle Notre-Dame des Miracles	266
Avignon , Rue Velouterie	268
Beaumes-de-Venise , Le Paradou	268
Bédoin , Les Bruns	269
Bollène , Les Bartras	271
Cabrières-d'Aigues , Le Trou de Félician	272
Cadenet , Prospection-inventaire	273
Caseneuve , Pourras	273

Caumont-sur-Durance , Chapelle Saint-Symphorien	274
Cavaillon , Rue Ampère	275
Cavaillon , Colline Saint-Jacques	275
Cavaillon , Rue Thomas Hérisson	277
Cavaillon , R.H.I. rue de la Gendarmerie	277
Cavaillon , Place du Cloître	278
Courthézon , Le Baratin	279
Crillon-le-Brave , La Blaoute	280
Cucuron , Le Castelas	282
Ménerbes , Abbaye de Saint-Hilaire	282
Mérindol , Castrum	283
Méthamis , Abri du Merle 2	283
Orange , Quartier Labouche	285
Orange , Rue du Général Leclerc, 17	285
Orange , Résidence du Théâtre antique	286
Orange , Le Jonquier Nord	287
Orange , Rue Paul Mariéton et avenue Henri Fabre	288
Orange , Îlot Pontillac et îlot Ancien Collège	289
Pertuis , Prospection-inventaire	291
Saint-Marcellin-les-Vaison , Château de Taulignan	291
Sault , Aven du Contadoux	291
Vaison-la-Romaine , Nord Cathédrale et Villasse-Sud	293
Vaison-la-Romaine , Cathédrale Notre-Dame-de-Nazareth	296
Venasque , Site des Remparts	298
Venasque , Abri du Colombier	298
Bassin de Carpentras : Mazan, Caromb, Ventoux-sud, Prospection	299
Terrasse du Plan de Dieu (Nord Vaucluse)	302
TGV-Méditerranée : secteur Valence / Avignon, Bilan des opérations	303

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES	309
--	------------

Haute vallée de l'Arc	311
Auriol/Le Castellet/Ollioules , Prospections Canal de Provence	312
Castellane-Briançonnet-Entrevaux , Voie romaine	312
Protection des sites archéologiques au titre des Monuments historiques	313
Topographie Urbaine de Gaule Méridionale	314
Le cuivre : indices et exploitations minières (Provence et Alpes du Sud)	315
Les îles du littoral provençal	317

Liste des abréviations	325
-------------------------------	------------

Liste des programmes de recherche nationaux	326
--	------------

Bibliographie régionale	327
--------------------------------	------------

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Préface 1 9 9 5

Si l'on ne veut pas entrer dans un système routinier, rapidement sclérosant, il faut admettre le changement. C'est pourquoi, après huit années passées en Provence-Alpes-Côte d'Azur à diriger le Service Régional de l'Archéologie, il m'est apparu nécessaire de partir vers d'autres fonctions et d'autres lieux.

La décision certes n'a pas été facile à prendre lorsque l'on est archéologue, que l'on a en charge l'une des plus belles régions archéologiques de France et que l'on a tenté de construire quelque chose.

C'est que, avec l'aide de tous, agents du Service Régional de l'Archéologie, archéologues régionaux, professionnels ou non, différents Services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, j'ai tenté d'accompagner le formidable développement de l'archéologie préventive. Que de peine, de travail, d'efforts de persuasion il aura fallu, mais aussi que de récompenses, de découvertes exceptionnelles et souvent, mieux encore, insoupçonnables.

J'ai aussi, et je m'y suis employé au mieux de mes possibilités et de celles du Service, tenté de concrétiser les axes prioritaires que je m'étais fixés dès mon arrivée en 1987 : être plus présent dans les départements alpins et développer des recherches soit thématiques, soit chronologiques sur des axes trop délaissés jusqu'alors : gravures rupestres du Briançonnais, du Queyras et de l'Ubaye, mines et métallurgie antiques, médiévales et modernes, abbayes chalaisiennes et chartreuses ...

Puis et toujours une présence forte du Service et des archéologues dans les grands projets d'infrastructure. Sont actuellement en cours de grands chantiers comme celui du TGV-Méditerranée dont les premiers résultats sont à la mesure de nos espérances, l'autoroute A 51 entre Sisteron et La Saulce où, petit à petit, nous découvrons l'histoire du grand axe durancien, la fouille du «Musée César» à Marseille, où les résultats obtenus place Jules-Verne toute proche laissent espérer de grandes découvertes pour la compréhension des origines de la cité phocéenne.

C'est encore, et le cap n'était pas facile à tenir tant les obligations administratives sont de plus en plus fortes, la volonté de développer des axes de recherche au sein même du Service, pour réaffirmer, s'il en était besoin, notre statut de chercheurs. C'est ainsi que sont en cours les programmes sur le peuplement antique de la plaine de la Crau, l'histoire du delta du Rhône, les origines de la métallurgie, les îles du littoral de la côte provençale...

Tout ceci n'aurait guère été possible sans une collaboration amicale et sans faille avec l'ensemble de la communauté archéologique régionale et, tout particulièrement, les grandes institutions régionales du CNRS et de l'Université. Cela n'aurait peut-être pas non plus connu un tel développement sans une véritable complicité avec les régions voisines et nos collègues italiens avec qui des projets européens ont pu être bâtis.

Un travail passionnant, dans une région passionnante, dont je mesure encore plus, à l'heure de la séparation, la singulière fascination qu'elle exerce sur ceux qui tentent de la comprendre.

Mais que cet inventaire à la Prévert et que l'émotion extrêmement forte que je ressens ici ne fassent pas oublier deux choses essentielles.

La première, c'est que, tout comme les trains, un Conservateur Régional de l'Archéologie peut (et même doit) en cacher un autre et je voudrais que, très sincèrement, vous accordiez à mon successeur toute la confiance et l'amitié que vous avez toujours su me témoigner.

La seconde, c'est que l'archéologie nationale n'a pas terminé son extraordinaire mutation et que l'archéologie de demain, c'est vous tous, nous tous qui la ferons. Aussi ne ménagez ni peine, ni réflexion, de votre foi elle sortira plus mûre, plus réfléchie et encore plus riche.

Enfin, je voudrais vous dire combien, au moment de partir, j'ai le sentiment d'être plus riche d'une grande expérience et d'amitiés nouvelles. Ne serait-ce que pour cela, je voudrais vous remercier.

Jean-Paul JACOB
Conservateur Général du Patrimoine
Conservateur Régional de l'Archéologie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jean-Paul Jacob est nommé Directeur Régional des Affaires Culturelles de Guyane depuis le 1^{er} février 1996.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

1 9 9 5

Conservateur régional de l'archéologie

Jean-Paul JACOB

Conservateurs

Guy BERTUCCHI
Bruno BIZOT
Gaëtan CONGÈS
David LAVERGNE
Gérard SAUZADE
Claude VAROQUEAUX

Personnel de recherche

Hélène BARGE-MAHIEU
Robert BRANDI
Régine BROECKER
Armelle GUILCHER
Christian HUSSY
Corinne LANDURÉ
Georges LEMAIRE
André MULLER
Michel OLIVE
Mireille PAGNI
Michel PASQUALINI
Jean PRODHOMME
Françoise TRIAL

Personnel administratif

Anne BUISSE
Isabelle FLANDRIN
Françoise RADANO
Josiane REBUFFAT

Personnel de documentation

Anne-Laure VELLA

Objecteur de conscience

Christophe BELLIARD

Personnel AFAN partiellement affecté au SRA

Roger BOIRON (interface)
Magali MINGAUD (carte archéologique)
Sylvie TONNAIRE (carte archéologique)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

1	9	9	5
---	---	---	---

Dans les Hautes-Alpes, les sauvetages liés à l'A 51 Sisteron/La Saulce ont mis au jour à **Saint-Antoine (Vitrolles)** le seul établissement du Paléolithique supérieur final de plein air reconnu sur une aussi vaste superficie dans le Midi de la France, avec une qualité de conservation de l'outillage lithique exceptionnelle. Voisin et par endroits sus-jacent, un site du Néolithique final a livré notamment un très grand nombre de fosses, des structures de combustion (type fours polynésiens) et une sépulture en fosse.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la poursuite de la fouille programmée de la **Baume Bonne à Quinson** a actualisé nos connaissances sur l'abri sous roche et l'entrée de cette grotte du Paléolithique moyen. Les recherches sur l'habitat néolithique final de **La Fare à Forcalquier** ont permis de dégager l'enceinte sur 12 m de long et plusieurs aménagements, ainsi qu'une grande porte monumentale encadrée de tours et de palissades, un bastion délimité par un enclos carré à double porte et des structures empierrées.

Le caractère systématique des opérations préventives effectuées sur le tracé du TGV-Méditerranée a permis de découvrir des sites dont aucun indice de surface ne laissait entrevoir l'existence, exceptionnellement bien conservés du fait de leur profondeur d'enfouissement. Tel est le cas, dans les Bouches-du-Rhône, du site de **Château Blanc à Ventabren**. La découverte principale est celle d'une nécropole comprenant cinq tertres de terre limités par une couronne de pierres comportant une sépulture centrale et des sépultures adventices. Plusieurs faits marquants sont attachés à cette nécropole. Il s'agit tout d'abord de son ancienneté puisque la phase de construction des tertres date de la fin du Néolithique moyen (Chasséen), mais également de la persistance de la vocation funéraire du site au Néolithique final (réaménagement d'un des tertres avec construction d'un dolmen à parois latérales en pierre sèche) ainsi qu'au Bronze ancien-moyen et à la fin du Bronze final. Enfin, c'est la première fois qu'on a dans le Midi de la France, pour la période néolithique, une preuve aussi manifeste de l'existence de lieux de dépôts d'offrandes extérieurs à la chambre funéraire, tous localisés dans la partie ouest du tumulus, marqués par la présence de logettes aménagées dans la couronne de pierres contenant des stèles aniconiques et des dépôts céramiques.

Suite à l'action de fouilleurs clandestins, un dolmen chalcolithique a été découvert aux **Blaquières à Vence**. Ont pu d'ores et déjà être mis en évidence le tracé du couloir d'accès ainsi que les orthostates marquant l'entrée de la chambre funéraire. Le monument a connu des réaménagements et pourrait présenter des caractéristiques originales. Une opération de sauvetage sur la commune de **Saint-Michel-l'Observatoire** a révélé un habitat de plein air chalcolithique avec un système de fosses creusées dans le substrat au plateau du **Moulin à Vent**.

Toujours dans le cadre du TGV-Méditerranée, c'est à **Château Blanc** encore qu'ont été mises au jour les traces d'un habitat du Bronze final IIA et, pour la première fois en Provence, d'une batterie de cinq foyers rectangulaires à pierres chauffantes, datés également de la fin de l'âge du Bronze et à vocation vraisemblablement cérémonielle. Dans le Vaucluse à **Mondragon** sur le site des **Juilleras**, la phase d'évaluation a révélé, à 1,50 m au-dessous du sol actuel, un groupement de coffres se rattachant probablement au Bronze ancien, fait exceptionnel pour le Midi de la France, et un vaste habitat du Bronze final IIB. De même, à Bollène, au cours de la phase de prospection-sondage, au lieu-dit **Les Bartras**, ont été découverts deux sites : l'un, très étendu, avec des céramiques écrasées sur place se rattachant au Chalcolithique (campaniforme), l'autre datant du Bronze final avec également de très nombreux vestiges céramiques.

Dans le cadre d'un projet collectif de recherche, les études sur la mine de cuivre protohistorique des **Clausis à Saint-Véran** (Hautes-Alpes) se sont développées cette année avec l'ouverture du travers-banc 2 qui permettra l'accès aux travaux anciens et la fouille d'un site de réduction du minerai à la **Cabane de Clausis**, qui a mis en évidence deux structures de combustion (fours ?) et une zone de décharge très riche en charbons, en scories et en matériel. Une fouille de sauvetage au lieu-dit **Les Mollards à Ventavon** a mis au jour, sur un secteur anciennement connu contenant huit tumulus datés du début de l'âge du Fer, au moins deux sépultures périphériques dans le plus grand des tumulus. A **Velaux**, (Bouches-du-Rhône), la fouille de la terrasse supérieure du site protohistorique de **Roquepertuse** exécutée préalablement

à la réalisation d'un aménagement pour le public a révélé les fosses destinées à recevoir les piliers du portique découverts par H. de Gérin-Ricard. La restitution de la position des piliers qu'il est maintenant possible de proposer montre que l'espace ménagé entre eux et le grand mur de terrasse le long duquel cette construction a pris place est peu important ; ce qui laisserait supposer que les piliers matérialiseraient plutôt des niches destinées à recevoir les accroupis. Cette installation s'insère dans un contexte d'habitat qui pourrait être défendu par une enceinte dont témoigneraient les vestiges d'un puissant mur fermant l'hémicycle rocheux. Dans le Var, en Protohistoire, alors que divers sondages ont permis de préciser la chronologie de sites nouvellement découverts, l'opération majeure a été pratiquée sur le site du **Mourret à Six-Fours**, qui paraît bien être une pré-installation massaliote précédant au V^e s. av. J.-C. la création du comptoir de *Tauroeis*.

Pour l'époque romaine, l'archéologie rurale reste abondamment représentée : dans le Var, la fouille complète d'un petit établissement du II^e s. au **Muy (Baresse)** a révélé une maison de plusieurs pièces, avec pressoir à vin et four à céramique modelée ; la poursuite des recherches à **Rians (Les Toulons)** a permis de confirmer l'ampleur de l'installation viticole de cette grande *villa*, et même d'établir que son chais était le plus vaste actuellement connu pour le monde antique, avec plus de 3 000 hl de capacité. Dans le Vaucluse, à **Bédoin**, une *villa* occupée du I^{er} au V^e s. ap. J.-C. a fait l'objet d'un premier sauvetage urgent auquel devrait succéder une fouille programmée. Les travaux dus à l'A 51 dans les Hautes-Alpes ont permis deux fouilles : à **Saint-Martin (Upaix)** celle d'un petit bâtiment rural assez détruit des I^{er}-II^e s. ap. J.-C., avec, associées à des murs dont il ne reste que les assises de fondations, plusieurs structures en creux (cave, silo ou citerne). Sept fossés parallèles ont été retrouvés sur une grande étendue à proximité des bâtiments, peut-être s'agit-il de traces de tranchées de plantation ? A **Saint-Ariès (Ventavon)**, la fouille a révélé un très grand bâtiment gallo-romain avec plusieurs fosses dont certaines remplies d'ossements, bovins uniquement (plusieurs centaines de kilos) dont l'étude est en cours.

En **Avignon** la fouille de la **place de la Principale**, bien que limitée en superficie, a permis d'étudier une stratigraphie illustrant toutes les phases d'évolution de ce secteur de la ville, du III^e s. av. n. è. à la fin du Moyen Age. Elle a en outre livré un riche mobilier, dont une série de terres cuites moulées figurant des scènes religieuses. La principale découverte gallo-romaine dans les Bouches-du-Rhône a eu lieu à **Aix-en-Provence, Palais Monclar**, où la restructuration des anciennes prisons a permis l'exploration archéologique d'un terrain proche du palais comtal et des deux tours antiques marquant l'entrée de la voie Aurélienne dans la cité. Les restes du *cardo maximus* et d'un *decumanus* ainsi que les *insulae* se développant le long de ces rues ont été identifiées — les deux axes présentant la particularité de se croiser à 65°. A signaler également une noria médiévale dont le puits a livré une importante

collection de godets de céramique. Dans les Alpes-Maritimes, le tracé exact de l'un des aqueducs romains alimentant **Antibes** se précise au fur et à mesure des repérages entrepris. Le regain d'activité sur l'île **Sainte-Marguerite**, lié au programme collectif de recherche sur les îles de la côte provençale, a été marqué par l'achèvement de la fouille de l'établissement antique entreprise jadis dans l'enceinte du **Fort**, la découverte de tombes de l'Antiquité tardive et de nouvelles données relatives aux peintures murales (fragment d'un tableau figuré du 4^e style pompéien, éléments du décor d'une pièce circulaire jusqu'ici non repérée).

La transition entre l'Antiquité et le Moyen Age est illustrée dans le Var par la mise en évidence à **Notre-Dame des Salles (Cogolin)** d'une longue fréquentation du site, du VI^e au XVIII^e s., avec habitat et nécropoles. A **Saint-Raphaël**, la fouille de l'**église Saint-Pierre** en vue d'y réaliser une crypte a permis de confirmer l'importance de ce monument, où se superposent trois édifices successifs, le premier (X^e s. ou avant), à massif carré, pouvant être une église primitive. A **Vaison-la-Romaine** (Vaucluse), la programmation de travaux Monuments historiques dans la cathédrale **Notre-Dame de Nazareth** a donné lieu à une fouille riche d'enseignements sur les aménagements intérieurs de l'édifice au XII^e s. La réfection du plancher de l'église **Saint-Marcellin à Salle-les-Alpes** (Hautes-Alpes) a permis de retrouver des structures d'un édifice antérieur qui se rattachent à une église à abside semi-circulaire, sans doute à nef unique à laquelle est accolée au flanc sud une petite chapelle, sans doute "Saint-Jacques" mentionnée dans un prix-fait de 1469. Les abbayes de la région ont souvent été l'objet d'études fructueuses. Les fouilles de l'**abbaye du Thoronet** ont été achevées. Un nouveau témoignage d'une fréquentation ancienne du lieu a été apportée par la découverte d'un four de potier de la fin de l'Antiquité ; les traces importantes des bâtiments des XIII^e-XIV^e s. ont été retrouvées. Disposés en angle, ils enserraient une cour bordée de galeries. Enfin, ont été mis en évidence les aménagements de l'époque moderne, avec deux bassins circulaires en contrebas de deux ou trois fontaines. A **La Roque d'Anthéron** (Bouches-du-Rhône), l'accompagnement archéologique des travaux entrepris par les Monuments historiques sur les abords de l'**abbaye de Silvacane** depuis quatre années permet maintenant, grâce au patient récolement des multiples informations recueillies chaque année, de proposer une reconstitution de l'organisation spatiale au sein de la clôture médiévale. Notre connaissance de l'ordre chalaisien s'est enrichie. En effet les fouilles effectuées dans l'**abbaye de Clausonne**, au **Saix** (Hautes-Alpes) en instance de classement ont permis de connaître le transept de l'abbaye et le niveau de son dallage. Des inhumations ont été rencontrées contre les murs extérieurs, ainsi que des traces des XVII^e-XIX^e s. avec la découverte d'un drain voûté contre la façade, en amont de l'édifice ; d'autre part dans l'**abbaye de Valbonne** (Alpes-Maritimes), ont été dégagés le soubassement de l'escalier extérieur du dortoir ainsi que des portions du mur-bahut du cloître.

Dans ce département, le projet collectif en cours à **Ciapières** a permis de détecter de nombreux aménagements agraires et pastoraux desservis par des chemins empruntés aux XIII^e-XIV^e s. Pourrait également remonter au Moyen Age, voire même à l'Antiquité, la carrière de meules découverte sur le rivage à **Cap d'Ail**. Les recherches entreprises sur le site castral de **l'Hauture à Fos-sur-Mer** (Bouches-du-Rhône) ont révélé les vestiges d'une première fortification datée du X^e s. Il s'agit d'une structure de 9 m², vraisemblablement une tour qui entre les XI^e et XII^e s. a été flanquée de deux murs d'enceinte au sud et à l'ouest. Cet ensemble est arasé fin XII^e-début XIII^e s. lors de la construction du donjon roman. L'achèvement de la fouille du site fortifié de **La Grande Bastide à Niozelles** (Alpes-de-Haute-Provence) a permis d'appréhender de façon précise le mode d'établissement des premières mottes et d'en comprendre l'évolution sur quelques décennies, de la construction du premier édifice dans la deuxième moitié du X^e s. jusqu'à son abandon précoce au cours de la première moitié du XI^e s. Enfin, une campagne de relevés dans les **caves** du centre ancien d'**Apt** (Vaucluse) a apporté de nouveaux éléments sur l'urbanisme à la fin du Moyen Age et l'existence possible d'un grand programme de construction et de rehaussement de la ville à cette période.

Pour l'époque moderne, on doit citer en priorité la découverte d'un ensemble exceptionnel de gravures rupestres, principalement des bateaux, sur les roches du **cap Sicié**, à **Six-Fours** et à **La Seyne** (Var). Elles sont sans doute liées au pèlerinage de Notre-Dame-du-Mai. L'inventaire du patrimoine rupestre du **Queyras** (Hautes-Alpes) continue avec une campagne de relevés systématiques que ce soit à **Ristolas** ou au col du **Pisset**.

Enfin, l'intérêt pour l'étude du paysage a été marqué par les programmes initiés par le SRA (**delta du Rhône et îles de la côte provençale**) et par les travaux linéaires du TGV-Méditerranée, notamment dans les Bouches-du-Rhône. Ils contribuent à l'élaboration de remarquables banques de données archéologiques et sédimentologiques, renseignant des faciès géographiques bien différenciés, en **Camargue**, à **Vernègues** avec la voie antique et la nécropole à incinérations des **Communaux de Saint-Cézaire**, ou encore sur les anciennes exploitations agricoles du plateau des **Ponteils à Eguilles**, ou au **clos Marie-Louise à Aix-en-Provence**. Les interventions thématiques portant sur les parcelles ou les traces agraires se multiplient, renouvelant pour de nombreuses époques nos connaissances sur les sites et les modes d'occupation du territoire.

Le personnel du SRA

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

	ALPES-DE- HTE-PCE	HAUTES- ALPES	ALPES- MARITIMES	BOUCHES- DU-RHÔNE	VAR	VAUCLUSE	INTER- DÉPT	TOTAL
Sondages (SD)	2	0	8	33	21	63	-	127
Fouilles d'évaluation archéologique (EV)	1	4	1	18	0	2	-	26
Fouilles préventives (SP)	1	5	3	14	2	5	1	31
Fouilles avant travaux MH (MH)	0	1	1	5	1	1	-	9
Fouille nécessitée par l'urgence (SU)	5	5	0	22	18	11	-	61
Prospections (PR, PI, PA, MET)	13	10	5	17	11	8	3	67
Fouilles programmées (FP)	3	4	2	9	4	5	-	27
Relevés d'art rupestre (RE)	0	1	4	0	1	0	-	6
Prospections thématiques (PT)	2	3	3	1	4	2	2	17
Projets collectifs de recherche (PC)	0	1	1	2	0	0	2	6
TOTAL	27	34	28	121	62	97	8	377

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 5

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
04 018	Banon, Commune	Hélène Oggiano-Bitar (AFA)		PI			1
04 028 018 AH	Beynes, Vignes de Creisset	Christian Stouvenot (AFA)		SD	PRO,GAL,MA		2
04 045 018 AH	Céreste, Prieuré de Carluc	Cécile Chappuis (AUT)		SP	MA		3
04 088	Forcalquier, Commune	Hélène Oggiano-Bitar (AFA)		PI			4
04 088 002 AP	Forcalquier, La Fare	André Müller (SDA)	P12	FP	NEO		4
04 096 012 AH	Jausiers, Chapelle des Pénitents	Joël Tressol (BEN)		SU	MOD	◆	5
04 116 004 AP	Les Mées, Pontice-Gratte Council	Nathalie Lazard (AUT)		SD	NEO,CHA		6
04 122	Mirabeau, Commune	Jean-François Devos (BEN)		PI			7
04 123	Mison, Commune	Stéphane Bleu (AFA)					8
04 123 004 AH	Mison, Borne de la Grande Sainte-Anne	Stéphane Bleu (AFA)		SP	BMA		8
04 127 900	Montfort, Les Esclapes	Olivier Colas (AFA)		SD	NEO	●	9
04 132	Montsalier, Commune	Hélène Oggiano-Bitar (AFA)		PI			10
04 132 004 AP	Montsalier, Aven des Praux	Eric Mahieu (AFA)		SU	NEO,CHA		10
04 134	La Motte-du-Caire, Commune	Nicole Michel d'Annoville (AUT)		PI			11
	Niozelles-Forcalquier, Carrefour RN 100	Florence Darmas (AFA)		PI			12
04 138 002 AH	Niozelles, La Grande Bastide	Daniel Mouton (EN)	H17	FP	MA		12
04 142	Oppedette, Commune	Isabelle Bertagne (CDD)		PI		○	13
	Peyruis-Montfort-St-Auban, RN 85	Nathalie Lazard (AUT)		PR		○	14
04 149 013 AH	Peyruis, La Cassine 3	Maxime Guillaume (AFA)		SD	GAL		14
04 150	Piégut, Mine de Neyrac	Denis Morin (EN)		PT			15
04 158 005 AP	Quinson, Baume Bonne	Jean Gagnepain (AUT)	P15	FP	PAM		16
04 166	Riez, Commune	Pierre Deletie (AUT)		PR		●	17

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
04 188	Saint-Maime, Commune	Stéphane Fournier (CDD)		PI			18
04 192 067 AP	Saint-Michel-l'Observatoire, Plateau	Maxime Guillaume (AFA)		PI			19
04 192 067 AP	Saint-Michel-l'Observatoire, Moulin à Vent	Jean Gagnepain (AUT)		SU	NEO		19
04 209 028 AH	Sisteron, Place De Gaulle	Georges Lemaire (SDA)		SD	GAL,AT,MA		20
04 209 028 AH	Sisteron, Place De Gaulle	Jean-Christophe Treglia (CDD)		SU	GAL,AT,MA		20
04 209 026 AH	Sisteron, Saint-Domin/Le Thor	Isabelle Ganet (AFA)		SU	GAL		20
04 209 029 AH	Sisteron, Bourg-Reynaud	Nicole Michel d'Annville (AUT)		EV	MA,MOD		20
04 210	Soleilhas, Col Saint-Barnabé	Vincent Chavane (AUT)		PR			21
	Réserve géologique de Haute Provence	Denis Morin (EN)	H03	PT			
	Basses gorges du Verdon	Dominique Garcia (CNR)	H09	PT			

Pour la lecture du tableau :

N° de site : 00 000 000 AH = site historique

N° de site : 00 000 000 AP = site préhistorique

N° de site : 00 000 000 HP = site préhistorique et historique

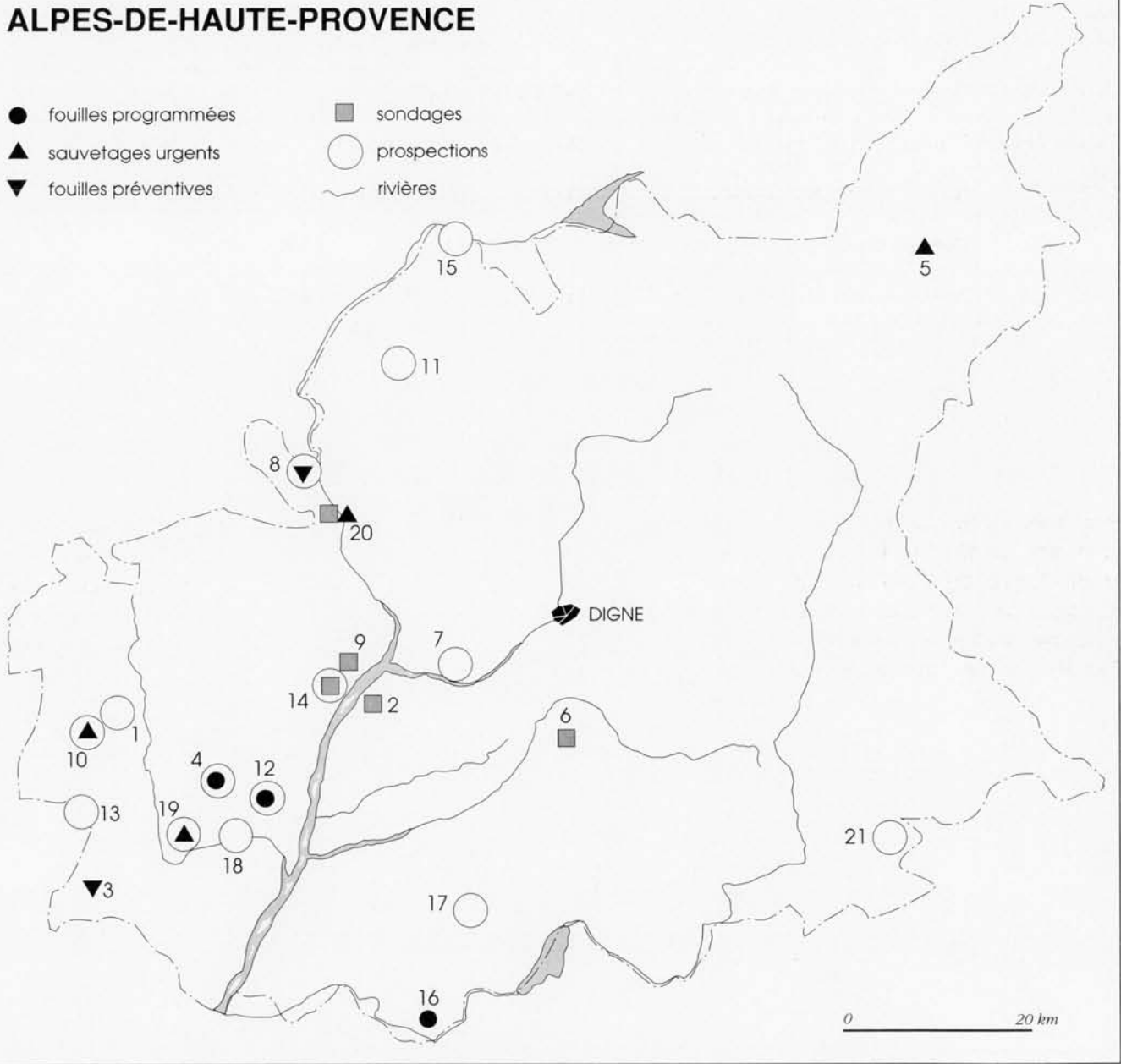
N° de site : 00 000 900 = site vide

Pas de n° de site : prospection

- opération en cours
- opération négative
- ◆ opération reportée
- résultats très limités
- ▲ notice non parvenue

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

- fouilles programmées
- ▲ sauvetages urgents
- ▼ fouilles préventives
- sondages
- prospections
- rivières



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 5

BANON

Dans le cadre de la carte archéologique nationale, une campagne de prospection a été menée du 1^{er} au 31 mai dans la commune de Banon, située à l'extrémité orientale du plateau d'Albion. Ces recherches ont permis de vérifier, corriger ou compléter certains sites déjà inventoriés par le SRA, d'en découvrir d'autres et au total d'identifier quarante-trois sites du Paléolithique à l'époque moderne, avec une prédominance pour l'époque gallo-romaine (vingt-six sites). Les coteaux et bas-plateaux ont livré du matériel lithique attribué au Paléolithique et au Néolithique. Le Chalcolithique et la période protohistorique sont caractérisés par des sites défensifs et des habitats de hauteur (*oppida*) alors que la majorité des sites

gallo-romains sont implantés dans les plaines au sud et à l'ouest de Banon ainsi qu'à l'extrême ouest de la commune au pied du Chastelard-de-Lardières, important sanctuaire indigène, attestant d'une mise en valeur agricole intensive.

Les traces d'occupation médiévale sont réduites et peu de témoignages subsistent sur le terrain, en dehors du village et de la chapelle Notre-Dame des Anges (fin XII^e s.) au nord-ouest de Banon. A l'époque moderne correspond une reconstruction ou un réaménagement des sites précédents.

Hélène Oggiano-Bitar

**BEYNES
Les Vignes de Creisset**

Le village de Creisset, actuellement abandonné, est situé dans la vallée de l'Asse, à 13 km au sud-est de Digne, dans un contexte de moyenne montagne (altitude 1 000 m). Il est accessible soit à pied (1 h 30 de marche) soit par une piste forestière de 13 km.

En novembre 1993, à l'occasion de sondages pédologiques entrepris sur un site destiné à une plantation, un technicien de l'Office National des Forêts nous a signalé la présence de traces d'occupation antique. Avec la participation de l'ONF, l'Association de Recherche et de Documentation Archéologique de Haute Provence (ARDA-HP) a réalisé en automne 1994 le suivi archéologique des travaux, complété par des recherches en archives permettant de reconstituer l'histoire du village de Creisset.

Les travaux consistaient en une piste d'accès longue de 1 500 m, plusieurs tranchées de captage de sources et 2 000 trous de plantation de 1 m³ chacun, répartis sur une superficie de 10 ha. Sur les conseils du SRA, une zone d'un demi-hectare, riche en indices archéologiques, n'a pas été utilisée pour les plantations et a été laissée en friche.

Les vestiges d'occupation moderne (XVIII^e-XX^e s.) sont visibles sur l'ensemble du site : un village, deux hameaux, chemins, sources, bassins et puits, aire de battage, mobilier métallique (lampe à huile, outils, récipients), céramique (dont sgraffito). Un relevé détaillé du village a été réalisé.

L'église du village, actuellement en ruines, a été construite au XVI^e s.

Les vestiges médiévaux connus sont limités à deux pans de murs d'un *castrum* dont on retrouve mention au XIV^e s.

Les vestiges antiques découverts à l'occasion des plantations sont :

- une zone d'occupation (habitat ?) dont les traces s'étendent sur une aire de 250 m de long sur 80 m de large. Un mur de pierres sèches a été retrouvé ainsi que de nombreux fragments de torchis, de céramique (commune non tournée, commune orangée et kaolinique),

- une nécropole partiellement mise au jour par le terrassement de la piste : découverte d'une sépulture à inhumation en espace vide, avec stèle de *tegulae* et couverture probable en bois ; sépultures à incinération (au moins quatre urnes cinéraires avec leurs ossements calcinés) ; récipients de céramique : commune grise kaolinique (fig. 1b, A), commune claire (fig. 1a, 1c, I et H), couvercles et vaisselle d'accompagnement. Les dépôts associés, visibles sur 1,50 m d'épaisseur, comportent des niveaux charbonneux riches en céramique et ossements humains calcinés et contenant aussi des fragments de torchis et de verre fondu, des clous et des parures de bronze (broches, fibule).

Une zone d'occupation protohistorique a pu être repérée : un alignement de gros blocs correspond peut-être à l'assise d'une construction de torchis. Le mobilier associé est abondant : céramique non tournée, silex taillé, brunissoirs en calcaire et roche verte, poinçon en os, scories de fer et ossements d'animaux. Cependant ce matériel ne paraît pas être en position primaire.

Une grotte sépulcrale d'âge indéterminé a été retrouvée à proximité des plantations.

L'ensemble des données archéologiques et historiographiques a permis de reconstituer l'occupation du terroir de Creisset depuis l'époque protohistorique jusqu'à son abandon définitif en 1922. Ces travaux aboutiront à la réalisation avec l'ONF d'un panneau signalétique retraçant l'histoire du village.

Christian Stouvenot, Janine Cazères
et Jean-François Devos

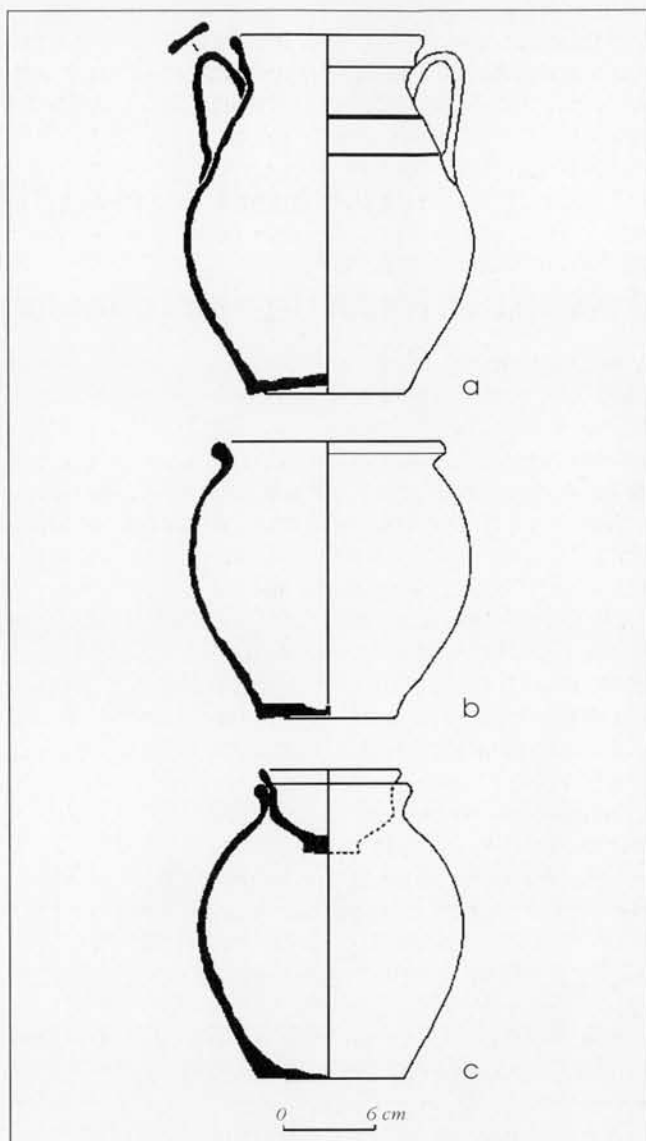


Fig. 1 – BEYNES, Les Vignes de Creisset. Les urnes cinéraires. a : urne I ; b : urne A ; c : urne H et son couvercle, le bol F.

CÉRESTE Prieuré de Carluc

Introduction

Le site de Carluc a fait l'objet de travaux de restauration au cours du mois de janvier 1995, à l'initiative du Service Départemental de l'Architecture (Digne-les-Bains) et de l'Association des Amis de Carluc (Céreste). L'un des objectifs principaux du chantier

était, originellement, la mise en œuvre de murs de soutènement, avec les pierres trouvées sur le site, afin d'étayer le talus longeant la "galerie funéraire" à l'ouest, tout en améliorant la qualité esthétique de l'ensemble (fig. 2). Le talus était fort dégradé, du fait, outre de l'érosion naturelle, du passage répété et non contrôlé des visiteurs.

L'élaboration de ces murs et les travaux de dégagement préalables devaient être effectués par deux artisans maçons, sous contrôle archéologique. Une fouille préventive a donc été effectuée, au cours de laquelle des éléments de murs — dont un en élévation — ont été mis au jour, ainsi qu'une "rampe d'accès", un dispositif lié à l'écoulement des eaux et de nombreux éléments de décoration sculptés.

■ Structures mises au jour (fig. 3a)

Les éléments de murs

Le talus (zone I), constitué de couches de destruction modernes, a été partiellement dégagé : au sud, à l'angle sud-ouest de la galerie, l'extrémité d'un mur orienté nord-sud, qui longeait vraisemblablement celle-ci, a été dégagée. Ce mur, établi sur la roche dont il suit la pente ascendante du sud au nord, est large de 87 cm et ne subsiste que sur une longueur de 1,20 m environ. Son parement extérieur, de pierre grise, est d'un moyen appareil réglé à joints très fins (comparable en cela à celui du chevet de l'église).

Au-delà (derrière le parement), deux sections de ce qui formait vraisemblablement un mur continu ont été mises au jour : ce mur, médiocrement appareillé, était constitué de matériaux divers (cailloux, éclats de lauzes et quelques gros moellons équarris) liés au mortier de terre. Légèrement en retrait, une assise de pierres est apparue, reposant a priori sur le rocher. Constitué de moellons plus ou moins réguliers, cet alignement était "noyé" dans une couche argileuse orangée.

Au-delà, vers l'ouest, un mur en élévation (hauteur maximum, soubassement rocheux inclus : 3 m ; largeur : 90 cm ; longueur maximale : 11 m environ) perpendiculaire au mur de nef a été mis au jour. Il n'a été dégagé sur toute sa hauteur que sur 3,50 m environ et

présente un moyen appareil à assises régulières de gros moellons équarris, de facture qui ne semble pas être médiévale, mais peut-être du XVI^e ou du XVII^e s. Il a de plus la particularité d'avoir été bâti directement sur le rocher, qui présente une paroi verticale et sert ainsi de soubassement.

La "rampe d'accès"

L'espace situé entre le mur en élévation à l'ouest et les éléments de murs longeant la galerie à l'est a été dégagé au sud, découvrant une surface au plan légèrement inclinée (ascendant du sud au nord), taillée dans la roche, qui pourrait s'apparenter à une rampe permettant d'accéder de l'église aux parties hautes.

Les aménagements liés à l'écoulement des eaux

En bas de la rampe (en bas de pente, zone II), deux profondes rigoles de section vaguement semi-circulaire (fig. 3b, r.n, r.s), se rejoignant en zone médiane, ont été mises au jour. L'une d'elles, descendante du nord au sud, longeait la rampe à l'est, afin de recueillir les eaux de ruissellement le long de la pente ; l'autre servait notamment au recueillement des eaux provenant d'un puisard creusé dans le sol de la nef (fig. 2) par le biais de canaux percés à travers contreforts (fig. 3a et 3b, c1) et murs. Les eaux ainsi canalisées s'écoulaient dans la galerie en contrebas, par un caniveau de section rectangulaire creusé dans la roche. Ce caniveau longe la paroi ouest sur une longueur de 20 m environ, puis oblique vers le nord-est pour s'échapper par une porte donnant accès à l'extérieur.

■ Matériel recueilli

Matériel céramique et lauzes

Le matériel céramique recueilli est en très grande majorité constitué de fragments de tuiles, et principalement de tuiles creuses. De rares tessons de vaisselle

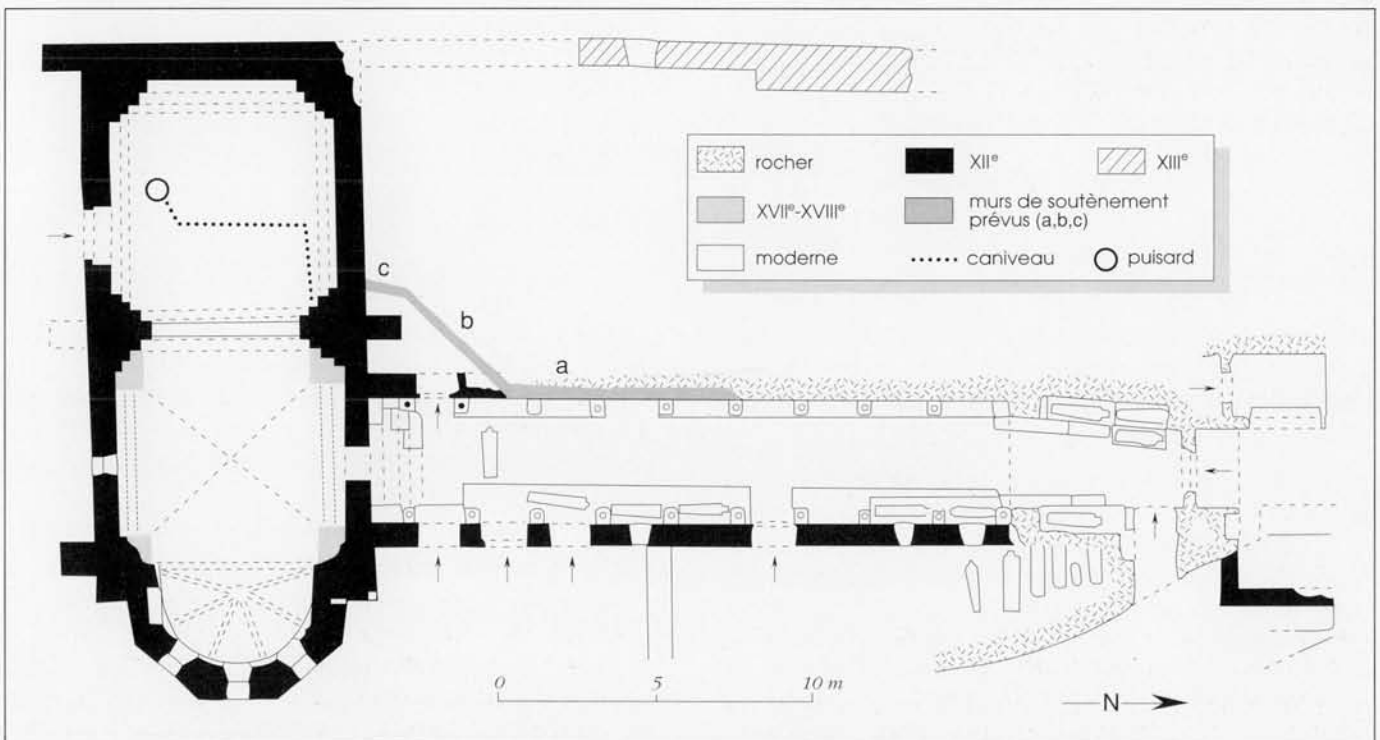


Fig. 2 – CÉRESTE, Prieuré de Carluc. Plan partiel du site (secteur concerné par la fouille).

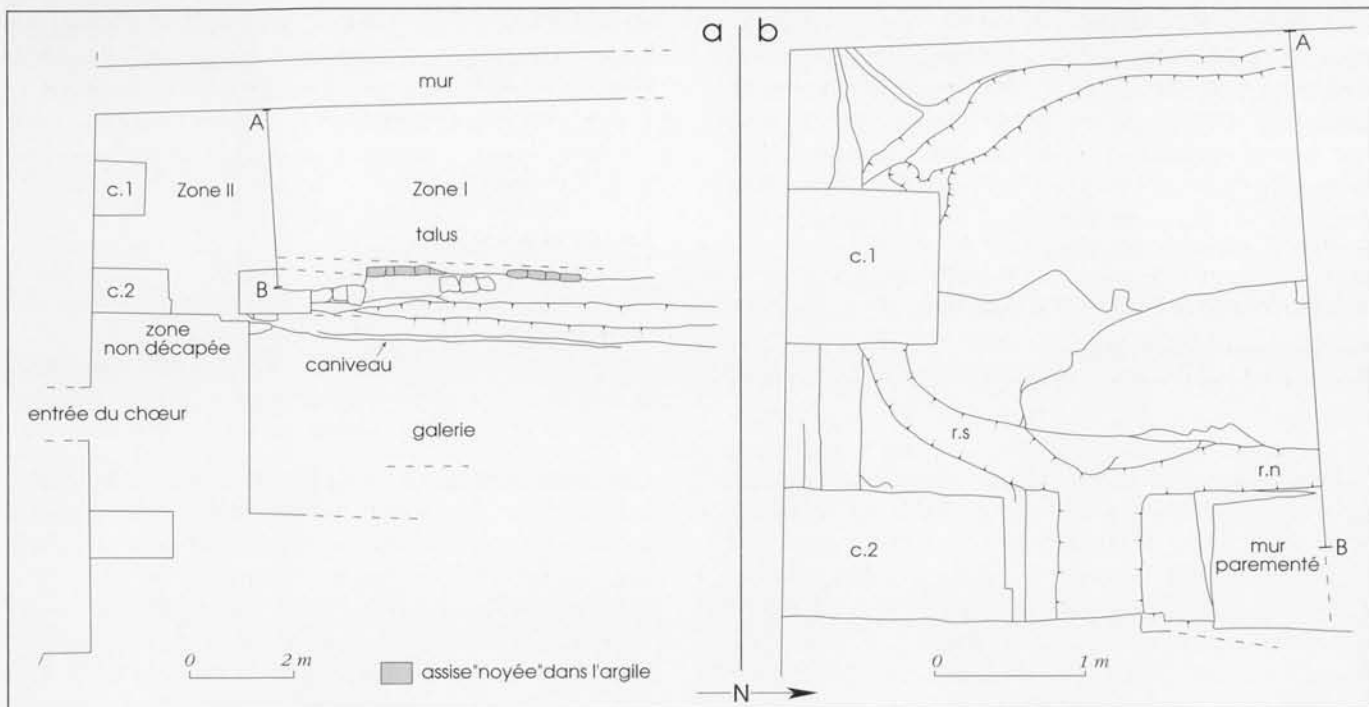


Fig. 3 – CÉRESTE, Prieuré de CarLuc. a : plan des zones I et II. b : plan détaillé de la zone II.

(à glaçure jaune notamment) ont été recueillis, indiquant que le talus est essentiellement constitué de couches de destruction modernes (XVII^e et XVIII^e s.).

Éléments de décoration sculptés

De nombreux éléments de décoration sculptés ont été trouvés dans les déblais, vraisemblablement jetés pêle-mêle lors des destructions occasionnées par la Révolution. La plupart ont de nettes influences gothiques, toutes semblent se rapporter au registre décoratif de l'église majeure.

■ Conclusions et perspectives de recherche

Les structures mises au jour participent activement à la mise en valeur du site, d'un point de vue esthétique et parce qu'elles offrent de nouvelles possibilités

d'accès pour les visiteurs. En effet, si le talus en zone I recouvre bien une rampe d'accès ou une structure apparentée, celle-ci pourrait être utilisée par les visiteurs, permettant de ce fait d'avoir une vue plus large du site tout en préservant le terrain.

Une fouille de cette zone apparaît donc essentielle. Elle permettrait, outre de dégager la rampe, de préciser les époques auxquelles ces différents éléments (c'est-à-dire murs et canalisations) ont été établis et, visiblement, remaniés.

Cécile Chappuis

FORCALQUIER

Dans le cadre de la carte archéologique nationale, une campagne de prospection-inventaire a été menée pendant deux mois (2 janvier/28 février 1995) sur la commune de Forcalquier.

Trente-huit sites ou indices de sites, de la Préhistoire à l'époque moderne, ont été recensés. Pour certaines fiches DRACAR établies à partir des collections constituées par Pierre Martel depuis plus de quarante ans dans la région de Forcalquier, il s'agissait d'apporter un complément d'informations ; pour d'autres, la recherche sur le terrain avait pour but de confirmer les découvertes, vérifier les coordonnées, rétablir les noms etc., ou de procéder à une mise à jour et enfin de découvrir de nouveaux sites.

La période préhistorique est la mieux représentée avec vingt-deux sites, du Paléolithique supérieur au Chalcolithique, répartis au nord et au sud de Forcalquier, sur des plateaux secs ou des coteaux bien exposés. Cependant, l'essentiel des sites se rapportent au Néolithique.

Un dolmen, au nord de Forcalquier, atteste des rites funéraires chalcolithiques.

La Protohistoire n'est connue que par deux sites.

Quant aux vestiges d'époque romaine, ils sont relativement peu nombreux (sept sites) et pratiquement concentrés en deux points : le long de la voie Domitienne qui traverse le territoire d'ouest en est, à

4 km environ au sud de Forcalquier, et au pied de la butte de Forcalquier, secteurs nord et est de la ville, en bordure d'une voie antique secondaire. Notons au musée l'existence de deux têtes masculines monumentales en pierre, l'une du Haut Empire, l'autre plus tardive (IV^e s.), qui proviennent de la ville.

Le Moyen Age (treize sites) voit Forcalquier devenir la capitale d'un comté ; le nombre d'édifices religieux ou de bâtiments datant de cette période nous rappelle cette puissance. Le site de Brives, situé à l'extrémité sud-est de la commune, est remarquable par la quantité

de tessons de pégaus découverts dans une fosse en lentille (four ?, dépotoir ?). Le manque d'informations précises et la destruction quasi complète de la structure ne permettent d'émettre que des hypothèses.

L'époque moderne ne concerne que la reconstruction ou le réaménagement de bâtiments religieux ou publics plus anciens.

Hélène Oggiano-Bitar

FORCALQUIER La Fare

La fouille de 1993 s'était achevée sur la travée T124. La campagne de 1995 a dégagé cette enceinte sur plus d'une douzaine de mètres supplémentaires. Les structures mises au jour et en liaison directe avec le fossé se sont révélées complexes et présentent une organisation originale (fig. 4).

Une interruption du fossé S8 sert de base à cet ensemble monumental désigné sur le plan par "porte 4". Cette porte, sans doute l'ouverture principale, est organisée à partir d'un ensemble de constructions dont il est difficile d'appréhender les évolutions chronologiques. Seule la deuxième étape est bien perceptible. Il s'agit d'une barbacane circonscrivant une aire trapézoïdale entre deux palissades régulièrement renforcées par des tours latérales. En avant de ce dispositif, un bastion délimitant un enclos quadrangulaire en double palissade ferme la communication avec la zone sud. Le dégagement incomplet de ce secteur peut encore réserver en 1996 des aménagements insoupçonnés.

La partie nord du dispositif communique avec l'enceinte nord par un rétrécissement (largeur 2,50 m). Il est lui-même réduit par une palissade en V disposée au centre du passage et ménageant à l'est et à l'ouest deux couloirs latéraux de moins de 0,60 m de largeur. Dimensions de la porte monumentale : largeur à la base 9 m ; largeur au sommet 2,50 m ; longueur d'environ 17 m.

Parmi les observations complémentaires que nous avons pu réaliser, il faut signaler :

qu'au cours de la phase précédente (palissades) un passage avait existé à cet emplacement. Le fossé était interrompu dans l'axe même de la porte ;

que les réaménagements en vue de supprimer le fossé ont conduit les Préhistoriques à installer des palissades en S contre le passage réservé ;

que l'ensemble paraît cohérent et n'a, à notre avis, pas subi de remaniements visibles tant au niveau du tracé

des palissades que dans celui des aménagements ultérieurs à partir de la seconde phase de construction.

■ Les structures empierrées

En 1993, deux secteurs (A2 - B2 et A3 - B3 - Y3) avaient fourni des structures empierrées. Le dégagement de la totalité de ces zones a permis de relever vingt-sept installations qui présentent toutes les mêmes caractères de construction et les mêmes remplissages :

fosses rectangulaires (longueur 1,90 à 2,10 m ; largeur 0,50 à 0,60 m ; profondeur conservée, environ 0,30 m) ou fosses circulaires d'environ 1 m de diamètre, profondeur conservée 0,30 m.

Dans tous les cas, le remplissage est homogène et répétitif. Il contient un amas de blocs de molasse gréseuse ou calcaire coquillier qui ne porte aucune trace de rubéfaction ou de chauffe visible. Les variations dans les dimensions de ces blocs sont très importantes : longueur maximum 0,80 m, tandis que d'autres ne dépassent guère 0,10 m de longueur. Le comblement intersticiel est composé de sédiments "salis" qui ont dû être extraits lors du creusement de la fosse. Les vestiges archéologiques recueillis sont de très petite taille et font penser à des vestiges erratiques (S68-2 : un tesson de 1 cm² ; S68-3 : trois esquilles ; S99-a : aucun mobilier ; S102-c : deux tessons de moins d'1 cm²). Il est à noter qu'aucun fragment de meule ni aucun charbon n'ont été inventoriés. Enfin, aucune trace de rubéfaction n'a pu être observée sur les parois des fosses. Les quelques expériences que nous avons réalisées dans des fosses analogues creusées dans le même sédiment montrent qu'à partir d'une demi-heure de chauffe, le substrat change de couleur et présente, sur quelques 5 à 6 mm d'épaisseur, une croûte caractéristique de couleur rouge brique.

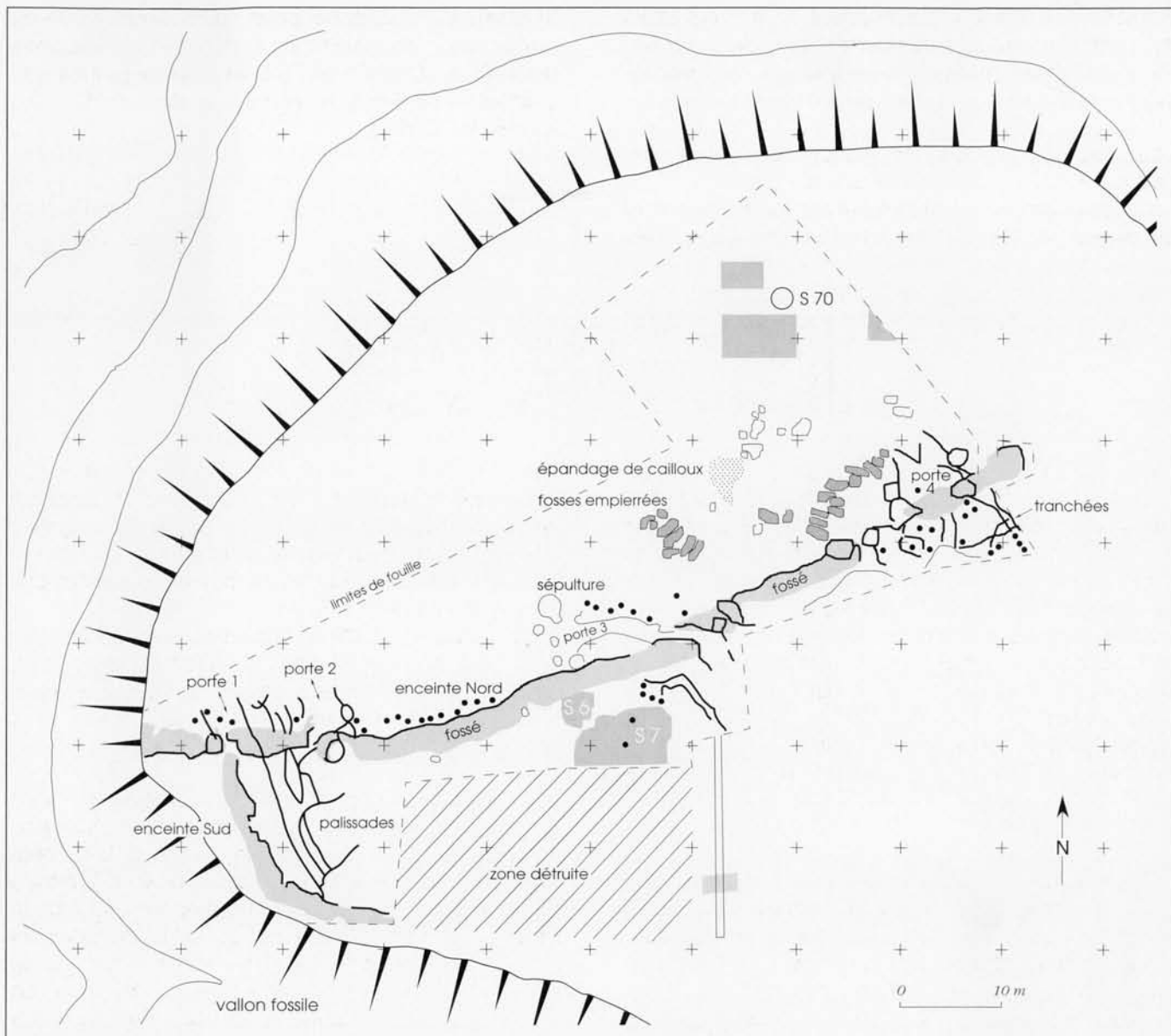


Fig. 4 – FORCALQUIER, La Fare. Plan du site.

■ Secteur nord (entre S70 et S62)

Le grand décapage mécanique de 1995 a permis de mettre au jour une zone de plus de 100 m² située à proximité de S70 (fouille 1993) et de S62 (fouille 1992). Elle a fourni un abondant mobilier archéologique peu fragmenté et très diversifié. Les impératifs que nous nous étions fixés pour 1995 ne nous ont pas permis d'étudier ce secteur qui sera repris en 1996.

Les découvertes faites en 1995, tant sur les structures que sur le mobilier, ne remettent pas en cause les acquis élaborés pour le site de La Fare durant les campagnes antérieures (rapports 1992 et 1993). Elles confirment le peu d'ampleur de l'implantation des installations de la phase récente (S1 et S6) contemporaine du groupe Rhône-Ouvèze (2200-2100 av. J.-C.). Par ailleurs, les observations faites sur le fossé S8 et les diverses structures liées à son développement confirment les deux états "fossés puis palissades"

observés depuis 1991. Il est de plus très difficile d'isoler de cet ensemble ce qui revient à l'une ou l'autre phase. La pauvreté du mobilier de la phase 1, niveau de base du remplissage du fossé, est un obstacle à toute analyse. Il sera par contre plus aisé de circonscrire les caractéristiques de la phase de remaniements contemporaine des palissades. Les nombreux indices, surtout céramiques, avec une répartition uniforme du même mobilier dans toutes les parties dégagées, permettent d'envisager un fonctionnement concomitant des principales structures, portes, palissades, silos, etc.

L'absence de recoupement (sauf pour les structures empierrées) de ces principales constructions est pour nous un facteur d'optimisme. Les études de répartition de matériel et des différentes concentrations d'objets sur le site de La Fare permettront peut-être de mieux appréhender la chronologie interne du site. Il est certain qu'il doit exister des particularités et des nuances

qui nous échappent au stade actuel de la fouille, mais nous pensons qu'elles ne pourront remettre en question ni les observations sur les enceintes, ni la chronologie interne que nous avons pu y observer.

Les campagnes 1996 et 1997 auront pour but de définir en priorité la topographie précise du fossé S8 et son raccordement avec la falaise est. Le dégagement du secteur nord, entre T110 et T134, devra définir les

annexes de la grande porte découverte en 1995. Enfin, nous commencerons la fouille stratigraphique de S108 (entre S70 et S62) et le dégagement des quelques structures repérées au nord de la zone fouillée en 1995.

André Müller,
Olivier Lemerrier

LES MÉES La Pontice Gratte-Conil

Le site de La Pontice Gratte-Conil a été découvert en 1993 par l'Association du Vieux Village des Mées. Il est situé à 1 km à l'est du hameau de Dabisse, à 7 km environ au nord d'Oraison et à 7 km au sud des Mées. C'est un gisement de plein air qui se trouve sur une des moyennes terrasses de la Durance en rive gauche. Il est à une altitude de 406 m environ et domine le lit de la Durance dont il est distant de 2 km.

Depuis sa découverte ce site a fait l'objet de ramassages ponctuels par l'Association du Vieux Village des Mées. Ayant pris contact avec celle-ci, nous avons pu examiner le matériel qui se compose en grande majorité de galets, d'éclats, d'ébauches et de lames polies en roche verte.

Les vestiges étant répartis sur une grande surface dans un champ d'oliviers, il a fallu choisir les zones à sonder. Elles ont été déterminées par le passage d'un radar (méthode basée sur le principe de l'émission dans le sol d'une onde électromagnétique "Mhz" qui se trouve réfléchi vers une antenne de réception si elle rencontre une discontinuité électrique) afin de déterminer des anomalies pour avoir des sondages précis. Plusieurs anomalies ont été détectées qui nous ont permis de procéder à des sondages en quatre points d'une surface totale de 12 m².

Un des sondages a été positif : correspondant à une des anomalies détectées par le radar, ce sondage (n° 1) a révélé une structure : il s'agit d'une fosse d'environ 45 à 50 cm de diamètre et de 40 cm de profondeur encore visible.

Cette structure est creusée dans le poudingue, c'est-à-dire un conglomérat plus ou moins bien cimenté par une terre rougeâtre de galets de grosseurs inégales. Le remplissage est constitué par une terre noire contenant des galets de petites et moyennes dimensions ainsi qu'un ou deux plus gros.

Aucun matériel n'a été découvert dans cette fosse qui nous permettrait de la dater. Toutefois un tamisage à l'eau du sédiment nous a permis de trouver un fragment de dent et deux esquilles d'os (2-3 mm de long) non identifiables.

Les sondages n'ayant apporté aucun moyen de dater convenablement le site, il est difficile de donner une chronologie exacte. Toutefois les lames et fragments de pierre polie que nous avons sont tous en métabasite à glaucophane et proviennent certainement du lit de la Durance. Ces très nombreuses ébauches de lames en pierre polie comportant des similitudes, tant par le matériau que par la façon dont elles ont été mises en forme (taille, bouchardage, polissage), avec celles du seul atelier d'outils polis fouillé en Provence à ce jour c'est-à-dire Les Lauzières à Lourmarin (Vaucluse), on peut considérer que le site de La Pontice appartient au Néolithique Final / Chalcolithique et ceci d'autant plus que les rares fragments de céramique que nous possédons sont de facture grossière comme très souvent à cette période.

Nathalie Lazard

MIRABEAU

D'une superficie de 1 600 ha environ, la commune de Mirabeau est située en rive droite de La Bléone, à la confluence du ravin des Duyes, à 20 km au sud-ouest de Digne-les-Bains.

Un anticlinal érodé forme une vallée bordée au sud et au nord par des strates de poudingue presque verti-

cales constituant les sommets (altitude 800 m) et abritant en son creux une plaine de marne (altitude 650 m) où affleurent des bancs de molasse gréseuse. Elle est ravinée par de nombreux vallons descendant à l'est pour rejoindre le torrent des Duyes (altitude 520 m) qui en barre de son cours variable l'accès.

La prospection a pu se dérouler pendant une période où les conditions sont optimales tant du point de vue du climat que de l'état des sols, en cours de labours. Le nombre de sites inventoriés, sensibles d'un point de vue archéologique, est très variable suivant les époques.

■ *Période paléolithique*

Il n'y a pas eu de découvertes nouvelles depuis l'étude de Michel Dubar en 1975 des terrasses d'alluvions fluviales datant des dernières périodes glaciaires. On ramasse encore sur ces vieilles surfaces, dans un sol souvent remanié, des objets très patinés qui pourraient avoir été abandonnés lors de stations de chasse que M. Dubar avait datées du Moustérien.

■ *Période néolithique*

Une dizaine de sites ont été inventoriés, dont quatre livrent de la céramique. Tout le terroir semble avoir été parcouru à cette époque et en particulier les zones à proximité d'émergences de sources, toujours fréquentées à l'heure actuelle par les pasteurs et leurs troupeaux de moutons.

Époque protohistorique

Un site, à position particulièrement intéressante du point de vue géomorphologique, livre des tessons de céramique dégraissée, dont un fond annulaire non tourné et un bord décoré d'incisions ; il pourrait correspondre au substrat protohistorique d'une occupation gallo-romaine.

■ *Époque gallo-romaine*

Les érudits et les cultivateurs de notre région se sont très tôt aperçu de la richesse en vestiges de l'époque gallo-romaine que recelaient les champs de Mirabeau.

Une quinzaine de sites ont été inventoriés ou découverts, dont l'emplacement présumé de la voie reliant la vallée de l'Asse à la vallée de la Bléone.

■ *Époque médiévale*

Elle est représentée par une dizaine de sites variés : un site perché défendable, le site de Saint-Philippe, utilisant les strates verticales de conglomérats de poudingue. Un hameau et une chapelle y sont attestés au XI^e s. La chapelle de Saint-Christophe daterait de la même époque, ainsi que le hameau de Beauveset construit en retrait du site gallo-romain du III^e s. Un prieuré probablement établi dès l'année 960 n'a pu être localisé précisément. Une zone de traitement de minerai de fer, ou "Ferrière", pourrait être attribuée à cette période. Les premières maisons du village actuel dateraient du XII^e s.

■ *Époques moderne et contemporaine*

Quatre hameaux (désertés à la fin du XIX^e s.), des caves, un pigeonnier, des fours à chaux, deux tuileries, une carrière, des systèmes d'adduction d'eau constituent des exemples du riche environnement de l'homme du pays avant l'ère industrielle et l'exode rural qu'elle entraîna.

Une prise de conscience évidente des élus locaux et de quelques habitants permettent de fonder les plus grands espoirs pour la préservation du patrimoine de Mirabeau.

Jean-François Devos

MISON

Cette prospection diachronique qui s'est déroulée du 1^{er} décembre 1994 au 15 janvier 1995 sur la commune de Mison avait pour but de compléter la carte archéologique déjà existante, d'inventorier les données que je n'avais pu faire apparaître dans mon rapport précédent concernant cette même commune et de vérifier sur le terrain les sites posant encore problème.

Les prospections ont permis de collecter des données complémentaires, de confirmer l'existence de sites (ou d'indices de sites) et d'en localiser de nouveaux : vingt sites sont d'ores et déjà localisés, couvrant une période chronologique allant de la Préhistoire à l'époque moderne.

■ *La Préhistoire*

Pour la Préhistoire, deux sites (dont un indice de site) ont été inventoriés, installés sur de petites terrasses bien exposées. Aucune structure n'a été découverte et leur datation reste très hypothétique. Un site a livré du matériel chalcolithique.

■ *L'époque romaine*

L'époque romaine a fourni quatorze sites (du I^{er} au V^e s.) dont une grande majorité se situent dans les vallons de la commune de Mison. La saison et le temps

imparti à cette prospection ont limité les recherches sur le terrain (friches sur les versants). Des vestiges antiques (« des sépultures antiques, un ossuaire en verre commun, des clous, des débris d'ossements, une médaille au type de Domitien, un bec de lampe... ») ont été découverts anciennement.

La localisation de certaines découvertes est souvent inconnue et souvent très vague, par exemple pour la fibule en bronze trouvée sur le territoire de la commune et pour le site de La Madeleine qui se trouve probablement sur la commune de Sisteron.

Plusieurs pôles ont pu être déterminés : les vallons situés dans la partie orientale de la commune où se trouvent les établissements ruraux et les nécropoles ; quelques terrasses maintenant très aplanies situées sur les versants du plateau de Mison en bordure du Buëch qui ont été occupées par des ateliers artisanaux ; enfin

quelques découvertes isolées indiquent sans doute une occupation gallo-romaine à proximité du hameau des Armands.

La prospection n'a malheureusement pas permis pour l'instant de localiser les vestiges antiques (*tegulae*, monnaies, poing en marbre, briques) mentionnés au quartier de la Madeleine, mais les recherches s'orientent maintenant en direction de la commune de Sisteron.

■ *L'époque médiévale*

Deux sites sont datables du Moyen Age, un château et une ancienne borne délimitant la Provence du Dauphiné qui a été localisée à l'entrée sud de la propriété de Paillade.

Stéphane Bleu

MISON

Borne de la Grande Sainte-Anne

■ *Circonstances de la découverte*

Les prospections effectuées au cours de l'été 1994, préalables à la réalisation des travaux autoroutiers de l'A 51 entre Sisteron et La Saulce, ont permis de localiser une borne au quartier de la Grande Sainte-Anne, sur la commune de Mison.

Cette borne n'est pas isolée, il en existe deux autres situées sur la limite des communes de Mison et du Poët. Elles ont été décrites et dessinées par l'architecte J. Voltaire ¹.

L'une d'entre elles se trouvant sur l'emprise autoroutière, l'opération du mois de novembre 1995 avait donc pour but de déterminer la nature du monument, son attribution chronologique et ses rapports avec le territoire environnant.

Elle devait aussi permettre le prélèvement de la borne pour assurer sa conservation. Il est prévu d'en réaliser ultérieurement un moulage.

■ *L'opération archéologique* ²

La borne est localisée dans un taillis situé à l'entrée du domaine de la Grande Sainte-Anne, en bordure de la terrasse fluvio-glaciaire würmienne qui forme, à cet endroit, un promontoire surplombant les poudingues de Durance.

Ce bloc cubique porte, sur ses faces sud et nord, deux blasons en relief (ou écu) usés par le temps et recouverts de lichens, sur lesquels on distingue le corps d'un animal dressé sur ses pattes arrières.

Un décapage de la couche d'humus située sur le pourtour du monument a été effectué. Il a montré l'existence d'une structure en creux autour du bloc, interprétée comme la fosse ayant servi à l'installation de la borne. La destruction d'une partie de cette fosse par l'implantation d'un chemin récent a confirmé le bien fondé de nos craintes quant à la préservation du monument.

Une tuile à canal cassée en deux a été placée au fond de la fosse sous la borne. Des observations identiques, effectuées dans d'autres régions (tessons, monnaies, tuiles cassées en deux déposées sous des bornes), permettent d'interpréter cette découverte, comme un dépôt volontaire.

■ *L'étude monumentale*

Le nettoyage des blasons a rendu possible une observation précise du thème représenté. Il a permis de constater que les blasons ne sont pas identiques ; l'un porte la représentation d'un lion dressé sur ses pattes arrières, l'autre d'un animal bondissant (canidé ou lion).

Une empreinte triangulaire (triangle équilatéral) en creux, sous l'écu situé sur la face sud-est, a également été observée. Il s'agit probablement d'une marque de tâcheron.

Il ne semble pas que les blasons observés sur les écus représentent les armoiries d'une seule et même famille. L'hypothèse d'un bornage-frontière entre les territoires de deux grandes seigneuries paraît plus vraisemblable.

¹ Dans un article du *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, en 1938.

² L'équipe de fouille était constituée de Jean-Louis Charlot et Stéphane Bleu.

■ Les sources complémentaires

Quelques ouvrages bibliographiques, ainsi que certains articles du *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes* nous ont permis d'affiner nos connaissances en ce qui concerne les armoiries, la forme des blasons et de trouver des éléments de comparaison.

J. Voltaire, dans son article de 1938, prétend que sur les trois bornes figurent un lion passant dans un écusson qu'il attribue à la famille de Rame. Cette version semble plus juste que celle de J. Roman qui identifiait un dauphin au nord et une fleur de lys au sud. Les deux auteurs sont d'accord pour affirmer que ces monuments bornaient le territoire de la communauté du Poët.

D'après les recherches effectuées dans l'Armorial des Hautes-Alpes, l'attribution d'un des blasons à la famille de Rame ne semble pas devoir être remise en cause. Cependant, les écus de la famille de Menze, figurant sur la porte de la chapelle du château de Beaujeu (commune de Ventavon, 05), sont à peu près identiques. L'animal bondissant (lion ou loup) qui se trouve sur la face sud pose quant à lui plus de questions. La seigneurie de Mison a appartenu à la famille d'Agoult dont l'emblème est justement un loup bondissant ayant la queue en arrière.

La forme des blasons, circulaires dans leur partie inférieure, est datée du XVI^e s. dans certaines typologies. Cette datation est confortée par des blasons similaires figurant au-dessus du linteau en accolade de la chapelle du château de Beaujeu, datée de la fin du XV^e s. Ces éléments contredisent les affirmations de J. Voltaire qui l'attribuait au XIV^e s.

Les éléments recueillis indiquent que ce monument marque la limite du territoire de deux grandes familles (les Rame et les d'Agoult). La forme du blason plaide pour une implantation tardive de la borne, dans la seconde moitié du XV^e s.

■ Conclusion

L'opération de fouille et d'enlèvement de la borne de la Grande Sainte-Anne a permis de reconnaître et de sauvegarder un monument important du patrimoine haut-alpin.

La recherche effectuée aboutit à une remise en cause des théories avancées depuis le début du siècle.

Des recherches menées dans d'autres régions situées en marge du Dauphiné et de ses voisins témoignent de la présence de monuments semblables ; ainsi le bornage des Mévouillon dans la Drôme, ceux qui se trouvent le long du Guiers, à Pont-de-Beauvoisin et celui des Clermont-Tonnerre dans l'Isère qui n'ont fait l'objet d'aucune publication.

Une étude plus précise de ces monuments peut constituer un apport primordial concernant les limites des territoires des grandes familles seigneuriales de notre région à la fin du Moyen Age, sur les marges du Dauphiné.

Stéphane Bleu

MONT SALIER

Dans le cadre de la carte archéologique nationale et de la poursuite de l'étude de cette région du plateau d'Albion et avec la participation du 19 au 25 juillet de stagiaires¹, une campagne de prospection a été menée du 1^{er} juillet au 31 août 1995 dans cette petite commune rurale.

Ces recherches ont permis de collecter des informations complémentaires sur des sites déjà répertoriés mais mal connus et d'en signaler de nouveaux : vingt-deux sites ont ainsi été inventoriés, du Néolithique à l'époque moderne.

Deux avens ont été utilisés au Néolithique final / Chalcolithique comme tombes collectives. L'un d'eux, récemment découvert de manière fortuite, vient d'être fouillé par une équipe du SRA.

Les traces d'occupation protohistorique sont réduites, cependant quatre sites ont fourni de la céramique.

Les vestiges d'époque romaine sont plus nombreux et échelonnés le long d'une voie ancienne qui gravit les coteaux. Le plateau semble peu habité.

Deux dédicaces votives (dont l'une à Silvain) et une stèle funéraire (milieu du II^e s.) proviennent de deux sites antiques importants sur lesquels se sont implantés au Moyen Age des édifices religieux, la chapelle Sainte-Marie au lieu-dit La Ferrade dans la plaine, et l'église et la nécropole Saint-Pierre en bordure du chemin accédant au village du Haut-Montsalier. Ces sanctuaires ont disparu et le matériel en provenant est en partie dispersé. Seule subsiste l'église romane du *castum* du Haut-Montsalier, village ruiné et abandonné au début du XX^e s.

Le village actuel est d'époque moderne.

¹ Stage d'étude du patrimoine de Montsalier, organisé par l'Association Alpes de Lumière.

Hélène Oggiano-Bitar

MONTSALIER Aven des Praux

Découvert et signalé au SRA en avril 1995 par un groupe de spéléologues de Montsalier ¹, puis par P. Martel, l'aven des Praux est situé à proximité du village. L'accès vertical a été désobstrué sur plus de 5 m de hauteur sans livrer de matériel archéologique. Ce puits donne accès à un replat surplombant un nouveau conduit dont la profondeur n'est actuellement pas encore connue et qui a livré des vestiges préhistoriques.

Il s'agit de dépôts funéraires imbriqués dans le comblement de la seconde partie du puits vertical, mêlés à des fragments de céramique que l'on peut rapporter, dans l'état actuel de l'étude, à l'âge du Bronze. Bien que l'étude ne soit pas terminée, on peut estimer à plus de quatre le nombre des dépôts. Inclus dans l'éboulis correspondant au comblement, les corps ont malgré tout conservé leurs connexions et la position générale. Les perturbations sont dues au tassement et

à l'affaissement général du remplissage. Celui-ci n'est en effet pas colmaté mais constitué de blocs anguleux et d'argile au milieu desquels de nombreux vides sont encore observables.

L'étude en cours permettra de préciser le nombre minimum d'individus, l'organisation et la succession des dépôts et tentera de préciser le mode d'accès à l'aven, celui-ci ne pouvant être l'accès vertical mais peut-être un diverticule de direction sud-est remontant vers la surface et situé au-dessus du niveau archéologique.

Il faut souligner, à propos de cette opération, la parfaite collaboration entre archéologues et spéléologues. Ces derniers, en avertissant à temps le SRA de leur découverte et de l'avancement de leurs travaux, ont permis de sauver les informations archéologiques. Ils ont su, de surcroît, participer activement à la désobstruction du boyau et travailler de concert avec les archéologues.

¹ Henri et Patrick Martin, Piery Caton et André Anguille.

Eric Mahieu

LA MOTTE-DU-CAIRE

La Motte-du-Caire (2 727 ha) est située à 20 km au nord-est de Sisteron. Son territoire s'étage entre 627 et 1 551 m d'altitude. Le village occupe le fond de la vallée. La prospection de la commune a permis de recenser trente-deux sites inédits.

Pour la Préhistoire, les données se limitent à des découvertes isolées provenant de contextes soumis à une forte érosion.

En ce qui concerne l'occupation romaine, seize sites ou indices de sites ont été répertoriés : quatre correspondent à des bâtiments, un site indique la présence d'une nécropole à inhumations.

La période médiévale est attestée par les vestiges d'une fortification établie sur une butte naturelle et par les traces d'une construction arasée. Celle-ci signale vraisemblablement le lieu d'implantation d'un prieuré mentionné dans les sources écrites.

L'organisation actuelle de la commune date de l'époque moderne. Au XVII^e s., le village se développe vers le sud à proximité du domaine des Trinitaires. Pour le XVIII^e s., les activités économiques que l'on peut répertorier (sériciculture, moulins à huile, fours à chaux) sont attachées aux bastides.

Nicole Michel d'Annville

NIOZELLES R.N. 100

L'opération de prospections et de sondages menée sur la commune de Niozelles au mois de février 1995 s'inscrit dans le projet d'aménagement qualitatif de la R.N. 100 entre Avignon et Val de Durance. Un crèneau de dépassement ainsi que la déviation d'un virage vont être réalisés au niveau du village. Les terrains concernés par ces travaux ont été systématiquement prospectés selon une maille fine de 5 m environ. Cette prospection a permis de vérifier l'existence d'un site

gallo-romain, de révéler celle de deux sites Néolithique / Chalcolithique, d'un aqueduc d'époque incertaine (il existe quelques présomptions en faveur d'une Antiquité gallo-romaine, cet aqueduc se dirigeant vers un site de la même période) et une tour médiévale ou moderne. Seul l'aqueduc sera touché par le réaménagement projeté de la R.N. 100.

Florence Darmas

NIOZELLES

Quartier de la Grande Bastide

Les derniers travaux menés sur cette motte permettent d'apporter d'intéressantes précisions et de dégager ainsi une synthèse riche d'enseignements nouveaux sur la naissance du *castrum* et les indices de la vie quotidienne autour de l'an Mil.

Grâce à une série de monnaies trouvées en stratigraphie et à un texte daté de 1031, la chronologie du site est bien circonscrite ; elle est d'ailleurs confirmée par deux datations au radiocarbone. Cet apport est capital pour situer l'émergence des fortifications privées dans le contexte historique et pour asseoir une base de références pour le matériel céramique.

L'évolution du site

Sans reprendre les détails déjà exposés dans les précédents *Bilan scientifique*, il est possible de suivre les étapes des transformations du site, des travaux préalables à la construction du premier édifice jusqu'à l'abandon de l'ensemble au cours de la première moitié du XI^e s.

Dans la deuxième moitié du X^e s., cette butte naturelle a été aplanie à son sommet pour recevoir un abri précaire de bois (état 0) protégeant un foyer certainement aménagé par les constructeurs du premier édifice. Ce dernier (état 1) a été construit en pierres locales de

modules irréguliers mais soigneusement assemblées à la terre. L'emploi de tels matériaux et la modeste épaisseur des murs (entre 0,60 et 0,65 m) n'incitent pas à restituer d'étage.

La construction principale (fig. 5a) était une grande salle à peu près rectangulaire de 10,7 x 6,65 m orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest et ouvrant vers l'est. Elle était flanquée, dans son angle nord-ouest, d'un édicule approximativement carré de 2,25 x 2,55 m dont la base est constituée de blocs plus massifs que celle des autres murs. Cet élément récemment mis au jour peut être interprété comme un dispositif protégeant l'accès. Le grand édifice ouvrait sur une cour où s'élevait une tour de bois et un appentis à caractère sans doute domestique (voir le *Bilan scientifique* 1994). Aucun rempart ni palissade n'ont été mis en évidence sur le pourtour de la plate-forme ; malgré le perchement et la présence d'une tour, ce premier état n'a pas encore le caractère totalement défensif qui va s'affirmer dans la période suivante.

Au cours des deux dernières décennies du X^e s. la motte a été agrandie par un important apport de terre au nord et les constructions ont été en grande partie arasées. Une véritable forteresse (état 2) va alors être édifiée (fig. 5b).

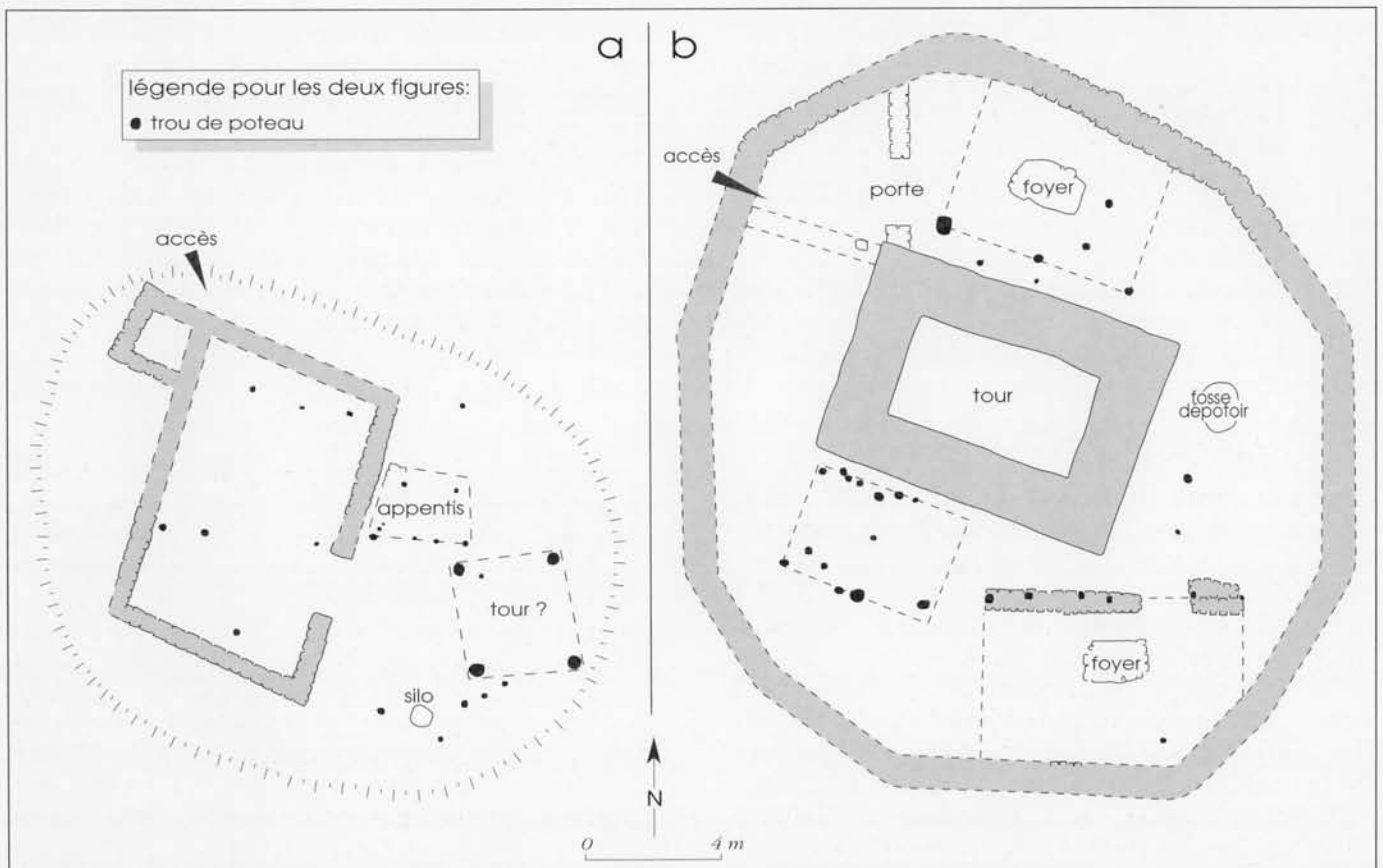


Fig. 5 – NIOZELLES, Quartier de la Grande Bastide. a : état 1 : deuxième moitié du X^e s. b : état 2 : an Mil.

Un rempart polygonal d'environ 1 m d'épaisseur circonscrivait une tour rectangulaire de 9,2 x 6,8 m. Un mur, orienté nord-sud et percé d'une porte, joignait l'angle nord-ouest de l'édifice au rempart. Il barrait ainsi le passage en cas de nécessité. Les derniers travaux ont permis de relever la présence d'un bloc de calcaire maçonné au mortier de chaux qui pourrait avoir appartenu à un mur perpendiculaire au précédent. L'ensemble constituerait un sas de protection de l'accès situé au même endroit que durant la période antérieure.

L'espace laissé libre autour du donjon était occupé par trois édifices de bois dont deux protégeaient des foyers. Dans ces secteurs, le matériel était particulièrement abondant.

Dans les premières décennies du XI^e s., alors que l'édifice se dégradait, une huilerie était installée entre le mur ouest de la tour et le rempart. Enfin, l'abandon du site semble avoir eu lieu avant le milieu du XI^e s.

■ *Indices de la vie quotidienne*

Plus de 200 kg de déchets osseux ont apporté des précisions sur l'élevage et les pratiques alimentaires. Les occupants du lieu ne consommaient que de la viande de qualité : des bêtes jeunes, surtout des porcelets et, dans une moindre mesure, des agneaux. Les bovins sont peu nombreux et les animaux de basse-cour rares. Le gibier n'est représenté que dans de très faibles proportions.

Le matériel métallique présente un ensemble d'outils et de pointes de flèches dont les types resteront inchangés au cours des siècles suivants.

L'étude du matériel céramique ¹ permet d'établir une typologie variée comprenant des formes inédites. La plupart sont des pots soit à bord à bandeau soit à bord

simple. Certains, parmi ces derniers, sont pourvus d'un bec ponté et d'une anse rubanée. Plusieurs becs pincés n'ont pu être attribués à des formes précises. Une bonbonne à deux anses et au goulot muni d'un bec verseur est à rapprocher de deux gourdes à une face aplatée. Trois jattes à profil tronconique et munies d'un bec verseur servaient sans doute à la confection de fromages. Elles recevaient en effet des couvercles creux percés de trous qui rappellent les faisselles. Plusieurs trompes d'appel complètent l'ensemble. Enfin quelques tessons de céramique glaçurée révèlent des pièces importées, probablement d'Al Andalus pour l'une d'entre elles.

Les pâtes sont d'excellente qualité et pourraient provenir de gisements argileux locaux. On ne connaît toutefois pas encore d'atelier de production à proximité.

■ *Conclusion*

La fouille de ce site a été particulièrement riche de résultats. L'excellente conservation des vestiges, due à un abandon précoce, a permis d'appréhender de façon précise le mode d'établissement des premières mottes et d'en comprendre l'évolution sur quelques décennies. Les avancées que l'on doit à ce site dépassent largement le cadre provençal.

Daniel Mouton
et Pierre Borderie

¹ MOUTON (D.). – Niozelles : céramiques autour de l'an Mil. In : *Terres de Durance, céramiques de l'Antiquité aux temps modernes*. Digne : Musée, Gap : Musée Départemental, 1995.

PEYRUIS L'établissement de la Cassine 3

■ *Circonstances de l'intervention*

L'aménagement d'un parc industriel au lieu-dit La Cassine dans une zone archéologiquement sensible a nécessité une campagne de prospection-inventaire et de sondages, qui s'est déroulée du 9 janvier au 8 février. En effet l'emprise des travaux de la zone industrielle jouxte les sites de La Cassine 1 et 2 fouillés en 1987 lors de la construction de l'autoroute A 51 Manosque-Sisteron. Pour mémoire il faut rappeler que la Cassine 1 consiste en un temple rural gallo-romain sis en bordure d'un vallon dans lequel d'importantes quantités de micro-céramiques votives ont été retrouvées ; la Cassine 2 placée sur l'autre berge du vallon étant probablement une "hôtellerie" liée à la présence du sanctuaire.

Le secteur du parc industriel s'étage sur les terrasses Würm et Riss de la Durance. Il est compris entre la voie ferrée Marseille-Briançon à l'est, l'autoroute au nord-est, la R.N. 96 à l'ouest et la route départementale D. 4 au sud.

Sur la basse terrasse Riss aucun vestige n'a été relevé. Il faut préciser que des terrassements ayant déjà été effectués dans cette partie (creusement de bassin d'orage, aménagement de carrefour) certains éléments ont pu disparaître à cette occasion.

■ *Les découvertes*

Sur la terrasse Würm, à une centaine de mètres au sud des sites de la Cassine 1 et 2 a été mis au jour un

autre établissement antique, baptisé la Cassine 3. Le site semble avoir connu deux phases d'occupation.

De la première, seul le niveau de fondation d'un mur d'axe nord-ouest/sud-est a été mis en évidence dans un sondage. La couche de destruction lui correspondant n'a pas livré d'éléments caractéristiques pour une datation en dehors de tuiles, de fragments de *dolium* et de clous.

De la seconde phase d'occupation, on a pu mettre en évidence un secteur d'habitat au nord-ouest du site avec au moins quatre pièces qui possèdent des sols bâtis (hérisson de pierres recouvert d'un niveau de chaux et de terre). Une nouvelle fois aucun élément datable n'a été trouvé sur ces sols.

Au sud-est de la zone d'habitat, on tombe sur un secteur à priori à vocation agricole. Les murs mis au jour peuvent délimiter trois pièces. L'une a servi d'aire de stockage comme en témoigne la présence d'un fond de *dolium* en place. La fonction de la deuxième demeure inexplicitée, quant à la troisième, les murs

qui la délimitent sont couverts d'un enduit hydraulique, ce qui laisse supposer que nous sommes en présence d'un bassin.

Une monnaie d'argent de Gallien trouvée dans le comblement de ce bassin nous fournit une date extrême à la seconde moitié du III^e s. pour la fin de l'occupation de la Cassine 3. Le mobilier céramique ramassé en surface et en particulier un fond de sigillée à pied annulaire avec estampille (Iullin, potier de Lezoux dont la production s'est étalée sous les Flaviens) date du I^{er} s. ap. n. è.

Cette fourchette chronologique comprise entre le I^{er} s. ap. et la fin du III^e s. correspond à celle des sites de la Cassine 1 et 2. Il serait tout à fait intéressant de se pencher sur les relations existants entre le temple (la Cassine 1), "l'hôtellerie" (la Cassine 2) et l'établissement agricole de la Cassine 3 (il est prématuré de lui accorder le terme de *villa*).

Maxime Guillaume

PIÉGUT

Mine de Neyrac ou des Archevêques

La mine des "Archevêques" ou de Neyrac appartient aux mines de plomb argentifère du groupe de la Durance. Située au nord-est de Sisteron, à 840 m d'altitude, sur le territoire de la commune de Piégut, elle a fait l'objet d'une demande de concession le 15 février 1785 par la compagnie lyonnaise Delorme et Duclos (AD, BdR., C2620, f° 105), propriétaire également des mines et de la fonderie de Curbans. Des travaux de recherches antérieurs à cette date sont attestés par les textes.

Un filon subvertical de cuivre et de galène a été exploité de manière intensive et ininterrompue sur plusieurs niveaux de 1783 jusqu'en 1793. Un puits vertical de 36 m permettait d'accéder aux parties profondes du filon. La galène de Piégut contenait 61 % de plomb dont le quintal rendait 205 onces d'argent (journal des Mines n° 32, p. 642, floréal An 5). Le minerai était traité à Curbans¹. Abandonnée à la Révolution, la mine subit quelques tentatives d'exploitation au XIX^e s. apparemment sans suites. Le minerai était exporté brut comme "alkifoux" pour la couverte des céramiques, ou transporté sur le site de Curbans pour y être traité.

En 1994, cinq outils d'abattage ont été recueillis dans les galeries prolongeant le défilage : il s'agit de fleurets utilisés au XVIII^e s. pour l'abattage à la poudre. Une analyse a été réalisée par le Laboratoire d'études métallurgiques de l'Institut Polytechnique de Sevenans (UPR CNRS A0423).

Ces quatre outils présentent, au niveau de leur mise en forme initiale, de leur réparation, de leur état fonctionnel avant abandon dans la galerie, un certain nombre de disparités importantes. Leur composition associe un acier faiblement carburé (0,3 % de carbone) à un acier plus riche en carbone (0,5 - 0,7 % de carbone) notamment au niveau de la pointe. De nombreuses réparations plus ou moins bien réalisées contrastent avec la qualité de l'élaboration initiale. Chacune des pointes a subi un traitement thermique de trempe et les têtes présentent fréquemment un écrouissage important traduisant ainsi l'intensité de l'utilisation de ces outils.

Tous présentent une structure composite par soudure "fer - acier" particulièrement bien adaptée à la fonction de percement des galeries permettant d'allier les antagonismes mécaniques dureté (de la pointe) / ductilité (de la tête et du corps de l'objet).

Trois fleurets présentent un renforcement de la pointe par soudure d'insert.

L'un d'eux dénote d'une conception plus originale. Il y a eu soudure d'une feuille d'acier sur l'ensemble de la périphérie de l'objet. Cette différence d'élaboration primaire peut correspondre à une diversité d'atelier d'origine.

Philippe Fluzin et Denis Morin²

¹ GRAS (S.). – *Statistique minéralogique du département des Basses-Alpes*. Grenoble : Imp. Prudhomme, 1840. 224 p.

² UPR-CNRS A 0423

Paléométaballurgie du Fer et Cultures, Institut Polytechnique de Sevenans, 90010 Belfort.

QUINSON

Grotte de la Baume Bonne

La campagne de 1995 s'est déroulée en juillet-août et a porté sur la poursuite de la réalisation d'une coupe longitudinale entre la partie abri sous roche et l'entrée de la grotte.

La synthèse des connaissances actuelles est exposée (fig. 6). Les fouilles de 1995 ont concerné les ensembles IV et V.

Dans la partie supérieure de l'ensemble IV (stade isotopique 5) a été mise en évidence l'émergence du débitage Levallois. Durant cette campagne, notons la découverte d'un nucléus Levallois récurrent unipolaire. Un autre fait important fut la mise en évidence du remontage d'un nucléus prismatique et de six éclats. Ils attestent la pratique d'un système à surfaces de débitage alternées : quatre éclats, dont trois sont présents sur le remontage, se suivent à partir d'un même plan de frappe résultant d'un enlèvement antérieur. Les négatifs de ces éclats servent ensuite de plan de frappe pour une nouvelle série de quelques éclats, symétriquement aux précédents par rapport à l'arête qui porte les points d'impact. Puis d'autres plans de frappe sont utilisés. La coexistence de ces deux nucléus (Levallois et prismatique) dans le même niveau, ainsi que la variété des produits de débitage qui y sont associés, montrent la pratique de plusieurs méthodes de débitage, s'adaptant à la qualité, la forme et la dimension des blocs de matière première.

Le mobilier de l'ensemble IV supérieur est caractéristique d'un Paléolithique moyen récent où le débitage est peu Levallois. Parmi les produits de débitage, on remarque que les éclats non Levallois ont souvent un talon facetté et présentent des enlèvements longitudinaux unipolaires bien parallèles. On note ensuite la fréquence des éclats laminaires. Ceci semble corrélé à l'un des modes de débitage pratiqué, marqué par la découverte du nucléus Levallois récurrent unipolaire. Celui-ci présente deux surfaces hiérarchisées, la surface de débitage étant relativement plate, l'autre étant presque entièrement corticale.

Jean Gagnepain
et Claire Gaillard

Fig. 6 – QUINSON, Baume Bonne. Tableau récapitulatif des connaissances actuelles sur le site. Partie abri sous roche et entrée de la grotte du gisement (voir page suivante).

SAINT-MAIME

Une campagne de prospection-inventaire s'est déroulée durant le mois de janvier 1995 sur l'ensemble de la commune de Saint-Maime.

Cette commune fait partie du "pays de Forcalquier" en rive droite de la Durance. De forme grossièrement rectangulaire, elle prend place entre les collines de la chaîne du Luberon au sud, et la plaine de Mane au nord. Son territoire est traversé d'ouest en est par la rivière du Largue à laquelle se joint un affluent, la Laye.

La prospection présente certainement des lacunes, considérant la vaste superficie de forêt et de terrains en friche rencontrés sur place. Elle a toutefois permis de recenser dix-neuf sites et indices de sites calés dans une période chronologique comprise entre le Néolithique et l'époque contemporaine (mines de lignite du Bois-d'Asson). En simplifiant, ils se répartissent ainsi : néolithique : un ; protohistoire : un ; gallo-romain : sept ; Moyen Age : six ; moderne / contemporain : quatre.

Il ressort de cette étude la mise en évidence de deux secteurs archéologiques essentiels devant bénéficier d'une surveillance particulière :

1 : le village de Saint-Maime, où sont concentrés d'importants vestiges et monuments intéressant la période médiévale (*castrum* de Saint-Maime au-dessus du village, tour octogonale, chapelle castrale Sainte-Agathe décorée de fresques du XIV^e s., église paroissiale Saint-Maxime). Le site du village est en l'occurrence classé Monument Historique depuis le 23 mai 1943.

2 : le quartier Saint-Clair situé à l'extrémité nord-ouest de la commune, le long de la *Via Domitia*. Il s'agit plus précisément d'une zone de plaine qui a révélé, sur une largeur de 300 m environ entre le quartier des Encontres et le ruisseau du Viou, d'importantes traces d'occupation humaine, essentiellement gallo-romaines.

Stéphane Fournier

Ens.	Colonne Strati.	Descriptif	Stades Isotop.	Géochrono.	Industries	Minéralogie	Dynamique sédimentaire	Feu	Faune	Evènements marquants		
0		Niveau remanié; matériel de tous âges	1		Mobilier de tous âges	?	Remaniement + colluvionnement récent	+++	<i>Bos.</i> , <i>Capra hircus</i> , <i>ovis aries</i> , <i>Capra ibex</i> , <i>Sus domesticus</i> , <i>Sus scrofa</i> , <i>Cervus elaphus</i> , <i>Castor fiber</i>			
1		Niveau néolithique à foyers et os brûlés	1	<6000 BC	?	?	?	+++	?	Apparition de la céramique et des espèces domestiques		
L		Limon beige clair à ossements d' <i>Ursus spelaeus</i> à la base.	2 ?	<30 000 BC >35 000 BC	Débitage laminaire pointe de la Gravette Débitage Levallois Nudéus Levallois Pointe Moustérienne	?	Hydrique (karst?)	-	<i>Ursus spelaeus</i> <i>Capra ibex</i> , <i>Equus caballus</i>	Paléolithique supérieur Moustérien		
?	?	Lacune	?		?	?	Régul. mécanique	?	?			
V		Plancher stalagmitique	5	125±7, 135±10 130+17-14 128+13-11	Néant		Karst	-	Néant	Ravinement, effondrement		
IV		Brèche supérieure "gris-rosé" Induré au nord bioturbé au sud	5	140+11-10 163+52-35 196±26; 184±21	F28-F05 : apparition franche du débitage Levallois	Quartz CaCO3	Quartz Illite Kaolinite Anatase FK	Colluvionnement + Régulation mécanique	++	<i>Capra ibex</i> <i>Equus caballus</i> <i>Bos sp.</i> <i>Castor fiber</i>	Généralisation du débitage Levallois	
			6	239+25-20 155+10-9	Emergence progressive du débitage Levallois							
II-III		Lacune Sable-argileux rouge Ensemble "bariolé" Paléolithique moyen-ancien non phosphaté à l'est et au nord de l'abri	7	214+24-19 252+38-28 240+35-26	Débitage centripète; opportuniste	Phos- phates		Hydrique karst + régulation mécanique	+	<i>Capra ibex</i> <i>Equus caballus</i> <i>Bos sp.</i> <i>Dicerorhinus hemitoechus</i> <i>Pantera pardus</i>	Phosphatogénèse, pédogénèse	
			8	198+19-16 181+22-18 271±38	Déb. très Levallois (85%)							Illite, apatite Gibb. Goe. Leucophosph. Illite, Grand. Leucoph. Apatite Illite, Grand. Leuco., Apat. Illite, Q, FK, Zircon, Apatite Grand., Gib., Apatite Plagio FK Montgomeryite
			9		Débitage centripète (30%) et opportuniste Levallois env. 1% 1 nucléus Levallois Bifaces							
			?									
I		Sables et argiles alternés	?		Néant	Quartz, Apatite, Crandallite Goethite, Kaolinite (50%) Illite, smectite.	Hydrique : Verdon + karst			Grotte et Verdon au même niveau		
			?								Quartz, FK, Apatite Zircon, Crandallite, Plagioclase, biotite	Hydrique : Verdon (cru)
Calc.		Calcaire portlandien										

La construction à venir du parc astronomique sur le plateau du Moulin à Vent sur la commune de Saint-Michel-l'Observatoire a nécessité, sur cette zone archéologiquement sensible, une étude d'impact qui s'est déroulée du 10 avril au 9 mai de cette année, suivie d'une fouille de sauvetage urgent du 1^{er} juin au 15 juillet.

I L'étude d'impact

Le plateau du Moulin à Vent, dont la plate-forme est composée d'une molasse du Miocène, est mentionné pour des découvertes de mobilier préhistorique depuis le début du siècle¹. Pierre Martel a effectué plusieurs prospections depuis les années 60 qui ont mis en évidence deux zones de concentration particulière de vestiges. Si l'une d'entre elles était hors d'atteinte des futurs aménagements, l'autre se retrouvait en plein cœur du projet.

Les prospections pédestres ont pu être réalisées uniquement le long des sentiers qui parcourent le plateau en raison de l'état de la végétation. Les premiers sondages ont mis en évidence la proximité du substrat rocheux, à moins d'une vingtaine de centimètres de la surface dans la majorité des cas. La stratigraphie se présente de la façon suivante : la molasse (localement appelée safre) du Miocène à la base, parfois surmontée d'un niveau d'altération de cette même molasse, le tout étant recouvert par un niveau argilo-sableux brun (terre arable). On retrouve le même faciès sur l'ensemble du plateau. La faible épaisseur de terre liée à une exploitation des sols tout au long des siècles implique qu'il ne demeure aucune structure en place au-dessus du substrat. Il faut donc chercher les traces de l'occupation préhistorique dans le safre lui-même.

■ Première zone

Ainsi un premier creusement circulaire du rocher a été mis au jour dans un des sondages. Le remplissage de cette "fosse" est composé d'un premier niveau argilo-sableux brun (moins sableux que le sol du plateau) qui renferme de nombreux fragments de plaquettes de molasse, quelques petits charbons de bois ainsi que quatre fragments de lamelles. D'une épaisseur variant de 3 à 5 cm, cette couche est recouverte par le niveau

argilo-sableux constant sur tout le plateau et ne contenant pour tout mobilier que cinq tessons de céramique informes. Ne portant pas de traces de chauffe, ne contenant pas un mobilier suffisant pour parler de dépotoir, la fonction de cette structure reste pour l'instant énigmatique.

Dans un autre sondage voisin du précédent, un second creusement du rocher a été mis en évidence. D'un diamètre de 25 cm, il contient des pierres placées verticalement servant au calage d'un poteau. A la base du trou se trouvaient trois tessons de céramique dont l'un portant un cordon. Ce décor est cohérent avec une datation du Chalcolithique (cf. site de La Fare à Forcalquier, 04).

Tous les sondages réalisés dans la zone de concentration définie par Pierre Martel fournissent un mobilier plus important qu'ailleurs avec notamment une présence accrue de céramique et la découverte de fragments de meule en grès rouge. Les éléments mobiliers recueillis les plus remarquables sont deux cristaux de quartz hyalin dont un est retouché en grattoir à la pression sur ses extrémités. Le quartz est habituellement attesté comme élément de parure, il porte alors soit une perforation, soit un sillon pour être porté en sautoir (cf. la grotte sépulcrale de la Terre Vaine à La Ciotat, 13). Il est beaucoup plus marginal en tant qu'outil. Nos deux exemplaires n'étant ni perforés, ni gravés d'un sillon, on ne peut y voir pour l'instant des pendeloques.

Le mobilier lithique comprend de nombreux éclats, des lamelles, une ébauche de flèche perçante, quelques grattoirs, quelques perçoirs, de rares burins, quelques coches et un fragment d'outil poli. L'association d'éclats et de lamelles, l'absence de flèches tranchantes, la présence de flèches perçantes, la rareté des burins, la présence de perçoirs, de fragments de meule ainsi que la céramique à cordon sont cohérents d'une datation du Néolithique Final ou du Chalcolithique.

■ Seconde zone

Une seconde zone à une cinquantaine de mètres au nord de la première a délivré une couche en place entre la terre arable et la molasse. Ici la céramique est très abondante (quatre-vingt-huit tessons recueillis, soit environ 50% du mobilier préhistorique total). De plus, lors de la réalisation des sondages, de très nombreux micro-tessons altérés et irrécupérables ont été observés. Ceci démontre que là où les couches n'ont pas (ou peu) été perturbées, la céramique est bien présente en proportions normales pour un site d'habitat néolithique ou chalcolithique. L'absence ou la rareté de la céramique dans les autres sondages du plateau est due à des phénomènes de conservation différentielle.

1 DEYDIER (M). – La vallée du Largue néolithique : ses silex, ses maillets (nouveaux types). In : *Congrès préhistorique de France, première session – Périgueux, 1905*. Paris : Schleicher frères, 1906, p. 299-326 : ill.

II La fouille de sauvetage

Comme dans les autres sondages, la céramique est ici presque toujours inornée. Les tessons semblent appartenir à des formes dérivées de la sphère. La cuisson est tantôt réductrice, tantôt oxydante. La pâte a des teintes variées, allant du noir au rouge. Le dégraissant est souvent grossier, fait de calcaire, quartz ou silex pilé. Il faut noter la découverte d'un grand bord avec une languette de préhension. Cette céramique est semblable aux collections recueillies dans les sites de la fin du Néolithique ou du Chalcolithique en Provence.

Contrairement à ce qui a été observé dans les sondages précédents, notamment dans la zone de la fosse et du trou de poteau, les lames et lamelles sont ici assez rares au profit des éclats. Toutefois, le matériel lithique est peu abondant et ne permet pas de dégager des statistiques fiables. La présence d'éclats rebroussés ou outrepassés, de nucleus ou fragments de nucleus, semble prouver une taille *in situ*.

Les foyers sont attestés par la découverte de silex calcinés ayant l'aspect caractéristique en "papier froissé" et de nombreuses cupules thermiques. La découverte d'une scorie incluant un charbon de bois est intéressante à noter.

Les autres sondages (au nombre de quarante-deux) ont délivré un mobilier beaucoup plus pauvre ; plus on approche de l'extrémité du plateau et du moulin, plus le matériel se raréfie. Aucune autre structure n'a été décelée sur le reste du plateau en dehors des deux précitées.

Maxime Guillaume

Jean Gagnepain

SISTERON Réseaux communaux

Le renouvellement et la restructuration des réseaux communaux de Sisteron ont impliqué durant les mois d'octobre/novembre une surveillance archéologique axée sur le secteur de la ville médiévale (place Général de Gaulle, Poste, avenue Paul Arène) révélant un potentiel archéologique dense à peu de profondeur et plus au sud, sur l'avenue de la Libération où le sommet des gisements se situe aux alentours de - 1,80 m.

Dans le premier secteur, la réalisation d'un maillage de tranchées implantées sur le tracé hypothétique de l'enceinte du XIV^e s., aujourd'hui matérialisée par la succession des tours, laissait entrevoir la possibilité de localiser ce mur, démonté progressivement durant la première moitié du XIX^e s. et que nous ne connaissons que sur le témoignage de documents anciens¹. Deux sondages (parallèles et distants de 7 m) réalisés à l'angle sud-est de la Poste (avenue P. Arène) ont mis en évidence une puissante assise de fondation constituée par des lits de galets de la Durance noyés dans

un mortier de chaux. Un pieu en pin, planté contre son parement sud, semble renforcer la stabilité de cette fondation posée sur un substrat argileux.

Vraisemblablement de plan rectangulaire (7,10 m x 5,80 m), cette assise difficile à dater pourrait avoir été celle d'une tour, mais son identification précise avec la Porte de Provence nécessiterait une fouille plus exhaustive. Toutefois une datation dendrochronologique devrait rapidement permettre de caler plus sûrement cet aménagement.

Par ailleurs, les tranchées réalisées sur le côté occidental de la cathédrale Notre-Dame des Pommiers (place Général de Gaulle) ont permis de reconnaître trois types d'inhumations.

1 Voir LAPLANE (Ed. de). – *Histoire de Sisteron tirée de ses archives*. Digne : A. Guichard, 1843 (réimpression de l'édition de 1843, Marseille : Laffitte Reprints), 2 tomes et les dessins du père jésuite Martelange (1604) conservés à la Bibliothèque Nationale.

Les plus récentes correspondent à des tombes en pleine terre modernes et médiévales et à un caveau (au nord-ouest de la cathédrale), bâti vraisemblablement durant la première moitié du XIV^e s., contenant de nombreuses réductions et utilisé au début du siècle suivant comme dépotoir domestique. Outre deux monnaies datées de 1318-1320 et de 1339, le comblement, très riche (cristal de roche, pion de jeu d'échec en bois de cerf, boucle en bronze décorée), livre en effet une forte proportion de céramique culinaire de l'Uzège associée à des importations espagnoles du XV^e s. (bleu et lustres de Valence,

jarre à décor estampé d'Espagne du sud). Enfin, complétant des observations plus anciennes ², une tombe sous tuiles, bouleversée par la tranchée de fondation d'un mur moderne, pourrait confirmer la présence d'une aire funéraire de l'Antiquité tardive aux abords mêmes de la cathédrale ³.

² Voir LAPLANE, *op. cit.*, tome I, 32.

³ Nous devons cependant mentionner la persistance dans cette région d'une production de tuiles plates jusqu'à la fin du Moyen Age et la pratique du réemploi funéraire *destegulae*.

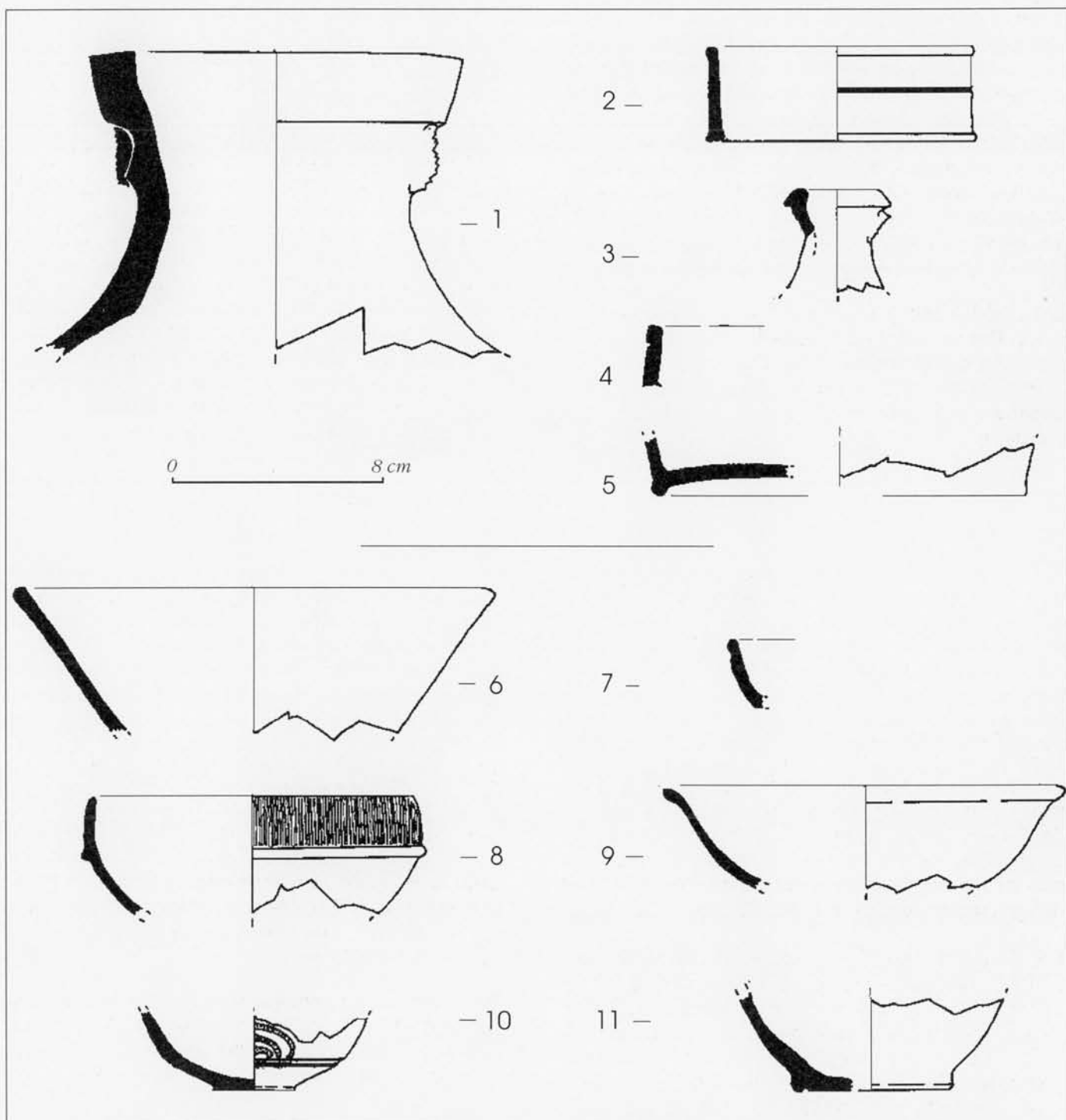


Fig. 7 – SISTERON, Réseaux communaux. Mobilier archéologique trouvé dans deux sondages profonds, à proximité immédiate de la Mairie, sous la R.N. 85. 1 : col d'amphore locale à bandeau ; 3 et 11 : col de cruche et fond de céramique commune ; 2, 4, 5, 6, 7, 8 : fragments importants de céramique sigillée du sud de la Gaule ; 9, 10 : céramique luisante. Ce lot homogène peut être daté entre la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et le courant du IV^e s.

A l'exception de quelques murs modernes, la plupart des contextes observés en fond de tranchées dans le secteur de l'avenue de la Libération, dont le tracé pourrait reprendre celui de la *Via Domitia*, correspondent à des niveaux d'occupation antiques (fig. 7),

habitat (et zones d'artisanat ?) qui paraissent avoir été abandonnés aux alentours du IV^e s.

Jean-Christophe Trégliat
et Georges Lemaire

SISTERON Saint-Domin/Le Thor

La pose du réseau d'arrosage dans les quartiers urbanisés de Saint-Domin/Le Thor et dans la zone rurale de l'est de la commune a nécessité une surveillance archéologique durant le mois de mai 1995. L'opération, peu concluante, a cependant permis de souligner l'importance du quartier antique de Saint-Domin, déjà remarquée par L. Monguilan et R. Chemin. La prospection et l'ouverture de tranchées ont révélé l'existence d'un chemin antique et de bâtiments à vocation d'habitat ou de sanctuaire (parcelles 642, 530, 38).

Elle a également permis de signaler un site d'habitat de hauteur, en zone rurale (quartier de Pierre-Avon) d'époque indéterminée (antique ?). Ces deux quartiers mériteraient de faire l'objet d'une exploitation scientifique et systématique.

Isabelle Ganet
et Stéphane Bleu

SISTERON Bourg Reynaud

Sur la rive droite de la Durance, à Sisteron, des travaux EDF doivent être effectués de décembre 1995 à mai 1996. Ils sont destinés à protéger des inondations le quartier de Bourg-Reynaud situé à l'est de la commune. Deux aménagements seront réalisés : un renforcement du réseau hydraulique pour collecter les eaux usées et pluviales provenant du versant et un rehaussement de la digue de la Durance construite en 1973. La surélévation de la digue obturera une partie du rempart médiéval classé Monument Historique. Ce projet a demandé un traitement particulier établi par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et par le SRA.

L'intervention archéologique concernait un terrain communal limité à l'ouest par des vestiges de l'enceinte enterrée lors des travaux de 1973. Elle avait pour objectif de dégager le tracé du mur de défense et d'évaluer les parcelles intra-muros appartenant à la commune.

Si, dans ce secteur, le rempart bénéficie d'une bonne documentation écrite et iconographique, en revanche l'opération d'évaluation des parcelles s'est déroulée sans connaissance préalable.

Pour l'enceinte, la confrontation des archives et des résultats obtenus sur le terrain a montré que la section mise au jour était une reconstruction moderne (prix-fait du 17 avril 1649). Sur le terrain communal, trois sondages ont été effectués. Ils ont permis de repérer des maçonneries en galets ancrées dans les sables de la Durance à 4,30 m au-dessous du sol actuel.

Le mobilier livré par ces sondages restitue une période d'abandon de cette zone au XIV^e s.

Nicole Michel d'Annville ¹

¹ Avec la collaboration de Marie-Anne Bouet.

SOLEILHAS Col Saint-Barnabé

Lors de la sortie de terre du milliaire de Soleilhas, madame J. Autheville nous a signalé une inscription sur l'autel de la chapelle Saint-Barnabé, au col du même nom. En fait la pierre d'autel est constituée par une dalle de calcaire très dur de 17 cm d'épaisseur, de dimensions 155 cm x 58 cm, sur laquelle se trouve, à une des extrémités, une inscription latine qui était, jusqu'il y a peu de temps, recouverte par un enduit. Après nettoyage de la dalle et prise d'empreinte, la reproduction de cette inscription a été soumise à D. Brentchaloff et J. Gascoü (CCJ-CNRS) qui en ont assuré le déchiffrement. Il s'agit d'une inscription concernant deux pèlerins, qui daterait du début du 1^{er} s. (fig. 8).

Vu son poids (environ 400 kilos) cette dalle ne vient pas de loin ; elle devait appartenir à un mausolée funéraire visible de la voie romaine Castellane/Briançonnet, voie qui aurait existé dès le début de l'occupation romaine, sans doute ancienne piste indigène. Comme il existe également une grande quantité de tessons divers au nord du pilon oratoire du col, il serait intéressant de prospecter d'une façon un peu approfondie la petite plaine du col Saint-Barnabé pour en préciser le type d'occupation à l'époque romaine.

Vincent Chavane et Alain Sehet

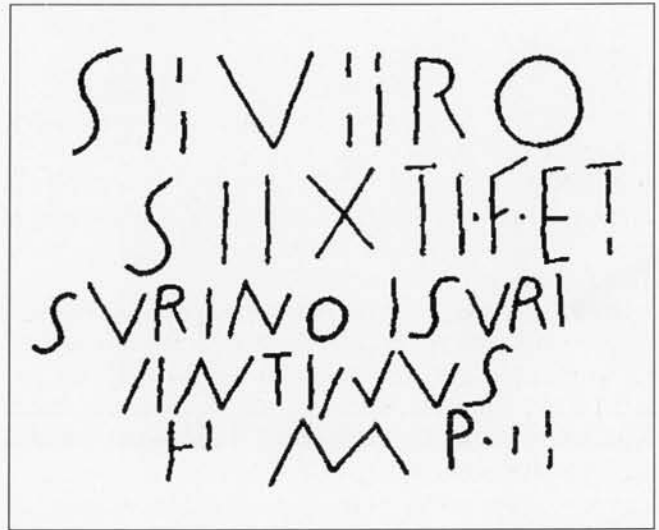
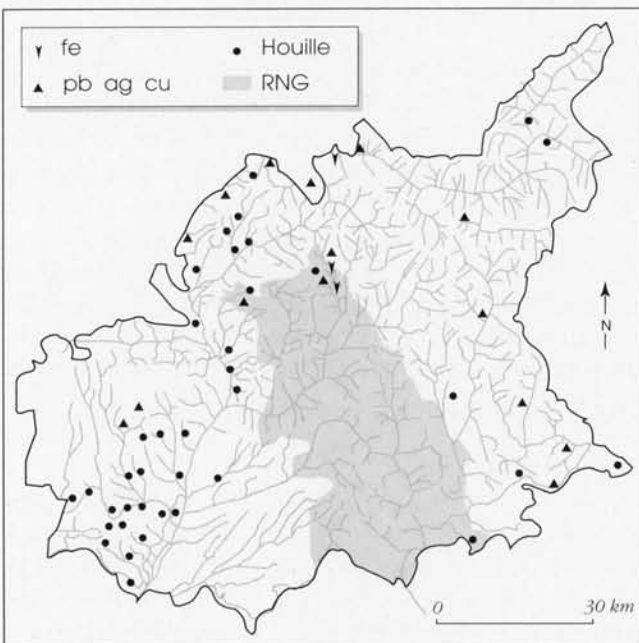


Fig. 8 – SOLEILHAS, Col Saint-Barnabé. Dalle funéraire, empreinte et texte.

Severo
Sexti f(ilio) et
Surino Isuri [f(ilio)?]
Vintinus
h(oc) m(onumentum) p(osuit)
A Severus, fils de Sextus, et à Surinus, fils d'Isurius, Vintinus a élevé ce monument.

RÉSERVE GÉOLOGIQUE DE HAUTE-PROVENCE



La troisième campagne de prospection thématique sur le patrimoine archéologique minier des Alpes-de-Haute-Provence s'est déroulée sur le territoire de la réserve géologique de Digne-les-Bains et dans les limites territoriales de la circonscription archéologique de PACA (fig. 9). Parmi les objectifs poursuivis, l'exploration des mines de Barles, l'étude préliminaire à la valorisation des sites étudiés, la prospection des mines polymétalliques du groupe de la Durance (mines de galène et de cuivre).

BARLES

L'exploration du ravin du Bès à la hauteur de la clue de Verdaches n'a pas permis de retrouver les galeries modernes pourtant signalées dans les sources de la DRIRE.

Fig. 9 – Réserve géologique de Haute-Provence. Alpes-de-Haute-Provence. Carte de répartition des anciennes exploitations minières d'après les sources et les prospections. La zone hachurée représente le territoire de la réserve géologique de Digne (cartographie D. Morin).

Le décombrement sélectif de certains secteurs a été conduit en profondeur non loin de la jonction du Bès et de l'Auzet. La plupart des galeries se terminent à quelques mètres seulement de l'entrée. Les mineurs de Barles ont exploité plusieurs filons par dépilage à ciel ouvert dans une première phase, puis, progressivement, à partir de galeries sur filon. En rive gauche, l'exploitation a démarré en surface par carrières et tranchées suivant l'axe des filons à l'affleurement. La faiblesse des minéralisations a provoqué rapidement l'abandon des travaux.

Une reprise tardive au XVIII^e s. a tenté de retrouver un filon en hauteur : mine des Pinées (fig. 10). Cette tentative a été rapidement abandonnée au regard de la faiblesse de la minéralisation.

Les vestiges reconnus doivent faire l'objet d'une valorisation intégrée au circuit actuel de la réserve géologique (pancartage, consolidation de galeries). Un circuit pédagogique est déjà en place. Il intègre un dépilage à ciel ouvert et une recherche sur la rive gauche du torrent du Bès.

ARGENTON

Les visites effectuées à proximité du mausolée gallo-romain n'ont pas permis de repérer d'éventuelles traces d'exploitation. La présence de rares

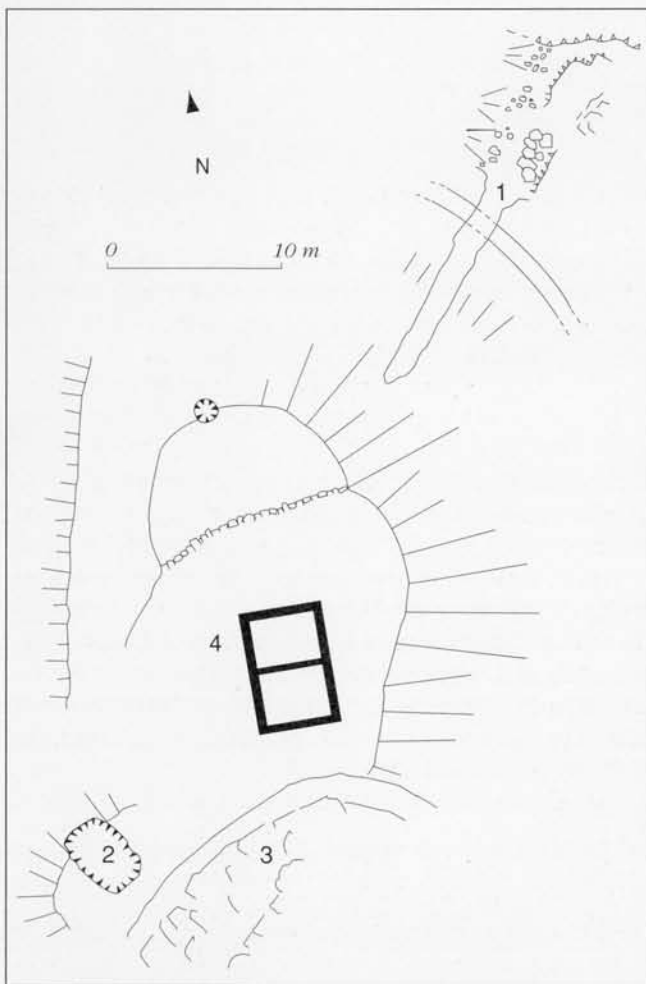


Fig. 10 - Réserve géologique de Haute-Provence. Barles, anciennes mines des Pinées. Recherches. Plan général du site. 1 : galerie ; 2 : puits comblé ; 3 : affleurement rocheux ; 4 : haldes et vestiges de construction (dessin D. Morin).

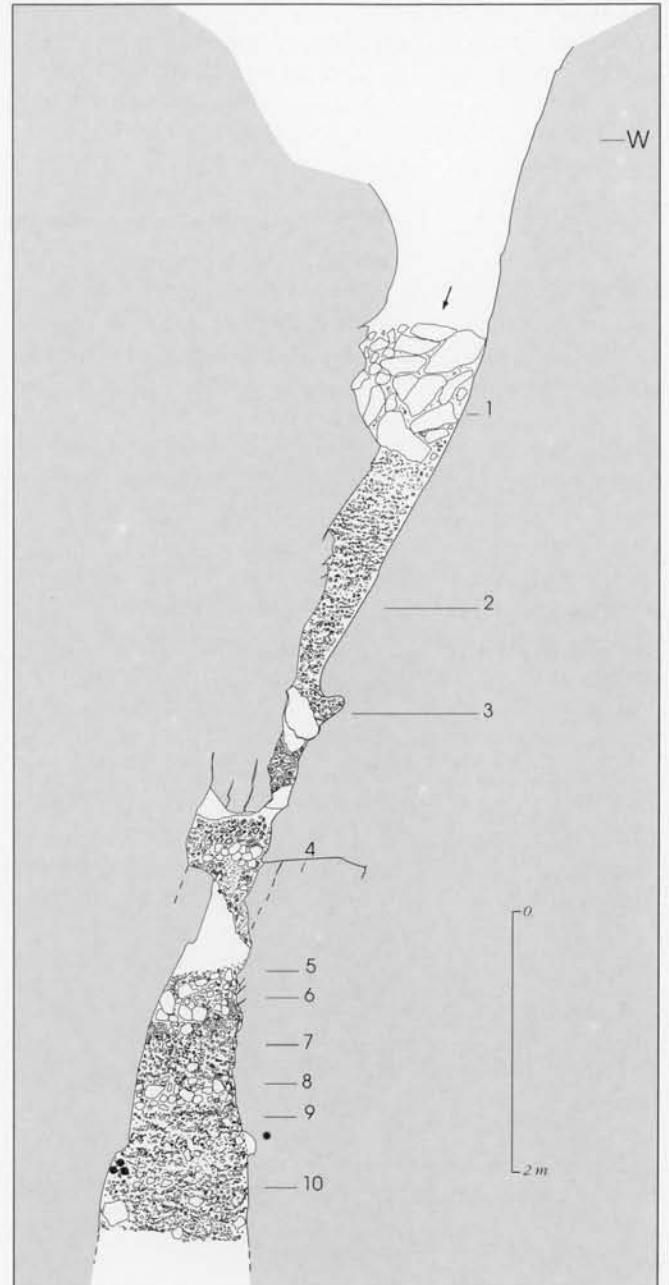


Fig. 11 - Réserve géologique de Haute-Provence. Mine de Saint-Geniez. Quartier ouest. Anciens travaux recoupés par la carrière de baryte. Coupe stratigraphique réalisée à travers le remplissage du dépilage. La nature et la disposition des niveaux sédimentologiques montrent qu'une exploitation polyphasée a affecté le site (dessin D. Morin).

scories coulées découvertes dans les ruines proches ne constitue pas une preuve suffisante d'activité métallurgique. Les investigations effectuées dans le ravin et sur les crêtes qui dominent le hameau d'Argenton n'ont pas non plus donné de résultats probants. Plusieurs diaclases d'origine tectonique liées au démantèlement du substrat gréseux ont été en partie explorées.

BARCELONNETTE

Au nord/nord-ouest de Barcelonnette, les prospections confirment la présence d'anciennes extractions minières de fer par carrières et fronts de taille dont la datation reste à définir. Parmi le mobilier retrouvé, des tessons de céramiques XVII^e s. et quelques *tegulae*.

UVERNET-FOURS

A Uvernet-Fours, l'exploration du hameau ruiné de La Malune situé près du col d'Allos a permis de retrouver une galerie de recherche pour le cuivre taillée au XVIII^e s. Un puits et un défilage cités dans les textes n'ont pu être retrouvés dans les prospections.

SAINT-GENIEZ (fig. 11)

A la demande de la réserve géologique, une étude préliminaire de valorisation a été effectuée en vue d'aménager un sentier pédagogique axé sur le thème de l'hydrothermalisme. Au lieu-dit l'Estachon, huit travaux de recherche taillés à la poudre et constitués par des travers-bancs et sondages à ciel ouvert ont été repérés et explorés. L'un d'entre eux devrait être consolidé et aménagé pour la visite.

Au pied du versant, une source sulfureuse en partie aménagée a fait l'objet de relevés. Cette source pérenne est liée à des vestiges de substructions et de terrasses associés à un important massif de gypse.

Les campagnes de prospection du patrimoine minier ancien axées sur les mines polymétalliques du nord du département ont permis de repérer la plupart des sites

mentionnés dans les archives. La poursuite des investigations nécessite en l'état une opération de fouilles programmées et des sondages importants à Saint-Geniez. Sur le plan de la protection et de la valorisation, un certain nombre d'options ont été définies avec la Réserve géologique de Digne.

Les recherches devraient s'orienter sur l'ensemble de la région PACA dans le cadre d'une opération élargie visant à élaborer une première évaluation du patrimoine minier : mines de fer et mines polymétalliques confondues.

Denis Morin

MORIN (D.). – *Les mines polymétalliques des Préalpes de Digne-Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) et de la haute vallée de la Durance*. Document Final de Synthèse. Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Prospections thématiques programmées du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique (CSRA) et du CNRS : «Mines et minières polymétalliques dans les Alpes-de-Haute-Provence de l'Antiquité à l'époque moderne - Programme H 03 Mines». 240 p.

BASSES GORGES DU VERDON

Les basses gorges du Verdon constituent une micro-région au faciès original, tant au niveau géographique qu'historique. Cet espace de l'arrière-pays provençal se caractérise en effet par une diversité géologique et topographique aux fortes incidences climatiques, économiques et humaines, que reflète notamment le passage du niveau méditerranéen au niveau alpin. D'un point de vue archéologique, son éloignement des centres administratifs et universitaires l'a longtemps privé de recherches, si ce n'est de travaux ponctuels (exploration des sites troglodytiques lors de la mise en eau de barrages EDF dans les années 1960, inventaire des *oppida*...). La volonté du SRA de rééquilibrer géographiquement les recherches archéologiques dans la région PACA, l'intérêt porté à ce secteur par des projets européens (Programme européen sur les Alpes occidentales, Université de Grenoble...) et la multiplication des risques de destruction de sites archéologiques (constructions de lotissements pavillonnaires, réaménagement du réseau routier, projets de mise en valeur touristique, implantations de carrières, reboisements intensifs...) nous ont amené à présenter en 1995 un projet de prospection thématique.

Si le thème du projet ("*L'occupation protohistorique et gallo-romaine des basses-gorges du Verdon*") met l'accent sur les périodes les moins connues dans cette région et dont, à terme, on souhaite dresser un tableau précis (occupation du sol, faciès culturel, économie, gestion du territoire...) ; les sites préhistoriques,

médiévaux, voire modernes, révélés lors des prospections systématiques ont également fait l'objet de fiches DRACAR (après expertise par des chercheurs du LAPMO et du LAMM) et sont pris en compte dans le bilan général de la campagne de prospection. Les axes de recherche retenus sont : pour l'âge du Bronze une meilleure approche de la répartition des différents types d'habitats (l'exploration des grottes ayant jusqu'alors été privilégiée) et de la culture matérielle ; pour l'âge du Fer, l'étude des agglomérations et de l'habitat dispersé dans le cadre de leurs territoires et des terroirs exploités ; pour la période gallo-romaine, la répartition et l'économie de l'habitat rural sur le territoire de l'antique Riez. D'un point de vue diachronique seront abordés les thèmes de l'évolution des formes d'habitat sur près de deux millénaires, l'emprise de l'homme sur le milieu, les rapports entre l'habitat et les voies de communication, l'évolution de l'économie bas-alpine...

En 1995, nos travaux se sont déroulés selon deux axes complémentaires : analyse documentaire et travail sur le terrain. Le premier, placé sous la direction de Florence Mocchi (CNRS), a consisté en une étude de carto- et photo-interprétation des communes de Gréoux-les-Bains et de Saint-Martin-de-Brômes. Ces recherches sur le parcellaire ont permis de dresser un premier bilan de la morphologie agraire de cette micro-région et de déceler des anomalies parcellaires. Ce travail a été complété par le rassemblement de

renseignements bibliographiques et la mise au point d'une fiche de documentation informatisée des sites inventés.

La prospection sur le terrain s'est déroulée sur deux semaines en septembre, complétées par des journées en octobre. Elle a réuni, autour des responsables, une douzaine d'étudiants venus se former à la prospection. Plus de 1 020 ha ont été explorés sur les deux communes de Gréoux-les-Bains et de Saint-Martin-de-Brômes : il s'agissait de prospections systématiques en ligne (4 à 5 m de distance entre les prospecteurs) qui ont touché en premier lieu des terrains cultivés et les friches lisibles. Cependant des "tests" ont été réalisés dans des secteurs au couvert végétal plus dense et des points remarquables (sommets, points d'eau...) ont été visités. Enfin, une partie des anomalies repérées en photo-interprétation ainsi que des sites signalés par des publications ou des informateurs locaux ont fait l'objet de vérifications sur le terrain. A l'exception de ces derniers cas, ce sont vingt-trois sites qui ont été repérés cette année dont certains à occupation multiple.

Pour la **Préhistoire récente et l'âge du Bronze**, six sites ont été découverts qui correspondent à trois habitats isolés attribuables au Néolithique, à un gisement de plein air du Bronze final et à deux sites de petite surface dont la datation reste à préciser.

Pour l'**âge du Fer**, la localisation et l'étendue de deux *oppida* ont été précisées. L'*oppidum* du Bas-Deffends à Saint-Martin, occupé dès le VI^e s. av. n. è., présente des témoignages d'architecture (enceinte, tour, cases...) ; on notera la découverte d'une représentation sculptée de "tête coupée" : il s'agit d'un document remarquable témoignant de la présence d'un sanctuaire sur ce site. Pour la même période, trois sites isolés (fermes ?) ont été repérés.

Avec quinze sites, le **Haut Empire** reflète un important peuplement, au moins dans les parties prospectées (en majorité proches de voies de communication et de zones agricoles favorables) : il s'agit principalement de *villae* peu étendues et d'habitats ruraux à vocation agricole (nombreux fragments de *dolium* dont un portant la marque d'un atelier local sur l'habitat de Campouès-sud à Saint-Martin-de-Brômes). Autour de certains sites, des zones d'épandage ont pu être mises en évidence.

Pour l'**Antiquité tardive et le Moyen Age**, en dehors de l'habitat aggloméré et de lieux encore occupés de nos jours, seulement deux sites ont été repérés.

La collaboration de M. Jorda (Université de Provence, département de Géographie) assure au projet le développement d'une composante géo-archéologique : une reconnaissance des sites inventoriés lors de la campagne 1995 a permis de compléter nos informations et d'établir un programme d'étude à venir.

Ces résultats constituent un test concluant et nous amènent à demander la mise en place d'un programme triennal dont la première année permettrait d'achever les prospections sur les deux communes de Gréoux-les-Bains et de Saint-Martin-de-Brômes, de compléter nos informations en réalisant des sondages sur deux sites tests (l'*oppidum* du Bas-Deffends et un site rural gallo-romain) et d'entreprendre des prospections sur la commune voisine de Valensole.

Dominique Garcia

Tableau des opérations autorisées
--

1 9 9 5

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
05 005	Antonaves, Commune	Stéphane Bleu (AFA)		PI			1
05 006 002 AH	L'Argentière-la-Bessée, Le Fournel	Bruno Ancel (COL)	H03	FP	MA,CON		2
05 027	Cervières, Gravures rupestres	Alain Muret (EN)		PT			3
05 045 001 AH	Crots, Abbaye de Boscodon	Stéphane Fournier (CDD)		MH	MA		4
05 078 005 AH	Monêtier-Allemont, Champ Queyras	Stéphane Fournier (CDD)		EV	GAL		5
05 078 004 AP	Monêtier-Allemont, Les Rousses	Eric Mahieu (AFA)		SP	CHA,BRO		5
05 101	Pelvoux, Commune	Nathalie Pogneaux (AFA)		PI		○	6
05 110	Puy-Saint-Vincent, Commune	Nathalie Pogneaux (AFA)		PI		○	7
05 120	Ristolas, Peyroun	Maurizio Rossi (AUT)		RE			8
05 129 001 AH	Saint-André-de-Rosans, Prieuré	Yves Esquieu (SUP)	H16	FP	AT,MA		9
05 129 001 AH	Saint-André-de-Rosans, Prieuré	Marie-Pierre Estienne (AFA)		MH	MA		9
05 152	Saint-Maurice-en-Valgodemard, Commune	Nathalie Nicolas (AUT)		PI			10
05 152 001 AH	Saint-Maurice-en-Valgodemard, Village	Christophe Barbier (AUT)		SU	HAU		10
05 157 005 HP	Saint-Véran, Les Clausis	Pierre Rostan (AUT)	H03	FP	BRO,FER,GAL	▲	11
05 157 006 AP	Saint-Véran, Cabane des Clausis	Hélène Barge (SDA)	H03	FP	BRO		11
05 158 004 AH	Le Saix, Abbaye de Clausonne	Marie-Pierre Estienne (AFA)		SU	MA,MOD		12
05 161 008 AH	La Salle-les-Alpes, Eglise Saint-Marcellin	Nathalie Nicolas (AUT)		SU	MA		13
05 173 007 AH	Upaix, Prés Saint-Martin	Philippe Bet (AFA)		SU	PRO,GAL		14
05 173 008 AH	Upaix, Saint-Martin	Isabelle Ganet (AFA)		SP	GAL		14
05 175	Vallouise, Commune	Nathalie Pogneaux (AFA)		PI			15
05 178 023 AH	Ventavon, Carrière des Mollards	Eric Mahieu (AFA)		SP	FER		16
05 178 011 AH	Ventavon, Saint-Ariès	Isabelle Ganet (AFA)		SP	GAL		16

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
05 180	Les Vigneaux, Commune	Nathalie Pogneaux (AFA)		PI			17
05 184 010 AP	Vitrolles, Saint-Antoine	Noël Coye (AUT)		EV	NEO,BRO		18
05 184 002 AP	Vitrolles, Saint-Antoine	Jean Gagnepain (AUT)		SP	PAS		18
	Ventavon-Upaix-Monétier, A 51	Stéphane Fournier (CDD)		PI			
	Ventavon-Upaix-Monétier, A 51	Michel Brenet (AFA)		EV			
	Tracé de l'A 51, Canaux d'irrigation	Céline Audra (AFA)		PI			
	Géoarchéologie de la Durance (A 51)	Maurice Jorda (SUP)		PC			
	Parc National des Ecrins, Mines	Bruno Ancel (COL)	H03	PT			
	Barcelonnette-Vars, Ligne EDF	Françoise Paone (AFA)		PR		●	

Pour la lecture du tableau :

N° de site : 00 000 000 AH = site historique

N° de site : 00 000 000 AP = site préhistorique

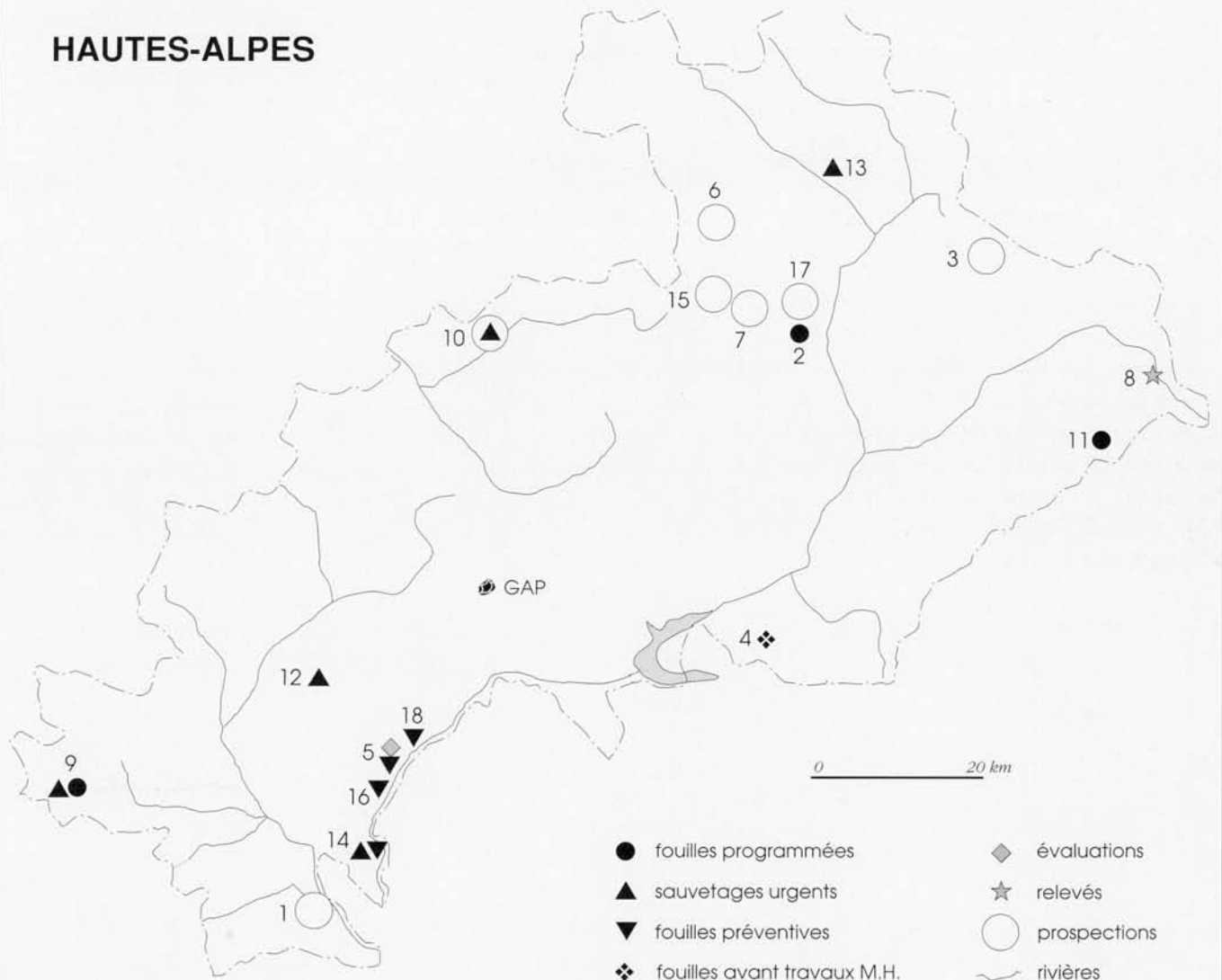
N° de site : 00 000 000 HP = site préhistorique et historique

N° de site : 00 000 900 = site vide

Pas de n° de site : prospection

- opération en cours
- opération négative
- ◆ opération reportée
- résultats très limités
- ▲ notice non parvenue

HAUTES-ALPES



Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 5

ANTONAVES

Cette prospection diachronique s'est déroulée du 1^{er} décembre 1994 au 15 janvier 1995 sur la commune d'Antonaves et avait pour but de compléter la carte archéologique déjà existante, d'inventorier les données que je n'avais pu faire apparaître dans mon rapport précédent concernant cette même commune et de vérifier sur le terrain les sites posant encore problèmes, notamment ceux connus par les collections constituées par le Dr Rouge depuis une quinzaine d'années.

Les prospections ont permis de collecter des données supplémentaires, de confirmer l'existence de sites (ou indices de sites) et d'en localiser de nouveaux : dix sites sont d'ores et déjà localisés.

■ La Préhistoire

Seules des découvertes anciennes (estimation de seize haches en pierre polie) malheureusement non localisées ont été inventoriées et sont attribuées au Néolithique. Elles proviennent pour la plupart de collections.

La Protohistoire n'est actuellement pas représentée sur la commune.

■ L'époque romaine

Des vestiges antiques (sépultures, lampes, monnaies, épitaphe, hypocauste, etc.) ont été découverts anciennement sur la commune. La prospection a permis de découvrir plusieurs sites (du I^{er} au V^e s.) dont l'un se situe dans la plaine du Buëch, mais il a été difficile dans la plupart des cas d'en déterminer l'étendue et de préciser leur chronologie et leur fonction. Souvent les seuls indices sont la présence de *tegulae*. La saison et le temps imparti ont limité les recherches (friches sur les versants).

Plusieurs pôles ont pu être déterminés : la plaine d'Antonaves et plus particulièrement le secteur de piémont où se trouve un établissement rural et peut-être une nécropole ; quelques terrasses maintenant très aplanies situées sur les versants exposés à l'est ont elles aussi été occupées par des établissements ruraux ou des ateliers artisanaux (La Tuilière, Les Narrettes). Ces sites jalonnent sans doute un, voire deux, axes de circulation importants du terroir de cette zone à l'époque romaine.

■ L'époque médiévale

L'implantation humaine s'est poursuivie durant l'époque médiévale : Antonaves possédait un prieuré fort important. Vers 960, l'impératrice Allix Adalhais, sœur de Conrad-le-Pacifique, donna à l'abbaye de Montmajour la terre d'Antonaves ; cette libéralité fut approuvée en 965, par le roi Conrad. Montmajour y établit un prieuré (dédié à Sainte Marie, puis Saint-Pierre-aux-Liens) qui resta jusqu'en 1789 sous sa juridiction.

Antonaves eut donc pour noyau originel un couvent, ce qui explique le nom du lieu-dit La Clostre (le cloître) que l'on relève en 1584 et où vivaient encore trois ou quatre religieux au XVII^e s. Une charte de 1289 est passée devant « la porte de La Clostre (*ante portam Claustroe*) » à Antonaves, et une autre de 1662 nous apprend qu'il était voisin du Pré de La Clostre. A cette époque, une chapelle Saint-Cyr dépendait du prieuré d'Antonaves qui était un lieu de pèlerinage.

■ L'époque moderne

Pour ce qui la concerne, la prospection a mis en évidence trois sites, dont deux chapelles, un prieuré et une tuilerie.

Stéphane Bleu

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

Mine d'argent du Fournel

Le site archéologique des mines d'argent est localisé dans les gorges du Fournel, en bordure du torrent et sur le versant, de 1 000 à 1 400 m d'altitude. Les vestiges comprennent à la fois des ouvrages souterrains (extraction) et des structures de surface (traitement). Deux époques d'occupation bien distinctes peuvent être définies : le Moyen Age (XI^e-XIV^e s.) et le XIX^e s. Tout au long de l'année 1995, des investigations ont été menées sur la mine médiévale, citée dans les textes d'archives (1155-1260) comme une exploitation importante du Dauphin. Cette période d'activité est confirmée par une quinzaine de datations C 14 opérées sur des charbons de bois (X^e-XIV^e s.). Les explorations menées dans les secteurs Saint-Roch / Combe-Blanche ont mis en évidence un réseau souterrain très étendu, présentant une remarquable organisation de l'espace avec des galeries de circulation (traces de traîneau), des galeries d'aération (enduites de suie) et des chantiers remblayés. Cette mine d'argent médiévale apparaît à présent comme la plus importante des Alpes du Sud.

Durant l'été la fouille de surface s'est poursuivie sur l'établissement minier édifié au XIX^e s. au fond des gorges. Le bâtiment du "bocard" a été complètement fouillé et a livré intact le soubassement de cette machine de broyage avec la semelle en minerai cuit où frappaient les pilons et le grand plancher où étaient recueillis les sables broyés. La fouille d'un crible à secousses, partiellement dégagé en 1994, a été terminée et est apparue toute la base d'une cuve avec son remplissage de sables classés ; il est à présent possible de reconstituer une telle machine et d'évaluer son efficacité à traiter les sables métalliques.

Le dégagement de l'entrée de la galerie principale a amené la découverte d'une fosse de 13 x 6 m aménagée dans le sol du "Grand Atelier de Préparation Mécanique" et surplombant le passage de la galerie.

Une structure de charpente massive et de pièces mécaniques s'y trouve encore, épargnée par les ferailleurs des années 1930. Les premiers résultats l'identifient comme la machinerie qui accompagnait les broyeurs à cylindres, à savoir un débourbeur à trois compartiments et une chaîne élévatoire à godets. La suite du dégagement en 1996 pourrait livrer en place des trommels (ou tamis cylindriques).

Le magasin par contre n'a pas laissé beaucoup de vestiges au sol (dallage, plancher, résidus de poêle). La forge conserve encore son foyer mais tout l'équipement du forgeron a disparu. La pièce attenante à la forge montre les vestiges d'un grand soufflet.

Les enseignements de ces fouilles d'archéologie industrielle menées depuis 1992 apportent un éclairage nouveau sur les techniques minières, pourtant bien documentées par les archives et les traités d'exploitation du XIX^e s. En effet les principales sources anciennes sont de deux types : des documents administratifs et techniques induits par les réglementations ; des traités techniques et scientifiques élaborés et diffusés dans un cadre d'expansion économique. Ils offrent une vision différente de la réalité archéologique. Le site du Fournel permet d'évaluer ces sources écrites et iconographiques : faire la part entre les projets de l'exploitant, les points de vue des ingénieurs et les aménagements réalisés ; comparer les appareils décrits dans les traités avec les structures découvertes en fouille ; confronter les théories de la préparation mécanique du minerai avec les enseignements des analyses sédimentologiques.

Bruno Ancel ¹

1 C.C.S.T.I. du Château Saint-Jean, 05120 L'Argentière-La-Bessée.

CERVIÈRES

Gravures rupestres post-glaciaires en sites d'altitude

Les travaux réalisés en 1995 sur la commune de Cervières s'inscrivent dans le cadre d'une opération pluriannuelle de prospection-inventaire consacrée aux "Gravures rupestres postglaciaires en sites d'altitude" ¹. L'extension géographique de l'ensemble de l'opération portera principalement sur une partie de la commune de Ristolas, dans la vallée du Queyras, ainsi que sur la commune de Cervières, dans le

Briançonnais, et ses abords immédiats en territoire italien, la zone des gravures rupestres étant recoupée par la frontière actuelle.

Le corpus des gravures découvertes et inventoriées en 1995 n'est que partiel, répondant à une première phase de la recherche sur le terrain. Trente-trois roches gravées font l'objet d'une étude provisoire, sur une superficie prospectée avoisinant 108 ha, en zone d'alpage située entre 2 180 m et 2 424 m d'altitude. Chacune de ces roches — dalles ou blocs — est

¹ Voir le *Bilan Scientifique* 1993, 37-39 et 1994, 58-59.

porteuse, en règle générale, de plusieurs items ou signes gravés, les plus riches pouvant en comporter plus d'une cinquantaine.

Le registre des manifestations gravées est hétérogène, tant sur le plan iconographique que sur le plan diachronique, de la simple incision linéaire, cupule ou signe cruciforme, au petit texte gravé sur quatre lignes. La sémiologie varie du signe géométrique fruste à la production esthétique extrêmement peaufinée et complexe. Les techniques mises en œuvre sont principalement l'abrasion simple, la percussion directe et la percussion indirecte.

Synthétiquement, les représentations figurées selon la plus grande fréquence sont :

- des cupules ;
- des incisions rectilignes ;
- des signes géométriques, parmi lesquels des cruciformes à branches égales et à branches inégales ;
- des représentations plastiques figuratives : maisons, églises, calvaires, arbres, signes "soléiformes", signes "arciformes" ; un oiseau (fig. 12) sur une plaquette détachée d'un bloc gravé par la cryoclastie ;
- des patronymes, des initiales, des sigles, avec ou sans cartouches de types diversifiés ; des calligraphies sont remarquables ;
- des millésimes des XVIII^e et XIX^e s. ;
- des symboles chrétiens ;
- quelques signes difficilement identifiables, soit par la particularité de leur graphisme, soit par leur degré d'usure.

De toute évidence, plusieurs périodes sont représentées sur les mêmes supports, évoquant une longue tradition de la gravure sur roche, sur des sites bien

circonscrits. Une chronologie relative est assez facile à mettre en évidence par le truchement de l'observation d'une stratigraphie partielle dans les cas de superpositions et de recoupements de plusieurs ensembles gravés. Mais les questions fondamentales demeurent quand il s'agit de vouloir dater les signes ou ensembles isolés, ou tout simplement non recoupés par d'autres. La stylistique seule n'y suffit guère, surtout si l'on s'attache à tester l'existence de manifestations gravées — même résiduelles — antérieures aux époques historiques, motivation princeps motrice de notre recherche. Si l'on prend en compte tous les paramètres disponibles, l'un des premiers enseignements de la campagne 1995 réside dans l'observation des phénomènes géologiques en présence, et de la nature pétrographique des supports gravés qui en résulte : l'unité géographique concernée, au contact de la zone briannonnaise et du domaine piémontais, est bien connue des spécialistes de la géologie alpine, car elle constitue un carrefour naturel unique, à la jonction de trois ensembles : cargneules du Lasserou, massif ophiolitique du Chanaillet et enfin formation de schistes lustrés au nord de la "plaine du Bourget". Or, ce sont ces schistes lustrés qui servent exclusivement de support à des gravures rupestres conservées. Le lien sera ici direct entre géologie et archéologie : parmi les propriétés physiques de cette roche, son caractère assez tendre et donc relativement disparate quant aux surfaces exposées à l'érosion climatique aura son importance en regard des possibles évaluations des conditions de conservation envisageables des pétroglyphes.

Une expérimentation menée par les soins de notre équipe lors de la dernière campagne — mesure du temps de réalisation d'une gravure sur une plaquette

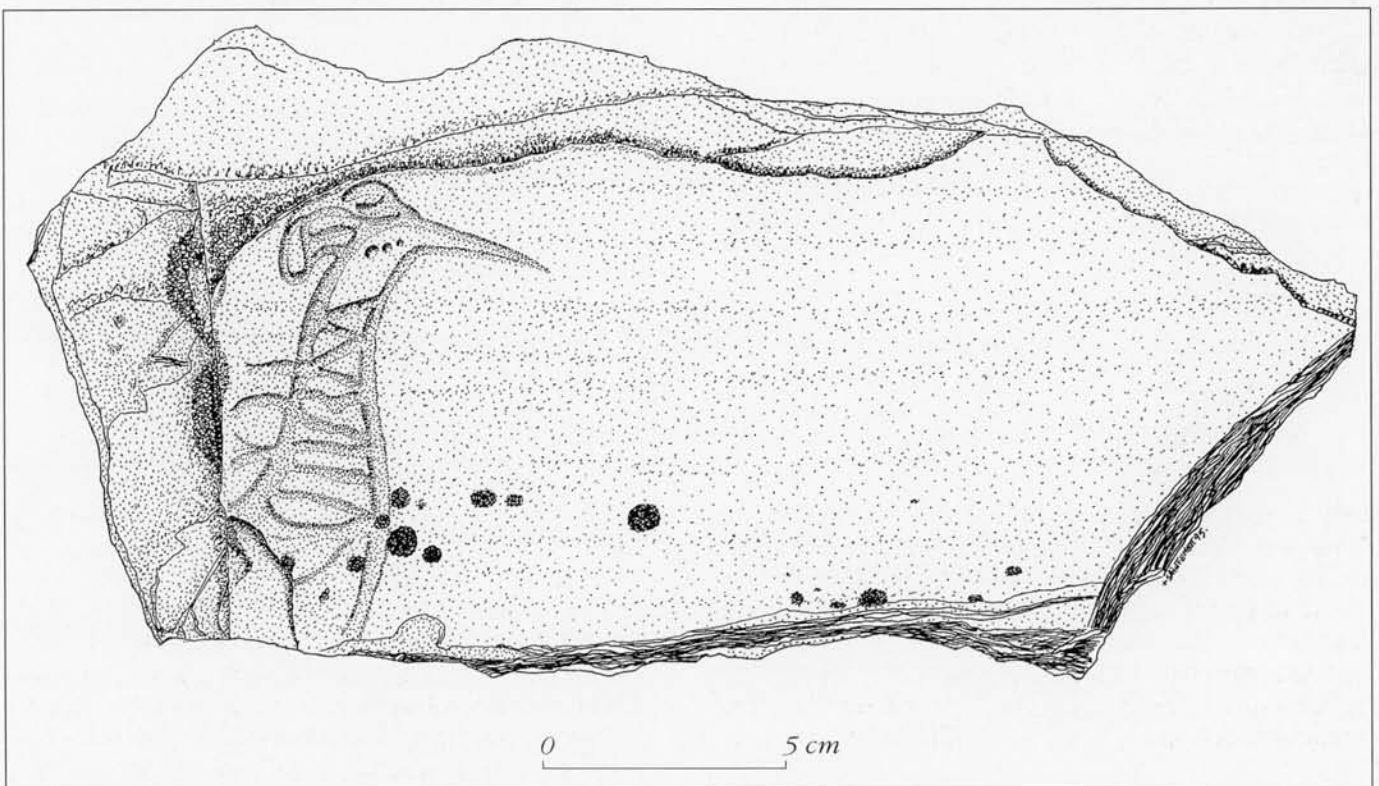


Fig. 12 – CERVIERES. Evocation animale gravée (oiseau ?) sur plaquette détachée d'une roche par la cryoclastie (échelle 1).

de schistes lustrés, par percussion indirecte à l'aide d'une pointe métallique et d'un percuteur de bois dur — tend à étayer cette hypothèse : le degré de dureté de la roche induit une corrélation entre la facilité de l'exécution d'un pétroglyphe et la rapidité de son usure et de son effacement définitif. Mais la recherche de telles modélisations ne trouvera une indiscutable validité que si les roches gravées se trouvent exposées en permanence, au cours des siècles, à l'air libre et aux intempéries, particulièrement vulnérantes en milieu montagnard.

Cet ensemble archéologique d'un grand intérêt et parfaitement inconnu nécessite non seulement un programme de prospections pédestres au sein de vastes et difficiles territoires d'altitude, sur des biotopes encore intacts dominés à la belle saison par la richesse de la flore et de la faune alpestres, mais devra en outre, à court terme, bénéficier de légitimes moyens de protection adaptés. Il est en effet doublement

exposé aux inéluctables dégradations naturelles imputables à l'effacement et à la cryoclastie, ainsi qu'à l'expansion croissante d'un tourisme incontrôlé sur ces hautes terres.

La prochaine campagne devrait générer dans un premier temps, avec des moyens accrus, un inventaire quasiment exhaustif du corpus des gravures rupestres de Cervières — et zone italienne contiguë — ignorées jusqu'à présent de la moindre prise en compte archéologique ; dans un deuxième temps, intégrées aux résultats obtenus sur d'autres secteurs géographiques de cette partie orientale du département des Hautes-Alpes, notamment le Queyras, les données recueillies prendront une place privilégiée dans le contexte des recherches conduites sur l'ensemble de l'arc alpin, et de leurs résonances européennes.

Alain Muret

CHAMPCELLA Coufourent 2

Dans un ancien pré de Coufourent, actuellement utilisé pour le pâturage (altitude 1 090 m), M. Pascal Guéret ¹ a découvert un objet en bronze et pâte de verre, qui a été porté à la connaissance des archéologues en 1995. De la céramique tardive du Moyen Age et moderne avait été retrouvée dans les environs (site Coufourent 1) en 1993, au cours de la prospection-inventaire du canton de l'Argentière-la-Bessée. Le site est assez proche de l'emplacement présumé de *Rama, mansio* mentionnée par les itinéraires routiers romains (Rossi, Gattiglia 1994, 14, 41, 49).

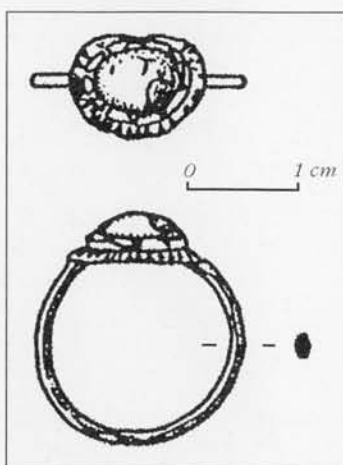


Fig. 13 – CHAMPCELLA, Coufourent 2. Bague en bronze avec pastille en pâte de verre (dessin Antropologia Alpina).

Petite bague en bronze (fig. 13), au jonc lisse, à section sub-rectangulaire, et à chaton folié, renfermant une pastille en pâte de verre de couleur bleue turquoise, avec une petite ébréchure d'un côté. Diamètre de la bague : 18 mm ; diamètre du chaton : 12 mm ; diamètre de la pastille : 7 mm ; épaisseur du jonc : 2 mm. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert foncé, luisante.

Des bagues au jonc mince, à chaton sub-circulaire, saillant, renfermant une pastille en pâte de verre à la forme convexe, sont connues à l'époque romaine impériale, surtout au I^{er} s. av. J.-C. / I^{er} s. ap. J.-C., mais aussi dans l'Antiquité tardive et au Haut Moyen Age (Tomaselli *et al.* 1987, 121). Pline l'Ancien ² témoigne de l'utilisation de la pâte de verre pour imiter certaines pierres précieuses. « Trois bagues (deux en bronze, l'une à chaton de verre verdâtre), une en fer (à chaton de verre bleu) » sont mentionnées dans le brouillon dactylographié d'un article concernant la découverte de la nécropole du I^{er} s. av. J.-C. / I^{er} s. ap. J.-C. de Cuménal ³ (dans la même commune de Champcella), paru ensuite avec des coupures (Alphand, Boussarie 1976).

Maurizio Rossi ⁴ et Anna Gattiglia ⁴

² N.H. XXXVI, 194 et XXXVII, 98, 117, 128.

³ Documentation personnelle du défunt M. Louis Alphand, mise aimablement à notre disposition en photocopie par M. Christophe Jauffret. Voir *infra* la notice concernant ce site.

⁴ Antropologia Alpina, Turin.

Alphand, Boussarie 1976 : ALPHAND (L.), BOUSSARIE (M.). — Sauvetages d'urnes cinéraires gallo-romaines près de Briançon. *Archéologia*, 93, 1976, p. 62-63 : ill.

Rossi, Gattiglia 1994 : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.). — La preistoria di Brigiani, Caturiges e Quariates. In : *Susa bimillenario dell'arco* : Atti del convegno, Susa 1992. Susa : Segusium, 1994, p. 11-49 : ill. (Numéro sp. de *Segusium*).

Tomaselli *et al.* 1987 : TOMASELLI (C.), AMBAGLIO (D.), BOFFO (L.), GABBA (E.). — *Museo dell'Istituto di archeologia [di Pavia]. Materiali*, 3, *Gemme e anelli. Iscrizioni*. Milano : 1987.

¹ Voir *infra* la notice sur les cavités funéraires de la vallée de la Biaysse (Freissinières).

CHAMPCELLA Cuména1

La nécropole gallo-romaine de Cuména1 (altitude 1 535 m) fut découverte fortuitement en 1969, par Maryvon Cheylan, pendant des travaux routiers. La plupart des matériaux furent ramassés et, en 1976, publiés avec plusieurs imprécisions par MM. Louis Alphan1 et Marc Boussarie (Alphan1, Boussarie 1976). En 1994, à la suite des renseignements offerts par notre rapport sur la campagne de prospection-inventaire de 1993 dans le canton de l'Argentière-la-Bessée, le SRA a pu récupérer la partie survivante de la collection Alphan1 (mort en 1992), comprenant aussi du mobilier de Cuména1. Des objets provenant du même site font probablement partie d'autres collections privées locales pour l'instant non étudiées. M. Cheylan, au contraire, nous a permis d'étudier les objets qu'il avait récoltés lors de cette découverte ¹. De la céramique gallo-romaine a aussi été retrouvée sur place au cours de la prospection-inventaire.

Fibule d'Aucissa (fig. 14, n° 1) en bronze ², à arc très arrondi terminé par un bouton mouluré. La nervure centrale de l'arc, épaisse et saillante, est décorée de petites encoches quadrangulaires et côtelée par deux faibles nervures latérales. Le couvre-ressort est décoré de deux petites cupules entourées par un cercle incisé et surmontées d'une rangée d'astragales. L'ardillon de la pointe manque, le porte-ardillon est incomplet. Longueur : 54 mm ; hauteur : 29 mm ; largeur du couvre-ressort : 18 mm ; diamètre du bouton : 7 mm ; poids : 10 g. Alliage de modeste qualité. Patine de couleur vert clair, opaque, avec de nombreuses traces de corrosion.

Il s'agit d'une fibule à charnière très commune dans la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., répandue partout dans le monde romain par les légionnaires d'époque augustéenne, mais utilisée aussi par les civils jusqu'à 75 ap. J.-C. Dans les Alpes, l'exemplaire trouve des comparaisons dans le sanctuaire indigène de Martigny (1^{er}-II^e s. ap. J.-C.), en Valais (Vodoz 1983, 79-80), ainsi que parmi les matériaux provenant de Cuména1 et faisant partie de l'ancienne collection Alphan1 ³.

Fibule à ailettes (fig. 14, n° 2) en bronze ⁴, avec large arc en ruban à section sub-rectangulaire, interrompu au sommet par un disque perpendiculaire, côtelé par deux couples d'ailettes. Le ressort bilatéral compte six spires, reliées par une corde externe retenue par un

petit crochet. L'ardillon est complet, le porte-ardillon est ajouré. Des bavures de coulée sont visibles sur le côté interne de l'arc. Longueur : 76 mm ; hauteur : 35 mm ; largeur maximale de l'arc : 13 mm ; largeur maximale du disque : 25 mm ; largeur du ressort : 30 mm ; poids : 35 g. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert foncé, avec des traces d'oxydation.

Il s'agit d'une production caractéristique du Valais gallo-romain, « d'où proviennent 55 % des fibules connues de ce type et où elles furent très certainement fabriquées » (Vodoz 1983, p. 79-80) ; le seul sanctuaire indigène de Martigny en a livré cinq exemplaires.

Dans la carte de répartition rédigée par R. Perichon (Perichon 1965), qui soulignait la présence du type dans le Centre-Est et le Centre de la Gaule, déjà enrichie par E. Ettlinger, il faut ajouter l'exemplaire de Bologne (Dore, Vellani 1994, 46, 49, 51), très semblable à celui de Cuména1 (longueur : 75 mm) et le seul à avoir été retrouvé en Italie (les exemplaires d'Ivrea — *Eporedia* — et du Verbano appartiennent au type Ettlinger 8, ancêtre du type Ettlinger 10) (Brecciaroli Taborelli 1987, 130, pl. XLV, n° 241.01).

Bracelet spiraliforme à trois spires (fig. 14, n° 3), en bronze, tiré d'un jonc massif à section ovale, élastique, fini par martelage. L'une des extrémités est légèrement évasée, l'autre est cassée. Des marques de polissage sont visibles du côté externe sur un bref

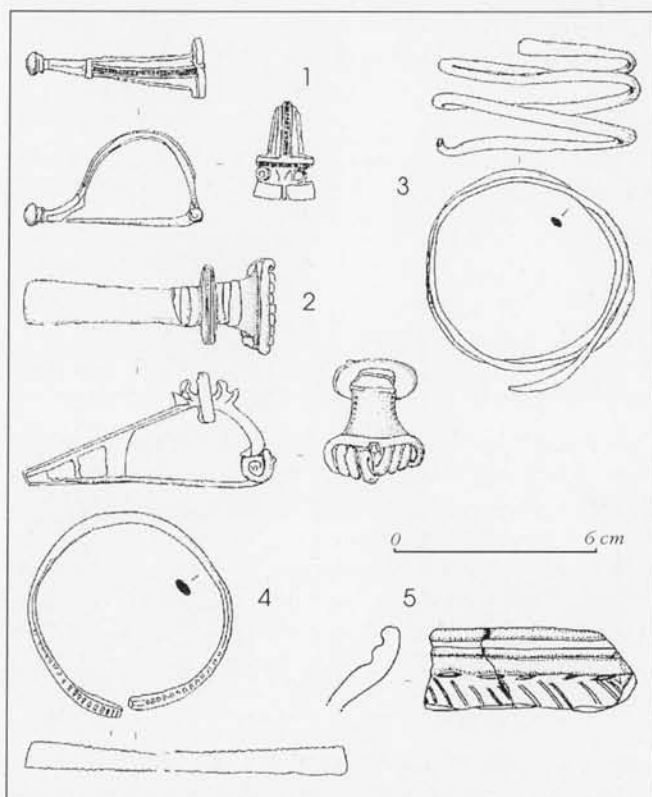


Fig. 14 – CHAMPCELLA, Cuména1. Objets de parure en bronze de la collection Cheylan et céramique récoltée au cours de la prospection-inventaire (dessins Antropologia Alpina).

1 Voir *infra* la notice concernant les cavités funéraires de la vallée de la Biasse (Freissinières).

2 Type 29 d'Ettlinger 1973, p. 29, 93-94, carte 18, pl. 9, 6-8, daté de 25 av. J.-C. (?) / 50 ap. J.-C.

3 Documentation personnelle du défunt M. Louis Alphan1, mise aimablement à notre disposition en photocopie par Christophe Jaffret.

4 Type 10 d'Ettlinger 1973, p. 28, 57-58, carte 7, pl. 5, 2, daté de 10 av. J.-C. / 30 ap. J.-C. = type 13 de Feugère 1985, p. 177, 181, 258-261.

segment. Les surfaces ne montrent aucun décor. Diamètre : 62 mm ; largeur maximale du jonc : 5 mm ; épaisseur maximale : 2,5 mm ; poids : 35 g. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert clair, avec des traces de corrosion.

Un autre bracelet du même type existe parmi les matériaux provenant de Cuménil et faisant partie de l'ancienne collection Alphan⁵.

Bracelet ouvert (fig. 14, n° 4) en bronze, tiré d'un jonc massif à section par endroits ovale ou sub-rectangulaire (par effet du martelage), aux extrémités légèrement évasées. De fines encoches incisées au burin, plus longues et profondes à proximité des terminaisons, en décorent les bords externes. Diamètre : 62 mm ; largeur maximale du jonc : 8 mm ; épaisseur maximale : 4 mm ; longueur des extrémités décorées : respectivement 40 mm et 50 mm ; poids : 25 g. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert clair, avec des traces d'oxydation.

Étant donné la façon et l'association de ces deux bracelets avec les fibules décrites ci-dessus, on peut les dater de l'époque gallo-romaine.

Fragment de bord (fig. 14, n° 5) en céramique, éversé, appartenant à une urne à deux sillons sur le col, avec une décoration imprimée à la tige constituée par de brèves encoches en forme de grains de riz sous le col et par des lignes obliques parallèles sur l'épaule. Pâte friable de couleur brun foncé, riche en inclusions ; surfaces lissées ; fracture arrondie. Diamètre présumé de l'intérieur du bord : 120 mm.

Le tessou a été récupéré à 75-80 cm de profondeur, dans la coupe du chemin, associé à un fragment céramique de paroi à la pâte tendre, très dépurée, d'époque gallo-romaine.

5 Voir note 3.

L'urne à deux sillons sur le col est une forme vasculaire caractéristique surtout du I^{er}-II^e s. ap. J.-C., qui atteint son acmé entre 50 et 80. En Briançonnais, elle se retrouve à l'Abri de Pinilière (Saint-Véran), avec un exemplaire un peu plus large (diamètre présumé de l'intérieur du bord : 160 mm) (Gattiglia, Rossi 1992, 7-13).

Maurizio Rossi⁶ et Anna Gattiglia⁶

6 Antropologia Alpina, Turin.

Alphan, Boussarie 1976 : ALPHAND (L.), BOUSSARIE (M.). – Sauvetages d'urnes cinéraires gallo-romaines près de Briançon. *Archéologia*, 93, 1976, p. 62-63 : ill.

Brecciaroli Taborelli 1987 : BRECCIAROLI TABORELLI (L.). – Un contributo alla conoscenza dell'impianto urbano di *Eporedia* (Ivrea) : lo scavo di un isolato a Porta Vercelli. *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 6, 1987, p. 97-157 : ill.

Dore, Vellani 1994 : DORE (A.), VELLANI (S.). – Materiali lateniani nelle collezioni del Museo Civico Archeologico di Bologna. *Ocnus*, 2, 1994, p. 43-51 : ill.

Ettlinger 1973 : ETTLINGER (E.). – *Die römischen Fibeln in der Schweiz*. Bern : Francke, 1973. ill.

Feugère 1985 : FEUGÈRE (M.). – *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.*. Paris : C.N.R.S., 1985. ill.

Gattiglia, Rossi 1992 : GATTIGLIA (A.), ROSSI (M.). – *Les céramiques de l'Abri de Pinilière près de la mine des Clausis (Saint-Véran, Hautes-Alpes). Fouilles 1990*. Torino : Antropologia Alpina, 1992. 21 p. : ill.

Perichon 1965 : PERICHON (R.). – Observations sur quelques fibules à ailettes. In : *Actes du 88^e Congrès national des sociétés savantes*, Clermont-Ferrand 1963, Section d'archéologie. Paris : C.T.H.S., 1965, p. 135-139 : ill.

Vodoz 1983 : VODOZ (V.). – Les fibules du sanctuaire indigène de Martigny. *Archäologie der Schweiz*, 6 (2), 1983, p. 78-81 : ill.

CROTS Abbaye de Boscodon

Poursuivant les investigations archéologiques parallèlement à la restauration de l'Aile des Officiers dirigée par M. Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques, une fouille préventive de trois semaines a été déclenchée par le SRA sur le site de l'Abbaye de Boscodon. La campagne s'est déroulée durant le mois de mars 1995, sur deux secteurs définis comme prioritaires : la galerie sud du cloître et le parvis de l'église.

Une surveillance archéologique a été effectuée dans la galerie sud du cloître, lors du creusement à la micropelle d'une tranchée large de 0,50 m, destinée à recevoir une canalisation de chauffage provenant de l'Aile des Officiers et se raccordant à une canali-

sation existante dans la galerie est. Les résultats ont confirmé les observations émises en 1994¹ : la présence de colluvions naturelles, immédiatement sous la calade du cloître, prouve que les niveaux médiévaux ont disparu lors de l'abaissement général des sols de circulation à l'époque moderne.

Ces travaux furent en outre l'occasion de dégager les fondations des murs environnants (mur est de l'aile des Officiers, pilier sud-ouest, mur sud) pour compléter nos connaissances sur ces structures.

1 Voir DFS de sauvetage urgent 1994 (Nathalie Molina) ainsi que la notice parue dans le précédent *Bilan scientifique* (p. 44).

Le parvis de l'église est rapidement destiné à devenir la nouvelle entrée du site. A l'intérieur du périmètre de cette future zone d'accueil, déjà en cours de restauration (mise en place d'une toiture en auvent), notre intervention avait pour mission de procéder à un rapide examen archéologique du sous-sol avant qu'un nouveau dallage, complété d'un escalier et d'un plan incliné, ne vienne tout sceller.

La fouille a été reprise à partir du sol caladé correspondant à une période où le parvis est fermé et sert de chapelle funéraire (XVIII^e s. ?), l'entrée se faisant par la nef. Cette calade, constituée de pierres de diverses tailles et origines, présente un décor géométrique simple : une grande croix, placée dans l'axe de l'église, délimitant quatre compartiments rectangulaires. Bien que détruite dans sa partie sud, nous estimons sa superficie d'origine aux alentours de 36 m². Le reste du parvis, non caladé, aurait pu servir à disposer des aménagements funéraires (tombeaux ...).

Les niveaux archéologiques sous-jacents ont révélé un espace d'inhumations important : huit sépultures, dont six tombes maçonnées (caveaux) et deux creusées en pleine terre. Ces chiffres ne sont pas définitifs puisque certaines zones n'ont pu être sondées faute de temps. A l'intérieur des deux caveaux qui ont été sondés, nous avons pu remarquer des cavités, placées dans leurs parois longitudinales : elles étaient destinées à recevoir des barres transversales, permettant ainsi les inhumations successives.

La quasi-absence de mobilier archéologique rend difficile ici toute tentative de datation de ce type de structures. Nous savons toutefois qu'il se développe dans la région à la fin du XIII^e s. / début XIV^e s.². Les tombes en pleine terre semblent correspondre à une phase postérieure à celle des caveaux car elles empiètent en partie sur ces derniers.

On notera que l'emplacement de la nécropole, à laquelle s'ajoute plus tard la mise en place de la calade, a certainement contribué à la disparition de niveaux de circulation devant l'église.

La présence d'inhumations ne se limite pas à l'espace du parvis tel que nous le connaissons aujourd'hui. La découverte d'un caveau coupé par les fondations du mur nord indique clairement la poursuite de la nécropole en amont et peut-être vers l'ouest. Les éventuels travaux de creusement ou de décapage dans ces secteurs périphériques seront à surveiller avec attention.

Stéphane Fournier

2 Cf. la fouille de la cathédrale Notre-Dame du Bourg à Digne-les-Bains, sous la direction de G. Démians d'Archimbaud.

EYGLIERS La Frairie 1-2

Ces dernières années, les labours dans les champs entourant le hameau (altitude 1 010/1 075 m) ont mis au jour deux objets en bronze qui, retrouvés par M. Pascal Guéret¹ ont été portés à la connaissance des archéologues en 1995.

Arc de fibule à charnière (fig. 15, n° 1), en bronze, très usé et oxydé. Quelques incisions circulaires (diamètre : 1 mm) sont encore visibles sur la partie élargie de l'arc. Longueur 52 : mm. Alliage de qualité médiocre, gris fer, avec des traces d'oxydation de couleur vert clair.

La charnière est considérée comme une innovation romaine (Vodoz 1983, 78). Ce type de fibule est d'origine germanique, daté du I^{er} s. av. J.-C. / I^{er} s. ap. J.-C. Des exemplaires semblables ont été découverts aussi dans la nécropole de Cuménal² (Champcella, Briançonnais), du I^{er} s. av. J.-C. / I^{er} s. ap. J.-C., et dans le vicus d'Oberwinterthur — *Vitudurum* (Zürich), du I^{er}-II^e s. ap. J.-C. (Clerici, Rütli, Zürcher 1982, 123, fig. 8).

1 Voir *infra* la notice concernant les cavités funéraires de la vallée de la Biasse (Freissinières).

2 Documentation personnelle du défunt M. Louis Alphan, mise aimablement à notre disposition en photocopie par Christophe Jauffret. Voir *supra* la notice correspondante.

Pendeloque (fig. 15, n° 2) en bronze, constituée par un protomé de lion ou de Gorgone, relié au moyen d'un anneau à une chaînette à trois maillons tirés d'un jonc à section circulaire. Au revers du protomé, coulé dans un moule bivalve, deux languettes renferment un petit écheveau de fil de cuivre, travaillé peut-être à point de chaînette. Longueur totale de la pendeloque : 89 mm ; longueur du pendentif : 28 mm ; largeur du protomé : 14 mm ; diamètre de l'anneau : 14 mm ; diamètre du jonc : 2 mm ; largeur des languettes : 7 à 8 mm ; diamètre du fil de cuivre : 0,5 mm. Les alliages sont de qualité médiocre, opaques.

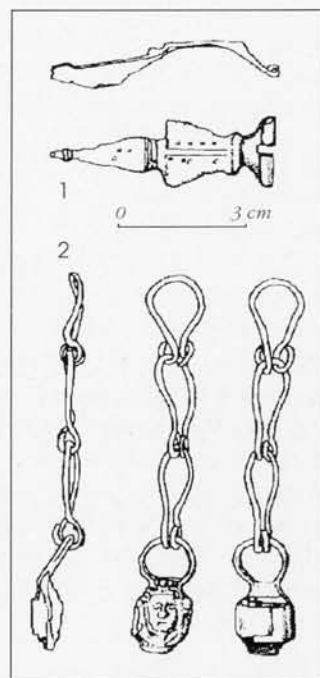


Fig. 15 – EYGLIERS, La Frairie 1-2. Objets de parure en bronze (dessins Antropologia Alpina).

L'objet, à la probable fonction protectrice, est évidemment d'inspiration romaine-hellénistique, bien qu'il soit pour l'instant dépourvu de comparaisons précises en dehors de deux autres pendeloques provenant, elles aussi, du Guillestrois (Saint-Clément 1 et la Roche-de-Rame / Champ Pérussier 1) ³. On trouve des protomés en bronze à la forme semblable sur les *situlae* et sur d'autres objets d'usage quotidien (lampes à huile, balances ...) d'époque romaine. La chaînette de suspension rappelle celle d'une lampe à huile du I^{er}-II^e s. ap. J.-C. conservée au Museo Nazionale Romano ⁴.

Maurizio Rossi ⁵ et Anna Gattiglia ⁵

³ Voir *infra* les notices correspondantes.

⁴ De Spagnolis, De Carolis 1983, type XXII, 1, p. 61, 69.

⁵ Antropologia Alpina, Turin.

Clerici, Rütli, Zürcher 1982 : CLERICI (R.), RÜTTI (B.), ZÜRCHER (A.). – Archäologische Untersuchungen im römischen Vicus Vitudurum-Oberwinterthur. *Archäologie der Schweiz*, 5 (2), 1982, p. 120-126 : ill.

De Spagnolis, De Carolis 1983 : DE SPAGNOLIS (M.), DE CAROLIS (E.). – *Museo Nazionale Romano. I bronzi. IV, 1 : Le lucerne*. Roma : De Luca, 1983.

Vodoz 1983 : VODOZ (V.). – Les fibules du sanctuaire indigène de Martigny. *Archäologie der Schweiz*, 6 (2), 1983, p. 78-81 : ill.

FREISSINIÈRES

Cavités funéraires de la Vallée de la Biaysse

Dès 1993, la prospection-inventaire du Briançonnais a tiré profit de la collaboration de M. Robert Fine, Maire-adjoint de Freissinières, qui s'est proposé pour servir de liaison avec les habitants locaux qui étaient en possession d'objets archéologiques découverts fortuitement. On a ainsi étudié les collections Cheylan (Champcella), Guéret (Guillestre), Moméja (Freissinières) et Pogneaux (l'Argentière-la-Bessée) ¹.

■ Balme Ruissias (Freissinières, 1 280 m)

La collection Pogneaux est constituée par des armes en bronze découvertes vers 1980 pendant une exploration spéléologique :

1 (fig. 16A, 1) : **lame de hache** à bords droits et à large tranchant évasé en arc de cercle, cassée en deux fragments, mais complète du talon avec son échancrure (longueur : 125 mm, largeur : 59 mm) ; le tranchant étant fortement martelé, on peut penser à une ancienne hache spatuliforme du type des Roseaux, affûtée bien souvent ² ;

2 (fig. 16A, 2) : **lame de petit poignard** triangulaire à tranchants rectilignes et talon arrondi percé de deux trous de rivets, entière et complète des deux rivets (longueur : 53 mm ; largeur 28 mm) ; une faible nervure longitudinale rejoint les faces par deux plans obliques dessinant un V ; l'exemplaire, très bien conservé, appartient au type Lussan (Gallay 1981, p. 53-59, pl. 7) ;

3 (fig. 16A, 3) : **lame de hache-spatule** s.s., cassée en deux fragments et manquant du tranchant (longueur résiduelle : 154 mm ; longueur totale présumée :

193 mm ; largeur résiduelle : 18 mm ; largeur présumée du tranchant : 25 mm) ; seul le fragment proximal (3a) légèrement recourbé, a pu être observé directement, alors que le fragment diaphysaire (3b) a été dessiné à la même échelle que l'autre d'après une photographie Polaroid ³ ; le tranchant (3c) a été reconstitué en prenant comme modèle celui de la hache-spatule de la Grotte de Rame voisine (Champcella), adapté aux dimensions plus réduites de celle présentée ici ; sur le fragment proximal on observe le départ dessinant un V de la nervure longitudinale, qui devait se prolonger sur le tranchant en une faible arête médiane, caractéristique des haches du type Lausanne I, auquel appartient aussi l'exemplaire de la Grotte de Rame ⁴.

Les haches des Roseaux et celles du type Lausanne I sont attribuées à la phase Langquaid-La Bourdonnette du Bronze ancien ; il s'agit de productions tardives de la civilisation du Rhône, provenant de la Suisse occidentale, un peu plus récentes que les haches du type Neyruz (Bocquet 1969, p. 154-155). Les poignards du type Lussan semblent débiter à la fin du Chalcolithique, en milieu campaniforme, et continuent pendant tout le Bronze ancien au sein de la civilisation du Rhône ; leur association avec les haches spatuliformes, notamment en milieu funéraire, remonte à la fin de ce stade (Bronze ancien IV).

Pendant la prospection-inventaire, à l'intérieur de cette grotte on a aussi retrouvé **une dent** (fig. 16A, 13:1) et des fragments de côtes humaines. (M.R. et A.G.)

Cette dent est une canine de remplacement inférieure gauche. Diamètre méso-distal : 7,2 mm (moyenne : 7 mm) ; hauteur : 28 mm (moyenne : 27 mm). Elle est saine, intacte et le développement radiculaire est complet. Elle ne présente aucune usure interstitielle, mais la cuspside montre trois petites facettes d'usure

¹ Rossi, Gattiglia 1994, p. 15, 30, 48 ; voir aussi *supra* et *infra* les notices concernant les communes de Champcella, Eyglies, Freissinières, Guillestre, la Roche-de-Rame, Saint-Clément, Vallouise et Vars.

² Bocquet 1969, p. 309, 353, 364, 368, 377 ; Chardenoux, Courtois 1979, p. 44-45, pl. 11.

³ Aimablement fournie par Nathalie Pogneaux.

⁴ Chardenoux, Courtois 1979, p. 44, 48, pl. 12.

distinctes, où la dentine commence à peine à apparaître : la dent se place ainsi entre les degrés 2 et 3 de l'échelle en 4 degrés de Grilletto. Il s'agit donc d'une dent qui, ayant fait son éruption à 9/10 ans, a complété le développement de la racine (12/14 ans) et a mâché pendant quelque temps. Combien ? Il est impossible de le déterminer, car on ne connaît rien, non seulement des habitudes alimentaires de la population en question, mais aussi de ses caractères occlusaux, qui se répercutent directement sur l'usure des canines. A titre de comparaison, on peut rappeler que le large échantillon (trois cent seize dents) de la population

chalcolithique à laquelle appartenaient les sépultures de la Boïra Fusca (vallée d'Orco, Turin), géographiquement peu éloignée de la vallée de La Biaysse, montre une usure des canines de remplacement très marquée, si on la compare à celle des autres dents (Gavazzi 1981) : dans la Boïra Fusca, une canine telle que celle de la Balme Ruissias appartiendrait à un individu dont l'âge serait probablement compris entre 14 et 16 ans. (C.G.).

L'association du mobilier en bronze et des restes humains semble indiquer l'existence d'une deuxième cavité funéraire, contemporaine de celle de Rame.

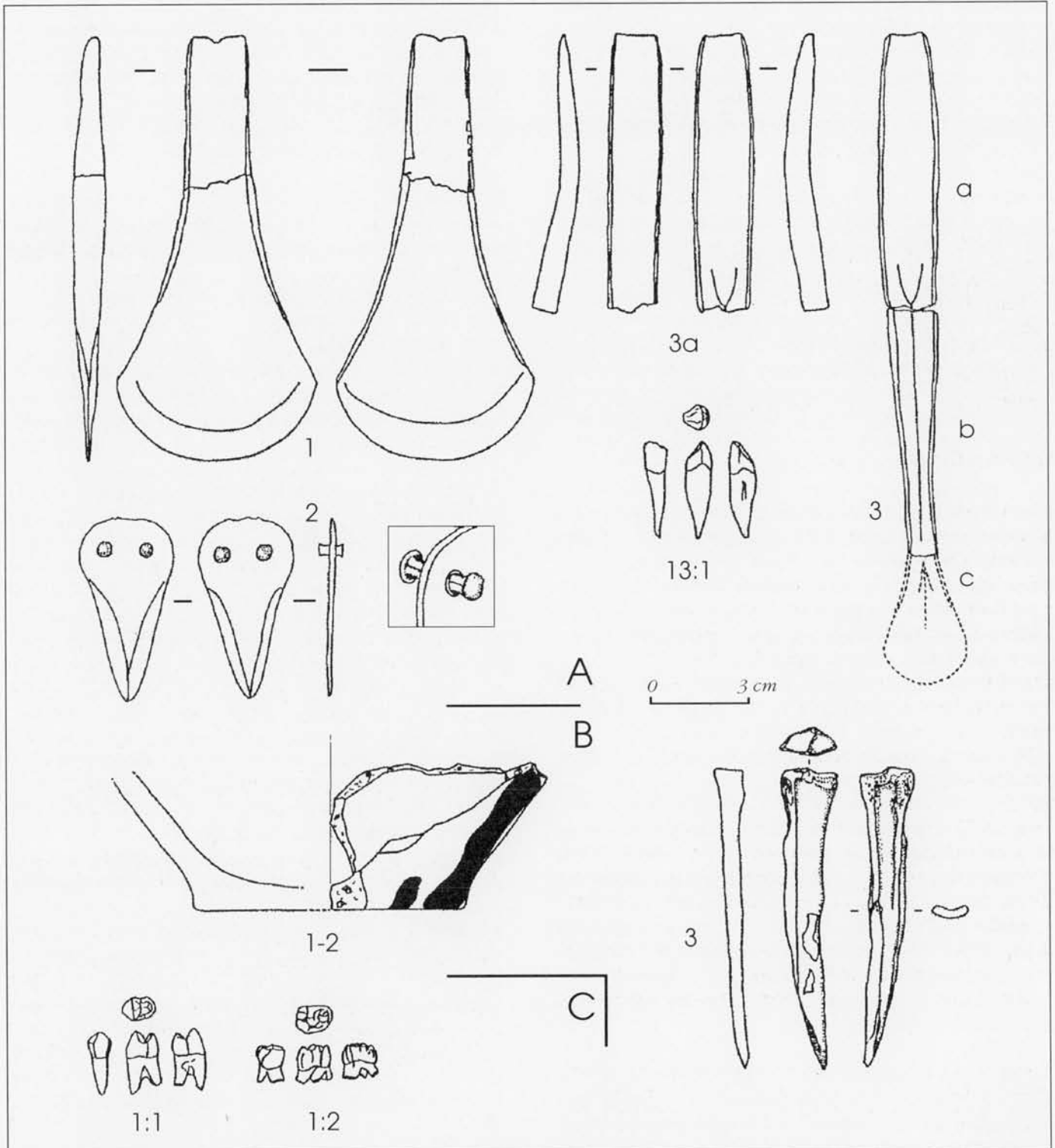


Fig. 16 – FREISSINIÈRES, vallée de la Biaysse. A : Balme Ruissias ; B : Charivenq 2 ; C : Pallon 5 (dessins Antropologia Alpina).

■ Charivenq 2 (Freissinières, 1 230 m)

La collection Guéret comprend des objets découverts dans la cavité de Charivenq 2, elle aussi non loin de la Grotte de Rame :

(fig. 16B, 1-2) : **fond plat d'un vase en céramique** à la pâte dure, très grossière, avec d'abondantes inclusions lithiques ≤ 7 mm, ferreuses et de chamotte ; surfaces lissées à la spatule, chamois rosé avec des taches noires (fumigation ?) à l'extérieur et orange rosé à l'intérieur ; fracture très irrégulière ;

(fig. 16B, 3) : **pointe en os** ;

et plusieurs fragments d'os longs de mammifères, montrant des marques de coupe. (M.R. et A.G.).

La pointe en os de Charivenq 2 est tirée de la moitié proximale d'un métacarpien gauche de mouton ou de chèvre domestique, adulte ou sub-adulte. L'os a été divisé par cassure selon l'axe longitudinal, à l'aide peut-être d'une percussion au milieu de l'articulation proximale. La surface convexe de l'objet correspond à la face antérieure du métapode.

La longueur est de 89 mm, la largeur maximale à la « tête » de 17 mm, et celle de la « tige » de 10 mm environ. On remarquera la conformation assez mince de l'objet. L'extrémité pointue a été façonnée par polissage bilatéral, ce qui a déterminé de faibles facettes.

Le choix du support et les caractères morphologiques permettent de classer cet objet parmi les pointes à épiphyse de la typologie de J.-L. Voruz (Voruz 1984) et plus précisément à un type que nous voudrions appeler des « pointes à épiphyse proximale fendue ». Comme l'a souligné J.-L. Voruz (Voruz 1978), le terme « pointe » a l'avantage de ne pas préjuger la fonction : il est donc bien préférable à « poinçon en os », qui a été utilisé habituellement pour désigner cette sorte de trouvaille. D'autre part, nous sommes de l'avis que la fonction ou les fonctions prédominantes des pointes comme celle de Charivenq méritent attention. On remarque, à ce sujet, la récurrence de l'association entre pointes à épiphyse proximale (souvent fendue) et milieux funéraires, dans l'arc chronologique Néolithique final / Chalcolithique ou Bronze ancien.

Dans le cas de Charivenq, l'association est évoquée par la nature du site, une petite grotte à utilisation sépulcrale possible, située dans une zone où la présence du Bronze ancien est bien connue (Grotte de Rame, Balme Ruissias).

D'après un certain nombre d'observations en milieu clos de caractère funéraire, en France et en Italie du Nord, nous pensons que beaucoup de ces pointes ont eu la fonction d'épingles pour fermer les vêtements (Fedele 1990, 37) ou bien les sacs ou suaires dans lesquels les morts étaient enveloppés pour l'introduction dans la tombe. On ne saurait les confondre avec les robustes poinçons employés comme outils dans les sites d'habitat.

Au-delà des Alpes, en Piémont, trois pointes en os, dont une identique à celle de Charivenq par les dimensions et la forme, appartiennent à la phase sépulcrale chalcolithique de la grotte Boira Fusca (Fedele 1981, fig. 33 ; 1990).

En France orientale et méridionale, on se borne à mentionner quelques pièces plates sur métapodes de la grotte de Solaure et de l'Abri de Barne-Bigou à Fontaine, Isère (Bocquet 1969-70, pl. 14-15), et la pointe en os associée à l'enfant isolé du dolmen de la Bouissière, Var⁵. Des pointes très semblables à l'exemplaire de Charivenq, couramment interprétées comme outils, sont communes au Chalcolithique en contexte d'habitat, entre Midi et Jura.

Plusieurs autres sites funéraires chalcolithiques ont donné des pointes qui — du point de vue de leur fonction — paraissent tout à fait compatibles avec des épingles à vêtements. On cite par exemple les cinq pointes polies sur long support mince du dolmen des Peyraoutes, Alpes-Maritimes (Courtin 1974, fig. 104). Malheureusement, la variabilité morphologique de cette classe d'objets reste à déterminer. L'analyse même des contextes susceptibles de renseigner sur leur fonction a été à peine abordée. (F.F.).

■ Pallon 5 (Freissinières, 1 140 m)

Pendant la prospection-inventaire, à l'intérieur de cette petite cavité, elle aussi proche de la Grotte de Rame, on a retrouvé des matériaux qu'il semble opportun de mentionner ici :

Deux tessons de céramique gallo-romaine ;

(fig. 16C) : **deux dents** (1:1 et 1:2) et des **fragments d'os humains**. (M.R. et A.G.)

La dent 1:1 est une première prémolaire de remplacement supérieure droite (très faible possibilité qu'il s'agisse d'une des rares deuxième prémolaires supérieures droites avec deux racines bien distinctes). Diamètre méso-distal : 7 mm ; hauteur : 18,5 mm seulement, les deux racines étant fracturées au tiers apical ; la partie manquante, par rapport à la hauteur moyenne de cette dent, est donc de 4 mm. Il s'avère ainsi impossible de savoir si la calcification des racines était déjà complète ; elle se termine à 12/13 ans, alors que la dent fait son éruption à 10/11 ans. La couronne ne présente aucune trace d'usure occlusale, ni interstitielle : du moment que les deux, à la suite de la mastication, débutent en l'espace d'un petit nombre d'années chez presque toutes les populations dès la Préhistoire, jusqu'au Moyen Age et chez beaucoup de populations actuelles, l'individu auquel la dent appartenait ne devait pas avoir dépassé depuis longtemps 12/13 ans. Autour de 10 ans, les racines ne seraient d'ailleurs pas tellement développées. L'âge devrait donc être compris entre 11 et 13 ans. La dent ne montre aucune pathologie : la fine fracture méso-distale de la couronne est survenue *post mortem*.

La dent 1:2 est une deuxième molaire de lait supérieure gauche, parfaitement conservée. Diamètre méso-distal 8 mm (moyenne : 8,2 mm), hauteur 11 mm seulement (moyenne : 15,5 mm), car le développement radiculaire est loin d'être complet et s'arrête peu au-dessous de la trifurcation. Puisque la calcification de la couronne se termine à 10/12 mois et celle de la racine à 36 mois, alors que l'âge d'éruption est très

⁵ Bérard 1954 ; Courtin 1974, p. 243.

variable (de 20 à 30 mois), l'âge de l'individu devait être entre 14 et 20 mois. Un stade de développement si précoce exclut que cette dent ait été perdue à la suite d'une chute physiologique normale, ou qu'il s'agisse d'un élément extrait ou perdu par une cause traumatique ou parodontopathique : elle provient certainement de la sépulture — primaire ou secondaire — d'un enfant. Il va sans dire que la dent est saine et ne présente aucune usure occlusale ou interstitielle, car elle n'a pas eu le temps de faire éruption ⁶. (C.G.).

En l'état actuel des connaissances, dans l'attente d'effectuer des fouilles archéologiques, les matériaux décrits ci-dessus semblent à considérer comme des indices de l'existence de trois nouvelles cavités funéraires d'un stade avancé du Bronze ancien, à mettre en rapport avec la Grotte de Rame. (M.R. et A.G.).

Maurizio Rossi ⁷, Anna Gattiglia ⁷,
Francesco Fedele ⁸ et Carlo Gavazzi ⁹

⁶ Toutes les données métriques et celles sur les âges de développement et d'éruption sont tirées de Lautrou 1982.

⁷ Antropologia Alpina, Turin.

⁸ Dipartimento di Biologia Evolutiva e Comparata e Museo di Antropologia, Naples.

⁹ DocBi - Centro per la documentazione e tutela della cultura biellese, Ponzzone.

Bérard 1954 : BÉRARD (G.). – Le dolmen de la Bouissière, commune de Cabasse, Var. *BSPF*, 51 (5-6), 1954, p. 281-288.

Bocquet 1969 : BOCQUET (A.). – L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia Préhistoire*, XII (1-2), 1969, p. 121-258, 273-400 : ill.

Bocquet 1969-70 : BOCQUET (A.). – *Musée Dauphinois. Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques*. Grenoble : Musée Dauphinois, 1969-70. 230 + 98 p. : ill.

Chardenoux, Courtois 1979 : CHARDENOUX (M.-B.), COURTOIS (J.-C.). – *Les haches dans la France méridionale*. München : Beck, 1979. xi+187 p. : ill.

Courtin 1974 : COURTIN (J.). – *Le néolithique de la Provence*. Paris : S.P.F., 1974. 360 p. : ill.

Fedele 1981 : FEDELE (F.). – *Un'archeologia per la valle Orco. Preistoria alpina e altro*. Torino : Dematteis-Progetto Orco, 1981. 190 p. : ill.

Fedele 1990 : FEDELE (F.). – *Boira Fusca e Rupe di Salto, 1977-80*. Torino-Collegno : Gruppo Ad Quintum, 1990. 80 p. : ill.

Gallay 1981 : GALLAY (G.). – *Die kupfer- und altbronzezeitlichen Dolche und Stabdolche in Frankreich*. München : Beck, 1981. ix + 164 p. : ill.

Gavazzi 1981 : GAVAZZI (C.). – I denti umani fossili di Salto (Valle Orco). *Dental Cadmos*, 10, 1981, p. 59-63 et 11, 1981, p. 71-79 : ill.

Lautrou 1982 : LAUTROU (A.). – *Anatomia dentaria*. Milano : Masson Italia, 1982. 248 p.

Rossi, Gattiglia 1994 : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.). – La preistoria di Brigiani, Caturiges e Quariates. In : *Susa bimillenario dell'arco* : Atti del convegno, Susa 1992. Susa : Segusium, 1994, p. 11-49 : ill. (Vol. sp. de *Segusium*).

Voruz 1978 : VORUZ (J.-L.). – Typologie de l'industrie en matière dure animale. Essai d'extension de la typologie analytique. Première étape : le langage descriptif. *Dialektiké, cahiers de typologie analytique*, 1978, p. 38-57.

Voruz 1984 : VORUZ (J.-L.). – *Outillage osseux et dynamisme industriel dans le néolithique jurassien*. Lausanne : Bibliothèque Historique Vaudoise, 1984. 534 p.

FREISSINIÈRES Charivenq 1

Vers 1985/1986, dans une petite poche rocheuse s'ouvrant dans l'une des parois de la cavité de Charivenq 1 (altitude 1 230 m), à quelques mètres de Charivenq 2 ¹. M. Pascal Guéret avait fortuitement découvert une monnaie romaine. L'objet a été porté à la connaissance des archéologues en 1995.

Fig. 17 –
FREISSINIÈRES,
Charivenq 1.
Monnaie en orichalque (dessin
Antropologia
Alpina).



¹ Voir *supra* la notice concernant les cavités funéraires de la vallée de la Biaysse (Freissinières).

De la céramique gallo-romaine, tardive du Moyen Age et moderne avait été retrouvée dans les environs de cette cavité (site de la Planta 1) en 1993, au cours de la prospection-inventaire du canton de l'Argentière-la-Bessée.

L'identification de la monnaie a été faite en collaboration avec MM. Ermanno A. Arslan et Rodolfo Martini ².

Droit : M AVREL ANTONINVS PIVS AVG GERM, buste lauré, drapé et cuirassé à droite en bordure perlée.

Revers : P M TR P XVIII IMP III COS IIII P P A l'exergue S C. Dans le champ, entouré par une bordure perlée, Isis à gauche et l'empereur à droite. Ce dernier,

² Respectivement Directeur et Conservateur du Musée Archéologique et Numismatique de Milan.

en habit militaire, debout, tête à gauche, avec le pied droit sur un crocodile, tient une lance renversée de la main gauche, la droite tendue vers Isis, qui, drapée et en mouvement, lui remet deux épis de la main droite et un sistre de la gauche. 29,58 g ; diam. 33 mm.

Il s'agit d'un sesterce rare en orichalque de Caracalla, frappé par l'atelier de Rome en 215³ ou 214-217⁴. L'état de conservation de la pièce est extraordinairement bon.

Maurizio Rossi⁵ et Anna Gattiglia⁵

3 Mattingly, Sydenham 1968, 303, n° 544, pl. 15, 8.

4 Mattingly 1975, 487, n° 287, pl. 76, 8.

5 Antropologia Alpina, Turin.

Mattingly 1975 : MATTINGLY (H.). – *Coins of the Roman empire in the British Museum, V, Pertinax to Elagabalus*. London : British Museum, 1975. cclxvi+77+632 p. : ill.

Mattingly, Sydenham 1968 : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E. A.). – *The Roman imperial coinage, IV, 1, Pertinax to Geta*. London : Spink, 19682. 406 p. : ill.

FREISSINIÈRES Le Plan 3

En 1993, au cours de la prospection-inventaire du canton de l'Argentière-la-Bessée, M. René Moméja nous avait permis d'étudier deux monnaies en bronze très usées qu'il avait retrouvées vers 1975 dans le jardin de sa maison du Plan (altitude 1 145 m), à 1 ou 1,5 m de profondeur, lors d'un creusement pour la mise en œuvre de la conduite de l'aqueduc. L'ancienneté de la fréquentation humaine du Plan est d'ailleurs bien connue : vers 1943, on y avait découvert trois bracelets en bronze au-dessous d'un clapier (le Plan 1) et, entre 1962 et 1970, un bracelet et un anneau en bronze dans un jardin (le Plan 4). Les prospections dans les environs du hameau ont aussi produit de la céramique tardive du Moyen Age et moderne (le Plan 2).

En 1995, les deux monnaies de la collection Moméja ont pu être identifiées et classées grâce à l'aimable collaboration de M. Ermanno A. Arslan¹.

Droit : [...] Tête à droite.

Revers : S C en bordure perlée en contour linéaire.

12 g ; 26,5 mm x 24 mm.

Il s'agit d'un *as* en bronze d'un empereur romain incertain (fig. 18, 1), peut-être du I^{er} s. ap. J.-C., frappé par l'atelier d'Antioche de Syrie. L'inscription sur le droit est illisible. La pièce est percée par un trou circulaire de 4 mm de diamètre, légèrement usé.

Droit : A gauche. IC. A droite. XC. Christ nimbé et barbu, vêtu de la *stolá* et du *kolobion*, bénissant de la main droite, les Evangiles dans la main gauche, assis de front sur un trône à dossier.

Revers : -+ / ISXS / BASILE / BASIL / -(croissant)-.
6 g ; 29,5 mm x 32 mm.

Il s'agit d'un *folles* anonyme en bronze du XI^e s. (fig. 18, 2), de la classe D, daté de 1050-1060 par Ph. Grierson ou de 1042-1055 par C. Morriison², frappé par l'atelier de Constantinople.

Le droit présente des traces de ce type. La pièce, peut-être surfrappée, est percée par un trou circulaire de 3 mm de diamètre, légèrement usé.

Cette monnaie est vraiment très rare en France : comme nous l'apprend *in litteris* Mme Cécile Morriison³, à laquelle l'existence de cet exemplaire a été signalée, on en trouve d'autres seulement à Ordan-Larroque (Gers), Mantoche (Haute-Saône) et Paris. Le catalogue des collections numismatiques départementales des Hautes-Alpes présente une seule autre monnaie byzantine, mais du VI^e s. (Amandry, Dhénin 1991, p. 77).

Le VI^e s. (époque de Justinien) et le XI^e s. (apogée de la dynastie macédonienne) sont en effet deux siècles de large diffusion de la monnaie de Constantinople, même en dehors des frontières de l'Empire et notamment dans l'ancienne Gaule. La pièce en question pourrait avoir gagné les Alpes soit à travers les ports du littoral rhodanien, soit par le relais italien (Morriison 1995).

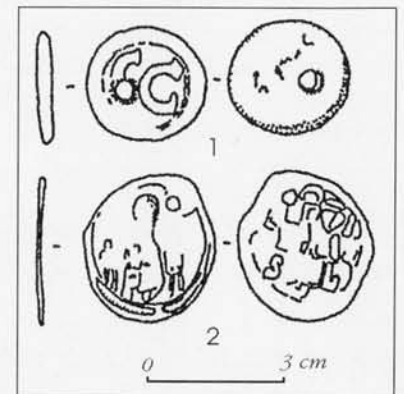


Fig. 18 – FREISSINIÈRES, Le Plan 3. Monnaies en bronze (dessins Antropologia Alpina).

2 Grierson 1973, 685, n° D1 et suiv. ; Morriison 1970, 601, 41/Cp/AE/107-119.

3 Collège de France - C.N.R.S., Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance ; spécialiste française des monnaies de cette période.

1 Directeur du Musée Archéologique et Numismatique de Milan.

D'autre part, la présence d'un trou légèrement usé dans les deux monnaies semble suggérer, qu'au moment de leur enfouissement, elles avaient perdu leur fonction économique et étaient remployées comme breloque porte-bonheur. Pour les monnaies romaines, ce phénomène commence au Haut Moyen Age.

Maurizio Rossi ⁴ et Anna Gattiglia ⁴

⁴ Antropologia Alpina, Turin.

Amandry, Dhénin 1991 : AMANDRY (M.), DHENIN (M.). – *Les collections numismatiques. Histoire numismatique de Gap*. Gap : Musée Départemental, 1991. 115 p. : ill.

Grierson 1973 : GRIERSON (Ph.). – *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks collection and in the Whittemor collection*, III, 2, (867-1081). Washington : Dumbarton Oaks, 1973.

Morrisson 1970 : MORRISSON (C.). – *Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque Nationale, II, De Philippicus à Alexis III (711-1204)*. Paris : Bibliothèque Nationale, 1970. 409 p. : ill.

Morrisson 1995 : MORRISSON (C.). – La diffusion de la monnaie de Constantinople : routes commerciales ou routes politiques ? In : MANGO (C.) éd., GREATREX (G.) éd. – *Constantinople and its hinterland*. Aldershot : Ashgate, 1995, p. 75-87.

GUILLESTRE La Longeagne 1

Les travaux agricoles effectués dans les champs de la Longeagne 1 (altitude 1 100 m) ont mis au jour deux objets en bronze qui, découverts par M. Pascal Guéret ¹, ont été portés à la connaissance des archéologues en 1995. De la céramique de l'Antiquité tardive / Haut Moyen Age, du Moyen Age tardif et de l'époque moderne avait été retrouvée sur ce même site en 1991, au cours de la prospection-inventaire du canton de Guillestre. Des sépultures à inhumation accompagnées d'un mobilier probablement du deuxième âge du Fer avaient été signalées à proximité (Champ Chevalier, Grandes Maisons/Gramison, Serre Jouglard) entre 1853 et 1860 (Rossi *et al.* 1992, p. 11-12, 20-2).

Pendeloque (fig. 19, n° 1) en bronze étamé, constituée par un petit morceau de tôle replié en deux, aux extrémités tenues ensemble par un rivet, formant ainsi une sorte de passant. Le droit a la forme d'une ailette verticale sub-triangulaire se rétrécissant vers le haut, avec cinq barrettes horizontales finement rainurées. Le revers a la forme d'une languette sub-trapézoïdale s'élargissant vers l'extrémité rivée. Longueur de la tôle repliée : 34 mm ; longueur de la tôle redressée : 71 mm ; largeur maximale : 16 mm ; épaisseur de la tôle : 2 mm. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert foncé.

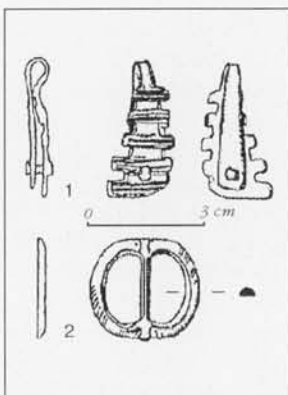


Fig. 19 – GUILLESTRE, La Longeagne 1. Objets de parure en bronze (dessins Antropologia Alpina).

¹ Voir *supra* la notice concernant les cavités funéraires de la vallée de la Blaysse (Freissinières).

D'un point de vue typologique, l'objet est dépourvu de comparaisons précises. D'un point de vue technique, l'étamage et le rivet rappellent l'arc de fibule à charnière de Vallouise (le Villard 1) ², peut-être du I^{er}-II^e s. ap. J.-C.

Boucle en 8 (fig. 19, n° 2), en bronze, décorée au droit de brèves lignes obliques incisées, avec barrette porte-ardillon médiane ; les points de jonction de la barrette sont légèrement saillants ; le revers est plat. Largeur : 26 mm ; hauteur : 25 mm. Alliage de qualité médiocre, très foncée. Patine de couleur vert clair.

Les boucles de ce type, qui étaient utilisées partout en Europe pour fermer les chaussures ou lacer les éperons, ne sont pas encore bien classifiées. Leur datation peut donc osciller entre 1350 et 1800. On peut proposer des comparaisons avec Montaldo di Mondovì (Cuneo, Piémont, XVI^e s. env.), Dambach-Neunhoffen (Hohenfels, Alsace, fin XV^e-XVI^e s.) et Marmoutier (Alsace, époque non précisée) ³.

Maurizio Rossi ⁴ et Anna Gattiglia ⁴

² Voir *infra* la notice correspondante.

³ Micheletto, Venturino Gambari 1991, 224-225, fig. 130, 16 ; Schnitzler 1990, 450, 474.

⁴ Antropologia Alpina, Turin.

Micheletto, Venturino Gambari 1991 : MICHELETTO (E.), VENTURINO GAMBARI (M.). – *Montaldo di Mondovì. Un insediamento protostorico. Un castello*. Roma : Leonardo-De Luca, 1991. 286 p. : ill.

Rossi *et al.* 1992 : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.), FAZIO (A.), VASCETTI (L.), DI MAIO (M.). – *Prospection et inventaire archéologiques du Briançonnais (Hautes-Alpes). Campagne 1991*. Torino : Antropologia Alpina, 1992. 26 p. : ill.

Schnitzler 1990 : SCHNITZLER (B.). – *Vivre au moyen âge. 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*. Strasbourg : Les Musées de la Ville de Strasbourg, 1990. 523 p. : ill.

GUILLESTRE Pré Parenq

A Guillestre, dans le quartier de Pré Parenq, M. Pascal Guéret ¹ a retrouvé dans son jardin un fragment de lingot en cuivre ou bronze (fig. 20). Le terrain du jardin ayant été apporté d'une localité inconnue, il s'agit d'un gisement secondaire.

L'objet a une forme arrondie, plano-convexe ; ses dimensions sont 66 mm x 54 mm, avec une épaisseur maximale de 28 mm, un volume de 40 cm³ et un poids de 339,27 g. Son poids spécifique est donc de 8,5 g, poids inférieur à celui du cuivre (8,9), ce qui fait penser à la présence d'une certaine teneur d'éléments plus légers (étain ?, arsenic ?) ou d'autres impuretés.

Les surfaces du lingot sont bulleuses, avec une patine d'oxydation stratifiée, de couleur rougeâtre, vert clair ou vert-bleu. Les surfaces montrent des rayures et de petites encoches faites vraisemblablement par un outil en métal.

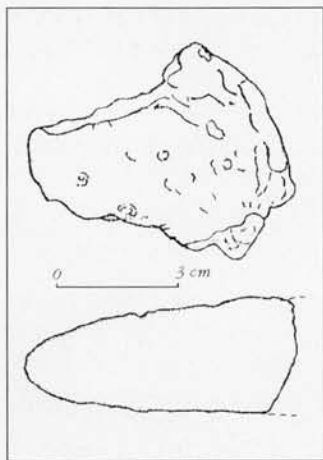


Fig. 20 – GUILLESTRE, Pré Parenq. Lingot en cuivre ou bronze (dessin Antropologia Alpina).

¹ Voir *supra* la notice concernant les cavités funéraires de la vallée de la Biaysse (Freissinières).

Bien qu'il ne soit pas possible d'exclure une datation moins reculée, la forme et le poids sembleraient renvoyer au Bronze final ².

On pense en particulier aux lingots plano-convexes résultant de la refonte d'objets récupérés, tels que ceux des dépôts de Larnaud (Jura) ou de Vénat (Charente) (Mohen 1990, 118-119).

On peut aussi proposer une comparaison plus rapprochée géographiquement avec les lingots piémontais provenant des dépôts de Pavone (Pietramarazzi, Alessandria) et de Pinerolo (Torino), les deux probablement du début du Bronze final ³.

Maurizio Rossi ⁴ et Anna Gattiglia ⁴

² Rychner 1984 ; Tylecote 1987, 18, 20, 194-195, 202, 204.

³ Gambari, Venturino Gambari 1994, 25-28, 30-32, pl. VII (a, 4), VIII (9) ; Bocquet, Lebasacle 1983, 61-63, 70-71, 76, 102-104.

⁴ Antropologia Alpina, Turin.

Bocquet, Lebasacle 1983 : BOCQUET (A.), LEBASCLE (M.-C.). – *Metallurgia e relazioni culturali nell'età del bronzo finale delle Alpi del Nord francesi*. Torino : Antropologia Alpina, 1983. 151 p. : ill.

Gambari, Venturino Gambari 1994 : GAMBARI (F.M.), VENTURINO GAMBARI (M.). – Le produzioni metallurgiche piemontesi nella preistoria del Piemonte: la tarda età del bronzo. *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 12, 1994, 23-41 : ill.

Mohen 1990 : MOHEN (J.-P.). – *Métallurgie préhistorique. Introduction à la paléoméallurgie*. Paris : Masson, 1990. 230 p. : ill.

Rychner 1984 : RYCHNER (V.). – La matière première des bronziers lacustres. *Archäologie der Schweiz*, 7 (2), 1984, p. 73-78 : ill.

Tylecote 1987 : TYLECOTE (R. F.). – *The early history of metallurgy in Europe*. London - New York : Longman, 1987. xxviii + 391 p. : ill.

MONËTIER-ALLEMONT Les Rousses

Découvert lors d'une opération de prospections sur le tracé du secteur autoroutier A 51 Sisteron / La Saulce, le site des Rousses est situé sur la commune de Monétier-Allemont entre les torrents des Rousses et du Grand Béal.

Les données issues des prospections faisaient état d'un fond de fosse chalcolithique découvert dans le fossé de la route et de quelques vestiges gallo-romains apparemment mêlés au remblai du talus.

La fouille a été réalisée en juillet 1995 ¹. Le décapage mécanique a tout d'abord permis de mettre au jour les restes de deux *dolia* et d'une fosse de préparation de la chaux à proximité immédiate du pont du Grand Béal. Les travaux de construction du pont et du canal,

en 1907, ont malheureusement détruit la plus grande partie du site. Il s'agissait certainement d'une ferme de quelque importance dont seule a été conservé un fragment de la zone de stockage. Le mobilier découvert (Drag. 33, Drag. 24-25c, céramique indigène ...) permet de situer l'occupation principale entre le 1^{er} et le 11^e s. de n. è.

Le décapage s'est ensuite poursuivi pour atteindre le niveau de la fosse néolithique. Malgré son étendue, il n'a livré aucun autre vestige, le site ayant manifestement été détruit par la R.N. 85. Le mobilier issu du reliquat de fosse fouillé comprend un tesson à bord légèrement ourlé, une languette de préhension, une molette et une carène basse appartenant à un vase à bord évasé et bord arrondi. Bien que peu abondant, il peut être rattaché au Chalcolithique.

¹ Equipe de fouille : E. Mahieu, M. Brenet, F.-X. Chauvières, Fl. Darmas, C. Luzi, C. Jorda (géomorphologue), X. Chadefaux (topographe), J. Isnard (dessinateur).

Eric Mahieu

MONÉTIER-ALLEMONT Champ Queyras

Une campagne d'évaluation archéologique s'est déroulée¹ du 1er au 18 août 1995, sur la commune de Monétier-Allemont, au lieu-dit Champ Queyras, dans l'emprise du futur tronçon autoroutier de l'A 51 qui reliera Sisteron à La Saulce. Cette intervention fut motivée par la découverte de mobilier d'époque gallo-romaine lors de la précédente campagne de prospection².

Trente sondages ont été effectués à l'aide d'un tractopelle muni d'un godet lisse, sur une superficie totale d'environ 6 800 m². Le terrain étudié était composé d'une épaisse nappe d'argile très compacte, de couleur gris sombre se changeant en rouge au contact de la terrasse fluvio-glaciaire Würm ("poudingue de Durance").

1 Equipe de fouille : Florence Darmas, Jean-Luc Lopez, Stéphane Fournier et Christophe Voyez.

2 Voir DFS de 1994 (Maxime Guillaume) ainsi que la notice parue dans le *Bilan scientifique* 1994, 295.

Si les travaux ont permis de démontrer l'absence de site archéologique, ils ont toutefois révélé une zone de superficie réduite comportant un nombre important de fragments de terre cuite dispersés dans la couche d'argile grise, parfois sur une épaisseur relativement importante (environ 1,20 m). Ce matériel a été trouvé dans un état médiocre, fragmentaire, le plus souvent informe. Quelques rares tessons de céramiques (sigillée sud-gauloise, claire B ...) et d'amphores ont pu être datés des I^{er}-II^e s. ap. J.-C.

Ces vestiges ne sont associés à aucun niveau ou structure d'occupation décelable à proximité immédiate. L'hypothèse la plus vraisemblable reste à ce jour l'apport naturel à Champ Queyras, par le biais de colluvionnements importants, d'indices archéologiques provenant de sites implantés plus en amont.

Stéphane Fournier

RIBIERS

Cette prospection diachronique s'est déroulée du 1^{er} décembre 1994 au 15 janvier 1995 sur la commune de Ribiers. Elle avait pour but de compléter la carte archéologique déjà existante et d'inventorier les données que nous n'avions pu faire apparaître dans un rapport précédent concernant la commune. Elle devait également permettre de vérifier sur le terrain les sites connus par la collection privée d'un particulier.

Les prospections ont permis de localiser de nouveaux sites (ou indices de sites), de confirmer l'existence de ceux qui étaient connus antérieurement et de collecter de nouvelles données sur l'occupation du sol de la commune : soixante-trois sites sont d'ores et déjà recensés, couvrant une période chronologique allant du Paléolithique à l'époque moderne.

Dans la commune, cinq sites (dont un indice) peuvent être attribués à la **Préhistoire**. Le Néolithique est la période la mieux représentée avec trois sites. Plusieurs haches en pierre polie mentionnées dans un inventaire des collections Mourre et Marcelloff de Ribiers ont été inventoriées, mais elles ne sont malheureusement pas localisées.

La **Protohistoire** est peu représentée, cinq sites ont été localisés dans le territoire : J. Roman dans le *Répertoire Archéologique des Hautes-Alpes* mentionne la découverte d'une sépulture en pierres brutes renfermant un squelette qui portait des anneaux de bronze aux bras et aux jambes. Cette découverte, ainsi que

celle du trésor de l'âge du Bronze de Frayssiniés, ont été effectuées au début du siècle et les informations les concernant restent vagues. Les recherches récentes n'ont livré que quelques découvertes isolées concernant l'âge du Fer au Plan I, au Villaret/Prieuré I. Une sépulture de la nécropole d'époque romaine découverte au quartier de Rebinnelle, a livré un bracelet de l'époque protohistorique.

L'**époque romaine** a fourni cinquante-trois sites (du I^{er} au V^e s.) dont une grande majorité sont des habitats installés dans la plaine de Ribiers, le long d'une voie romaine qui traverse la commune du nord au sud. La saison et le temps imparti à cette prospection ont limité les recherches sur le terrain. Les terrains en friche sur les versants n'ont pas permis une récolte d'artefacts suffisante pour permettre une interprétation de certains sites.

Dix sites localisés sont datables du **Moyen Age**, mais sont encore trop mal connus : trois châteaux, une abbaye, trois prieurés, une nécropole et enfin deux chapelles.

Pour ce qui concerne l'**époque moderne**, la prospection a permis de mettre en évidence huit sites, dont des hameaux, des chapelles, d'anciennes fermes du XVIII^e s. et une ancienne tuilerie.

Stéphane Bleu

RISTOLAS

Peyroun et Vallon de l'Égorgéou

La campagne de relevé des pétroglyphes du Queyras de 1995 a été consacrée au site du Peyroun et à deux autres roches gravées du Vallon de l'Égorgéou, le long du sentier du Col Vieux (Ristolas). Ces roches étaient connues dès 1983 grâce aux recherches de François Beaux (GERSAR) (Beaux 1989 ; 1991 ; 1992).

Le site du Peyroun avait été inventorié pour la première fois en 1992, pendant une campagne de prospection archéologique en Queyras¹. Il compte vingt-cinq roches gravées, toutes portant des inscriptions, sept montrant aussi des figures ou des symboles.

D'un point de vue géologique, le Peyroun (altitude 2 042 m) est un ancien verrou glaciaire en *gabbro*, délimité sur trois côtés par les lits des torrents des Gavies et de Bouchouse et recouvert pour la plus grande partie de sédiments colluviaux provenant des pentes inférieures de la Muande (ouest). Vers l'est et le nord-est il se présente comme une raide barre rocheuse.

Les roches gravées, en calcaire argileux schistosé et légèrement métamorphisé (calcschiste), sont réparties soit sur le plateau herbeux au sommet du verrou, soit sur les talus d'éboullis immédiatement en amont à l'ouest, soit le long des lacets du sentier en contrebas du plateau.

Pendant la campagne 1995, on a examiné cinq de ces roches, numérotées de 1 à 5. Leur étude a été assurée en appliquant les méthodes de travail mises au point dans les campagnes précédentes : sondages géo-archéologiques à côté des dalles gravées et relevé stratigraphique des pétroglyphes, précédé du relevé par frottage sur papier.

Les sondages ont concerné les dalles n° 1 et 2. Les pétroglyphes des dalles n° 1, 3, 4 et 5 ont été relevés exhaustivement. Par contre, la dalle n° 2, qui était enfouie en grande partie, n'a pas encore été mise complètement au jour et ses surfaces ensevelies pourraient donc porter d'autres gravures, en plus de celles déjà relevées.

A côté de la dalle n° 1 les sondages archéologiques, sur 4,25 m², ont montré la succession suivante : une couche de terre végétale assez épaisse (H), riche en éléments caillouteux, par endroits érodée par le ruissellement (un petit lit normalement à sec, mais actif pendant les orages, côtoie la dalle à l'est) ; cette couche forme un biseau incliné sur la dalle, en la recouvrant sur les bords ;

une couche d'origine colluviale grisâtre (GR), sur laquelle repose la dalle, très riche en éléments graveleux et caillouteux, parfois en lentilles, qui vont en augmentant vers le bas ;

une couche jaunâtre (GL), moins riche en éléments graveleux, comprenant de nombreux éléments de grandes dimensions, attribuable au remaniement de la moraine glaciaire.

A côté de la dalle n° 2 les sondages ont mis au jour, sur 1,75 m², une succession semblable, mais compliquée par la présence d'un mince horizon graveleux (GRb), épais de 1 à 3 cm au maximum, qui peut se rapporter à une coulée de boue. Cet horizon a fossilisé le sol végétal sub-actuel (Hi) et a été ensuite recouvert par un mince sol végétal récent (Hs). Le même phénomène avait été observé dans le sondage voisin de la dalle gravée de Crête de Couesta Embrencha (Molines-en-Queyras) (Rossi, Rostan 1994).

La dalle n° 2 est immergée dans et repose sur la couche GL, mais pour l'instant ses liaisons stratigraphiques avec les couches GR et GL n'ont pas été observées en détail : une petite fouille, effectuée avant notre intervention pour dégager les pétroglyphes, a en effet interrompu la succession stratigraphique le long du périmètre du rocher.

La plupart des matériaux d'intérêt archéologique récupérés proviennent de la couche H (fig. 21). Il s'agit de : plusieurs éclats de quartz qui pourraient provenir des outils utilisés pour réaliser une partie des pétroglyphes ; deux plaquettes en calcschiste portant peut-être des restes de gravures (ce phénomène avait déjà été observé dans le sondage au pied de la dalle de la Bergerie de l'Égorgéou³) ;

deux fragments d'objets en fer, dont six clous de chaussures et un clou de fer à cheval ou mulet (on rappellera une inscription de la phase III, datée du XVIII^e s., de la dalle de la Bergerie de l'Égorgéou³ (Rossi 1994) : «*VOI- / LA LE ChEVAL / QUI NOUS PORTE*» ;

deux pépins de raisin (*Vitis vinifera* L. ; l'index de Summer, 64.8, 70.0, ne permet pas de les attribuer avec certitude à la forme domestique, ce qui d'ailleurs ne peut pas être dit sur des bases morphologiques)³ ; plusieurs charbons de bois et trois fragments de bois travaillé non carbonisés (vingt-six échantillons analysés étaient tous de *Larix decidua* Mill., représenté aussi par trois graines non carbonisées).

Par contre, un fragment de paroi en céramique engobée, probablement des XV^e-XVII^e s., a été retrouvé à la base de la couche GR dans le sondage voisin de la dalle n° 2.

La couche H a délivré aussi trois larges éclats gélifs détachés de la dalle n° 1, dont l'un se joint encore parfaitement à la cicatrice qu'il a laissée en tombant. Il s'agit d'un très bon indice de la vitesse de désagrégation du lithotype en question, du moment que la couche H ne contient que des matériaux modernes.

¹ Rossi *et al.* 1993, 25, 41 ; cf. aussi la fiche DRACAR établie en 1992.

² Voir le *Bilan Scientifique* 1994, 54-55.

³ M. Renato Nisbet a effectué les déterminations paléobotaniques.

La dalle n° 1 a révélé une séquence stratigraphique rupestre de cinq phases superposées, dont la plus ancienne remonte probablement au XVI^e-XVII^e s. et la plus récente au XIX^e. La phase plus importante est la II, constituée presque exclusivement de signes cruciformes, avec l'adjonction d'une cupule (fig. 21).

La dalle n° 2 a révélé une séquence de deux phases seulement, la deuxième de la période 1821/1902 et la première, ne comprenant que quelques signes, de peu précédente. Une datation si précise de la phase II est permise par la présence des dates 1897 et 1902 et d'une longue et belle inscription occupant la partie principale de la dalle, alors que les autres pétroglyphes ont dû se contenter de l'espace restant. Cette inscription, gravée par un grognard («GLOIRE A L

HETERNELS SOVENI / DE LINCOMPARABLES INMOP / NAPPOLLEON LES / P EMP D F W S H G R »), renvoie évidemment à une époque postérieure à la mort («SOVENI») de Napoléon I^{er}. La date 1897, qui était enfouie, est beaucoup plus usée que l'inscription du grognard, qui était hors du sol, probablement parce que les surfaces enfouies ont été attaquées par les acides de l'humus, ainsi qu'à la Crête de Couesta Embrencha.

La dalle n° 3 présente une séquence de cinq phases superposées, dont la première caractérisée probablement par l'une des plus anciennes dates connues parmi les pétroglyphes du Queyras (1561) et la quatrième par trois dates du XIX^e s. (1818, 1823, 1869). La phase III précède la IV d'une seule génération :



Fig. 21 – RISTOLAS, Peyroun. Relevé des pétroglyphes de la dalle 1 (en noir plein les signes de la phase II) et planimétrie cotée de la couche H au sommet des décapages 113, 123, 133, 143, 152, 162.

a : éclats de quartz ; b : plaquettes en calcschiste peut-être gravées ; c : éclats gélifs détachés de la dalle gravée ; d : fragments d'objets en fer ; e : pépins de raisin ; f : charbons de bois ; g : graines de mélèze ; h : points cotés (en cm) ; i : profil du ressaut de la dalle gravée. (Relevé Maurizio Rossi).

l'inscription «C · B · F[ils] · D[e] · J · P», de la phase IV, se superpose en effet à l'inscription «J · P · B · F[ils de] · P », de la phase III, caractérisée par la représentation d'un ostensor.

La dalle n° 4 montre une séquence de quatre phases, dont la deuxième de la période 1830-1887 (dates 1830, 1839, 1887) et la troisième de la dernière décennie du XIX^e s. (dates 1895, 1896 deux fois, 1898).

La dalle n° 5 présente une seule phase, de la fin du XIX^e s. (date 1899).

Le long du Sentier du Col Vieux, on s'est borné à un relevé partiel de deux dalles montrant des figures humaines schématiques de grandes dimensions.

La dalle n° 2 (altitude 2 185 m) a révélé trois phases, dont la dernière constituée par un calvaire du XVI^e/XVIII^e s., superposé à la tête d'un personnage masculin à l'aspect diabolique (exemple d'exorcisation ?).

La dalle n° 3 (altitude 2 125 m) montre une seule phase, constituée par une croix surmontée d'une rangée de quatre personnages semblables à celui de la dalle n° 2, bien que dépourvus de caractérisation diabolique. Les deux mieux conservés sont masculins, les deux autres sont trop usés pour en apprécier les détails.

A la suite de la campagne 1995, onze séquences stratigraphiques rupestres sont désormais relevées en Briançonnais. On constate que la résolution stratigraphique que l'on peut obtenir par la méthode de relevé adoptée varie d'un rocher à l'autre, car elle dépend évidemment de la fréquence des superpositions et des rythmes de la fréquentation humaine. Elle est normalement de l'ordre du siècle, mais peut arriver à la décennie.

Les matériaux récupérés par les sondages archéologiques sont toujours pauvres, mais leur date concorde avec celle des pétroglyphes voisins. D'autre part, les fouilles menées par le Professeur Francesco Fedele à Ossimo (Val Camonica, Italie), dans un site cultuel chalcolithique comprenant une douzaine de stèles gravées (Fedele 1990, p. 181-268), montrent une situation analogue : les traces matérielles des activités humaines contemporaines de la réalisation des stèles gravées sont très pauvres, abstraction faite des pétroglyphes mêmes.

Maurizio Rossi³ et Anna Gattiglia³

³ Antropologia Alpina, Turin.

Beaux 1989 : BEAUX (F.). – Les gravures rupestres du Queyras. *Le courrier du Queyras*, 56, 1989, p. 16-18 : ill.

Beaux 1991 : BEAUX (F.). – Découvrir les gravures de l'Égorgéou. *Le courrier du Queyras*, 61, 1991, p. 10-17 : ill.

Beaux 1992 : BEAUX (F.). – Quelques dalles gravées du Haut-Queyras. *Ristolas* (05). *Art Rupestre*, 36, 1992, p. 33-42 : ill.

Fedele 1990 : FEDELE (F.) dir. – *L'altopiano di Ossimo-Borno nella preistoria. Ricerche 1988-90*. Capo di Ponte : Edizioni del Centro, 1990. 188 p. : ill.

Rossi et al. 1993 : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.), DI MAIO (M.), ROSTAN (P.). – *Prospection et inventaire archéologiques du Briançonnais (Hautes-Alpes). La campagne 1992 en Queyras et l'état actuel des recherches*. Torino : Antropologia Alpina, 1993. 46 p. : ill.

Rossi, Rostan 1994 : ROSSI (M.), ROSTAN (P.). – Molines-en-Queyras. Crête de Couesta Embrencha. In : *MCF.-BS-PACA 1994*, p. 51-54 : ill.

LA ROCHE-DE-RAME Champ Pérussier 1

Les travaux agricoles effectués sur les pentes étagées au nord-est du hameau (altitude 1 100 m) ont récemment mis au jour un objet en bronze qui, retrouvé par M. Pascal Guéret¹, a été porté à la connaissance des archéologues en 1995. De la céramique tardive du Moyen Age et moderne avait été retrouvée sur ces mêmes pentes en 1993, au cours de la prospection-inventaire du canton de l'Argentière-la-Bessée.

Fragment de pendeloque en bronze, constitué par un segment de barrette aplatie à section sub-rectangulaire, terminée par un

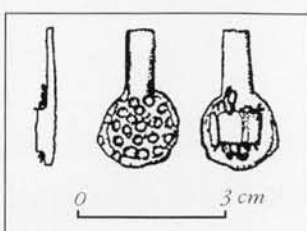


Fig. 22 – LA ROCHE-DE-RAME, Champ Pérussier 1. Fragment de pendeloque en bronze (dessin Antropologia Alpina).

¹ Voir *supra* la notice sur les cavités funéraires de la vallée de la Biaysse (Freissinières).

disque parsemé de petites cupules arrangées en deux cercles concentriques autour d'une petite cupule centrale. Pour le coulage on s'est servi d'un moule bivalve. Au revers du disque, deux languettes renferment un petit écheveau de fil de cuivre, travaillé peut-être à point de chaînette. Longueur totale résiduelle : 29 mm ; diamètre du disque : 16 mm ; épaisseur de la barrette : 1,5 mm ; largeur des languettes : 7 mm ; diamètre du fil de cuivre : 0,5 mm. Alliage d'assez bonne qualité. Patine de couleur vert foncé, avec des surfaces luisantes entremêlées de zones opaques de couleur vert clair.

Les observations faites à propos du pendeloque d'Eygliers (La Frairie 2)² valent aussi, au moins en partie, pour l'exemplaire de Champ Pérussier 1.

Maurizio Rossi³ et Anna Gattiglia³

² Voir *supra* la notice concernant ce site.

³ Antropologia Alpina, Turin.

SAINT-ANDRÉ-DE-ROSANS

Le Prieuré

La nef ruinée du prieuré clunisien avait été partiellement fouillée au cours de campagnes précédentes. En ce qui concerne la construction romane, une tranchée est-ouest ouverte en avant des contreforts intérieurs sud avait permis de préciser l'évolution de la conception de l'église du XI^e s. depuis un plan à trois nefs à l'est jusqu'à une nef unique après abandon progressif du système tripartite. La fouille de la travée orientale avait permis en outre de mettre en évidence des éléments que nous avons attribués à une tribune monastique. De deux sanctuaires antérieurs à la construction romane, nous connaissons essentiellement les absides et l'amorce des nefs à l'est.

■ Les apports principaux de la campagne de 1995

Site antérieur au groupe d'églises préromanes

Le site connu le plus ancien, antérieur au groupe d'églises préromanes, est mis plus clairement en évidence. Sous la travée est de la nef romane ont été dégagés l'angle sud-ouest d'un premier bâtiment (fig. 23, M 7) et l'angle nord-ouest d'un second (M 14). Ces deux édifices avaient leur façade ouest sur le même alignement. Plus à l'ouest, un mur de même orientation nord-sud a été dégagé sur une courte longueur. Rien ne peut être dit concernant la nature de ces constructions ni sur leur chronologie, en l'absence de tout matériel.

Eglise préromane

Nous n'avons pu trouver trace du mur sud de l'église préromane nord que nous recherchions dans la suite de portions de ce mur découvertes précédemment. En revanche, il semble qu'un élément de mur nord-sud mis au jour en contrebas de la façade romane ouest ait bien constitué la fermeture occidentale de cette église dont nous aurions ainsi les dimensions : 32 m de longueur. Certes, la longueur est relativement importante, ce qui donne un allongement inusité à l'édifice, mais l'absence de trace d'un mur qui en ferait une église plus courte autorise cette hypothèse (fig. 24). Au nord de la travée orientale romane, on a dégagé un massif grossièrement carré qui n'a pu que servir de fondation à un pilier ou une colonne séparant la nef préromane d'un bas-côté nord. Une recherche pour faire apparaître un massif symétrique au sud n'a malheureusement rien donné.

Si notre interprétation est bonne, nous avons désormais une idée plus précise de ce qu'était l'église nord d'un ensemble que nous continuons à dénommer "préroman" en l'absence de toute donnée chronologique : église un peu plus courte que le sanctuaire roman et pratiquement de même largeur, subdivisée en trois nefs et munie d'une abside semi-circulaire.

Devant l'entrée de l'abside était implanté un dispositif que nous n'avons pu entièrement fouiller. Un mur nord-sud (fig. 23, M 5) paraît barrer toute la largeur de l'édifice, prolongé vers l'ouest, dans l'axe de l'église, par une courte construction rectangulaire, longue de 2,70 m et large de 2 m, arasée au niveau des fondations, voire plus profondément (M 6, 8, 13). Nous avons là les éléments d'un dispositif liturgique : le mur nord-sud n'a pu qu'être une délimitation du *presbyterium* prolongeant l'espace absidial sur la largeur des nefs (nous avons trouvé la même disposition à l'église sud de Saint-Pierre d'Alba). La construction rectangulaire médiane pourrait indiquer la présence d'un ambon fortement en saillie ; nous manquons de points de comparaison sur ce point mais une découverte récente à la cathédrale de Vaison (84) pourrait offrir un exemple similaire.

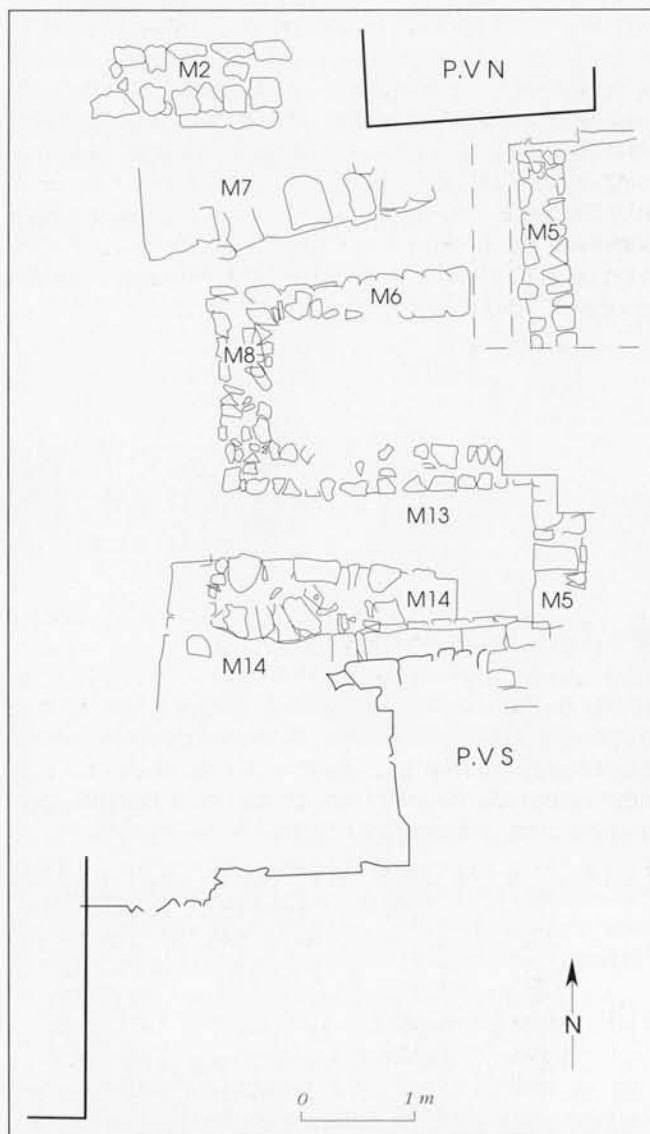


Fig. 23 – SAINT-ANDRÉ-DE-ROSANS, Le Prieuré. Plan des murs antérieurs au XI^e s. entre les fondations des piliers romans à l'est de la nef (P. V N et P. VS).

Nef romane

La fouille menée autour des contreforts intérieurs sud de la nef romane et dans l'une des chapelles latérales (deuxième chapelle sud) a permis de préciser les techniques dont on a usé pour les fondations lors des remaniements du XII^e s. La technique différente observée entre le premier contrefort et le second confirme les observations effectuées en élévation : deux équipes se sont succédé sur le chantier, la première (qui n'usait pas de signes de tâcherons) n'ayant travaillé qu'à la première travée.

Tribune monastique

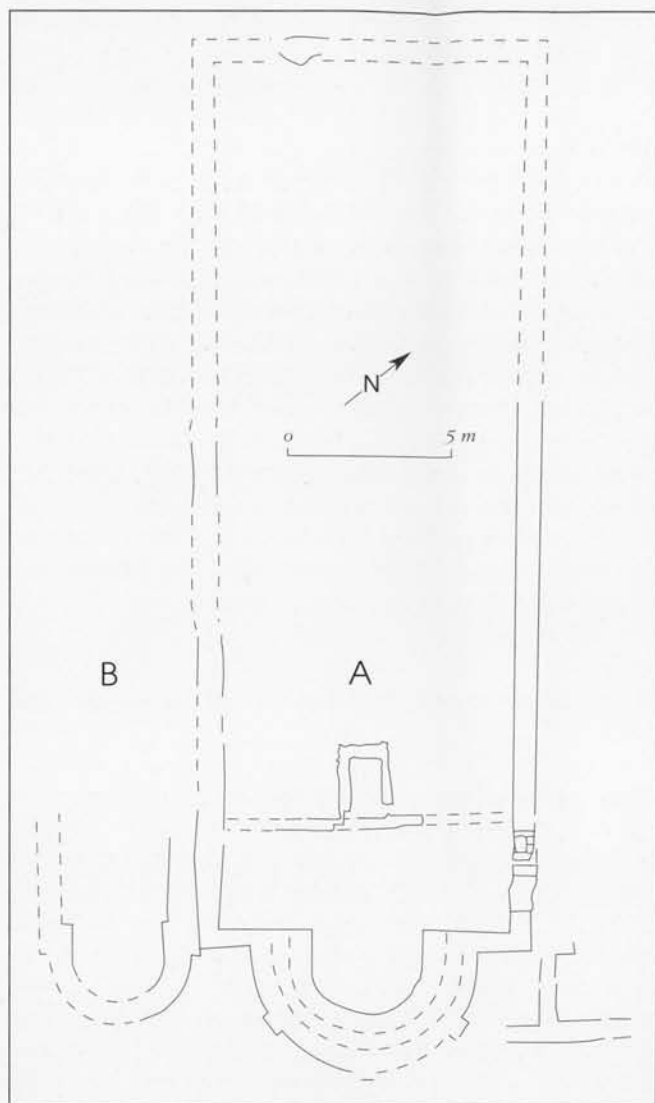
Le dégagement de la zone de ce que nous supposons être une tribune monastique, déjà fouillée en surface, n'a rien livré de plus concernant l'identification de ce dispositif et sa datation. Seules quelques remarques sur les techniques de construction ont pu être faites.

Sépultures médiévales

Les sondages opérés dans la nef, hors de l'emprise du chœur monastique, ont livré plusieurs sépultures médiévales. On retiendra, parmi les seize sépultures fouillées, la présence de sept inhumations en linceul, avec un coffrage partiel autour du crâne (une lauze sur les deux ou trois pierres sur chant entourant le crâne). Dans la deuxième chapelle sud, on relève la prédominance marquante de squelettes d'enfants morts en âge périnatal ou même prénatal (sept sur dix sépultures en place, ainsi que plusieurs individus aux squelettes dispersés).

Yves Esquieu

Fig. 24 – SAINT-ANDRÉ-DE-ROSANS, Le Prieuré. Plan des constructions préromanes. En pointillé, les parties restituées.



SAINT-ANDRÉ-DE-ROSANS Aile sud du prieuré bénédictin : réfectoire

Historique du réfectoire

Dans le cadre d'une restauration de l'aile méridionale des bâtiments monastiques du prieuré de Saint-André-de-Rosans, menée sous la direction de M. Botton ¹, le décroûtage de l'enduit du mur sud du réfectoire permettait une analyse architecturale du parement. Un relevé pierre à pierre de l'élévation de ce mur fut effectué en mai. Le réfectoire, édifié au XIII^e s., fut reconverti à la fin du XVI^e s. en église paroissiale, suite à l'incendie provoqué en 1575 par des troupes protestantes. La construction d'un clocher sur le mur occidental de l'ancienne cuisine, jouxtant le réfectoire, l'aménagement d'une abside dans une pièce située à l'est du réfectoire en 1632, le percement d'une porte dans le mur sud en 1649 et la construction d'une sacristie empiétant sur le cloître représentaient les principales modifications architecturales de ce corps de bâtiment. Ce dernier conservait cependant les

grandes lignes structurantes de son architecture initiale du XIII^e s. : la voûte en berceau semi-brisé et les six chapiteaux- consoles recevant la retombée de trois arcs-doubleaux ne furent pas touchés.

■ Analyse architecturale du parement

La lecture de l'élévation du mur sud permet de discerner un premier état très nettement visible dans les parties basses du mur, construit à l'aide de moellons en calcaire gréseux très soigneusement assisés, ainsi que deux reprises successives dans les parties supérieures, sur toute la longueur de l'édifice.

Premier état

Il est à mettre en corrélation avec le fonctionnement du réfectoire ; la présence de deux jours à ébrasement externe, percés dans l'extrémité orientale du mur sud et éclairant initialement la salle des moines jouxtant le

réfectoire, conforte cette datation. Les contreforts, construits à l'aide de pierre de taille en grès albien, sont également contemporains du réfectoire.

Deuxième état

La partie médiane de l'élévation a été construite dans un laps de temps compris entre la construction initiale du réfectoire et sa reconversion en église ; la régularité des assises pourrait rattacher cette période à la fin du XIII^e s. et au début du XIV^e s. De grandes fenêtres rectangulaires aux piédroits, allèges et linteaux chanfreinés, y ont été percées vraisemblablement au XIX^e s., contemporanément à l'ouverture d'une seconde porte en 1828. L'une d'entre elles remploie notamment un des linteaux des fenêtres précédentes en guise d'allège.

Troisième état

Il est dû à la transformation du réfectoire en église paroissiale ; en effet une série de remplois de pierres de taille provenant de l'église du monastère n'est guère possible avant la fin du XVI^e s. Le contrefort occidental, le couronnement de la toiture par une génoise et le revêtement du parement d'un lait de chaux sont contemporains de cette reconversion.

La lecture de cette élévation a été une nouvelle occasion d'appréhender l'évolution de cet ensemble prieural morcelé au cours des périodes moderne et révolutionnaire.

Marie-Pierre Estienne

SAINT-CLÉMENT Saint-Clément 1

Les travaux agricoles réalisés dans les vignes au nord-ouest de la tour médiévale (altitude 915 m) ont récemment mis au jour un objet en bronze qui, découvert par M. Pascal Guéret¹, a été porté à la connaissance des archéologues en 1995. De la céramique tardive du Moyen Age et moderne avait été retrouvée dans ces mêmes vignes en 1991, au cours de la prospection-inventaire du canton de Guillestre. Vers 1860, une hache à douille et anneau de type "armoricain", datée du Bronze final IIIb / Hallstatt, avait été découverte elle aussi dans ces alentours².

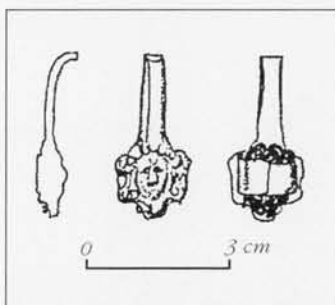


Fig. 25 - SAINT-CLEMENT, Saint-Clément 1. Fragment de pendeloque en bronze (dessin Antropologia Alpina).

Fragment de pendeloque en bronze, constitué par un segment de barrette aplatie à section sub-trapézoïdale, terminée par un protomé de lion ou de gorgone. Pour le coulage on s'est servi d'un moule bivalve : des bavures sont encore bien visibles.

Au revers du protomé, deux languettes renferment un petit écheveau de fil de cuivre, travaillé peut-être à point de chaînette. Longueur totale résiduelle : 33 mm ; largeur du protomé : 15 mm ; épaisseur de la barrette : 2 mm ; largeur des languettes : 6 à 8 mm ; diamètre du fil de cuivre : 0,5 mm. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert foncé, luisante.

Les observations faites à propos de la pendeloque d'Eygliers (la Frairie 2)³ valent aussi pour l'exemplaire de Saint-Clément 1.

Maurizio Rossi⁴ et Anna Gattiglia⁴

¹ Voir *supra* la notice sur les cavités funéraires de la vallée de la Biaysse (Freissinières).

² Chardenoux, Courtois 1979, 118-120, 145-146, pl. 53, n° 955.

³ Voir *supra* la notice concernant ce site.

⁴ Antropologia Alpina, Turin.

Chardenoux, Courtois 1979 : CHARDENOUX (M.-B.), COURTOIS (J.-C.). - *Les haches dans la France méridionale*. München : Beck, 1979. xi + 187 p. : ill.

SAINT-MAURICE-EN-VALGODEMARD

Parallèlement à une étude ponctuelle (suivi de tranchées) menée sur la commune au printemps 1995 par Christophe Barbier¹, un programme de prospection-

inventaire a été mis en place. Deux approches différentes ont été suivies pour prospecter cette commune : le fond de vallée occupé par les habitats permanents (altitude moyenne : 964 m) a été parcouru dans un maillage serré ; quant aux zones montagneuses, les

¹ Voir *infra* la notice correspondante.

sentiers de grande randonnée (G.R.) ont servi de trame à la prospection.

Concernant le fond de vallée, la recherche a été infructueuse du fait de l'absence de terres labourées au printemps ; l'essentiel des terres cultivables est en effet en jachère depuis plusieurs saisons. De toute manière, cette zone a subi les effets dévastateurs du torrent qui la traverse de part en part (La Séveraisse) et dont les crues séculaires sont connues dans les archives. Cependant, au lieu-dit La Tour, se trouve une maison dont certains aménagements (modénatures des portes et des fenêtres) sont attribuables aux XV^e-XVI^e s. Les bâtiments (corps de logis et annexes) sont disposés en équerre autour d'une cour ; les deux autres côtés étaient fermés à l'origine par un mur d'enceinte, percé dans l'aile ouest par une porte charretière. Une analyse plus poussée (passant par une visite de l'intérieur) pourrait permettre de préciser l'ancienneté de cette maison et de confirmer son origine médiévale (XIII^e s. ?) ².

Les autres bâtiments repérés sur la commune sont des constructions vernaculaires certainement liées à l'élevage. Les structures trouvées en plusieurs points sont des enclos et des cabanes construits en pierres sèches, connus de temps immémorial (tradition orale) et, pour certains, non cadastrés.

Le premier ensemble de constructions s'étend le long d'un sentier G.R. :

au lieu-dit Le Pré (à 1 380 m), une cabane semi-enterrée, construite en pierres sèches, y compris la couverture en encorbellement (modèle évoquant les bories de Provence), est complétée par une dizaine d'enclos

présentant les mêmes caractéristiques de construction (élévation inférieure à 1 m) ;

plus haut (à 1 650 m), la cabane de La Salette est une cabane identique à celle du Pré, à laquelle se joint un seul enclos ;

enfin, aux Six Cabanes (à 1 981 m), il y a en fait huit cabanes (2,90 m de long sur 2,20 m de large en moyenne) semi-enterrées avec une couverture en encorbellement. Ce sont des constructions sommaires, sans aménagements intérieurs mais caractéristiques des installations de montagne : ainsi les pierres de couverture sont mêlées à des mottes de terre qui assurent une meilleure isolation thermique ; toutes les ouvertures (portes) sont orientées sud-est. Ces huit cabanes sont implantées autour d'un grand enclos de pierre (élévation moyenne = 1 m).

D'après le croisement des données orales et écrites ³, il est certain que déjà au Moyen Age (charte de liberté de 1354), les habitants avaient le droit d'envoyer les troupeaux de la vallée dans les communaux. Peut-être que certains enclos servaient à la stabulation temporaire (Le Pré, La Salette), et les autres à la saison d'estive (les Six Cabanes).

Le deuxième ensemble d'enclos, au lieu-dit Le Château (à 1360 m) comprend trois enclos, situés près du torrent des Muandes. Le sentier G.R. qui mène à ces enclos est aménagé dans la partie basse avec des dalles de granit, évoquant un sentier muletier.

Cette prospection a donc essentiellement permis de mettre en évidence des constructions liées à l'élevage en montagne.

Nathalie Nicolas

² "La Tour" serait mentionnée dans des archives privées en 1265 (information orale du propriétaire).

³ A.D.H.A., ms 342, f° 58.

SAINT-MAURICE-EN-VALGODEMARD

Le Village

La commune de Saint-Maurice-en-Valgodemard se situe dans le département des Hautes-Alpes, à 40 km au nord de Gap. Elle s'étend sur les deux rives du torrent de Séveraisse et compte une multitude de hameaux dont les plus importants sont le Roux, l'Ubac et le Village. C'est dans ce dernier que l'opération archéologique a eu lieu. Cette opération avait pour cadre la mise en place d'un tout-à-l'égout et d'adductions d'eau potable. Elle s'est déroulée par étape entre avril et novembre. Le financement a été entièrement pris en charge par la municipalité. Le maire de la commune a prévenu le SRA de la mise au jour d'une fosse de cendres, révélée par la première tranchée percée au sud-est du village durant le mois de février.

La tranchée, creusée à la pelle mécanique, avait une largeur de 2 m. La fosse était en grande partie détruite ; il n'en restait que le fond et la coupe. Le fond a une épaisseur variant entre 1 et 20 cm. L'ensemble de la couche cendreuse est très homogène et ne présente aucune trace de rubéfaction. Elle s'appuie contre le sol géologique. Aucun creusement n'est visible dans la coupe. Le rejet des déchets s'effectuait probablement depuis la partie sud de la tranchée. La destruction d'une grande partie de la fosse n'a laissé que très peu d'indices quant à sa dimension.

De nombreux ossements animaux (bœufs et moutons) étaient disséminés dans les déblais alentour. Le mobilier en place se limite à deux tessons de céramique

kaolinique (col et fond de bol) et à un morceau de verre de couleur verte, embouchure d'une bouteille carrée à anses. L'ensemble de ce mobilier est daté de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. Ce sont les seuls éléments de datation présents dans cette fosse.

Cette fosse était certainement liée à des structures adjacentes, mais celles-ci n'ont pas pu être repérées, l'ensemble des prés alentour restant en friche. Cinq autres tranchées ont été creusées dans le village, mais aucun vestige n'a été mis au jour.

Les résultats très succincts de cette opération ne sont pas inintéressants. Il s'agit de la première fouille archéologique réalisée dans la vallée du Valgodemard,

grâce à la municipalité de Saint-Maurice-en-Valgodemard et au SRA. Elle apporte la certitude d'une occupation gallo-romaine, aussi minime soit-elle, dans cette vallée. Le peuplement gallo-romain de cette partie des Hautes-Alpes est très mal connu ; cette recherche ne prendra tout son intérêt que dans un cadre plus vaste, concernant aussi les vallées alentour.

Christophe Barbier

SAINT-VÉРАН

La cabane des Clausis

Le site dit de la Cabane des Clausis fait partie intégrante du complexe minier des Clausis à Saint-Véran (Rostan, Malaterre 1994).

Il s'agit d'une aire de réduction de minerai de cuivre utilisée au tout début de l'exploitation, durant la Protohistoire (datation dendrochronologique de 3 100 et 3 500 BP effectuée sur des bois prélevés dans la mine à la base des travaux anciens). Le site se trouve à 2 250 m d'altitude, à environ 500 m de distance des bâtiments de la mine moderne et du travers-banc 5, au niveau de l'ancienne carrière de marbre vert et en contrebas de la route qui mène à la chapelle des Clausis.

Le site a été découvert en 1992, à la suite de prospections menées par P. Rostan, Chr. Stouvenot et R. Davos, grâce à la présence de scories dans les déblais des terriers de marmottes. Un sondage réalisé en 1993 a permis de mettre en évidence une couche charbonneuse riche en scories ainsi qu'une structure en pierres, interprétée comme un four, placée sous les fondations d'une maison en ruines. Le mobilier recueilli à cette occasion (fragments de creuset en pierre, de tuyères en céramique, de tessons) était identique à celui découvert dans l'abri de Pinillère (Gattiglia, Rossi, 1994).

L'opération de fouilles commencée en 1995 avait pour objectifs de cerner l'étendue du site métallurgique, de connaître son organisation et de préciser la fonction de la structure de combustion mise au jour.

La topographie des lieux (petite plate-forme placée dans une pente entre deux talwegs), la présence au centre de l'aire d'une ruine en pierres et d'une cabane en bois brûlée découverte en cours de fouille ont sérieusement entravé le déroulement des travaux et compromis la compréhension globale du site. Cela a justifié la création de trois secteurs de fouilles. Les résultats, moins complets que nous ne l'espérions, sont cependant importants.

■ Le secteur 1

Le décapage du secteur 1, situé à l'intérieur de la ruine, a pu être réalisé sur une vingtaine de m². Sous environ 50 à 80 cm de terres remaniées par les fondations du bâtiment, se trouvait, dans l'alignement et à 2 m de la structure découverte en 1993, une deuxième structure de combustion placée elle aussi exactement sous le mur. Le reste du secteur était constitué d'un remplissage graveleux, riche en charbons de bois, contenant quelques scories et de rares tessons. Les deux structures, de conception identique, sont édifiées dans une petite cuvette rubéfiée : la première (1 m de diamètre, 50 cm de haut) est comblée de pierres, la deuxième (50 cm de large, 45 cm de haut) est constituée de quatre pierres plates plantées de chant délimitant un espace carré. Etant donné leur situation, leur interprétation exacte n'a pas pu être archéologiquement vérifiée. Il pourrait s'agir de fours de réduction, ce qui est douteux lorsque l'on considère la dimension des fours, le diamètre à l'orifice des tuyères, ou bien l'absence de scorification des parois. Leur utilisation comme four de refonte (présence d'un fragment de creuset en pierre dans la fondation juste au-dessus de la structure) est possible, celle de foyer destiné au grillage du minerai avant réduction (structure 2) est plus probable.

■ Le secteur 3

Séparé du secteur 1, pour des raisons de sécurité, par une bande non fouillée de 7 m de large sur 13 m de long, il est compris entre un petit ruisseau, une rupture de pente importante et les fondations de la cabane en bois brûlée.

La fouille sur cinq niveaux a permis de reconnaître deux zones de concentration de charbons de bois et de scories, correspondant à des zones de décharge ou de vidange de fours de réduction. La zone sud, dont

l'épaisseur n'excède pas 10 cm, a pu être fouillée en neuf relevés, l'autre, plus complexe, n'est pas achevée. Le matériel archéologique associé comprend, outre plus de 23 kg de scories et des fragments de minerai, des pierres à cupules en pierre (serpentinite et reibekite) servant à concasser la scorie (fayalite) pour récupérer les fragments de matte ou les billes de cuivre destinés à la deuxième opération de réduction, une pointe de flèche et des éclats de silex, de la céramique appartenant à des vases à fond plat, des vases ornés du décor digité sur cordon ou sur le bord, un peu de faune. Les tuyères en terre cuite sont très fragmentées ; une reconstitution de leurs extrémités montre que le diamètre interne à l'orifice est de 3 mm pour l'embout et varie de 15 à 25 cm pour la partie évasée. Cette recherche archéologique est menée en parallèle avec une recherche expérimentale en paléoméallurgie entreprise sur la bornite de Saint-Véran par Jacques Happ depuis 1994 à l'Archéodrome de Beaune. Les résultats de l'expérimentation très encourageants, analysés et confrontés avec les résidus métallurgiques issus de la fouille (J.R. Bourhis, Rennes), seront d'une grande utilité pour la compréhension et l'interprétation des découvertes futures.

Ce type d'installation métallurgique, encore très mal connu pour les périodes pré et protohistoriques, est un des intérêts du site minier de Saint-Véran. On peut seulement citer, pour le Sud de la France, l'aire de traitement chalcolithique découverte à Cabrières dans l'Hérault (Ambert 1995) qui a servi pour le grillage, le concassage, le tri et le lavage du minerai, mais les renseignements sur le fonctionnement des fours font encore défaut. Les comparaisons doivent plutôt s'orienter vers le Nord de l'Italie où des découvertes similaires ont été faites dans le Val Camonica sur le site de Luine di Darfo (Anati 1979).

Les recherches en cours sur le site des Clausis, qui font intervenir plus d'une dizaine de spécialistes, apporteront certainement de nombreuses réponses aux questions que l'on se pose sur les techniques métallurgiques employées au début de l'âge des Métaux ainsi que sur l'origine de la métallurgie alpine et méditerranéenne.

Hélène Barge

Ambert 1995 : AMBERT (P.). – Les mines préhistoriques de Cabrières (Hérault). Quinze ans de recherches. Mise au point. Réflexions. *BSPF*, 92, 4, 1995, p. 499-508.

Ambert *et al.* 1984 : AMBERT (P.), BARGE (H.), BOURHIS (J. R.), ESPEROU (J.-L.). – Mines de cuivre préhistoriques de Cabrières (Hérault). Premiers résultats. *BSPF*, 81, 3, 1984, p. 83-88.

Anati 1979 : ANATI (E.). – *La préhistoire des Alpes*. Jaca Book. 387 p.

Gattaglia, Rossi 1994 : GATTAGLIA (A.), ROSSI (M.). – Les céramiques de la mine préhistorique de Saint-Véran. Prospections et fouilles 1992-1994. *Anthropologia Alpina*, 5, 1994. 27 p.

Rostan, Gattaglia, Rossi 1995 : ROSTAN (P.), GATTAGLIA (A.), ROSSI (M.). – Ricerche sulle miniere e sulla metallurgia dell'eta' del Bronzo nel Briançonnais (Hautes-Alpes, Francia). In : *De Re Metallica*. Actes du congrès, Politecnico di Torino, 1994. 1995. p. 173-181.

Rostan, Malaterre 1994 : ROSTAN (P.), MALATERRE (J.-Fr.). – Les Clausis-Pinilière : ensemble minier, Saint-Véran. In : MCF. – *Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 1994*. Aix-en-Provence : DRAC, 1995, p. 44-45.

LE SAIX Abbaye de Clausonne

L'abbaye chalaisienne de Clausonne, située sur la commune du Saix (canton de Veynes), a été fondée en 1185 dans une zone de pâturages à 1 131 m d'altitude. Six sondages de 1 m² chacun ont été ouverts au mois de juin 1995 de part et d'autre du chœur de l'église. Ils ont permis de localiser les murs orientaux des deux croisillons du transept, constituant également les chevets des chapelles situées de part et d'autre du chœur, en raison du plan en croix de l'église propre aux plans chalaisiens ; ils se situent chacun respectivement à 3,90 m à l'ouest du chevet.

La fouille a également révélé la présence d'un niveau de pavement du croisillon sud du transept et celle d'un drain voûté, moderne, permettant d'assainir les fondations du mur sud de l'église.

La découverte majeure de cette campagne est celle d'un caveau vraisemblablement conçu en même temps que l'édification de l'église. Il serait, dans cette région, un des rares exemples connus de caveau en pierre remontant au XII^e s. Il a été aménagé à l'extérieur de l'église, dans l'angle dessiné par le mur sud du chœur et le chevet de la chapelle méridionale. En liaison avec la maçonnerie de la fondation du mur sud du chœur, il est construit à l'aide de pierres de taille calcaires, soigneusement assisées, comme les parements des murs de l'abbaye. De 2,30 m x 0,57 m, il était recouvert de grandes dalles calcaires de 75 x 63 cm, épaisses de 21 cm. Le caveau est fermé à l'ouest au contact du mur du chevet de la chapelle latérale, par une seule dalle de 66 cm de

haut et relativement mince (13 cm d'épaisseur). Il abrite sept sépultures orientées à l'ouest et un pégau du XII^e s. Il conviendrait de fouiller entièrement ce caveau afin de bien comprendre le système d'ouverture.

Une autre sépulture en fosse, aménagée entre l'épaisseur de la dalle et la deuxième assise de fondation du mur sud de l'église, conforte la datation haute du caveau. En effet un petit vase (gargoulette), glaçuré à l'intérieur et à l'extérieur, (production de l'Uzège), écrasé sur place sur le crâne, rattache cette inhumation à la fin du XIII^e / début du XIV^e s. Ces deux céramiques font partie de l'exposition "Terres de Durance"¹.

¹ Conçue au Musée de Digne puis au Musée Départemental de Gap, dans le cadre du VI^e Congrès International sur la Céramique Médiévale en Méditerranée, organisé à Aix-en-Provence du 12 au 18 novembre 1995 par le LAMM-CNRS.

Les abords de l'abbaye ont été un lieu d'inhumation privilégié, non seulement au Moyen Age mais également encore dans les périodes postérieures : trois tombes à coffrage de bois ont été mises au jour à l'angle nord-est de l'église-porche de l'enclos cimetériel.

Cette campagne a également permis de confirmer l'existence d'un incendie ayant fortement endommagé l'abbaye à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e s.

Marie-Pierre Estienne

LA SALLE-LES-ALPES

Église Saint-Marcellin

Une fouille urgente a été déclenchée lors des travaux de réfection du plancher de l'église Saint-Marcellin. Directement sous le plancher ont été mises au jour (par les employés de l'entreprise de maçonnerie) différentes structures appartenant à une église antérieure, voire à l'église primitive. Mais aucun matériel significatif n'a permis d'apporter une datation absolue.

Peu de temps a été passé sur le terrain — quatre jours dont un consacré aux relevés —, mais on bénéficie pour cette église de deux documents importants.

Le premier est un prix-fait de reconstruction du chœur de l'église et de construction d'une chapelle (Notre-Dame) en 1469 ; le prix-fait apporte également des éléments concernant le bâti antérieur¹.

Le deuxième document est une analyse monumentale de l'église qui apporte des éléments capitaux pour comprendre certaines constructions trouvées en fouille².

Les premières structures se rattachent à une église à abside semi-circulaire, certainement à nef unique à laquelle est accolée sur le flanc sud une petite chapelle, vraisemblablement la chapelle Saint-Jacques mentionnée dans le prix-fait de 1469. Les murs de la nef n'ayant pas été retrouvés en fouille, il n'est pas exclu que les murs gouttereaux de l'église actuelle appartiennent à cette première église (épaisseur des murs de l'abside et des murs gouttereaux actuel = 0,90 m).

¹ Voir GUILLAUME (P.). – Note sur les anciennes églises du diocèse d'Embrun (Hautes-Alpes). *BSEHA*, 1884, p. 152-182.

² Voir ROCHETTE (J.-Cl.). – L'église Saint-Marcellin à La Salle-les-Alpes (Hautes-Alpes). In : Actes du congrès archéologique de France, 1972, Dauphiné. Paris : 1974, p. 199-208.

Cette première église suivrait donc un plan simple : deux travées, une sorte d'avant-chœur ouvrant sur la chapelle latérale et un chœur simple.

La fouille n'a pas permis de déceler un quelconque lieu de construction entre l'église et le clocher accolé au nord, à hauteur de la troisième travée.

Il semble que lors d'une phase intermédiaire, en tout cas avant 1469, le clocher soit venu compléter l'édifice. Lors de cette même phase, une ou peut-être deux constructions maçonnées de 2 m de longueur (structures funéraires ?) ont été élevées contre l'abside à l'extérieur.

L'état 2 concerne l'agrandissement de l'église à l'est (adjonction d'une chapelle privée) et la reconstruction, avec agrandissement, du chœur. Les murs déterminant un chœur carré ont été mis au jour au niveau de la quatrième travée de l'église actuelle. Au sud, ce chœur communique avec (et donne sur) une nouvelle chapelle, voûtée de deux croisées d'ogives. C'est une construction monumentale qui a nécessité des fondations importantes et l'installation d'un mur de refend (en soubassement) qui supportait les colonnes du voûtement (deux voûtes d'ogives sont citées dans le prix-fait).

Si la chapelle est actuellement voûtée d'une seule voûte d'arêtes, la division primitive de la chapelle est encore visible dans les deux amorces d'arcades brisées, d'un matériau différent que celui de la partie centrale, refaite.

Parmi les questions restées en suspens, deux sont à rappeler :

– premièrement, des enduits peints (de teinte rouge, noire et blanche) ont été trouvés à l'intérieur de la nef, contre un parement et dans une couche de destruction. D'autres (de couleur noire) recouvraient le parement interne d'un mur de la chapelle Saint-Jacques. Une analyse en cours apportera peut-être des éléments précis de datation absolue de l'église primitive ;
– deuxièmement, il faut remarquer que la base du clocher (à l'intérieur de l'église) est décorée, sur une face, d'arcatures lombardes clavelées et d'une frise

d'engrenages. Or, si ce clocher à décor roman n'est pas rattaché à l'église primitive (la fouille n'a pas apporté de preuve suffisamment tangible), cette dernière est d'autant plus ancienne ; c'est donc le rapport de contemporanéité ou non entre l'église "primitive" (en tout cas la plus ancienne trouvée en fouille) et le clocher qui serait intéressant à comprendre.

Nathalie Nicolas

UPAIX Saint-Martin

Le site de Saint-Martin, à 15 km au nord de Sisteron, se trouve sur une butte morainique dominant le Val de Durance. A la suite des prospections menées en 1994 sur le tracé de l'Autoroute A 51 Sisteron / La Saulce ¹, une campagne de fouilles portant sur 800 m² s'est déroulée durant un mois ².

Ont été mis en évidence les vestiges d'un petit bâtiment rural, en grande partie détruit lors de la construction du Canal de Provence et de la R.N. 85.

¹ Voir DFS de 1994 (Maxime Guillaume) ainsi que la notice parue dans le *Bilan scientifique* 1994, 295.

² Equipe de fouille : St. Fournier, I. Ganet, St. Lévêque, Chr. Voyez (contractuels AFAN), avec le concours de N. Bellebouche, B. Tisserand (stagiaires MST) et de E. Krinbarg et P. Rovalotto (bénévoles).

Les murs, très arasés, ne sont conservés que sur trois assises au maximum. Ceux orientés est-ouest, perpendiculaires à la pente, sont liés au mortier. Les murs d'axe nord-sud, liés à la terre, subsistent sur une assise ou à l'état de négatifs creusés dans le substrat morainique.

Associés à ce bâti ont été dégagés plusieurs creusements : cave en relation avec l'espace I ; silo ou citerne de 2,30 m de profondeur, aux parois tapissées d'argile ; sept fossés parallèles (0,80 m de large) dont la fonction peut être reliée à des pratiques de culture, sans doute des tranchées de plantation de pieds de vigne. Le matériel découvert (As de Nîmes, Drag. 33, céramique commune) permet de situer l'occupation au I^{er}-début II^e s. ap. J.-C.

Isabelle Ganet et Stéphane Lévêque

UPAIX Prés Saint-Martin

Dans le cadre des opérations d'évaluation archéologique sur le tracé de l'Autoroute A 51 Sisteron / La Saulce ¹, une campagne de sondages a été effectuée du 7 au 21 août par une équipe de l'AFAN.

Les vestiges découverts les plus remarquables sont une assise de mur gallo-romain de plus de 8 m de long, orientée est-ouest, ainsi que huit structures en

fosse chargées en matériel divers. Il est difficile de diagnostiquer la fonction de ce site, étant donné le peu d'éléments architecturaux découverts.

Une extension de la fouille sur plusieurs centaines de mètres carrés, la recherche d'autres structures et leur fouille exhaustive pourraient apporter des éléments sur leurs relations possibles et fonctions respectives.

¹ Voir DFS de 1994 (Maxime Guillaume) ainsi que la notice parue dans le *Bilan scientifique* 1994, 295.

Michel Brenet

VALLOUISE

Une campagne de prospection-inventaire a été menée du 15 septembre au 15 octobre 1995, dans la commune de Vallouise, canton de l'Argentière-la-Bessée.

Cette prospection a abouti à la vérification de certaines données concernant des sites ayant déjà fait l'objet d'un inventaire par le SRA, ainsi qu'à l'inventaire de sites nouveaux.

Au total, dix-huit sites ont été répertoriés et identifiés sur la commune de Vallouise : trois sites protohistoriques,

un de la période gallo-romaine, quatre de l'époque contemporaine (1944). Notons surtout une nette prépondérance pour les périodes médiévale et moderne (plus de la moitié des sites), pour la plupart des édifices religieux.

Nathalie Pogneau

VALLOUISE Le Villard 1

A plusieurs reprises dans les dernières années, les labours dans les champs entourant le hameau (altitude 1 225 à 1 285 m) ont mis au jour quatorze objets en métal, qui ont été donnés à M. Pascal Guéret¹ par ses parents agriculteurs au Villard. Ces objets ont été portés à la connaissance des archéologues en 1995.

La classification des monnaies a été faite en collaboration avec MM. Ermanno A. Arslan et Rodolfo Martini².

Droit : IMP ALEXANDER PIVS AVG. Buste lauré à droite avec draperie sur l'épaule gauche.

Revers : P M TR P X COS III [P P]. Victoire drapée debout à gauche tenant une couronne de la main droite et une palme de la gauche. En bas dans le champ, de chaque côté de la figure, S C.

18,00 g ; 32 mm x 31 mm.

Il s'agit d'un sesterce commun en orichalque de Sévère Alexandre (fig. 26, n. 1), frappé par l'atelier de Rome en 231³. L'état de conservation de la pièce est assez bon. Un autre exemplaire de cette monnaie fait partie des collections numismatiques départementales (Amandry, Dhénin 1991, 55).

Droit : L SEPT SEV PERT AVG IMP VIII. Buste lauré et cuirassé à droite en bordure perlée conservée seulement en partie.

Revers : P M TR P IIII COS II P P. Victoire drapée en mouvement à gauche tenant une couronne de la main droite et une palme de la gauche. En bas dans le champ, de chaque côté de la figure, S C.

22,61 g ; diam. : 30 mm.

Il s'agit d'un sesterce peu commun en orichalque de Septime Sévère (fig. 26, n° 2) frappé par l'atelier de Rome en 196⁴. L'état de conservation de la pièce est extraordinairement bon.

Bracelet (fig. 26, n° 3) en bronze, fermé, réniforme (ou légèrement écrasé ?), tiré d'un jonc massif à section rectangulaire, portant de brèves encoches incisées sur les bords externes. Diamètre maximum : 84 mm ; largeur du jonc : 6 mm ; épaisseur : 4 mm ; poids : 40 g. Alliage de haute qualité, en très bon état de conservation. Patine de couleur vert foncé, luisante, avec quelques petites traces d'abrasion.

On peut trouver des termes de comparaison assez étroits en Haute-Maurienne (Savoie), à peu de kilomètres des limites du Briançonnais, parmi le mobilier des sépultures à inhumation du début du deuxième âge du Fer (La Tène ancienne I) d'Albiez-Montrond et Saint-Jean-d'Arves ; le décor seul existe aussi à Saint-Sorlin-d'Arves (Haute-Maurienne) et Pallon 3 (Freissinières, en Briançonnais)⁵.

Broche zoomorphe (fig. 26, n° 4) en bronze, coulée dans un moule bivalve. Les bavures de coulée visibles le long du contour dénotent un finissage peu soigné. Le revers est non poli, concave pour épargner du métal, avec un solide ardillon fixé au centre. Longueur : 62 mm ; hauteur : 49 mm. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert foncé, luisante, avec de petites traces d'abrasion parsemées sur la surface entière.

1 Voir *supra* la notice sur les cavités funéraires de la vallée de la Biaysse (Freissinières).

2 Respectivement Directeur et Conservateur du Musée Archéologique et Numismatique de Milan.

3 Mattingly, Carson 1962, 189, n° 744, pl. 25 ; Mattingly, Sydenham, Sutherland 1968, 112, n° 521.

4 Mattingly, Sydenham 1968, 190, n° 725 ; Mattingly 1975, 146, n° 591-593, pl. 25, 10.

5 Willigens 1991, 159-160, 174-176, 184, 199 (n° 12), 213 (n° 184), 214 (n° 204, 206), 215 (n° 231), 221 (n° 374) ; Von Eles s.d., 92-93, fig. 32, 2.

L'objet semble représenter un lion, ou une chimère, avec le corps et la tête d'un lion, les griffes ouvertes, la queue qui se termine par une tête de serpent, de longues défenses ou une langue proéminente. Il s'agit d'une iconographie d'origine orientale, que les Romains ont assimilée par l'intermédiaire des Etrusques. Symbole de l'esprit du mal, la chimère pouvait avoir, ainsi que les Gorgones, une fonction protectrice. Les broches zoomorphes représentant des animaux réels ou mythiques deviennent à la mode à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. (Lerat 1978, 89).

Arc de fibulè à charnière (fig. 26, n° 5), en bronze étamé, avec deux rivets, replié volontairement. L'étamage était destiné à donner à l'objet un aspect argenté (Lerat 1978, 87). Longueur actuelle : 39 mm ; longueur originelle présumée : 78 m. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert foncé.

D'un point de vue typologique, l'objet semble anomal. De toute façon, la déformation des fibules en vue d'une offre votive, ainsi que certains des caractères techniques, tels que la charnière (innovation romaine) et l'étamage, sont bien documentés, surtout au I^{er}-II^e s. ap. J.-C., dans le sanctuaire indigène de Martigny (Valais) (Vodoz 1983).

Extrémité de torque (fig. 26, n° 6) en bronze, à jonc massif à section sub-rectangulaire, lisse. La cassure est nette. La surface montre des traces de polissage dues au finissage de l'objet. Longueur résiduelle : 119 mm ; épaisseur maximale : 5 mm. Alliage de bonne qualité. Patine de couleur vert foncé.

La façon renvoie à l'époque gallo-romaine.

Phalère circulaire (fig. 26, n° 7) en bronze, travaillée en repoussé, avec des traces résiduelles de niellure et dorure. Diamètre : 40 mm ; épaisseur maximale : 1 mm ; poids : 3,82 g. Patine de couleur vert clair.

L'objet montre la représentation d'une tête léonine vue de face, entourée par un cordonnet circulaire. Il s'agit probablement d'une décoration à appliquer sur une cuirasse : on peut renvoyer par exemple à la reconstruction des habits d'un centurion de l'époque augustéenne proposée par E. Künzl (1978, 90). Même le sujet iconographique, le lion, s'accorde bien aux décorations militaires, dont le symbolisme renvoie souvent à la victoire.

Fragment proximal de fourreau de poignard (fig. 26, n° 8), en bronze argenté et doré, décoré d'un faisceau de lignes à chevrons profondément incisées et complet de son oeillet de suspension au *cingulum*. Largeur : 36 mm ; longueur résiduelle : 39 mm ; poids : 24,58 g. Patine de couleur vert foncé.

L'objet, qui a été probablement cassé volontairement, semble à associer étroitement à la phalère décrite ci-dessus. A l'origine, son effet chromatique devait être remarquable (Künzl 1978, 90, 94).

Boucle trilobée (fig. 26, n° 9) en bronze, percée de trois trous, dont deux circulaires et un sub-rectangulaire, décorée sur le droit de petites encoches estampées. Longueur : 22 mm ; épaisseur : 3 mm. Patine de couleur vert foncé.

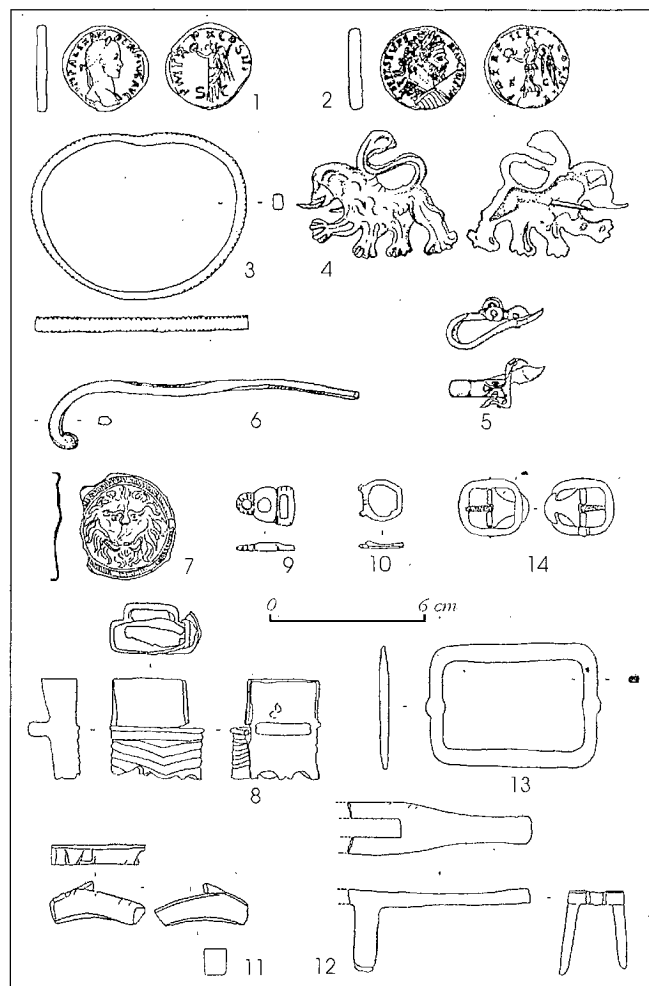


Fig. 26 – VALLOUISE, le Villard 1. Monnaies en orichalque et objets en bronze (dessins Antropologia Alpina).

Boucle sub-circulaire (fig. 26, n° 10) en bronze, avec deux petites protubérances. Diamètre : 15 mm ; épaisseur : 3 mm. Patine de couleur vert foncé.

Ces deux éléments, avec d'autres perdus, devaient servir à fixer de petites courroies. La façon renvoie à l'époque gallo-romaine.

Segment de barrette (fig. 26, n° 11) en bronze, creuse, à section rectangulaire, légèrement recourbée, avec une petite protubérance et des encoches gravées profondément sur l'un des côtés. Longueur résiduelle : 36 mm ; largeur maximale de l'intérieur : 7 mm. Patine de couleur vert clair.

La façon renvoie à l'époque gallo-romaine.

Fragment de barrette plate (fig. 26, n° 12) en bronze, massive, à section rectangulaire, fourchue à la hauteur de la cassure, avec deux segments perpendiculaires. Longueur résiduelle : 70 mm ; largeur maximale : 20 mm ; épaisseur maximale : 6 mm ; longueur des segments perpendiculaires : 24 mm et 27 mm.

La façon renvoie à l'époque post-médiévale.

Boucle (fig. 26, n° 13) en bronze, rectangulaire, lisse, avec deux petites protubérances au centre des petits côtés. Largeur : 64 mm ; hauteur : 47 mm. Alliage de qualité médiocre. Patine de couleur vert clair.

La façon renvoie à l'époque post-médiévale.

Boucle en 8 (fig. 26, n° 14), en bronze, sub-rectangulaire, lisse, avec sa barrette porte-ardillon renforcée par une fermeture sub-triangulaire mobile, légèrement en saillie. L'ardillon et le rivet de la barrette sont en fer. Largeur : 27 mm ; hauteur : 22 mm.

En dépit de l'archaïsme de l'association bronze-fer, qui est de tradition médiévale tardive, l'objet semble à dater de l'époque moderne.

Maurizio Rossi ⁶ et Anna Gattiglia ⁶

⁶ Antropologia Alpina, Turin.

Amandry, Dhénin 1991 : AMANDRY (M.), DHÉNIN (M.). – *Les collections numismatiques. Histoire numismatique de Gap*. Gap : Musée Départemental, 1991. 115 p. : ill.

Künzl 1978 : KÜNZL (E.). – Les armes décorées du soldat romain. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 28, 1978, p. 90-98 : ill.

Lerat 1978 : LERAT (L.). – Les fibules de la Gaule romaine. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 28, 1978, p. 82-89 : ill.

Mattingly 1975 : MATTINGLY (H.). – *Coins of the Roman empire in the British Museum, V, Pertinax to Elagabalus*. London : British Museum, 1975. cclxvi+77+632 p. : ill.

Mattingly, Carson 1962 : MATTINGLY (H.), CARSON (R.A.G.). – *Coins of the Roman empire in the British Museum, VI, Severus Alexander to Balbinus and Pupienus*. London : British Museum, 1962. 311 p. : ill.

Mattingly, Sydenham 1968 : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E.A.) - *The Roman imperial coinage, IV, 1, Pertinax to Geta*. London : Spink, 1968. 406 p. : ill.

Mattingly, Sydenham, Sutherland 1968 : MATTINGLY (H.), SYDENHAM (E.A.), SUTHERLAND (C.H.V.). – *The Roman imperial coinage, IV, 2, Macrinus to Pupienus*. London : Spink, 1968. 215 p. : ill.

Vodoz 1983 : VODOZ (V.). – Les fibules du sanctuaire indigène de Martigny. *Archäologie der Schweiz*, 6 (2), 1983, p. 78-81 : ill.

Von Eles s.d. : VON ELES (P.). – L'età del ferro nelle Alpi Occidentali francesi. *Cahiers Rhodaniens*, XIV (1967-68), s.d., p. 8-223 : ill.

Willigens 1991 : WILLIGENS (M.-P.). – L'âge du fer en Savoie et Haute-Savoie. In : DUVAL (A.) éd. – *Les Alpes à l'âge du fer : Actes du Xe colloque sur l'âge du fer, Yenne-Chambéry 1986*. Paris : C.N.R.S., 1991, p. 157-226 : ill.

VARS Saint-Marcellin 3

Le long de la route du Col de Vars, en contrebas du rocher du Château (altitude 1 630 m), M. Pascal Guéret ¹ a découvert un objet en bronze, qui a été porté à la connaissance des archéologues en 1995. De la céramique tardive du Moyen Age et moderne avait été retrouvée dans les environs (sites le Château 1-2) en 1991, au cours de la prospection-inventaire du canton de Guillestre. Plusieurs trouvailles d'objets allant du Bronze final à l'époque gallo-romaine avaient d'ailleurs eu lieu le long de cette même route entre 1832 et 1980 (Champ de Panacelle, Combe du Pégier, Fontaine Sidi-Brahim, Grotte de Panacelle / Baume Église, Moureisse et Peyre-Haute 1 dans la commune de Guillestre ; Chalet Bénard, la Madeleine et Saint-Marcellin 2 dans la commune de Vars) ².

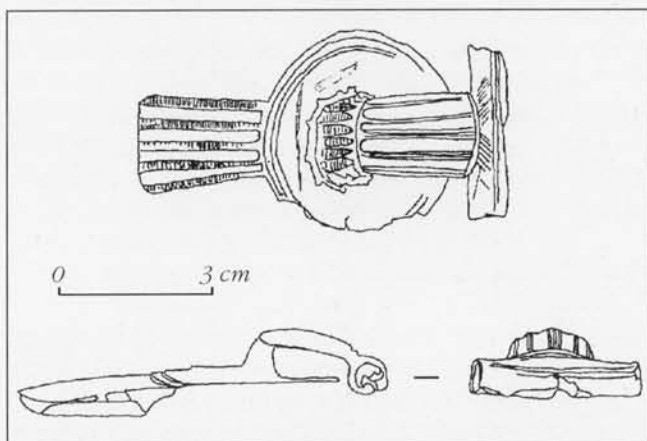


Fig. 27 – VARS, Saint-Marcellin 3. Fibule en bronze (dessin Antropologia Alpina).

Arc de fibule à chardon (ou *Große Distelfibel*) en bronze, avec des traces de dorure et des résidus de niellure dans les incisions de la tête et du pied (fig. 27). La partie externe du disque circulaire est sillonnée par deux cercles concentriques estampés ; la partie centrale, à l'intérieur d'un demi-cercle excisé (à l'origine incrusté ?), présente une épaisse hachure incisée. Le couvre-ressort montre lui aussi un motif de lignes parallèles incisées, ainsi que des marques de limage obliques. Le porte-ardillon est ajouré. Longueur de l'arc : 71 mm ; diamètre du disque : 40 mm ; diamètre du couvre-ressort : 7 mm ; poids : 22,85 g. Alliage très riche en cuivre, avec des traces d'oxydation.

Ce type de fibule, daté de 10 av. J.-C. / 70 ap. J.-C., est assez répandu en Rhénanie, Grande-Bretagne et dans les Gaules, sporadique en Italie du Nord, Illyrie, Bohême et Pannonie ³. En Briançonnais, une deuxième fibule à chardon avait été récoltée lors de fouilles dans la nécropole du I^{er} s. av. J.-C. / I^{er} s. ap. J.-C. de Cuménal ⁴ (Champcella).

¹ Voir *supra* la notice sur les cavités funéraires de la vallée de la Biaysse (Freissinières).

² Rossi *et al.* 1992, 11-12, 16-17, 20-22, 24.

³ Type 24 d'Ettlinger 1973, 29, 80-82, carte 16, pl. 7, 10 et 25, 3 ; = type 19 de Feugère 1985, 177, 288-292.

⁴ Documentation personnelle du défunt M. Louis Alphand, mise aimablement à notre disposition en photocopie par M. Christophe Jauffret. Voir *supra* la notice concernant ce site.

L'exemplaire de Saint-Marcellin 3 semble une imitation des plus précieuses versions en or, telle celle provenant des sources de la Seine, aujourd'hui conservée au Musée Archéologique de Dijon (Lerat 1978, p. 87).

Maurizio Rossi ⁵ et Anna Gattiglia ⁵

⁵ Antropologia Alpina, Turin.

Ettlinger 1973 : ETTLINGER (E.). – *Die römischen Fibeln in der Schweiz*. Bern : Francke, 1973. ill.

Feugère 1985 : FEUGERE (M.). – *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.* Paris : C.N.R.S., 1985. ill.

Lerat 1978 : LERAT (L.). – Les fibules de la Gaule romaine. *Les Dossiers de l'Archéologie*, 28, 1978, p. 82-89 : ill.

Rossi *et al.* 1992 : ROSSI (M.), GATTIGLIA (A.), FAZIO (A.), VASCHETTI (L.), DI MAIO (M.). – *Prospection et inventaire archéologiques du Briançonnais (Hautes-Alpes). Campagne 1991*. Torino : Antropologia Alpina, 1992. 26 p. : ill.

VENTAVON Nécropole tumulaire

Les tumulus de Ventavon

Repérés sur l'emprise des carrières des sablières du Buëch, les tumulus sont situés à proximité du Beynon, sur la commune de Ventavon.

La première partie, localisée autour de l'oratoire Saint-Roch, a été explorée par Cotte et Philippot (1909) puis plus récemment par J. Ulysse (1970-1971), qui est intervenu avant l'ouverture d'une carrière par EDF.

La seconde partie (les Mollards) se situe entre l'ancien canal EDF et la Durance.

Connue depuis le début du siècle, cette nécropole a fait l'objet de plusieurs investigations.

Saint-Roch

Les premières explorations (Philippot et Cotte, 1909) font état de deux cercles de galets concentriques. La fouille de la partie centrale a livré un squelette inhumé sous 40 à 50 cm d'argile et portant des éléments de parure en bronze.

Les deux campagnes de fouille de J. Ulysse (1970-1971) ont permis d'explorer neuf tumulus sur une douzaine. Il a ainsi pu établir les différents types de structures :

inhumation au niveau du substratum recouverte d'une quarantaine de centimètres d'argile rouge, puis construction du tumulus avec des galets disposés sur trois ou quatre épaisseurs ;

inhumation dans l'argile rouge, puis galets moins bien appareillés. A la périphérie, une couronne de galets est nettement individualisée ;

inhumations multiples à l'intérieur du tumulus, limitées par des galets. La construction du tertre intègre des galets disposés volontairement selon des axes plus ou moins rayonnants ou des couronnes de galets concentriques.

Datation

L'ensemble des éléments céramiques, métalliques et lithiques découverts dans les tumulus ont permis à J. Ulysse de situer l'utilisation de la nécropole entre le milieu et la fin de l'Hallstatt.

■ Les Mollards

Suite au projet d'extension de la carrière du Beynon, une opération de prospection et sondages a été réalisée en 1994 sur la zone restante de la nécropole de Ventavon (les Mollards). Cette opération a permis d'éliminer un certain nombre d'anomalies (sondages anciens peut-être liés à l'usine EDF, vestiges de lignes électriques ...) et de repérer précisément une dizaine de structures tumulaires (en partie repérées par J. Ulysse) complétant l'ensemble situé à proximité de l'oratoire Saint-Roch.

L'importance de la fouille de ces structures tient à leur nature même et aux compléments qu'elles apporteront aux recherches sur l'âge du Fer dans les Hautes-Alpes.

Justification de la fouille

L'exploitation intensive de la carrière de Saint-Roch, liée à la construction du tronçon autoroutier A 51 de Sisteron / La Saulce rend inévitable la destruction complète de plusieurs tumulus. La fouille de ceux-ci est donc nécessaire pour éviter la disparition complète d'un ensemble funéraire important pour la compréhension d'une période charnière de l'archéologie.

Une telle opération permettra notamment de compléter les données concernant cette nécropole, tant du point de vue archéologique qu'anthropologique, l'organisation interne des tumulus et de la nécropole pourra ainsi être étudiée, la chronologie précisée. La mise en parallèle avec les nécropoles de la vallée du Buëch permettra de préciser l'implantation du Hallstatt dans la moyenne Durance, le Buëch et le bassin de Gap en opposition avec les populations "autochtones" du Queyras-Ubaye dont le rite funéraire à tombe plate n'exclut pas les contacts avec les hommes du Hallstatt.

Les fouilles en cours n'ont pour l'instant pas permis de retrouver d'organisation nette dans la construction des tumulus ; aucune couronne de cercles concentriques n'a été découverte. La taille des tertres varie de près de 20 m à environ 10 m de diamètre. Le comblement est réalisé au moyen de galets colmatés par de l'argile,

avec parfois une petite épaisseur d'argile séparant les niveaux inférieurs et supérieurs. Ce comblement, irrégulier et n'intéressant pas la totalité de la surface, peut correspondre à un apport destiné à rattraper le dénivelé du terrain.

L'un des grands tumulus a livré deux sépultures dans sa moitié ouest : la première est celle d'un individu jeune en décubitus dorsal allongé, auquel étaient associés deux petits bracelets et un anneau en bronze ; la seconde, située sur la périphérie du tertre, correspond à un individu en décubitus latéral gauche en position fléchie.

Les autres tumulus n'ont pour l'instant livré que quelques indices dont l'interprétation ne peut être tentée avant une fouille plus approfondie.

Eric Mahieu

Musée départemental de Gap 1991 : MUSEE DEPARTEMENTAL DE GAP. – Archéologie des Hautes-Alpes. Gap : Musée départemental, 1991. 347 p. : ill.

Bocquet 1991 : BOCQUET (A.). – L'archéologie de l'Age du Fer dans les Alpes occidentales françaises. In : DUVAL (A.) éd. – *Les Alpes à l'Age du Fer*. Paris : CNRS, 1991, p. 91-155 : ill. (Supplément à la RAN ; 22).

Chantre 1878 : CHANTRE (E.). – Les nécropoles du premier Age du Fer des Alpes françaises. *Matériaux*, 1878, p. 1-15.

Courtois 1964 : COURTOIS (J.-Cl.). – Une sépulture de chef sous tumulus à Chabestan. *Gallia*, XXII, 1964, p. 173-188.

Courtois 1966 : COURTOIS (J.-Cl.). – Un village protohistorique à Sainte-Colombe (Hautes-Alpes). *Gallia*, XXIV, fasc. 2, 1966, p. 217-230.

Martin 1902 : MARTIN (D.). – Fouilles opérées dans les tumuli de Champ-Cros à Chabestan (Hautes-Alpes). *BSEHA*, 1902, p. 248-254.

Philippot, Cotte 1909 : PHILIPPOT (A.), COTTE (Ch.). – La nécropole de Saint-Roch (Hautes-Alpes). *L'Homme Préhistorique*, 1909, 7e année, p.170-174.

Ulysse 1970 : ULYSSE (J.). – Rapport de fouilles de sauvetage à la nécropole de Ventavon (Hautes-Alpes). Inédit : 1970. 97 p.

Ulysse 1971 : ULYSSE (J.). – Rapport de fouilles de sauvetage à la nécropole de Ventavon (Hautes-Alpes). Inédit : 1971. 103 p.

VENTAVON Saint-Ariès

Repéré lors de la prospection de 1994¹, le site de Saint-Ariès a fait l'objet d'une campagne de fouilles d'octobre à décembre 1995 (la post-fouille étant effectuée en janvier-février 1996)². C'est dire que les informations présentées ici ne sont que partielles, la céramique, la faune et les monnaies étant en cours d'étude.

Les vestiges mis au jour s'inscrivent dans une occupation antique particulièrement dense autour de la station d'*Alabons*, actuel Monétier-Allemont : sites de Notre-Dame³, des Rousses⁴, chemin antique en direction du pont romain de Pont-Frâche⁵. Plus précisément, ils se situent en bordure d'un vallon actuellement fossilisé, mais en fonction durant l'Antiquité, comme en témoignent les coupes géomorphologiques

réalisées par Ch. Jorda. Enfin, placés en bordure de la R.N. 85 ils peuvent se développer sous les remblais de celle-ci et se retrouvent dans les sondages pratiqués par S. Fournier en bordure de l'ancien canal EDF.

Etant donné le peu de renseignements archéologiques sur l'occupation antique dans le Val de Durance, le site de Saint-Ariès, même fouillé au 1/5^e de son potentiel, apparaît de surcroît dans un contexte paléo-environnemental comme l'un des établissements pouvant fournir des informations nouvelles.

La fouille a permis le dégagement, sur une bande de 70 m de long sur 15 m de large, de deux structures bâties et de plusieurs aménagements extérieurs (fig. 28).

■ Les structures bâties

La première se présente comme un bâtiment de 16 m x 7 m, incomplet puisque se poursuivant sous la Nationale. Les murs porteurs sont conservés sur 2 ou 3 assises. Ce bâtiment a fait l'objet d'aménagements postérieurs au premier temps de construction par l'ajout des murs 20 et 21, puis du mur 19. Les dénivellations du premier sol en terre battue ont été comblées par un remblai de tuiles, égalisant la surface. Les différents remaniements incitent à interpréter cet espace comme une cour, cloisonnée et transformée en remise / grange (?) en partie couverte, et servant de nouveau de cour à l'air libre.

1 Voir DFS de 1994 (Maxime Guillaume) ainsi que la notice parue dans le précédent *Bilan Scientifique* (p. 295).

2 Equipe de fouille AFAN : I. Ganet, St. Lévêque, Ch. Voyez, Ch. Barbier, N. Nicolas, J.-L. Lopez, J.-M. Esterellas, V. Rossi, H. Rodéano, J.-L. Charlot. Ch. Jorda, géomorphologie ; X. Chadefaux, topographie ; J. Isnard, dessin (coordination A 51). Ph. Bet et St. Bleu, étude céramologique (AFAN), avec la collaboration de L. Rivet (CNRS) ; Ph. Columeau, archéozoologie (CNRS) ; Ph. Ecard, numismatique (AFAN).

3 Sondages de St. Fournier, voir *infra* la notice correspondante.

4 Fouille d'E. Mahieu, voir *supra* la notice correspondante.

5 Etude d'A. Dumont, voir *infra* la notice correspondante.

La deuxième structure bâtie est un vaste bâtiment partiellement dégagé et dont le mur principal mesure 30 m de long. Plusieurs phases d'aménagements intérieurs peuvent être distinguées :

dans le **premier état**, le bâtiment est subdivisé en quatre espaces. La première pièce, délimitée par les murs 24, 25, 26 et 35, est ouverte à l'est. Les murs 35 et 89 enserrant un caniveau au fond formé de *tegulae* et dont le pendage se dirige vers l'ouest. La deuxième pièce mesure 17,5 m de long sur 1 à 3 m de large ; l'absence de subdivisions internes, de trous de poteau incite à l'interpréter comme une cour. Les troisième et quatrième pièces ont été fouillées sur une surface de 2 m² ; les murs sont conservés sur deux assises et la surface dégagée était constituée de l'argile naturelle du terrain.

dans le **deuxième état** les murs 24, 25 et 26 de la première pièce sont arasés, le mur 89 repris en élévation par le mur 23, le caniveau comblé et l'espace fermé à l'est par la construction du mur 94. Un sol contenant des galets, des fragments de tuiles et de céramique est aménagé. La deuxième pièce est cloisonnée par l'établissement de deux murs (37 et 55) ; un aménagement est effectué pour l'installation d'un sol, aménagement composé d'un remblai de béton de tuileau concassé et de terre contenant de nombreux fragments de céramique.

dans un **troisième état**, le mur 66 vient fermer cette deuxième pièce. D'orientation nord/sud, il marque un changement d'axe par rapport à l'orthogonalité générale du bâtiment. Un sol en terre battue renfermant de nombreux galets est aménagé. Cette surface sert de préparation à un radier de pierres calcaires, calées par des fragments de tuiles mélangées à des nodules de chaux.

■ Les aménagements extérieurs au bâti

Au nord a été dégagée une fosse de 30 m², profonde de 40 cm. L'absence de trous de poteau dans le fond ou sur le pourtour et son comblement hétérogène ne permettent pas de lui attribuer une fonction ou une datation précise.

Au sud, parallèle au mur 27, un aménagement pierreux (29) permettait de circuler à sec le long du bâtiment. Il borde un petit fossé d'évacuation d'eau (4), qui se jette dans une grande fosse déversoir (7). De forme quadrangulaire (8 m x 8 m) et située à l'est du bâtiment, elle reçoit également un caniveau (40), au fond partiellement constitué de *tegulae* et limité par de petits blocs calcaires.

Au centre, deux fosses ont été dégagées : la première (58) recevait l'eau d'un petit fossé (84) parallèle au mur 94. Après abandon de ce fossé, la fosse a été

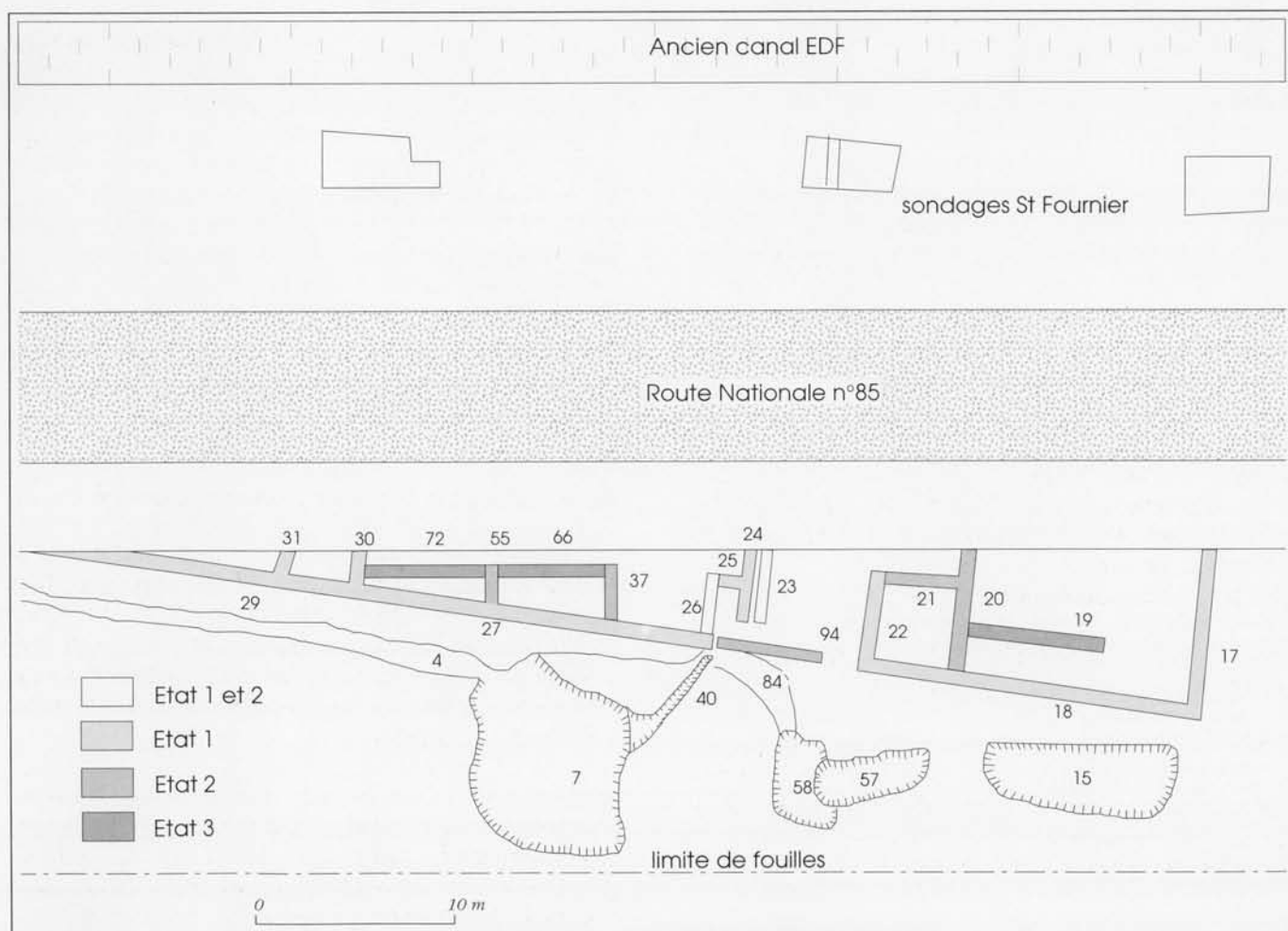


Fig. 28 – VENTAVON, Saint-Ariès. Plan des vestiges.

comblée par une grande quantité d'os de bœuf (exclusivement d'os longs), et par des éléments architecturaux (fragments de tambours de colonnes). Une seconde fosse (57) a été creusée dans la partie nord du comblement de 58. Il ne s'agit pas d'une fosse déversoir, aucun système d'écoulement n'y étant relié, et sa fonction n'apparaît pas clairement.

■ Conclusion

La faible quantité de matériel céramique recueilli dans des niveaux correspondant majoritairement à des remblais ne permet pas d'obtenir une datation absolue (II^e s. / début V^e s. ap. J.-C.).

Par ailleurs, mis à part le bâtiment nord qui peut être interprété comme une grange, il est impossible d'attribuer une fonction précise aux autres pièces dégagées.

L'extension de la fouille vers l'ouest, prévue au tout début de 1997, devrait permettre, à condition que les niveaux archéologiques soient préservés sous l'actuelle Nationale, d'obtenir un plan plus pertinent de l'ensemble du bâti, d'améliorer les propositions de chronologie, et de déterminer plus précisément les fonctions successives des constructions.

Isabelle Ganet

LES VIGNEAUX

Du 15 septembre au 15 octobre 1995, une campagne de prospection-inventaire a été menée dans la commune des Vigneaux, canton de l'Argentière-la-Bessée. Ces recherches ont permis de vérifier des données, d'apporter d'éventuelles corrections ainsi que des informations supplémentaires concernant des sites ayant déjà fait l'objet d'un inventaire par le SRA. Elles ont également rendu possible la localisation de sites nouveaux.

Au total, quinze sites ont pu être identifiés, allant de la période gallo-romaine au XIX^e s., avec une prédominance de la période médiévale (huit sites ou indices de sites) et de la période moderne (six sites). Notons la rareté des preuves concernant le Gallo-romain et l'absence totale d'informations correspondant aux époques antérieures.

Nathalie Pogneau

VITROLLES Saint-Antoine

■ Circonstances des découvertes

Le site de Saint-Antoine se trouve sur la commune de Vitrolles, proche du confluent du Déoule et de la Durance. A une altitude de l'ordre de 500 m, il occupe une butte marneuse jamais inondée par les crues duranciennes. Il a fait l'objet de trois campagnes de sauvetage programmé de 1988 à 1991¹.

Dans le cadre de l'opération de l'A 51, une campagne de fouilles a été entreprise ainsi que des sondages complémentaires dans le but de rechercher d'éventuelles extensions du site.

Ces sondages se sont révélés positifs avec la mise en évidence de deux nouveaux locus : Le locus I, préalablement fouillé, d'une extension de l'ordre de 50 m², le locus II d'une extension de l'ordre de 400 m² et le locus III de l'ordre de 2500 m².

Le locus II devant être détruit par le ruban autoroutier, il sera fouillé durant le premier semestre 1996 dans le cadre d'une fouille de sauvetage urgent AFAN. Le locus III sera sujet à prescription archéologique.

■ Une industrie de culture épigravettienne

Le gisement de Saint-Antoine de Vitrolles est à ce jour le seul site paléolithique connu dans les Alpes-du-Sud au nord de la cluse de Sisteron. Il permet d'obtenir des informations sur le (re)peuplement alpin après la dernière glaciation. Le locus I, seul fouillé actuellement, a livré une industrie du Paléolithique supérieur final de culture épigravettienne.

Les locus II et III ne sont connus que par sondages mécaniques. Toutefois, l'industrie recueillie permet également une attribution à l'Épigravettien. De plus, outre les phases initiales de décorticage, tous les éléments de la chaîne opératoire sont présents, indiquant une taille *in situ*. Le fait que les pièces sont retrouvées à plat, sans orientation préférentielle, la présence de

1 Fouilles J. Jaubert, A. Muret, M. Grenet.

nombreux sous-produits de taille réduite et de l'ensemble des témoins de la chaîne opératoire lamellaire plaident pour un site en position primaire.

Le mode de débitage majoritaire est représenté par une chaîne de production lamellaire, mais une chaîne de production d'éclats est également présente. Concernant le débitage lamellaire, seules sont absentes les phases initiales de décorticage et de mise en forme. Le débitage est majoritairement bipolaire, et cette gestion entraîne de nombreux rebroussements. De nombreux sous-produits attestent de la fréquence de l'entretien du nucléus : tablettes de raviage, entretien des convexités ... Enfin, le débitage semble se poursuivre jusqu'à la limite des possibilités. Les outils retouchés se composent en majorité de lamelles et pointes à dos. Les armatures sont souvent

façonnées par retouches croisées, mais des exemplaires de dos façonnés par retouches directes ou inverses sont aussi présents. Les grattoirs sont généralement façonnés sur bout de lames ou d'éclats laminaires, avec un front circulaire semi-abrupt régulier.

■ Conclusion

Cette industrie peut s'insérer dans le groupe des séries à lamelles et pointes à dos caractéristique du Paléolithique final de l'Europe du sud-est. Elle montre des affinités avec l'Epigravettien final connu dans le nord de l'Italie et avec le Bouvérien final de Provence orientale.

Jean Gagnepain et Jean-Pierre Bracco

VITROLLES Saint-Antoine

■ Introduction

Les différentes opérations réalisées au lieu-dit Saint-Antoine, sur la commune de Vitrolles, dans le cadre de l'étude d'impact sur le tracé de l'A 51 Sisteron / La Saulce sous la direction de Maxime Guillaume, ont permis de reconnaître trois zones de concentration de mobilier néolithique, ce qui a conduit à identifier du nord au sud les parcelles n° 39, 40, et 42.

Ces parcelles, qui constituent une suite de dépressions comblées par des niveaux d'argiles plus ou moins épais au sein d'un ensemble de buttes marneuses, ont par la suite fait l'objet en août 1995 d'une campagne d'évaluation qui a permis de préciser la nature des vestiges de chaque parcelle. La parcelle 39 a ainsi été interprétée comme une zone d'épandage de mobilier provenant de la parcelle 40 : aucune structure n'y a été décelée tandis que l'étude géomorphologique a établi que la partie basse de la parcelle (extrémité nord-ouest) avait été occupée jusqu'à une époque récente par la terrasse du Déoule, cours d'eau actuellement endigué coulant immédiatement au nord et à l'ouest de Saint-Antoine.

Sur les parcelles 40 et 42, l'évaluation a en revanche permis de reconnaître une dizaine de structures en creux attribuables au Néolithique final, ce qui a motivé une opération de fouille avec décapage extensif sur une surface de 1,3 ha pour les deux parcelles. La phase de terrain de cette opération s'est étendue de la mi-septembre 1995 à la mi-janvier 1996. Elle n'était pas terminée au moment de la rédaction de cette notice : ce ne sont donc que les premiers résultats, issus des observations de terrain, qui sont présentés ici.

La Parcelle 40

Les structures

La parcelle 40 a livré soixante-trois structures. Affleurant le plus souvent directement sous la couche labourée, la plupart de celles-ci ont été écrêtées. La

grande majorité de ces structures est constituée de silos piriformes ou cylindriques à fond plat ou concave. Certains d'entre eux ont été comblés à la fin de leur utilisation avec des blocs et des cailloux d'origine locale. Un silo piriforme était comblé par un sédiment limoneux contenant une grande quantité de graines de céréales carbonisées. D'autres structures, en forme de cuvettes, ont fonctionné comme foyer ou ont recueilli les résidus de vidanges de foyers. Elles étaient comblées de sédiment plus ou moins charbonneux, certaines présentant par endroit des traces de rubéfaction. Quelques trous de poteau ont également été reconnus ; ils sont cependant trop épars sur l'ensemble de la parcelle pour permettre de restituer des élévations. Une grande structure circulaire de 3 m de diamètre est constituée par un empierrement de galets de petits modules entre lesquels a été piégé un abondant mobilier cependant assez fragmenté. Enfin une cuvette circulaire peu profonde avait accueilli une triple inhumation : un enfant et deux adultes. Ces derniers reposaient sur le dos, les jambes fléchies vers le tronc.

Le mobilier

Le mobilier archéologique est très inégalement réparti selon les structures. Abondant dans certaines, il fait presque totalement défaut dans d'autres, ce qui entrave l'attribution chrono-culturelle de certaines structures, d'autant que plusieurs phases d'occupation ont pu être identifiées. Certains éléments attestent ainsi une occupation au Néolithique moyen. C'est notamment le cas d'une fosse-silo dont le mobilier associe une anse en cartouchière sur panse de vase cylindro-sphérique, plusieurs fragments d'éuelles carénées et une abondante série de lamelles débitées à la pression. Une occupation plus récente à la transition du Néolithique final et du Bronze ancien est également attestée par une céramique plus grossière (et donc souvent en moins bon état de conservation) portant des boutons de préhension et par quelques fonds plats.

■ La Parcelle 42

Les structures

La parcelle 42 a livré vingt-neuf structures dont la majorité sont groupées dans sa partie sud-est, tandis que trois d'entre elles, à l'extrémité nord-ouest de la zone fouillée, semblent faire partie d'une autre occupation archéologiquement contemporaine qui pourra être fouillée ultérieurement. Certaines structures, individualisées au décapage, se sont avérées être les restes de souches d'arbre carbonisées qui témoignent d'un défrichement et d'une mise en valeur de la parcelle, vraisemblablement à l'époque moderne. Deux structures de combustion en cuvette avec une très épaisse paroi rubéfiée ont livré un rare mobilier antique. Elles sont à mettre en relation avec les nombreux fragments de *tegulae* et les quelques éléments de céramique sigillée recueillis dans la couche labourée lors du décapage de la moitié sud-est de la parcelle.

Les structures préhistoriques sont essentiellement de deux types. Ce sont d'une part des silos piriformes ou cylindriques. L'un d'eux avait, lors de son comblement, été réutilisé en dépotoir ; il a livré cinq mandibules, une omoplate et divers fragments d'os long de bœuf. Parmi les structures reconnues dans la parcelle 42, figurent d'autre part cinq structures de combustion du type traditionnellement dénommé "four polynésien". Elles sont groupées deux par deux, la cinquième étant implantée en limite de la zone fouillée. Ces structures sont composées d'une large fosse rectangulaire d'environ 3 m x 1,3 m présentant une paroi rubéfiée d'épaisseur variable. Elle sont comblées par un sédiment noir très charbonneux ennoyant des bûches carbonisées dont certaines peuvent atteindre plus d'1 m de longueur. Cette couche est scellée par un lit de blocs, cailloux et galets fragmentés et brûlés d'origine locale : ce sont des calcaires, des grès et des granites tirés des niveaux morainiques présents sur le site même.

Ces structures n'ont livré qu'un très rare mobilier et, malgré un tamisage à l'eau d'une partie du sédiment, aucun microreste de faune.

Le mobilier

Contrairement à ce que nous avons vu pour la parcelle 40, le mobilier recueilli dans les structures de 42 est relativement homogène et attribuable dans son ensemble à la phase de transition du Néolithique final au Bronze ancien. L'industrie lithique se compose, outre divers éclats, de deux pièces à retouche bifaciale et d'une importante série de grattoirs. La céramique comprend les fragments de plusieurs grands vases à bord droit et incisé portant un cordon également incisé partant du bord et se déroulant sur la panse suivant un motif de "guirlande". La fouille du niveau superficiel d'un des "fours polynésiens" a également livré une alène en bronze.

■ Conclusion

Les vestiges du Néolithique moyen et de la transition du Néolithique final au Bronze ancien reconnus dans les deux parcelles fouillées à Saint-Antoine témoignent sur un temps somme toute relativement court de phénomènes de réoccupation et de déplacement de l'habitat que l'étude devra préciser. Le fonctionnement des "fours polynésiens" sera également un des axes de l'étude et des prélèvements ont été effectués par I. Hedley¹ afin de réaliser des analyses d'archéomagnétisme. Quant au mobilier recueilli, s'il demeure dans l'ensemble très fragmenté et peu représentatif, il apporte des éléments non négligeables sur les faciès de ces ensembles culturels encore mal connus dans les Hautes-Alpes.

Noël Coye et Thomas Perrin

1 Département de minéralogie de l'Université de Genève.

DE SISTERON À LA SAULCE Archéologie d'une autoroute, l'A 51

La future liaison autoroutière A 51 Grenoble / Marseille, malgré la forte opposition rencontrée, poursuit sa progression à travers les Alpes du Sud avec la réalisation d'ici fin 1998 du tronçon haut-alpin Sisteron / La Saulce. Elle aura généré de juillet 1995 à juin 1996 treize opérations de fouille, s'échelonnant de la fin du Paléolithique jusqu'à nos jours avec l'étude des ouvrages hydrauliques contemporains¹. La section de l'A 51 Sisteron / La Saulce comprend la construction de 30 km d'autoroute plus 20 km de rétablissement de la route nationale. Ces 30 km de travaux depuis la cluë de Sisteron jusqu'au débouché du bassin gapençais au nord de La Saulce ont donné une

occasion unique d'étudier l'implantation dans cette portion du Val de Durance, qui a déjà subi des dégâts irréparables causés par le passage de deux canaux (EDF, GFMHD) et de la route nationale. Tous ces aménagements ont amputé notre vision de certains sites (Saint-Martin, Les Rousses) de plus des deux tiers. La fouille a donc souvent consisté à intervenir sur des lambeaux, des extrémités d'occupations.

■ Les gisements préhistoriques

Ces derniers sont concentrés sur la zone de Saint-Antoine à Vitrolles (fig. 29). Cinq aires d'occupation allant du Paléolithique supérieur final au Néolithique final ont été mises en évidence sur une série de buttes de calcaires marneux du Jurassique dans une aire d'environ un hectare et demi.

1 Voir *supra* et *infra* les notices correspondantes.

Le premier gisement a été découvert par A. Muret et fouillé par J. Jaubert et A. Muret de 1988 à 1990. Sur environ 50 m², ils ont mis en évidence une concentration de mobilier essentiellement lithique (les restes osseux, très altérés et fragmentés, attestent la présence de cervidé — *cervus elaphus*) rattaché à l'Épigravettien et caractérisé par une production dominante d'armatures (lamelles et pointes à dos rabattus) sur les autres catégories d'outils. En l'absence de structures évidentes — calages de poteaux, foyers ... — cette répartition de l'outillage lithique a guidé l'interprétation du gisement comme un site spécialisé dans l'acquisition de nourriture. La poursuite de la fouille du gisement à l'automne 1995 par J. Gagnepain et J.-P. Bracco a permis d'accroître la série lithique, avec la même proportion importante d'armatures ; aucune structure n'étant mise en évidence par ailleurs sur ce qui apparaît comme la périphérie du site avec une déconcentration progressive du mobilier.

Des sondages rayonnants à partir de la première occupation (locus I) ont révélé deux nouvelles zones de vestiges paléolithiques d'étendue respective de 400 et 2 600 m². La plus importante d'entre elles et la plus éloignée du ruban autoroutier (locus III) a été protégée sous forme de réserve archéologique alors que la seconde (locus II) va être fouillée intégralement à partir de février 1996. La vraisemblable position primaire de ce locus, la possibilité d'effectuer une étude tracéologique sur le matériel lithique, l'étude paléoenvironnementale conjointe font d'ores et déjà de la fouille de Vitrolles un élément majeur de connaissances sur le (re)peuplement postglaciaire des Alpes du Sud. La fouille du locus II peut également prétendre sur le plan méthodologique au rang de référence car il s'agira de la première fouille de sauvetage urgent sur une grande superficie pour du Paléolithique supérieur à mobilier microlithique.

Les deux autres gisements de Saint-Antoine, dont la fouille s'est achevée en janvier 1996 appartiennent au Néolithique.

Le premier d'entre eux est venu se superposer à l'implantation paléolithique, l'ayant même perturbée en de nombreux points. Il se caractérise principalement par des structures en creux, silos, fosses-dépotoirs, foyers ... Les niveaux de sols correspondants n'ont malheureusement pas été conservés. Dans les structures de combustion, cinq d'entre elles se rattachent aux principes des "fours polynésiens" baptisés ainsi selon un modèle ethnographique. La détermination anthracologique des bûches ayant alimenté le feu, les analyses chimiques du sédiment doivent permettre de mieux cerner le mode de fonctionnement de ces foyers / fours.

Le second gisement néolithique s'est positionné un peu au-dessus du précédent au sommet d'une butte de marnes. Comme pour le premier, il comprend uniquement des structures en creux, les niveaux de sols ayant disparu par érosion naturelle et anthropique. En plus des habituels silos, foyers et trous de poteau, le site a livré en bordure de l'habitat présumé une sépulture contenant trois individus (deux adultes et un

enfant) en position accroupie. L'attribution chronologique précise de ces deux gisements n'est pas encore déterminée.

■ **L'occupation protohistorique à travers ses pratiques funéraires**

La découverte lors de la prospection (Guillaume *et alii*, 1994) d'une fosse attribuée à l'âge du Bronze avait suscité l'espoir de découverte d'un possible habitat de cette époque, ce qui aurait constitué une avancée significative pour le département où seuls les rites funéraires sont bien connus. En effet la seule référence connue étant un niveau du Bronze final IIIb à Sainte-Colombe près d'Orpierre (Courtois, 1965 à 1977) dans un habitat d'altitude non fortifié. Hélas la fosse se révéla isolée de tout contexte. De plus le matériel qu'elle renfermait était insuffisant pour préciser son attribution chronologique qui restera comprise entre le Chalcolithique et le Bronze.

L'âge du Fer montre les mêmes lacunes que le Bronze dans nos connaissances sur l'habitat. Hormis Sainte-Colombe, seule la grotte de la Tyrolienne à La Faurie (Ulysse, 1972) a livré un niveau de l'Hallstatt. A nouveau les principales sources d'information proviennent de fouilles de sépultures et des nécropoles tumulaires. Le travail de J.-Cl. Courtois dans les années 60 et le début des années 70 a permis de distinguer de grands groupes régionaux : celui du Buëch, de la Durance, du Champsaur et du Queyras.

L'extension de l'emprise de la carrière du Beynon sur le plateau des Mollards a provoqué la fouille de *tumuli* par E. Mahieu appartenant au groupe de la Durance. La nécropole de Saint-Roch-Les Mollards a déjà fait l'objet de fouilles par J. Ulysse en 1969 et 1970. Après l'intervention d'E. Mahieu, la nécropole de Ventavon aura été explorée en quasi-totalité (manqueront seulement deux tertres à l'appel). Il faut donc envisager dans la continuité de la fouille une étude complète de cette nécropole tumulaire. On est en mesure d'attendre des éléments nouveaux sur l'organisation de chaque tumulus et entre les tumulus. Le mobilier associé aux inhumations ainsi que la position des sépultures peuvent mettre en évidence une hiérarchie sociale ainsi que d'éventuels contacts avec les peuplements proches (Etrurie et les Grecs de Marseille).

■ **L'occupation antique du Val de Durance**

Trop longtemps les Hautes-Alpes ont été laissées à l'écart des programmes de recherche qui pouvaient se mettre en place plus au sud. Le retard se comble petit à petit depuis quelques années, malgré tout il reste encore important pour la période antique. Les agglomérations principales que sont Gap (*Vapincum*), Embrun (*Eburodunum*) et Briançon (*Brigantio*) demeurent très largement méconnues. Les agglomérations secondaires, hormis la Bâtie-Montsaléon (*Mons Seleucus*), ne sont connues que par des découvertes anciennes et fortuites. Et les mêmes problèmes se répètent pour le réseau d'établissements agricoles dans les campagnes.

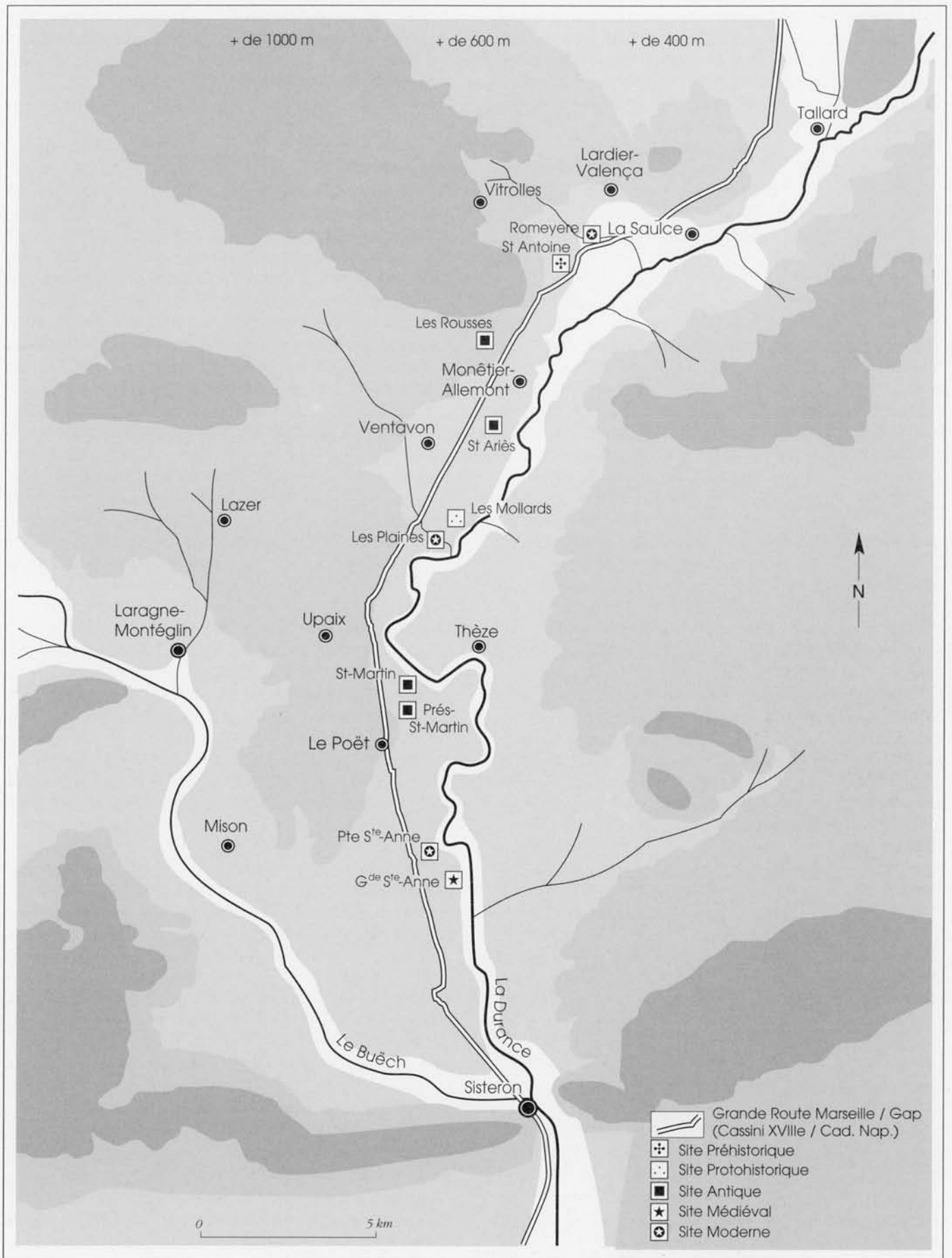


Fig. 29 – A 51 Synthèse. Carte des gisements préhistoriques réalisée par J. Isnard.

D'où une certaine impatience de notre part au démarrage des travaux autoroutiers dans le Val de Durance, qui constituent une occasion unique d'avoir un "traverse" d'une région qui est un des axes principaux de circulation entre Rome et la Gaule. Après la prospection de 1994, deux sites avaient été repérés (Saint-Martin à Upaix et Saint-Ariès à Ventavon). Dans l'été 1995 des sondages systématiques entre Upaix et Vitrolles, menés dans un premier temps par M. Brenet puis poursuivis par St. Fournier et L. Duval, ont permis de découvrir un site supplémentaire (Prés Saint-Martin à Upaix).

Le dénominateur commun entre ces occupations est la mauvaise conservation générale et le fait que les fouilles ont porté sur des bordures de bâtiments, le reste étant soit détruit, soit provisoirement inaccessible dans le cas de Saint-Ariès. Ce fait génère les plus grandes difficultés pour l'interprétation de ces établissements. Saint-Martin, fouillé par I. Ganet et S. Lévêque restera un établissement rural ; Saint-Ariès, fouillé également par I. Ganet et S. Lévêque, par ses dimensions et la présence d'éléments plus luxueux ne peut se suffire d'un tel qualificatif. Mais la fouille prochaine de la suite du site (actuellement sous la route nationale) nous donnera de plus amples informations. Quant à Prés Saint-Martin, fouillé par Ph. Bè, l'extrême arasement des structures, l'indigence du mobilier céramique empêchent même une attribution chronologique certaine à l'époque antique.

L'autoroute traverse sur 2 km la commune de Monétier-Allemont, siège d'*Alabons*, station sur la voie Domitienne. Un seul site est recoupé par le tracé au quartier de Notre-Dame et des Rousses. Mais comme pour les trois précédents, E. Mahieu dans un premier temps puis St. Fournier et L. Duval n'ont pu travailler que sur des surfaces très réduites.

L'établissement mis au jour s'avère être le même que celui fouillé en 1896 par H. Müller, incontournable à cette époque dans le département. Müller a alors interprété ce qu'il dégageait comme un édifice public. Les éléments que nous avons recueillis cet automne ne semblent pas corroborer cette hypothèse. La présence de *dolia*, de fosse à chaux sont plus à relier à une exploitation agricole qu'à un édifice public. Toutefois la poursuite de la fouille au printemps 1996 à Notre-Dame devrait résoudre la question.

Le "mystère" médiéval

Il ne s'agit pas ici pour nous d'évoquer les pièces de théâtre qui avaient pour but au Moyen Age d'édifier les foules en leur présentant des vies de saints, d'anges ou de démons, mais bien d'aborder l'état de nos connaissances sur l'habitat rural des Alpes du Sud depuis la fin de l'Antiquité jusqu'aux XIV-XV^e s. On incrimine souvent les phénomènes érosifs propres au milieu montagnard pour justifier cette "absence" de sites, et il est certain qu'ils doivent être pris en compte, mais ils ne peuvent servir à tout coup d'alibi. L'emploi de matériaux périssables dans la construction est également un des facteurs qui concourt à la mauvaise

conservation des vestiges. Il semble que pour surmonter tous ces handicaps, seule une prospection thématique avec croisement de méthodes électriques, chimiques et classiques pourrait donner les meilleurs résultats.

La fouille au Sépulcre à Oze d'un fond de cabane daté des XI^e-XII^e s. (Brandi, Jaubert, Lemaire, 1987) montre bien que l'habitat n'est pas concentré dans les villages et les hameaux, mais qu'il existe une occupation répartie sur tout le territoire. De cette organisation de l'espace, nous espérons qu'un tracé linéaire tel que celui d'une autoroute, pourrait nous permettre de mieux l'appréhender. Force est de constater qu'aucune présence médiévale n'a été recensée en dehors de la chapelle de la commanderie du Déoule à Vitrolles et d'une borne de délimitation de territoire à la Grande Sainte-Anne (commune de Mison). La chapelle étant préservée des travaux autoroutiers, elle fera l'objet d'un relevé topographique complet. Quant à la borne elle a été dégagée par St. Bleu et J.-L. Charlot ; ils ont mis en évidence deux blasons qui, d'après leur premières conclusions, appartiendraient aux familles de Rame (Dauphiné) et d'Agoult (Provence). La première datation, proposée pour ce bornage par les érudits du siècle dernier, du XIV^e s., serait plutôt à revoir vers le XVI^e s.

■ Les chemins modernes

L'axe durancien est la voie de passage privilégiée entre la Méditerranée et les Alpes du Sud. Fréquenté de tous temps, il a vu se succéder au cours des siècles la voie Domitienne, les grands chemins médiévaux, la route royale puis la route nationale. Aussi il est rapidement apparu qu'une étude sur le réseau viaire s'avérerait riche d'enseignements pour l'histoire économique de la région.

Ce travail, mené par A. Dumont, couplant les recherches en archives et l'investigation de terrain a permis d'établir de solides bases pour une recherche ultérieure en compilant le plus grand nombre d'archives et en expertisant des points précis tels que le chemin royal sur la commune du Pôët, le chemin d'Avignon sur la commune de Monétier-Allemont ou le chemin de Saint-Ariès à Ventavon. Il a mis en exergue un certain nombre de problèmes de méthodes, l'un des principaux consistant à arriver à avancer une datation sur des aménagements qui ont en général des durées d'utilisation importantes.

Le mode de construction qui varie plus en fonction des zones traversées que d'une époque donnée, le type de mobilier ramassé (des clous, des fragments métalliques indéterminables sont le lot quotidien du chercheur) font qu'aucun marqueur chronologique évident n'est disponible. Il serait tout à fait profitable que cette étude serve de référence à d'autres travaux semblables dans d'autres régions ; la multiplicité des données et leur comparaison apparaissent comme la première solution pour progresser dans cette problématique.

■ Les systèmes hydrauliques contemporains

L'un des plus grands bouleversements récents de l'économie du Val de Durance a été l'utilisation de la force motrice de l'eau pour la production d'électricité. La construction de deux canaux à la fin du siècle dernier (canal de Ventavon et canal de la Société des Forces Motrices de la Haute Durance) ont radicalement modifié les pratiques culturales grâce à l'arrosage par gravité dans un premier temps puis, surtout,

par le passage à l'aspersion. D'une agriculture d'auto-suffisance on est passé en quelques années à une arboriculture de production intensive. Les deux ouvrages en question étant détruits par le passage de l'autoroute, ils ont donc fait l'objet d'une étude archéo-géographique par C. Audra dans le cadre de son mémoire de maîtrise.

Maxime Guillaume

A 51

Surveillance des réseaux d'adduction d'eau

La mise en place du tronçon autoroutier implique la modification partielle des réseaux d'adduction d'eau alimentant les vergers du Val de Durance. Les travaux de creusement inhérents à cette opération ont motivé une surveillance archéologique qui a débuté le 1^{er} septembre 1995 pour prendre fin au printemps 1996. Celle-ci a permis d'apporter quelques informations nouvelles pour l'étude du territoire prochainement traversé par l'A 51.

■ Chemin royal

Dans la commune du Poët, aux lieux-dits Grande Sainte-Anne et Petite Sainte-Anne, la tranchée a détruit partiellement le chemin royal sur plusieurs centaines de mètres. L'observation des coupes de terrain a permis d'apporter des renseignements supplémentaires pour l'étude des voies de communication réalisée sous la direction d'A. Dumont ¹.

■ Sites gallo-romains

Deux sites gallo-romains repérés en prospection ont été traversés par les travaux. A Upaix, au Prés Saint-Martin, à une centaine de mètres de distance de la découverte faite par Michel Brenet ² était visible un aménagement construit en pierres et fragments de tuiles, enfoui à 1 m de profondeur. Celui-ci demeure, à l'heure actuelle, difficilement interprétable.

¹ Voir *infra* la notice concernant les anciens chemins.

² Voir *supra* la notice correspondante.

Le site des Plaines a livré du matériel céramique (tessons de sigillée et commune à pâte claire) ainsi qu'une structure creusée dans l'argile (fosse ou tranchée ?) et comblée à l'aide de pierres et de *tegulae*.

Le site gallo-romain de Notre-Dame (Monétier-Allemont) constitue la découverte la plus importante de cette campagne de surveillance. Installé en bordure du ravin du Grand Béal, il doit occuper une vaste superficie puisque des vestiges ont été découverts de part et d'autre de la R.N. 85. Il sera fouillé en 1996.

La partie située à l'emplacement de la future canalisation d'aspersion a pu faire l'objet d'une fouille rapide ³. Celle-ci a permis de dégager plusieurs structures bâties : deux murs d'orientation sud-est/nord-ouest et une canalisation maçonnée. Une importante quantité de mobilier a pu être récoltée.

Ces vestiges sont certainement à mettre en relation avec ceux découverts lors du chantier dirigé par E. Mahieu au lieu-dit "Les Rousses" ⁴ en juillet 1995, ainsi qu'avec la fouille d'Hyppolyte Müller réalisée dans le même secteur à la fin du siècle dernier et repérée récemment grâce à plusieurs clichés photographiques conservés au Musée Dauphinois à Grenoble.

Laurent Duval et Stéphane Fournier

³ Avec la participation bénévole de E. Krinbarg et P. Rovalletto.

⁴ Voir *supra* la notice concernant Les Rousses (Monétier-Allemont).

A 51 Sondages systématiques Communes de Ventavon et Monétier-Allemont

Dans le cadre des missions archéologiques liées à la construction de l'A 51 entre Sisteron et La Saulce, plusieurs parcelles du tracé autoroutier ont fait l'objet, en octobre et novembre 1995, d'une série de sondages systématiques afin de compléter les observations de la campagne de prospection (Guillaume et *alii* 1994).

Les parcelles concernées par cette opération sont : En-face-Portalès et Saint-Ariès (Ventavon) ; Peirolas et la Grande Queylane (Monétier-Allemont). Un tractopelle à godet lisse a été employé pour réaliser un total de deux cent vingt-six sondages implantés dans une grille régulière de 15 m d'espacement.

■ Peirolas

Situé entre le ravin de Pont-Frache au sud et Champ Queyras au nord, Peirolas se présente géomorphologiquement comme un replat de la terrasse fluvioglaciale sur lequel repose un mince niveau argileux de couleur sombre. Aucun indice de site n'a pu être décelé, hormis quelques fragments de *tegulae* et de céramique commune antique pris dans des colluvions en bordure d'un petit vallon.

En-face-Portalès

C'est une étroite et très longue bande de terrain, bordant la R.N. 85 au sud de Valenty. Ce secteur, comme celui de Peirolas, possède un "socle" formé par la terrasse würmienne, recouvert par des niveaux argileux, épais en moyenne de 0,60 m, d'une couleur variant du gris foncé au rouge et ne recelant pas de mobilier ou de structure archéologique. En revanche un sondage effectué dans le comblement d'un vallon fossile a permis de retrouver un fragment d'anse d'amphore à la profondeur de 2,10 m, englobé dans des argiles limoneuses. De même, près du hameau de Valenty entre la R.N. 85 et le vieux canal du Beynon, une légère dépression naturelle au centre de laquelle passe un "biaou" a piégé des traces de charbons de bois, plusieurs tessons d'époque gallo-romaine (sigillée sud-gauloise, commune à pâte claire) et peut-être proto-historique (commune noire à gros dégraissant).

■ La Grande Queylane

Ce site, au nord du village de Monétier-Allemont, se trouve au piémont de la montagne de Crigne dans un quartier intéressant par les nombreuses découvertes antérieurement faites. Les résultats ne sont malheureusement pas à la hauteur de nos attentes puisque les sondages n'ont fait apparaître qu'une stratigraphie complexe de dépôts torrentiels caillouteux et de niveaux argileux extrêmement compacts. Des fragments résiduels de terre cuite trouvés par endroits sont en trop mauvais état pour pouvoir établir une quelconque datation.

Les zones sondées, nous l'avons vu, contiennent du mobilier archéologique en quantité résiduelle, objet de mouvements colluvionnaires. Cette constatation, qui fut la même pour l'opération d'évaluation de Champ Queyras ¹, semble nous indiquer la présence de traces d'occupation humaine anciennes sur les contreforts des montagnes bordant la vallée de la Durance.

■ Saint-Ariès

A la demande d'I. Ganet et de M. Guillaume, plusieurs sondages ont eu lieu à proximité du site gallo-romain de Saint-Ariès, actuellement en cours de fouille ², dans le but d'établir une probable extension des vestiges vers le sud et vers l'ouest.

Les creusements effectués immédiatement au sud du site ont clairement révélé une absence complète d'implantation humaine. La terrasse Würm se situe à une profondeur d'environ 1 m, recouverte par des argiles aux teintes grise et rouge. Plus au sud apparaissent des bancs de marne.

Six sondages ouverts dans une étroite bande de terre conservée entre l'ancien canal du Beynon et la R.N. 85, à l'ouest du site, ont été fructueux puisqu'ils ont permis de dégager de nouvelles structures : mur d'orientation est-ouest, sol en béton de tuileau, zone d'empierrement recouvrant des niveaux de remblais, trous de poteau (?).

Les résultats acquis posent maintenant le problème d'une seconde campagne de fouille incluant non seulement le terrain situé entre le canal et la R.N. 85, mais aussi le sous-sol de la route elle-même.

Dans le cas d'une bonne conservation des vestiges, nous pourrions avoir la chance de percevoir le site de Saint-Ariès dans sa quasi-globalité.

Stéphane Fournier et Laurent Duval

¹ Voir *supra* la notice sur Champ Queyras (Monétier-Allemont).

² Voir *supra* la notice d'I. Ganet (Ventavon).

A 51 Anciens chemins

Dans le cadre du projet de l'Autoroute A 51 sur la rive droite de la Durance, entre Sisteron et La Saulce, une étude s'est faite sur les anciens chemins, à partir d'un travail en archives et d'une intervention sur le terrain, afin de définir la nature de ces chemins et leur évolution historique et géographique ¹.

¹ Opération de juillet à novembre 1995. Travail en archives : St. Bleu, A. Dumont (AFAN) et J. Nicault (stagiaire) ; intervention sur le terrain : A. Dumont, St. Lévêque, C. Marx, St. Bleu, J.-L. Lopez et Chr. Voyez (AFAN).

■ Les sources consultées

Les principales sources consultées aux Archives de Gap, de Grenoble et de Digne regroupent : les terriers du XVII^e s. du Poët et d'Upaix, les cartes de Nicolas de Fer (1693), de C.F. Cassini de Thury (1744-1789), un recueil des dessins aquarellés du XVIII^e s., le cadastre napoléonien daté de 1811, la carte d'état-major de 1875 et les séries G (clergé séculier avant 1790), C (administration provinciale avant 1790), O (administration et

comptabilités communales, 1881-1940 : service de voirie) et S (travaux publics et transports : grande voirie). La consultation de ces divers documents permet d'établir une carte d'ensemble rendant compte des différents itinéraires entre Sisteron et La Saulce et ainsi de déterminer les grands axes de circulation qui perdurent dans le temps. Sur la rive droite de la Durance, il s'agit notamment de l'axe principal entre Sisteron et Gap dont on peut définir assez précisément l'évolution géographique. En ce qui concerne l'historique de cette route, son existence et son usage sont clairement indiqués pour les périodes moderne et médiévale, tandis que pour l'époque antique, si sa présence n'est pas contestée par les sources antiques, son tracé est plus incertain, voire inconnu. Cependant, par le travail d'archives et les sondages entrepris sur le tracé de l'ancienne route de Provence, nous pouvons apporter quelques éléments intéressants directement l'itinéraire de la voie antique entre *Segustero* (Sisteron), *Alabons* (Monétier-Allémont) et *Vapincum* (Gap).

■ **Présentation des sondages de la Petite-Sainte-Anne et de Saint-Ariès**

Au lieu-dit de la Petite-Sainte-Anne, (commune du Poët), il se trouve un chemin de terre dit "vieux chemin royal" qui correspond au tracé de l'ancienne grande route de Provence, et sous lequel est apparue une structure empierrée. Conservée sous une largeur de 6,30 m, elle s'oriente selon un axe nord-ouest/sud-est. Elle se compose d'une chaussée dont la substructure de galets, provenant de la Durance, repose sur le sol, après surcreusement de 10 à 15 cm et nivellement de celui-ci. Ce radier de fondation est recouvert d'une couche de galets plus petits mêlés à de la terre, destinée à niveler la surface sur laquelle il est prévu d'aménager la bande de roulement de terre battue. Cette structure est délimitée à l'ouest par une bordure (la bordure est du chemin a disparu sous le plus récent) faite de gros blocs alignés contre la chaussée. Aucune trace de fossés n'a été observée. Le travail fait à partir du relevé sur la recherche des axes et de l'emplacement des ornières a permis de repérer une première utilisation du chemin avec bordure et ornières centrales (espacées d'1,30 m) de même axe nord-ouest/sud-est. Ensuite le chemin subit un rétrécissement vers l'est marqué par la présence d'une ornière dont l'axe se décale par rapport à celui d'origine, adoptant une orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest. Puis il est abandonné jusqu'à ce que le chemin récent vienne s'installer en bordure est, en marquant une courbe, se détournant ainsi de l'axe initial.

L'essentiel du matériel se compose de clous en fer desquels se distinguent un type de clou tête bombée munie de quatre pointes ou "nodules, plots ou perlettes" fréquents sur les chemins et souvent interprétés comme un élément de harnachement.

Au lieu-dit de Saint-Ariès, sur la commune de Ventavon, nous retrouvons le tracé de l'ancienne route de Provence avant la traversée du torrent du Pont-Frache. Sous le chemin de terre actuel, large de 3 m,

est conservée une chaussée avec bordure large de 6 m structurée de manière semblable au chemin de la Petite-Sainte-Anne. Par contre cette portion possède une allée latérale, large d'1,20 m, qui vient contre la bordure ouest. Aucun fossé n'a été repéré ni aucune trace d'ornière. Le matériel se compose également d'une série de clous en fer et d'une monnaie découverte dans la coupe du chemin. Il s'agit d'un *Follis* Aes 3 de Constance II (348-361).

■ **Éléments d'interprétation pour une origine antique de l'ancien chemin**

Historique de l'ancienne route

A partir du travail en archives sur les anciens cadastres, nous savons que ce chemin correspond à l'axe principal de circulation entre Sisteron et Gap avant le milieu du XVIII^e s., c'est-à-dire avant la construction de la route royale n° 14 de Marseille à Gap, avec pour appellation celle "d'ancien chemin". Il est donc utilisé comme voie de communication principale à l'époque médiévale, à une période où il n'existe aucune politique ni de construction ni d'entretien des routes mais où les chemins plus anciens perdurent dans un état de plus en plus dégradé.

Le contexte archéologique

Une série de sites antiques sont établis tout au long de son parcours. Les plus récemment fouillés, dans le cadre de l'A 51 et qui ne concerne donc que la rive droite de la Durance, sont les sites de Prés Saint-Martin et de Saint-Martin (I^{er} et II^e s. ap. J.-C.) sur la commune d'Upaix, celui de Saint-Ariès (I^{er} s. av. J.-C. à première moitié du IV^e s. ap.) sur Ventavon et le site des Rousses sur Monétier-Allémont. De plus, nous l'avons évoqué, Monétier-Allémont est un gîte d'étape ou *mansio* du nom d'*Alabons*, sur le tracé de la route antique des Alpes au Rhône. Seulement, il est vrai que l'existence de ces sites antiques n'est pas un élément suffisant pour affirmer l'origine antique de l'ancienne route de Provence. Nous pouvons également signaler la présence d'établissements routiers d'époque médiévale sur le tracé de cet ancien chemin avec les hôpitaux de Rourebeau sur Upaix et de Saint-Antoine à Vitrolles.

Comparaison avec d'autres chemins reconnus comme voie antique

On peut comparer ce chemin avec la voie Domitienne et la voie Aurélienne à Aix-en-Provence. Le rapprochement peut se faire au niveau de la largeur des chaussées (entre 5 et 6,50 m et jusqu'à 8 m avec les accotements) et de l'espacement entre les ornières (1,30 m pour la voie Aurélienne) ainsi que pour le mode de construction de la voie elle-même (trois niveaux dans l'aménagement, bordure de gros blocs, les fossés sont absents du tronçon de la voie Domitienne décrit par H. Marchesi, et les ornières difficilement lisibles).

De plus, il est intéressant de noter comme caractéristique propre à la construction des voies romaines, l'allure rectiligne de l'ancienne route de la Petite-Sainte-Anne et de Saint-Ariès.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort une problématique intéressante à propos des routes et chemins anciens qui est celle de définir leur origine et leur itinéraire. Seulement, on ne possède que trop peu d'indications

comparatives, notamment au sujet des voies antiques circulant en milieu rural, mais aussi sur les chemins médiévaux, pour les identifier d'après leur mode de construction.

Aurélié Dumont

A 51 Etude des canaux d'irrigation

Le prolongement de l'autoroute A 51 entre Sisteron et La Saulce suppose des travaux éliminant du paysage des infrastructures "historiques" du système d'irrigation traditionnel : l'irrigation par gravité. Ainsi, il s'est avéré urgent de les étudier.

La zone d'étude se situe à mi-distance entre le domaine alpin et le littoral méditerranéen. D'où une forte sécheresse estivale atténuée par des pluies de printemps et d'automne, à laquelle les montagnes apportent un rectificatif du point de vue des températures.

La Durance, reliant ces deux milieux après un parcours de 350 km, n'a cessé, au cours des derniers siècles, de causer des dégâts aux agriculteurs par ses violentes crues surtout à l'automne.

Ainsi la présence de canaux d'irrigation s'impose tout naturellement. Et après de nombreux siècles de recherche de protection organisée par les petits seigneurs, l'Etat prend en charge la construction de canaux. Ils sont au nombre de trois : chronologiquement, le canal de Ventavon, puis le canal industriel de la Société des Forces Motrices de la Haute Durance (SFMHD), et le canal EDF.

L'étude porte sur les deux premiers ouvrages car la construction du canal de Ventavon est liée à celui de la SFMHD, qui est le plus touché par les travaux de l'A 51 (fig. 30).

En effet, le canal de Ventavon est construit dès 1881 pour pallier les problèmes de sécheresse des cultures. Le projet prévoit la dérivation de 2,5 m³/s dans un canal de 45 km de long. La surface dominée est évaluée à 5 000 ha.

Mais le projet est beaucoup trop ambitieux : les dépenses engagées pour le premier tronçon de 14,345 km entre Valserrès et La Saulce dépassent de très loin les prévisions. A partir de 1890, il ne fut plus question du canal de Ventavon.

En 1910, l'industrie hydroélectrique dynamise la région, impulsant la poursuite du canal. La production d'électricité par force hydraulique nécessite de grands canaux. Par des accords entre les sociétés gérantes et l'ASA (Association Syndicale Autorisée) du canal de Ventavon, les agriculteurs utilisent l'eau du canal usinier de la SFMHD.

Aussi, les Ponts et Chaussées mettent sur pied de nouveaux projets pour l'achèvement du canal de Ventavon. Les travaux s'échelonnent entre 1924 et 1939.

Ainsi, ces deux canaux engendrent la réalisation de réseaux avec de nombreuses rigoles secondaires. Le développement de tous ces réseaux entraîne la mise en place d'ouvrages d'art de plus en plus complexes.

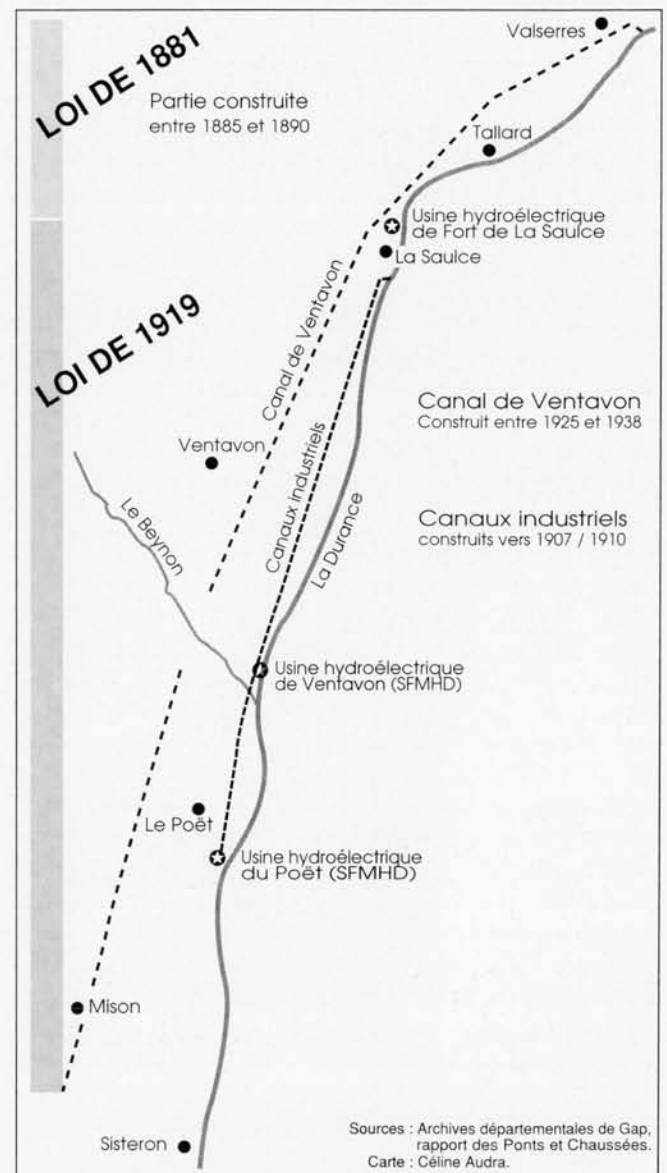


Fig. 30 – A 51, Etude des canaux d'irrigation. Carte schématique des installations du canal de Ventavon et des canaux industriels (d'après un rapport des Ponts et Chaussées, aux Archives départementales de Gap).

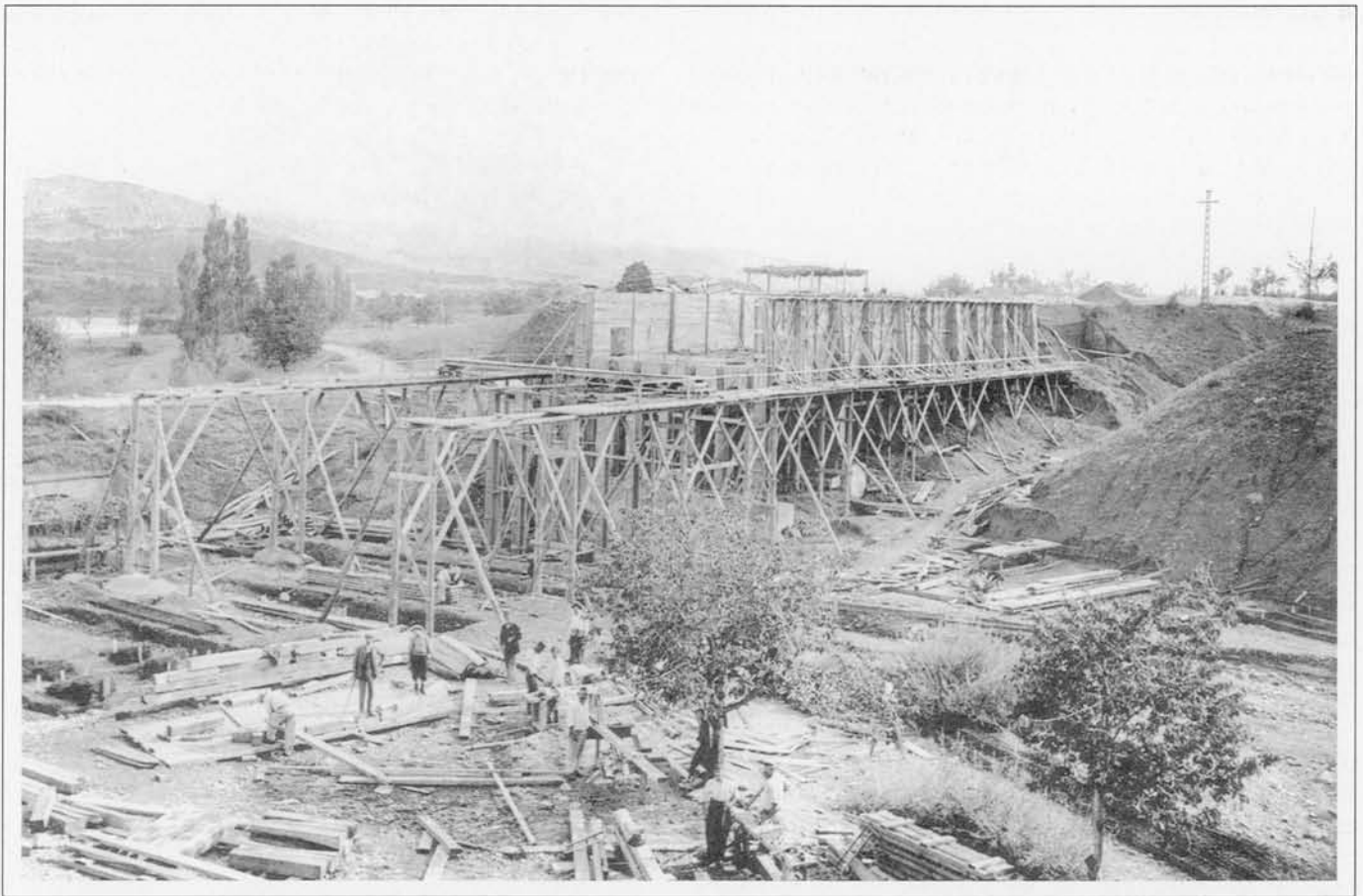


Fig. 31 – A 51, Etude des canaux d'irrigation. Photographie ancienne montrant les étayages en bois.

Étalée sur plus de quarante ans, leur construction laisse des traces propres à chaque époque.

Ceux de la première partie du canal de Ventavon (aqueduc de la Madeleine, commune de Lettret (05)) démontrent une volonté d'aménagement très forte organisée par l'Etat. Ils sont massifs, en béton armé et habillés par un dallage en pierres de taille pour l'esthétique.

Pour ceux construits entre 1924 et 1939, leur taille est moins grande : un aqueduc mesure environ 1 m de large contre 2 m pour la partie supérieure. Et ils ont perdu leur aspect esthétique. La volonté d'équiper les campagnes est toujours présente de la part des autorités publiques, mais de façon plus consensuelle en associant d'avantage les collectivités locales (mairies) et les syndicats d'arrosants.

Quant aux ouvrages d'art du canal de la SFMHD, ils ont une importance bien plus grande par leurs dimensions en raison de la nature industrielle des équipements hydrauliques.

L'ouvrage le plus remarquable est l'aqueduc du Grand Béal situé en face de Monétier-Allemont. Il a été construit en 1907. Il mesure une cinquantaine de mètres de long.

D'après des photographies d'époque du Musée Dauphinois de Grenoble dans l'Isère (fig. 31), on remarque que les techniques de construction sont admirables ; il s'agit d'étayages en bois fabriqués pour supporter le coffrage dans lequel sera coulé le béton. Mais en 1954/1955 un nouveau système d'irrigation apparaît dans cette vallée de la Moyenne Durance : l'irrigation par aspersion permettant de distribuer l'eau grâce à des canalisations sous pression placées sous les cultures quel que soit le terrain. Elle se développe réellement en 1972 avec la construction du canal EDF qui sonne le glas de l'irrigation par gravité et donc des deux canaux de la fin du XIX^e s. et du début du XX^e s. Tombés en désuétude, ils témoignent tout de même, par leurs infrastructures, d'une civilisation technologique de l'eau spécifiquement sud-alpine à affinités méditerranéennes.

Céline Audra

PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Mines et carrières anciennes

Un travail d'inventaire exhaustif des sites d'extraction (mines et carrières) a été terminé sur le territoire du Parc National des Ecrins (fig. 32).

L'examen des sources écrites a permis de collecter plus de deux cent vingt lieux concernés. Mais les trois-quarts sont des indices cités dans des demandes de permis de recherche qui ont fait l'objet de très petits travaux, voire seulement de quelques coups de pioche. Les données sont denses pour les métaux et le charbon car ces matières sont concessibles et il était important pour les prospecteurs de faire enregistrer leur intention par l'administration.

Elles laissent entrevoir une histoire minière au XIX^e s. comparable à une sorte de "ruée vers les métaux", accentuée par l'aspect mythique des ressources minérales des massifs alpins qui puise son origine dans le souvenir déformé des exploitations médiévales, favorisée par la mutation des économies qui suivit la Révolution Industrielle et le désenclavement des vallées de hautes montagnes. Mais les Écrins ne furent pas le Klondyke des Alpes et les rares et éphémères succès ne peuvent cacher les très nombreuses tentatives et faillites qui caractérisent les exploitations haut-alpines.

Les investigations sur le terrain ont permis d'établir soixante fiches sur des sites qui présentaient une histoire ou des vestiges conséquents. Un grand nombre de micro-sites reste à compléter au fur et à mesure de la découverte de nouvelles données d'archives, de découvertes de terrain ou d'informations fournies par les habitants.

Des indices de minéralisation ou de matériaux ont été reconnus par quelques ouvrages de recherche, souvent dispersés : des grattages superficiels ou des galeries de faible développement (< à 100 m). Par conséquent, leurs déblais respectifs sont souvent minuscules, voire inexistantes. Parfois leur existence est brièvement évoquée dans les archives. Citons le cas des nombreuses tentatives du Valgodemard où malgré la création de concession minières les travaux se sont bornés à quelques galeries (Navette, Rif du Sap, Combe du Bourg ...). Dans le cas d'amorce de carrières, les vestiges peuvent avoir complètement disparu.

Sur un gisement pauvre, se concentrent plusieurs ouvrages de recherche et une ou quelques petites exploitations très peu étendues. Les haldes sont bien visibles. Les travaux sont souvent bien décrits dans les archives. Citons le cas des mines de cuivre du Chapeau à Champoleon. Dans quelques cas, l'optimisme des exploitants les a poussés à édifier prématurément des ateliers de traitements (le Roux, le Chapeau, l'Alp du Villar d'Arène). Dans le cas des matériaux, les carrières ne sont parfois plus très visibles car gommées par les éboulis de pente (ardoisières d'Orcières).

Certains gîtes métallifères ont été exploités artisanalement à la fin du XVIII^e s. C'est le cas notamment du Grand Clot à la Grave où le minerai de plomb, dénommé alquifoux, a été extrait par les habitants pour l'industrie de la poterie. Plus fréquent est le cas des "mines paysannes" de charbon ou "charbonnières" qui ont été exploitées par les habitants pour le chauffage local. Du début du XIX^e s. jusqu'aux années 1960, certains gisements d'antracite ont été exploités de cette façon dans le cadre de concessions collectives ou communales. Les techniques utilisées sont restées très sommaires, à l'image des mines de charbon qui existaient un peu partout en Europe avant la Révolution Industrielle (vallée de la Guisane ...). Au XX^e s., certaines de ces petites exploitations ont été modernisées avec l'utilisation de câbles aériens et de compresseurs. C'est également le cas de la plupart des carrières, notamment des ardoisières, qui ont été exploitées de façon discontinue depuis le début du XIX^e s. Selon le cadre géographique elles se sont développées à ciel ouvert (Pont-du-Fossé) ou en souterrain (Embrunais). Souvent les exploitants ont réalisé quelques équipements sommaires comme l'établissement d'un câble aérien (Châteauroux). Dans certains cas (Fournel) une reprise récente a pu développer un caractère plus industriel.

Dans quelques cas, un gisement a été exploité par une entreprise industrielle, et sur une étendue assez importante. Les haldes sont nombreuses et volumineuses. Les structures bâties sont présentes. Les archives décrivent en détail de tels sites. Pour les mines métalliques, c'est le cas du Fournel et du Grand

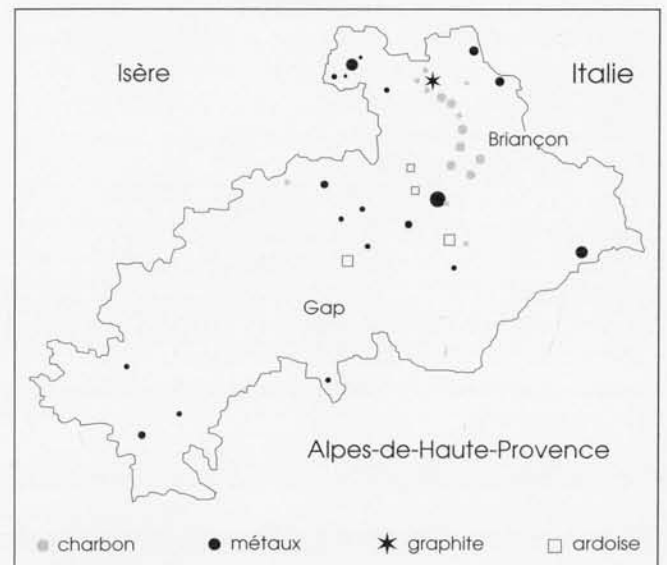


Fig. 32 – PARC NATIONAL DES ECRINS, Mines et carrières anciennes. Carte des sites d'extraction.

Clot, dont l'activité s'est déroulée sur plus d'un siècle. Les vestiges souterrains y sont particulièrement développés et les structures de surface du Fournel constituent actuellement un des pôles de l'archéologie industrielle en France. Pour les mines de charbon, c'est le cas de la Benoite, du Freyssinet, de Pierre Grosse dans la vallée de la Guisane. Les travaux souterrains n'y sont plus accessibles mais les infrastructures de surface sont bien conservées, notamment les stations de départ des câbles transporteurs.

Ces sites perdus dans les montagnes ne le sont pas pour tout le monde : ils sont connus notamment par les minéralogistes et certaines mines en souffrent. Médiatisé depuis quelques années, le patrimoine minier en ressent les conséquences : fréquentation accrue, pillage du mobilier, vandalisme, projet de tourisme préjudiciable du type "safari spéléo" ou "safari minéralogique". Interventions de l'Etat, fermeture d'entrée, réglementations, mises en garde ... ont permis d'enrayer certains dérapages, mais l'attention doit rester soutenue.

Un autre problème est apparu concernant les anciennes mines abandonnées encore sous concessions. L'Etat a le souci de régulariser cette situation et le Code Minier prévoit une fermeture des entrées et le démantèlement des installations ; ceci va à l'opposé des intérêts d'ordre patrimonial. Un compromis a été trouvé suite à un dialogue entre services de l'Etat, concessionnaires (quand ils existent), collectivités locales et archéologues. Grâce également au montage d'un programme de conservation et de mise en sécurité (Interreg.) des solutions réversibles sont mises en œuvre actuellement pour certains sites du Briançonnais.

Sur la base de cet inventaire-diagnostic, vont se poursuivre des études plus approfondies des sites où les vestiges de surface ou souterrains sont conservés.

Bruno Ancel ¹

¹ C.C.S.T.I. du Château Saint-Jean, 05120 L'Argentière-La-Bessée

Tableau des opérations autorisées
--

1 9 9 5

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
06 004 042 AH	Antibes, Aqueduc de la Bouillide	Jean Foucras (AUT)		SD	HAU		1
06 024	Briançonnet, Commune	Fabienne Gallice (AFA)		PT			2
06 029 024 AH	Cannes, Île Ste-Marguerite-Débarcadère	Annie Arnaud (SUP)		SD	BAS		3
06 029 001 HP	Cannes, Île Ste-Marguerite-Fort Royal	Annie Arnaud (SUP)		EV	BRO,FER,GAL		3
06 041	Cipières, Plateau de Calern	David Austin (SUP)		PC			4
06 069 075 HP	Grasse, Usine Chiris	Bernard Gassin (CNR)		SP	PAL,NEO,MA	○	5
06 069 075 HP	Grasse, Usine Chiris	Eric Llopis (AFA)		SD	PAL,NEO,MA	○	5
06 088 002 AP	Nice, Grotte du Lazaret	Henry de Lumley (CNR)	P03	FP	PAL	▲	6
06 105	Roquefort-les-Pins, Commune	Bernard Gassin (CNR)		PI			7
06 113 005 AH	Sainte-Agnès, Le Château	Michel Lapasset (EN)		SD	GAL,MA,MOD		8
06 116 003 HP	Saint-Auban, Pierre levée des Lattes	Henri Geist (ASS)		SD	IND		9
06 118 029 AP	Saint-Cézaire, Dolmen de la Graou	Eric Llopis (AFA)		SD	CHA	●	10
06 163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles	Roland Dufrenne (AUT)		RE	CHA,BRO		11
06 163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles	Yves Paquier (AUT)		RE	CHA,BRO		11
06 163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles	Emilia Masson (CNR)		RE	CHA,BRO	▲	11
06 163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles	Henri Pellegrini (AUT)		RE	CHA,BRO		11
06 163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles	Henry de Lumley (CNR)	P09	FP	CHA,BRO	▲	11
06 152 016 AH	Valbonne, Abbaye chalaisienne	Nathalie Molina (AFA)		SP	MA,MOD		12
06 152 016 AH	Valbonne, Abbaye chalaisienne	Fabienne Gallice (AFA)		MH	MA,MOD		12
06 152 013 AH	Valbonne, Jardin Palmero : aqueduc	Jean Foucras (AUT)		SD	HAU		12
06 157 046 HP	Vence, Grotte du Bronze	Jean-Louis Depardieu (ASS)		SD	NEO,BAS,MA		13

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
06 157 070 AP	Vence, Dolmen des Blaquières	André Müller (SDA)		SP	CHA,BRO		13
	Antibes-Valbonne, Aqueduc de la Bouillide	Jean Foucras (AUT)		PT	HAU		
	Alpes-Maritimes, Mines métalliques	Bruno Ancel (COL)		PT			
	Alpes-Maritimes	Henri Geist (ASS)		PI			

Pour la lecture du tableau :

N° de site : 00 000 000 AH = site historique

N° de site : 00 000 000 AP = site préhistorique

N° de site : 00 000 000 HP = site préhistorique et historique

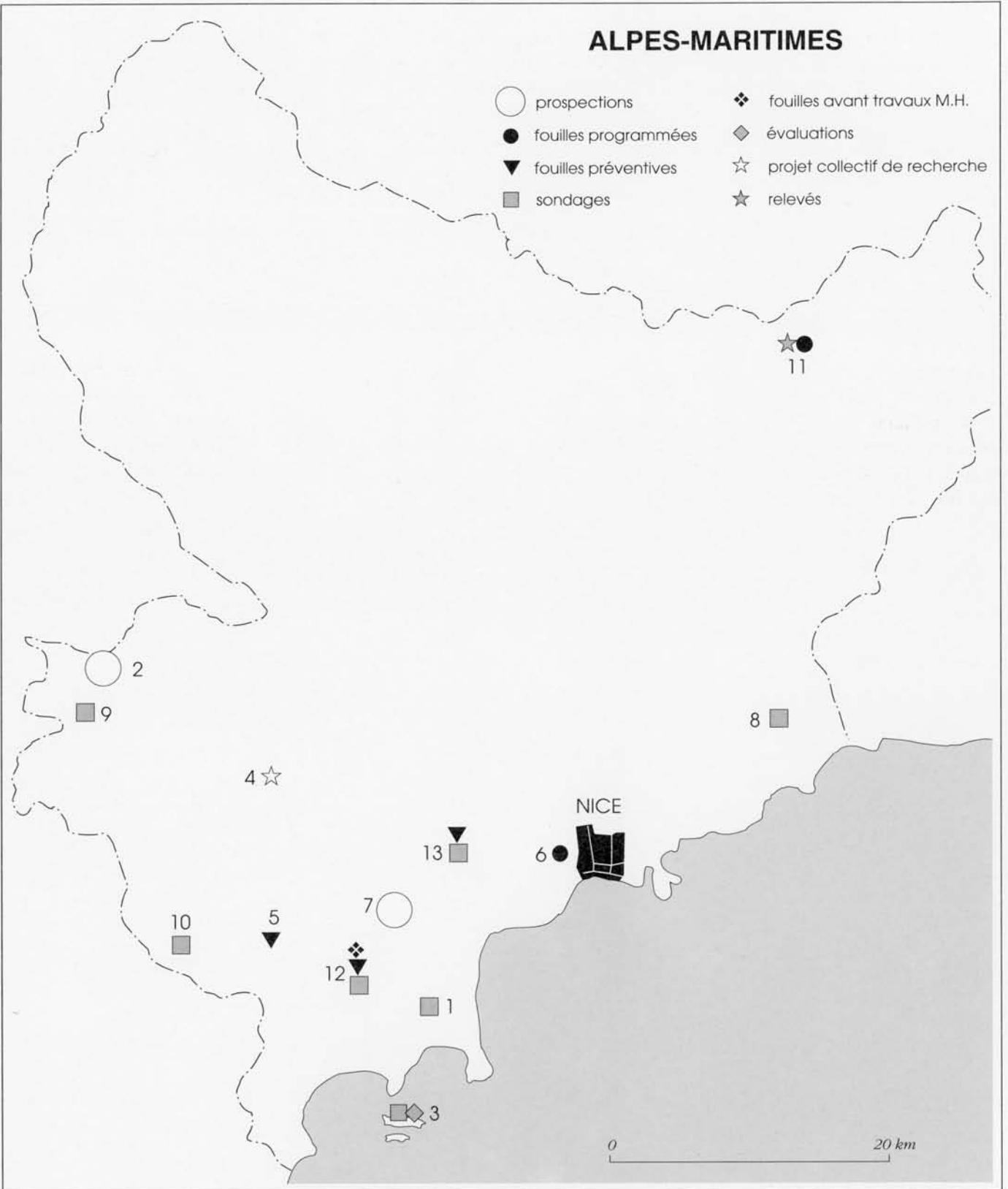
N° de site : 00 000 900 = site vide

Pas de n° de site : prospection

- opération en cours
- opération négative
- ◆ opération reportée
- résultats très limités
- ▲ notice non parvenue

ALPES-MARITIMES

- | | | | |
|---|----------------------|---|-------------------------------|
| ○ | prospections | ❖ | fouilles avant travaux M.H. |
| ● | fouilles programmées | ◆ | évaluations |
| ▼ | fouilles préventives | ☆ | projet collectif de recherche |
| ■ | sondages | ★ | relevés |



AUVARE

Lou Mount, Mont d'Auvare

Monsieur Marc Alunni nous avait signalé, sur la commune d'Auvare, des structures bâties que la tradition populaire du village désignait comme étant des "tombes romaines". Sous sa conduite, accompagné de Raymond Savin, nous avons décidé d'aller faire une reconnaissance de prospection sur ce site. Le 2 mars 1995, nous nous sommes rendus sur le sommet du Mont d'Auvare, sommet qui culmine à 1 457 m. Après une montée peu aisée sur un sentier à peine tracé, on débouche sur un terrain légèrement vallonné, à quelques dizaines de mètres au-dessous de la ligne de crête.

Ce premier site, que les habitants de la région appellent "Lou Mount" (1 363 m), comporte de nombreux tas de pierres amoncelées derrière des murs en pierre sèche à parements grossièrement bâtis. Ces tas d'épierrement disséminés sans ordre apparent sur un vaste plateau de direction générale est-ouest, forment des tas légèrement oblongs, d'une hauteur de 0,80 à 1 m et d'une longueur pouvant atteindre 3 m. L'un d'eux a été bâti sur un effondrement karstique et présente l'amorce d'un étroit boyau. C'est cette dernière structure que M. Alunni pensait être une sépulture. Sous réserve d'entreprendre un déblaiement des

pierres effondrées afin de pénétrer dans cette cavité il ne nous semble pas, à priori, qu'il puisse s'agir d'une sépulture.

En revanche, à droite de ces épierrements, sur la cime même du Mont d'Auvare, nous avons remarqué les traces très nettes d'une structure circulaire de quelques mètres de diamètre. Seuls sont encore apparents les soubassements d'un mur en pierre sèche conservé en certains points sur une hauteur de deux ou trois rangées de blocs. Ce mur, bâti circulairement sur le sommet, ne devait pas, vu les pierres éboulées alentour, dépasser une hauteur de 1 m à 1,50 m maximum.

Compte tenu de l'accès relativement difficile du site, de l'éloignement du village d'Auvare (il faut compter une bonne heure et demie de marche pour le rejoindre) et des pâturages alentour dégagés par épierrement, nous sommes enclins à voir dans cette structure une enceinte de type pastoral, permettant le regroupement pour la nuit des troupeaux d'ovi-capridés.

Henri Pellegrini

CAILLE

Aven des Ribières

Cet aven s'ouvre dans la partie raide dominant la plaine de Caille, 600 m au sud du village. Une entrée étroite mène rapidement à un puits de 10 x 5 m de section, profond de 43 m, au fond plat d'éboulis (- 45 m). Du côté sud, une désobstruction descend de 2 m dans un remplissage terreux contenant de la faune (dont du cervidé et du canidé). Un calcaneum humain brûlé associé à deux fragments de faune brûlés a été ramassé à - 45 m. Une représentation de pouce

humain en étain (longueur : 2,5 cm) a également été trouvée à la base du puits. Ce pouce a été figuré seul. Il semble s'agir d'un ex-voto. Sa présence dans cet aven est actuellement inexplicable. Le calcaneum humain pourrait indiquer une utilisation sépulcrale pré- ou protohistorique. L'ex-voto est pour le moment non daté.

Stéphane Fulconis

CANNES

Île Sainte-Marguerite, Débarcadère

Les 30 et 31 octobre, des travaux EDF imprudemment conduits à proximité du débarcadère de l'île Sainte-Marguerite ont rendu nécessaire une fouille de sauvetage d'urgence, menée conjointement par le SRA et l'Université de Nice. Une large tranchée avait détruit plusieurs tombes à inhumation antiques et quelque peu bousculé une autre sépulture qu'il a été possible d'étudier.

La tombe, composée d'un caisson de tuiles plates, était orientée est-ouest ; les éléments de coffrage manquaient à l'est et à l'ouest de la fosse. La présence de gros clous de part et d'autre du crâne ainsi qu'à l'autre extrémité de la tombe suggère l'existence d'un cercueil. Certains clous portent d'ailleurs des traces de fragments ligneux.

Le squelette se trouvait en position allongée dorsale, la tête tournée vers l'est, les jambes droites, les mains ramenées sur le bassin. Aucun élément de parure n'a été retrouvé, mais une quarantaine de petits clous à tête hémisphérique découverts à l'emplacement des pieds montrent que le défunt avait été inhumé muni de chaussures cloutées.

Le matériel funéraire comprenait, outre deux récipients en céramique commune, un vase modelé contenant des ossements d'oiseaux, ainsi qu'une lampe à huile à grènetis (fig. 33) façonnée sur un moule usé, qui date approximativement la tombe de la fin du III^e-début du IV^e s. de n. è.

Cette découverte, non loin des restes d'un établissement thermal romain, confirme la richesse du potentiel archéologique de ce secteur, au moins pour la période

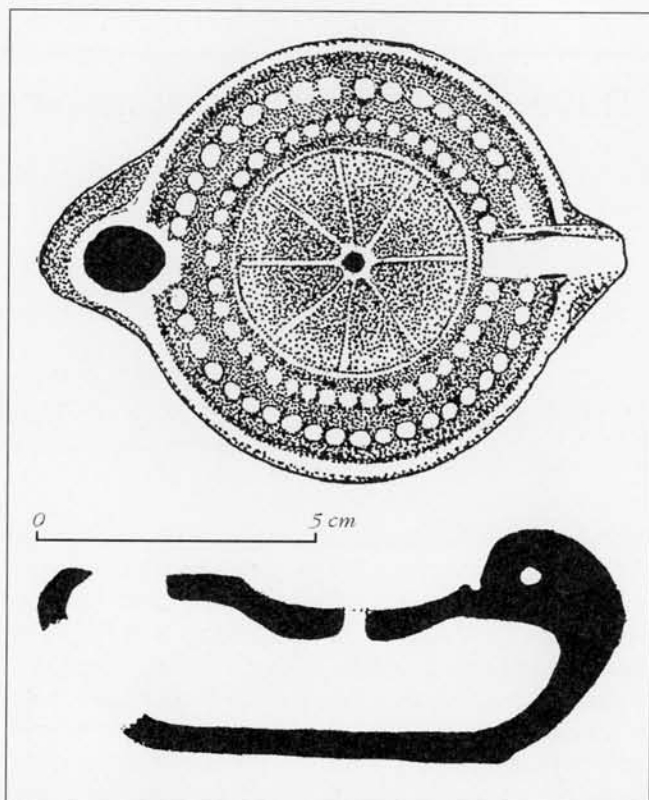


Fig. 33 – CANNES, Ile Sainte-Marguerite. Lampe à huile à grènetis.

antique. Reste maintenant à recoller au mieux les différentes pièces déjà retrouvées du puzzle archéologique que constitue l'île Sainte-Marguerite.

Annie Arnaud-Portelli ¹ et David Lavergne

¹ Université de Nice, UNSA.

CANNES

Île Sainte-Marguerite, Fouilles du Fort Royal

Le site du fort de Sainte-Marguerite a fait l'objet de fouilles programmées pendant quatorze ans, de 1972 à 1986, sous la direction de G. Vindry, alors conservateur des Musées de Grasse. La mairie de Cannes ayant fait part de son intention de procéder à des travaux d'aménagement du site pour sa présentation au public, une opération de nettoyage et de relevés a eu lieu dans la partie restée à l'air libre (une tranchée de 30 m de long sur 5 m de large) sous la responsabilité du SRA et de l'AFAN en raison du risque archéologique, l'Université intervenant dans le cadre d'un bilan général en cours sur l'occupation des îles de Lérins dans l'Antiquité ¹.

■ Vestiges

Phase 1 : Elle est caractérisée par un habitat du I^{er} s. av. n. è. qui se présente sous la forme de pièces de 8 x 4 m, séparées par des ruelles ou des égouts. Cet habitat comprend lui-même au moins deux états (murs liés à l'argile ou au mortier, exhaussement de sols). Les sols des pièces sont composés de petits galets insérés dans le support argileux. Des foyers ont été repérés dans deux pièces pour l'état le plus ancien.

¹ Voir *infra* la notice correspondante.

Dans l'une des salles, un système de bassins évoquant des bassins à garum, dans un bon état de conservation, appartient à l'état le plus récent.

Phase 2 : Cet habitat a été sectionné et remblayé en partie à la fin du I^{er} s. av. n. è. Un mur à contreforts internes semi-circulaires dont la fonction, voire la datation, restent sujettes à caution (date-t-il de l'époque du remblai ou est-il venu se superposer à un mur antérieur ?) a été édifié au nord du site, sur des falaises surplombant la mer.

Phase 3 : Au I^{er} s. de n. è., la création d'un système de cryptoportiques suppose un réaménagement radical de l'espace (relevant du domaine public ou privé ?).

Phase 4 : Au IV^e s., le fossé créé au I^{er} s. entre le mur à contreforts et l'un des axes du cryptoportique, remblayé au niveau de l'arase des murs de l'habitat

antérieur, est complètement remblayé. De nombreuses réfections sont visibles dans les murs antérieurs.

Après cette campagne très courte et ponctuelle, il nous semble nécessaire à la compréhension de l'ensemble de mettre en rapport toutes les découvertes faites sur l'île au cours des prospections ² et les vestiges visibles notamment près du débarcadère et sur le fort de l'île Sainte-Marguerite, donc essentiel d'envisager la globalité de l'occupation de l'île, si l'on veut comprendre les différentes modifications d'utilisation de l'espace présentées plus haut.

Annie Arnaud-Portelli ³

² Voir le *Bilan scientifique* 1994, 288-290.

³ Université de Nice, UNSA.

CAP D'AIL

Carrière de meules sur le rivage

C'est le 5 février 1995 que Bénédicte Lacavalerie me fit découvrir des traces d'empreinte circulaires et des fragments de cylindres taillés dans les rochers du rivage de Cap d'Ail, à quelques mètres du ressac de la mer. Pour découvrir ces formes géométriques artificielles, confondues avec celles naturelles dues à l'érosion marine, il faut suivre le sentier du bord de mer entre le lieu-dit la Pinède et le Cap Mala ¹. La formation géologique de cette zone côtière est constituée d'une brèche (dite de Cap d'Ail), plus ou moins conglomératique submonogénique, dont le pendage est d'environ 15° vers le sud. Ses éléments calcaires blancs, plus ou moins roulés et hétérométriques vont de quelques millimètres à plusieurs dizaines de centimètres.

Dans ce secteur on remarque par endroits, où les éléments du banc de la brèche sont fins et très compacts, des traces de taille en cercles ou rectilignes. La surface, ainsi marquée, longe sur une trentaine de mètres le chemin qui borde la mer et s'étend sur 13 m (plus grande largeur) jusqu'à quelques mètres de l'étalement de celle-ci.

■ Les marques de taille (fig. 34)

Sur cette superficie d'environ 180 m², on relève trois types d'empreintes sur les dix-sept traces en forme de cercle identifiées, plus une autre, à 70 m, en direction du Cap Mala.

¹ L'équipe était composée de : Anne et Jacques Blanchard, Bernard Brunstein, Bénédicte Lacavalerie, Marcel Ruiz (Cercle Historique des Alpes-Maritimes), Raymond Pedretti (Mairie de Cap d'Ail), Yves Garidel et Thierry Rosso (Unité de Recherche et d'Expérimentation Archéologiques au Laboratoire d'Ethnologie de Nice et Cercle Historique des Alpes-Maritimes).

Premier type : représenté par des "empreintes positives" ou des parties de cylindres nettement taillés et non détachés du banc bréchique.

Deuxième type : représenté par des "empreintes négatives" ou des cuvettes dont le fond et les bords sont bien visibles et marqués par des tiers ou des moitiés de circonférences qui délimitent l'épaisseur d'une extraction sur plusieurs dizaines de centimètres. Ces empreintes sont particulièrement nombreuses en front de taille formant falaise sur le bord de mer. D'autres empreintes, sillons circulaires bien marqués sur quelques centimètres de profondeur, révèlent un enlèvement dont il subsiste la trace en relief comparable à celle du pied d'un champignon coupé au ras du sol.

Troisième type : représenté par des ébauches de tailles circulaires figurées par la trace d'un sillon. La figure 34 indique la zone où les traces sont groupées, mais d'autres signes d'extraction peuvent exister partout où la granulométrie de la brèche était favorable à une exploitation dont on n'a aucune idée de l'étendue, du fait de l'érosion marine et de la construction du sentier et des villas.

■ Réflexions

En considérant la nature de la roche, la forme et les dimensions des pierres taillées, ainsi que la relative importance du nombre des empreintes circulaires, on peut penser être en présence d'un site d'extraction de meules. Mais, pour argumenter cette supposition, il faudrait pouvoir apporter des preuves ou des indices sur l'usage de ce type de meules, aux dimensions variables, dans les environs.

■ Repère historique

En 1874, tout ce secteur du Cap d'Ail est en grande partie couvert d'oliviers, de bois, de pâtures, au milieu desquels on trouve quelques maisons, des bâtiments ruraux et un four à chaux (fig. 35).

Sur la section cadastrée sous le nom de Cap d'Ail, à proximité du cap Mala, les parcelles du bord de mer sont mentionnées "bois", "pâtures et carrières de pierre". Cette dernière indication, qui d'une manière générale englobe des carrières avec des pâtures, est intéressante parce qu'elle désigne la parcelle, (160 m de long x 10 m de large) où se trouvent aujourd'hui ces traces d'extraction, qui sont à 300 m d'un "sol de four à chaux" cadastré également au bord de mer et dont il existe un document photographique où l'on en voit la cheminée. La carrière et le four, disparu aujourd'hui, appartiennent au même propriétaire, un avocat niçois. Sur le registre des contributions foncières de 1791, les quartiers Mala et Cap d'Ail sont des terres en friche cultivables ou non, des plantations d'oliviers et de caroubiers. Aucune carrière n'est indiquée, mais il existe des moulins à huile.

■ Commentaires

Une carrière sur un rivage est insolite, car il n'est pas courant, à notre connaissance, de trouver dans notre région des exploitations d'extraction battues par la mer. A Cap d'Ail, le cas est intéressant et il pose des interrogations.

D'après la mention du cadastre de 1874, il y avait ici une carrière de pierres, mais cette date ne fixe pas forcément le début de l'exploitation, qui a pu être antérieur. D'autre part, si l'on ne trouve aucune mention avant cette date, cela ne prouve rien, car les documents officiels n'enregistraient sans doute pas quelques extractions effectuées par un propriétaire dans son bien-fonds. Mais en 1874, cette carrière privée est déclarée. Etant donné l'étroitesse de la parcelle désignée à partir du rivage, le banc rocheux de la carrière, qui n'est pas une pâture, a pu être spontanément mentionné "carrière" parce que tout simplement le sol était marqué par des extractions.

Mais pourquoi, ici, sur ce rivage, une carrière d'objets circulaires dont les diamètres varient de 50 cm à 2 m ? Car il s'agit bien d'une carrière avec ses multiples extractions dans une pierre de graviers agglomérés,

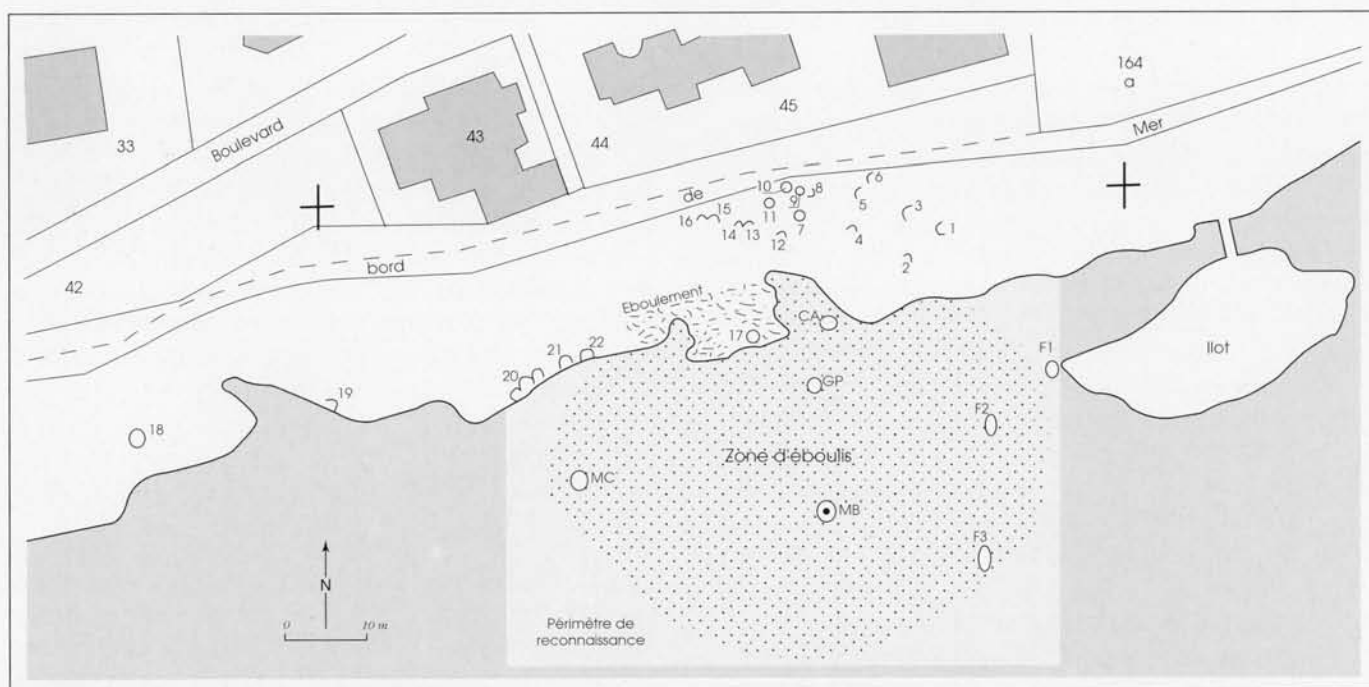


Fig. 34 – CAP D'AIL, Carrière de meules. Marques de taille et objets sous-marins. Les dimensions données (hauteur, puis diamètre) sont en mètres.

- 1 Demi-empreinte positive (0,30 x 1,15) découpée sur la demi-circonférence dans toute l'épaisseur.
- 2 Empreinte négative (0,30 x 0,70) trace incomplète.
- 3 Empreinte négative (0,30 x 0,50) trace d'extraction avec sillon (larg. 7 cm x prof. 2 cm) traces d'outil au-delà de l'empreinte.
- 4 Empreinte négative (0,35 x ?) trace de taille avec sillon de 1,40 m de corde.
- 5 Ebauche (? x 0,95) trace d'ébauche avec centre.
- 6 Ebauche à angle droit, 2 côtés de 40 x 40 cm avec un sillon (larg. 6 cm x prof. 6 cm).
- 7 Meule en place (0,32 x 1,06) avec sillon d'extraction (larg. 30 cm x prof. 35 cm) meule incomplète.
- 8 Traces d'extraction (0,30 cm) arc de cercle visible sur 1 m de corde.
- 9 Ebauche (? x 1,10) trace ± elliptique.
- 10 Empreinte+ébauche (? x 1) présence, sur une partie, d'un rebord (prof. 35 cm).
- 11 Demi-meule (0,08 x 0,60) présence d'un sillon de 8 x 10 cm.
- 12 Trace d'extraction (1,20 x 2) en front de mer ± altérée.
- 13 et 14 (1,20 x ?), 15 (0,70 x 2) et 16 (0,70 x ?) traces d'extraction identiques à 12, présentes dans toute l'épaisseur d'un banc de brèche.
- 17 Trace d'extraction (0,20 x 1,50) sur un bloc éboulé détaché du rivage, avec un sillon rectiligne de 1,40 de long où sont alignés 3 trous.
- 18 Ebauche (? x 1,55) avec sillon d'extraction et dégagement du tiers environ de la circonférence.

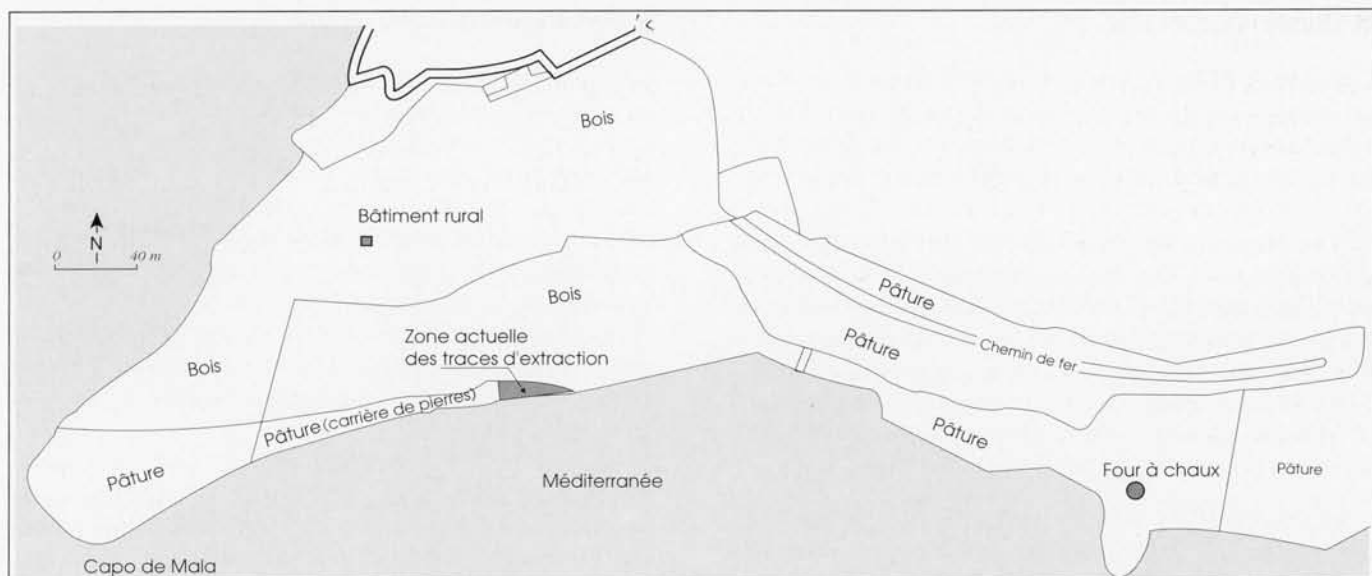


Fig. 35 – CAP D'AIL, Carrière de meules. Reproduction d'un extrait du plan cadastral de 1874.

très dure, rugueuse, qui, transformée en cylindre, peut moudre, broyer, concasser des grains (céréale), des graines (légumineuse), des fruits (olive, pomme), de la pierre.

Était-ce des éléments de construction, des supports de piliers ou d'axes, des assises d'un mécanisme, des poids, des contrepoids ou des meules ? ...

A notre avis, bien que nous ne possédions actuellement aucun élément archéologique ou historique permettant de le démontrer, nos observations nous incitent à penser que la meule serait la réponse la plus plausible.

En revanche, peut-il exister une relation entre la proximité d'une carrière et d'un four à chaux installé sur un site d'éboulis et de brèches de pente à ciment calcaire ? Quel pourrait être alors le rôle des meules dans la préparation du plâtre après déshydratation du sulfate de chaux dans un four à chaux ou plâtrière, car, après cuisson des pierres, le plâtre est réduit en poussière au moyen de meules ?² Si ce n'est le cas, alors à quels moulins à huile ou à grains étaient-elles destinées ? Le cadastre de 1874 mentionne un moulin à farine situé au bord de l'eau, à Eze, au lieu-dit Les Pissarelles, à moins d'1 km de la carrière, dans la baie de Saint-Laurent. D'autre part, sur une photo antérieure à 1862, on peut voir sur le bord de mer, dans la rade de Villefranche, à la Pointe du Rube, un moulin dont on distingue nettement une roue³. Pourquoi encore, cette carrière, avec des ébauches de taille et d'extraction, semble avoir été abandonnée en cours d'exploitation ?

Enfin, par quels moyens et sur quelles voies les pierres taillées étaient-elles acheminées vers leur destination ? Et laquelle ? Le cadastre de 1874 ne mentionne ici aucun chemin, mais il n'y en avait nul besoin pour un

mulet qui aurait pu transporter les petites meules. Pour les plus grosses, qui devaient peser plusieurs centaines de kilos, nous ne voyons pas comment elles pouvaient être montées sur la pente qui s'élève partout au-dessus du rivage. Il reste alors la solution de l'enlèvement par mer sur une barge amarrée par mer plate. Les grosses meules pouvaient être ripées sur une sorte de passerelle en madriers, et ensuite transportées et hissées, au-delà d'une quarantaine de mètres au large où les fonds dépassent 5 m, sur un bateau qui, par cabotage, les livrait à un point de la côte ayant un accès vers l'intérieur des terres. Cette hypothèse est étayée par le fait que des meules ont été repérées au fond de l'eau à proximité du rivage.

■ Prospection sous-marine

Afin de confirmer l'existence de meules immergées, nous avons procédé à une rapide reconnaissance du fond marin (d'environ 5 m) sur approximativement 70 m de long à partir du rivage, et sur 40 m vers le large dans l'axe nord-sud de la carrière (fig. 34).

Cette zone bréchique est nettement marquée, sur une vingtaine de mètres de longueur et une dizaine de mètres de largeur, par un éboulement de sa frange littorale. Ces écroulements sont dus à des fractures qui, dans le sens du pendage et perpendiculairement à celui-ci, provoquent, avec le délitage de la brèche, le détachement de blocs. Ces blocs, d'un à plusieurs mètres cubes, sont venus progressivement s'étaler sur le rivage ou à quelques mètres dans la mer qui les baigne ou les recouvre et, selon le processus d'érosion d'une côte rocheuse, ce sont ceux-là qui sont les plus anciens dans la chronologie de l'éboulement.

L'observation sous-marine du site permet de constater que cette zone d'éboulis, qui se prolonge à environ 40 m au large et qui s'allonge sur plus de 50 m le long de la côte, recèle des meules, des fragments de meules, ainsi qu'un gros galet percé.

² Notes du *Dictionnaire Français et Encyclopédie Universelle*, B. Dupiney de Vorepierre, Paris, 1879.

³ Document de M. Cizeron de Villefranche.

Objets repérés (fig. 34)

Cylindre A (CA). A environ 10 m à l'ouest de l'empreinte 1, à 3 m de la rive et à une profondeur de 1,50 m, on remarque, logée dans une empreinte en forme de cuvette, une pierre cylindrique irrégulière de 70 à 80 cm de diamètre, épaisse de 30 cm, ayant l'ébauche d'un trou décalé par rapport au centre de la circonférence. Cette pierre, provenant de la brèche et dont il n'a pas été possible de vérifier si elle est fixée à celle-ci, est entourée d'une rangée de galets un peu plus gros qu'une balle de tennis ; une mince couche d'algues la recouvre. L'environnement rocheux présente le même aspect qu'en surface, c'est-à-dire des tranches de brèche en demi-circonférence.

Galet percé (GP). A environ 10 m en diagonale du cylindre, vers l'ouest, à une dizaine de mètres du rivage et vers 2,50 m de fond, il a été trouvé un galet oblong de 30 cm et de 28 cm de plus grandes dimensions, et d'une épaisseur variant entre 10 cm et 15 cm. A peu près dans l'axe de la grande longueur, à 18 cm du bord, un trou, dont le diamètre varie entre 10 et 45 mm, traverse légèrement en biais la pierre sur 10 cm. Ce galet, de nature bréchique, de couleur verdâtre, poli par la mer, marqué de petites alvéoles et de quelques sillons rectilignes, pesant 14 kg, se trouve à la mairie de Cap d'Ail.

Meule B (MB). A 27 m au large, à la verticale du cylindre CA et vers 4 m de fond, gît une meule de 1 m de diamètre, épaisse de 45 à 50 cm et percée en son centre d'un trou de 20 cm de diamètre. Cette meule, provenant de la brèche, en partie recouverte de végétaux, se trouve dans un chaos de galets et de blocs autochtones de différentes grosseurs.

Meule C (MC). A environ 30 m à l'ouest, en retrait de la meule MB, à 15 m du rivage, toujours dans un chaos rocheux, on découvre, vers 4 m de profondeur, un cylindre de 1 m de diamètre et de 20 à 25 cm d'épaisseur. Cette pierre taillée, marquée en son centre par l'ébauche d'un trou d'environ 40 cm de diamètre et profond de 5 mm, se trouve coincée presque verticalement entre des blocs comme suite à une chute.

Fragments (F1, F2, F3). A la limite orientale du chaos sous-marin, à partir de l'îlot relié au rivage par un petit pont, et jusqu'aux environs de la meule MB, il a été repéré ce qui pourrait être interprété comme des fragments de meules provenant toujours de la brèche.

F1 : contre l'îlot, pierre demi-circulaire (diam : 1 m, ép. : 30 à 35 cm).

F2 : A environ 15 m du rivage vers le sud, pierre demi-circulaire (diam : 50 cm, ép. : 20 cm).

F3 : A environ 15 m plus au large, à peu près dans le même axe que F2, pierre demi-circulaire (diam : 1 m, ép. : 30 cm).

La brève observation de ces pierres suggère des morceaux de meules, mais sur ce site sous-marin peu profond, à moins de 5 m, recouvert de végétation, on remarque aussi un grand nombre de pierres de diverses dimensions et de formes variées où dominent des galets et de gros cylindres rappelant la meule MB.

Remarques et conclusion

Cette sommaire incursion sous-marine apporte la preuve qu'au moins une pierre, taillée en meule avec un trou axial, a été extraite et achevée sur ce rivage. Cela nous apprend aussi que cette meule (ainsi que d'autres observées mais non percées) devait être chargée sur une embarcation à faible tirant d'eau (barge, radeau, tartane) pouvant approcher, par moins de 5 m de fond, ce rivage et qu'elle est tombée dans l'eau.

Peut-on alors associer à un mouillage temporaire sur cette côte rocheuse le galet percé qui pourrait être une ancre à jet ou un poids d'amarre de balise ?

Si l'on considère le nombre d'extractions reconnues, ajouté à celui des autres que l'on devine disparues, on peut supposer que cette carrière était relativement importante. Mais alors, quelle est l'époque et la destination de ces meules ? Sommes-nous sur un site de production pour les moulins des alentours ? Lorsque l'on sait que la plupart de ceux-ci étaient à huile et que, pour écraser les olives, la meule tourne sur sa tranche rainurée transversalement dans un calcaire compact de la région, on comprend mal le choix de cette pierre du Cap d'Ail. En effet, cette roche dure et rugueuse correspondrait davantage à la fabrication de meules monolithes à grains à rotation horizontale. Mais cette carrière paraît démesurée si elle a été ouverte pour l'unique moulin à farine qui, en 1874, se trouvait à proximité, aux Pissarelles. Ce moulin, remplacé aujourd'hui par une villa construite en 1947, fonctionnait grâce à une source permanente, toujours jaillissante, de 400 litres/seconde, qui se jette dans la mer. Un long chemin, dit "de Pisciarella", venant des hauteurs y aboutissait et, en 1911, le transport de l'huile se faisait à dos de mulet car, paraît-il, il y aurait eu deux moulins, un à farine, l'autre à olives. Nous sommes allés sur le site et, excepté la source qui coule abondamment, nous n'avons trouvé aucun indice de l'existence passée d'un moulin, pas même dans l'eau où une meule aurait pu s'abîmer lors d'un éventuel débarquement. Alors, vers quel rivage pouvaient partir ces meules dont les dimensions, qui ne sont pas standard, semblent plutôt correspondre à une demande artisanale ?

Quelle était la méthode d'extraction ? En considérant les parties actuelles les plus hautes du relief de la brèche entre La Pinède et le Cap Mala et en supposant un niveau à peu près uniforme de celle-ci à la formation de cet éboulis de pente, on peut admettre que la hauteur des couches d'extraction devait avoir environ 1 m entre deux niveaux plancher où les carriers pouvaient détacher et évacuer les monolithes. Dans le fond d'une trace rectiligne en biseau, d'environ 6 cm de profondeur, on peut remarquer les restes rouillés d'un objet ferreux de quelques mm de hauteur sur 8 cm de longueur.

Enfin, il faudrait pouvoir établir un rapport, s'il y en a un, entre l'exploitation de la carrière et l'éboulement, c'est-à-dire savoir si celui-ci a eu lieu avant, pendant ou après les extractions ? Il est possible que les enlèvements

successifs d'une stratification aient accéléré le processus d'érosion sur le front de mer et, dans ce cas, l'éboulement est contemporain ; ce qui expliquerait la présence de la trace d'extraction (fig. 34, n° 17) sur un bloc détaché du rivage, ainsi que la falaise au sommet de laquelle se trouvent, sur un vide de 3 à 4 m, des moitiés de taille (n° 19, 20, 21, 22) et alors l'abandon de la carrière. Si l'éboulement est antérieur, on s'explique mal le choix du site pour l'enlèvement des meules et s'il est postérieur, il s'est produit après l'abandon de la carrière et donc il faut tenter de fixer une chronologie dans la vitesse de l'éboulement qui nous éloignerait ou nous rapprocherait de l'époque de l'exploitation du site qui, à notre avis non encore fondé, a précédé l'éboulement.

En résumé, cette exceptionnelle petite carrière maritime inexplicée mérite tout notre intérêt car, avec tous les points obscurs qui la caractérisent, elle entre dans le domaine de l'archéologie comme document ethnologique incomparable (fig. 36).

Pour poursuivre son étude, il faut entreprendre des recherches terrestres sur de possibles vestiges de meules provenant de cette brèche ; procéder à une exploration sous-marine pour reconnaître l'étendue du chaos rocheux et essayer de déterminer son origine par rapport à l'érosion régulière du rivage ; recenser le nombre de meules englouties ainsi que tout objet ou indice pouvant avoir une relation avec cette exploitation et un éventuel naufrage d'une embarcation.

Ceci nous amène à l'épave sarrasine de l'île Sainte-Marguerite (Cannes, 06). Ce navire, qui sombra à la Pointe Batéguière vers la moitié du X^e s., transportait avec du matériel céramique des meules taillées dans un conglomérat polygénique. Ces meules, au nombre de six, d'un diamètre variant entre 35,5 et 51,5 cm et dont la pierre ne provient pas de Cap d'Ail, sont entreposées dans le dépôt de fouilles du Musée de la Mer sur l'île Sainte-Marguerite.

Reconnaissance effectuée par le DRASM

Nous avons transmis cette étude au SRA-PACA et pris contact avec Marie-Pierre Jézégou⁴. L'Archéonaute, amarré temporairement dans le port de Nice, s'est rendu le 18 août sur le site⁵. A environ une enclature de la carrière, des plongeurs dirigés par M.-P. Jézégou, accompagnés de T. Rosso, procédèrent à une reconnaissance et à un relevé du site sous-marin. En attendant un rapport détaillé de M.-P. Jézégou, on peut déjà noter ses premières impressions :

Il n'y aurait qu'une "meule", la MB. Celle-ci est mobile et repose sur de petits cailloux, un peu à l'écart des éboulis. Etant donné sa position, on peut penser qu'elle est tombée d'un bateau.

⁴ Ingénieur d'Etudes au DRASM, responsable de missions archéologiques à bord de l'Archéonaute.

⁵ En compagnie de David Lavergne (Conservateur du Patrimoine au SRA), Thierry Rosso (Unité de Recherche et d'Expérimentation Archéologiques au Laboratoire d'Ethnologie de Nice), Raymond Pedretti (Mairie de Cap d'Ail) et nous-mêmes.

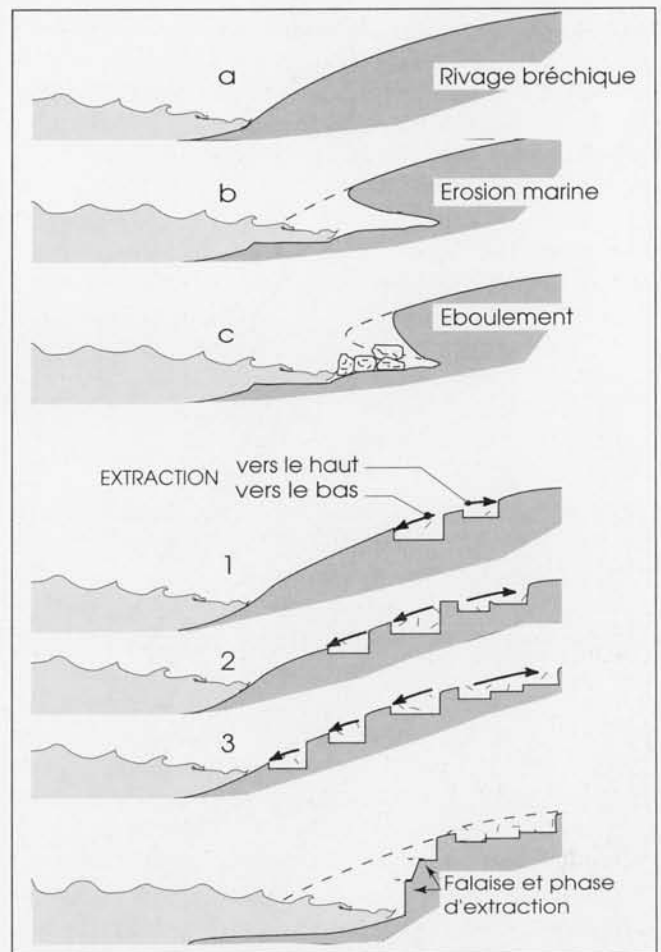


Fig. 36 – CAP D'AIL, Carrière de meules. Essai d'interprétation de l'état actuel de la carrière.

La "meule" MC, avec l'ébauche d'un trou, est une pierre trop irrégulière, malgré son aspect arrondi, pour être une meule. Ce serait un bloc éboulé.

Les fragments (F1, F2, F3), où l'on ne remarque pas d'orifice central et qui sont d'épaisseurs très irrégulières, ne seraient aussi que des blocs éboulés.

A l'issue de cette exploration, M.-P. Jézégou s'est fait remettre le galet percé (ancres), propriété du Domaine Maritime, qui éventuellement pourra être remis, comme la meule MB après sa récupération, en dépôt à la Mairie de Cap d'Ail qui souhaite mettre ce site en valeur.

Nous pensons que cette carrière mériterait d'être répertoriée à l'inventaire départemental du patrimoine culturel des Alpes-Maritimes, car, ainsi que le souligne Jean-Claude Bessac⁶ : « Henri Amouric signale l'usage de conglomérat à Marseille, Viens et Montmirail (Moyen Age, époque moderne). Pour l'Antiquité romaine, j'ai vu, entre Sommières et Uzès dans le Gard, plusieurs vestiges inédits de meules à grain taillées dans des poudingues locaux du Miocène à liant calcaire provenant de sites du Bas Empire. Au Moyen Age, ces mêmes roches ont également été employées pour le

⁶ Ingénieur de Recherches au CNRS, spécialiste des techniques de la pierre.

même usage (meules de moulin et non de modèles à main). Dans ce contexte, la carrière de meules de Cap d'Ail peut avoir une importance économique bien plus forte que les exemples cités ci-dessus, car elle peut profiter d'une large diffusion maritime, ce qui n'est pas le cas pour les autres ».

De mon côté, j'ai vu deux meules en conglomérat d'environ 1,50 m de diamètre, à Spéracédès et à Vence (06), dont j'ignore la provenance.

Henri Geist

CIPIÈRES

Nous avons poursuivi nos travaux sur l'étude du peuplement et du paysage dans la commune de Cipières, d'un point de vue interdisciplinaire.

Sur le plateau de Calern, l'étude des rapports entre le chemin de Cipières à Caussols et les parcelles épierrees adjacentes suggère la contemporanéité du chemin et des parcelles (remontant probablement aux XII^e-XIII^e s.). Des constructions et plates-formes rectangulaires, de petits enclos, de nombreux cairns d'épierrement et le réseau de voies et de sentiers dateraient de ce même horizon ; il semblerait que la plupart des éléments post-médiévaux se confinent aux zones autour des dolines. Ce travail sur la chronologie des différentes constructions post-médiévales sera poursuivi en 1996.

Pour une autre zone d'étude sur le plateau, dans le quartier de la Baume de Brun, nous avons réussi à surmonter les difficultés posées par les changements de limites de propriétés à la fin du XVIII^e s., et à développer une méthode permettant de rapprocher les parcelles mentionnées dans les cadastres des XVIII^e et XIX^e s. à la situation sur le terrain. Les limites de propriétés post-médiévales tendent à couper les limites de parcelles de la fin du Moyen Age que nous avons définies archéologiquement, passant entre de petits cairns ou des pierres marquant les limites.

Il sera possible maintenant d'avancer un peu plus dans l'étude des rapports entre ces limites de propriété et les enclos post-médiévaux, les abris en encorbellement et les bergeries.

Dans la zone de la Baume de Brun, ces constructions ont été cartographiées sur une superficie de 4 km² ; l'analyse des échantillons de terre prélevés en 1994 a donné des résultats encourageants.

Au village de Cipières, l'étude du développement et de l'architecture de la rue planifiée de La Bourgade semble indiquer un déplacement du centre du village vers l'actuelle Place. Au XVIII^e s., l'influence des Lumières s'est manifestée de diverses manières, même dans les noms de rues. Les documents d'archives indiquent que la plupart des maisons étaient divisées en appartements dont les propriétaires changeaient souvent, dans un système d'occupation multiple assez souple. L'effet de ces arrangements sur l'aspect des maisons est en cours d'évaluation.

En 1996, nous espérons réaliser une année supplémentaire d'étude sur le terrain avant de rédiger les résultats de cette phase du projet.

Andrew Fleming ¹

¹ St. David's College, Université du Pays de Galles.

CIPIÈRES La Crous

■ Architecture d'un épierrement

Sur des terrains calcaires du Jurassique supérieur où la pierre est abondante, des replats et des pentes ont jadis été intensivement épierrees pour permettre la culture des céréales. Ainsi, le terroir de Cipières compte de très nombreux épierrements agricoles. Ceux-ci se présentent sous la forme de gros murs de 4 à 6 m d'épaisseur, sur 2 m environ de hauteur, ou sous celle de tas de pierres en bordure des champs mis en culture. Ces épierrements peuvent être petits (quelques mètres cubes), gros (plusieurs dizaines de mètres cubes) ou énormes (plus d'une centaine de mètres cubes).

La plupart des épierrements sont ceinturés par un mur de soutènement de 1 à 3 m de haut et leur stabilité dépend du rapport proportionnel entre la hauteur et la base. Si la hauteur d'un épierrement ne respecte pas cette règle, c'est-à-dire si la dimension de sa hauteur est supérieure à celle de sa base, la masse de pierres s'écroule lentement avec le temps, en recouvrant et en débordant le mur qui alors se ruine en aggravant son affaissement. C'est le cas de la plupart des énormes épierrements que nous connaissons dans des sites montagnards jadis très agricoles, comme à Cipières ou à Rigaud, sur le plateau de Dina, dans les Alpes-Maritimes.

Pour obtenir un monticule très haut, il convient de déverser les pierres en s'élevant progressivement sur une rampe aménagée au fur et à mesure sur la circonférence du tas. Si l'on souhaite que celui-ci soit solide et donc durable, il faut alors construire une structure homogène avec des pierres assemblées de la base au sommet.

C'est ce type exceptionnel de construction que nous avons étudié sur la commune de Cipières, au lieu-dit La Crous.

Description

Cet épierrement agricole (constitué de pierres de dimensions moyennes d'environ 0,30 m de plus grande arête) est construit à l'angle droit d'un long mur en pierres sèches de 2 m de hauteur, ayant servi à la fois de clôture à des champs cultivés et d'épierrement, ce qui explique son épaisseur variant de 4,70 m à 6 m. L'épierrement occupe une surface en légère déclivité de 56 m², dont le contour a l'aspect d'un triangle scalène de 17,5 m de grand côté, de 6,40 m à son sommet, avec un périmètre d'environ 41 m ; son volume ressemble à un tronc de cône de 4 à 5 m de hauteur contenant approximativement 150 m³ de pierres montées comme un mur à deux parements se rejoignant à leurs extrémités. Le premier parement s'élève en muraille, de la base au sommet, et le second par paliers, vers l'intérieur de l'ensemble, comme des contremarches. Le premier palier est une rampe permettant d'augmenter la hauteur de l'épierrement qui pourra être ainsi entièrement bâti, à l'inverse de la plupart des gros dômes de pierres simplement entassés derrière un mur régulier que l'on franchissait après avoir gravi une courte rampe (fig. 37).

■ Schéma de la construction (fig. 38)

Première phase :

- des pierres sont accumulées pour former un tas plus ou moins circulaire, qui sera agrandi en augmentant la longueur du rayon. A une distance déterminée, en fonction de la quantité de pierres disponibles, de la topographie ou pour obtenir une assise suffisamment importante, le tas de pierres, d'une hauteur de 1,20 m environ, sera arrêté et bloqué par un mur (M1) de

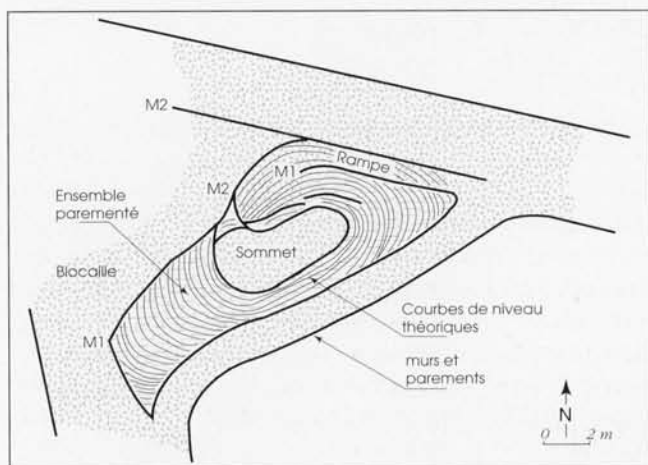


Fig. 37 – CIPières, La Crous. Plan schématique de l'épierrement.

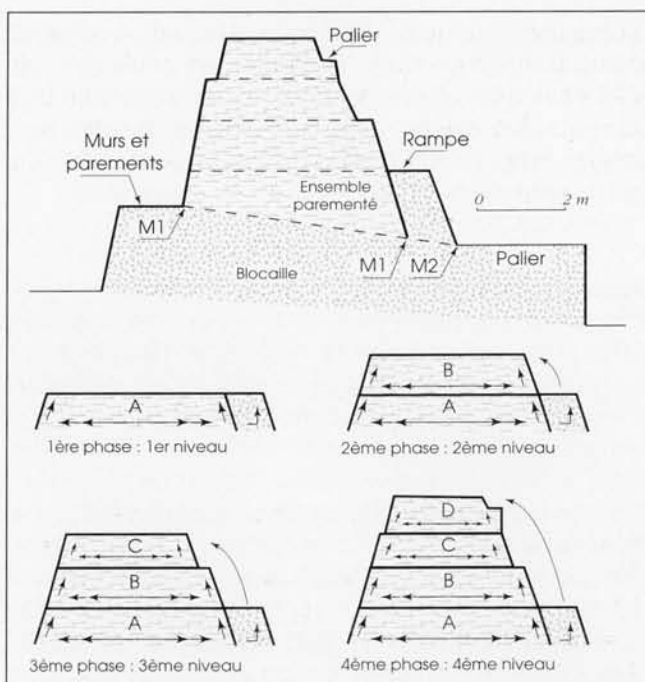


Fig. 38 – CIPières, La Crous. Coupe schématique des phases de la construction.

même hauteur. Ce mur, monté en pierres sèches avec du fruit, est dit de soutènement puisqu'il contient un remplissage. L'ensemble achevé représente une enceinte pleine de pierres, plate-forme arrondie et fermée par un parement extérieur monté à partir du sol. - à partir de cette enceinte et appuyées contre celle-ci, sur environ le quart de son périmètre, on entassera encore des pierres en s'élevant progressivement du niveau du sol jusqu'à hauteur d'homme. Ce tas de pierres, de 1 m de largeur, sera lui aussi arrêté et bloqué par un mur (M2) qui, à son extrémité (13 m environ), se rattachera au mur M1. Ce nouveau mur, monté en pierres sèches avec du fruit, est aussi de soutènement puisqu'il contient un remplissage.

L'ensemble achevé représente une plate-forme rampe A, dont le remplissage est contenu entre deux murs de soutènement devenus parements intérieur et extérieur (M1 et M2). Le parement intérieur de la rampe est enfoui.

Deuxième phase :

Sur le sommet du mur M1 de l'enceinte plate-forme et de celle-ci, élévation d'un parement, toujours d'environ 1,20 m de hauteur, dans le prolongement du parement extérieur de l'enceinte, avec son fruit. L'accès à la plate-forme se fait à partir de la rampe dont le parement extérieur (M2) sera également surélevé. Cette nouvelle enceinte, ainsi que la rampe, seront remplies de pierres superposées en rangées successives, accolées à partir du mur pour former une seconde plate-forme parementée B. L'ensemble atteint alors environ 2,50 m de hauteur.

Troisième phase :

Toujours sur le sommet du mur M1 de l'enceinte plate-forme et de celle-ci, élévation d'un parement d'encore environ 1,20 m de hauteur dans le prolongement du parement extérieur de l'enceinte, avec son fruit.

Ce niveau de mur est atteint par la rampe qui, au fur et à mesure, s'élève en retrait par rapport à son mur M2 de soutènement dont elle suit le contour de sa base. Les pierres du remplissage seront toujours superposées en rangées successives accolées pour former un mur parementé et une troisième plate-forme C. L'ensemble atteint alors environ 4 m de hauteur.

Quatrième phase :

A partir de la dernière plate-forme C et légèrement en retrait du sommet du mur M1, élévation d'un parement d'environ 1 m de hauteur, avec du fruit, pour terminer la construction par une dernière petite plate-forme sommitale ovale, d'environ 6 m de long sur 2 m de large, avec encore des pierres superposées en rangées successives accolées (D). L'aspect général de l'épierrement achevé peut être comparé à une pyramide tronquée dont une des faces latérales est fortement inclinée par paliers jusqu'au sommet, alors que l'autre a l'aspect d'un grand mur avec un fruit d'environ 1 m. Ainsi s'achève la construction monumentale d'un simple tas de pierres dans l'unique but de nettoyer un champ.

Réflexions

Les épierrements n'ont pas d'histoire écrite, ils font partie des travaux des champs et de la banalité quotidienne du paysan. Ce ne sont pas des constructions imposables et le seul repère pour tenter de déterminer leur âge pourra se trouver sur un cadastre mentionnant, pour la première fois à son emplacement, une terre labourable, et encore !

C'est vers le XVII^e s. et surtout le XVIII^e s. que le terroir de Cipières fut (comme partout ailleurs) intensivement aménagé pour la culture. En 1765 la commune comptait 1033 habitants et 640 en 1861. C'est, pensons-nous, à cette époque que la plupart des gros épierrements sont apparus.

Celui que nous venons de décrire appelle deux questions : pourquoi une telle architecture pour un tas de pierres ? Pourquoi ce type d'épierrement est-il rare ou exceptionnel ?

La première réponse nous paraît évidente. Ainsi que nous l'avons vu, la solidité d'un énorme épierrement dépend de l'indispensable cohésion des pierres pour assurer sa durée et c'est apparemment ce qui a été recherché ici.

La seconde réponse est plus difficile à donner. En effet, parmi les nombreux épierrements volumineux que nous avons pu observer dans les Alpes-Maritimes, il est le seul entièrement architecturé et pratiquement intact. Cet ouvrage est le fruit d'une méthode, d'une constance et d'une méticulosité qui dénotent un souci de perfection inhabituel pour un banal épierrement.

Tous les tas de pierres de Cipières sont traditionnels, c'est-à-dire représentés par un monceau de cailloux contenus par un mur ou, parfois en partie, par un talus. Ici, exceptionnellement, c'est un monument où chaque pierre a été posée, ajustée, calée avec une esthétique qui ne paraît pas correspondre à sa destination, si bien que, hors du contexte agricole dans lequel il se trouve, il pourrait évoquer un tumulus. Ici il n'est pas, à notre avis, possible d'envisager cette hypothèse car l'appareillage est identique à celui de tous les murs avoisinants.

■ Conclusion

Toutes les constructions rurales en pierres sèches sont l'expression d'un savoir-faire séculaire et d'une symbiose entre le paysan et sa terre. L'épierrement bâti de Cipières est la remarquable représentation d'un art agreste qui émerge au milieu des pierres. C'est pour cette raison que nous avons pensé que cet épierrement méritait une attention particulière et une courte étude, afin de l'inclure dans le fonds patrimonial de Cipières auquel monsieur le Maire Jean-Claude Ruas, qui nous l'a montré, est très attaché.

Henri Geist

LA CROIX-SUR-ROUDOULE La Baisse de Lombard, col de Roua

Le col de Roua, sur la commune de La Croix-sur-Roudoule, est connu pour avoir livré quelques fragments de *tegulae* et une assise de moellons alignés, mais aucune fouille, à notre connaissance, n'a été pratiquée sur ce site. Il n'en fallait pas davantage pour que le chemin y menant soit qualifié de "romain". Il est vrai que quelques tronçons, parfois magnifiquement pavés, de cette ancienne voie muletière qui mène de La Croix-sur-Roudoule à Guillaumes, peuvent faire illusion.

Lors d'une prospection antérieure Raymond Savin, poursuivant au-delà du col de Roua, avait eu l'occasion de reconnaître un site assez particulier, apparemment inédit, présentant aux alentours une accumulation de curieuses "boules" assez énigmatiques. Nous ayant fait part de ses découvertes, nous avons reconnu et prospecté le site le 27 février 1995¹.

¹ Equipe de prospection : Raymond Savin, Hanny Hagmayer, Judith Rieffel, Franziska Burkhard, Roger Brissi, Henri Pellegrini.

Au-delà du col de Roua, le chemin redescend vers le nord en direction de la Ferme de Roua. A environ 15 mn du col, sur la droite du chemin, se dresse un petit mamelon, à 1 267 m d'altitude, sur lequel on découvre quelques vestiges de murs ruinés.

En quittant le chemin, on atteint, après une courte montée, un replat dissimulé par un gros rocher. Appuyés contre ce rocher servant de mur sud, se trouvent les restes d'une habitation. Composée de deux pièces d'inégale grandeur, environ 20 m² et 9 m², elle est dépourvue de toit et parfaitement dissimulée du chemin qui passe à 50 m environ en contrebas. Sur le devant se trouve un enclos rectangulaire de 10 m x 7 m, possédant des murs de 1 m d'épaisseur construits à sec. Il est utile de signaler que cette zone était frontalière entre la France et le Royaume de Sardaigne. Ce petit bâtiment a donc pu servir de poste d'observation.

D'autre part, c'est la découverte, à quelques mètres de cet enclos, d'une cinquantaine de "boules" en calcaire rougeâtre, plus ou moins sphériques, de même grosseur (4 à 5 cm de diamètre) qui a tout particulièrement retenu notre attention. A la surface de celles-ci se trouvent des cupules ne paraissant pas naturelles. Ces boules, localisées essentiellement sur quelques mètres carrés, semblent avoir été taillées, ou résulter d'expositions successives aux flammes d'un foyer afin de pratiquer des cupules thermiques. Toutefois, les premiers examens auxquels nous nous sommes livrés ne nous permettent pas d'avoir une opinion définitive. Parmi les géologues consultés, certains penchent pour l'hypothèse d'une formation naturelle (*settaria*), d'autres optent davantage pour une origine artificielle dans le but de constituer une arme de jet, balle de fronde, boulet pour petit canon, ou peut-être même *bolas* ?

Henri Pellegrini

ROQUEFORT-LES-PINS

La vérification sur le terrain des sites repérés sur renseignements bibliographiques, grâce à des informations orales, ou par exploitation de fichiers existants a permis de faire passer le nombre de sites ou indices de sites connus de dix-sept à trente, auxquels on peut adjoindre trois sites sur les communes limitrophes. Deux sites ont été supprimés du fichier.

Les sites ou indices de sites se répartissent comme suit :

- intérêt paléontologique (faune quaternaire) : deux ;
- Préhistoire et âges des métaux : douze (plus trois dans les communes voisines) ;
- Antiquité : six ;

- Moyen Age : deux ;
- époque moderne ou contemporaine : trois ;
- époque indéterminée (essentiellement vestiges humains en grotte, foyers, tessons) : cinq.

On distingue les types de sites suivants :

- onze grottes, abris ou avens ;
- quatre enceintes ;
- un dolmen ;
- onze découvertes d'objets isolés ou dépôts ;
- un site avec vestiges construits indéterminés ;
- cinq bâtiments ou ensembles architecturaux.

Bernard Gassin

SAINT-AUBAN Pierre levée des Lattes

Nous avons déjà rendu compte de l'observation d'une pierre levée sur la commune de Saint-Auban ¹.

Rappelons que ce monolithe (fig. 39), qui mesure 2,37 m de hauteur, 1,50 m de plus grande largeur à la base, 1,28 m de largeur médiane et 0,40 m d'épaisseur, se trouve dans une petite clairière en pente douce au

milieu d'un bois de conifères. Sa présence insolite dans un site n'ayant aucun affleurement rocheux visible ne laissait aucun doute sur son érection artificielle.

Sachant que le terme de menhir désigne un monument mégalithique, que ce qualificatif évoque en Provence la période du Néolithique final / Chalcolithique, mais qu'un menhir est aussi une pierre qui a pu être dressée à n'importe quelle époque pour diverses raisons, on comprendra notre réserve dans l'appellation de pierre levée, plutôt que de menhir que nous avons donnée au monolithe des Lattes.

¹ Voir GEIST (H.).— La pierre levée des Lattes, Saint-Auban (06). *ARCHEAM*, 1, 1994, p. 21-24 : ill. (Cahiers du Groupe Archéologique) et le *Bilan Scientifique*, 1992, 80-81.

Afin de tenter une interprétation de cette pierre, nous avons procédé à un sondage partiel, de son affleurement à son assise ².

■ Le sondage

Pour ne pas fragiliser le bloc, dont nous ignorions la profondeur de l'enfouissement malgré une estimation du tiers de sa hauteur apparente (entre 0,70 et 0,80 m), nous avons opéré en deux temps.

Premier temps : une tranchée a été creusée contre la pierre à son angle nord-est. Cette excavation, à angle droit, longue de 1,46 m, large de 0,30 à 0,35 m et profonde de 0,71 m a permis de mettre au jour 0,43 m de la face est de la pierre et sa tranche, épaisse de 0,43 m.

Deuxième temps : après avoir rebouché, nous avons ouvert une autre tranchée contre la pierre à l'angle opposé sud-ouest. Cette excavation à angle droit, longue de 1,43 m, large de 0,25 à 0,35 m et profonde de 0,40 m a permis de mettre au jour 0,40 m de la face ouest de la pierre et sa tranche, épaisse de 0,43 m.

■ Les observations

Le petit volume de terre dégagé nous permet de constater :

Premier temps :

- la couche superficielle du sol est formée d'un tapis végétal d'environ 0,06 m d'épaisseur ;
- la couche suivante, homogène, creusée sur 0,65 m est composée d'une terre arable brune et caillouteuse et de deux pierres calcaires blanchâtres arrondies, d'environ 0,20 m de côté ;
- à 0,65 m nous avons atteint la base de la pierre qui repose sur une terre brun-jaune, légèrement argileuse et plus fine, résidu de la dissolution du calcaire ;
- l'arête nord de la pierre, qui s'écarte progressivement de l'axe de celle-ci pour former un angle d'environ 20° dans le sens de la pente, devient verticale dans sa partie enterrée ;
- à la base de cette arête et contre la face latérale au pied du bloc on a trouvé deux pierres calcaires blanchâtres arrondies, d'environ 0,20 à 0,25 m de côté, dont une est en partie glissée sous le monolithe qui la coince ;
- deux autres pierres dégagées, de même nature et de même volume, se trouvaient imbriquées dans les précédentes. D'autres pierres légèrement déterrées laissent supposer que dans ce petit espace sondé se trouvent au moins huit pierres.

Deuxième temps :

- le tapis végétal de la couche superficielle du sol est également épais de 0,06 m ;
- la couche suivante, creusée sur 0,18 m, est composée d'une terre arable brune où se trouvent deux pierres

plates d'environ 0,20 m². En-dessous, sur une épaisseur de 0,16 m, on découvre un lit de petites pierres de quelques centimètres cubes, cimentées par de la terre brune ;

– à 0,40 m apparaît alors une couche de pierres de calage de mêmes nature et dimensions que celles mises au jour dans l'angle opposé du monolithe ;

– la partie enterrée de l'arête sud de la pierre est dans le prolongement vertical de la partie aérienne.

■ Les résultats

De ces observations on peut déduire tout d'abord que la relative minceur du tapis végétal s'explique par la situation de la pierre plantée dans une pente d'environ 10° aboutissant à un petit talweg. En effet cette pente, au sommet de laquelle on ne trouve aucun relief notable, ne subit qu'une érosion éluviale physique et mécanique du sol, dont le niveau peut se stabiliser du fait de la formation d'humus et de l'absence d'obstacle naturel venant favoriser une sédimentation de l'aval vers l'amont. A noter également que la tranche de la pierre (0,43 m) se trouvant dans le sens du ruissellement, aucun dépôt ne peut se former contre celle-ci.

La couche suivante, très compacte, offre l'aspect d'un sol depuis longtemps en place malgré le bouleversement de celui-ci lors du creusement du trou pour ériger la pierre. Ayant mis au jour le pied du monolithe, nous savons que la pierre mesure 3,08 m de longueur, que sa base a été calée avec de grosses pierres apportées et ajustées côte à côte, superposées, recouvertes d'un cailloutage attestant une mise en place originelle, et que la partie plantée correspond, à quelques centimètres près, au tiers de la hauteur extérieure.

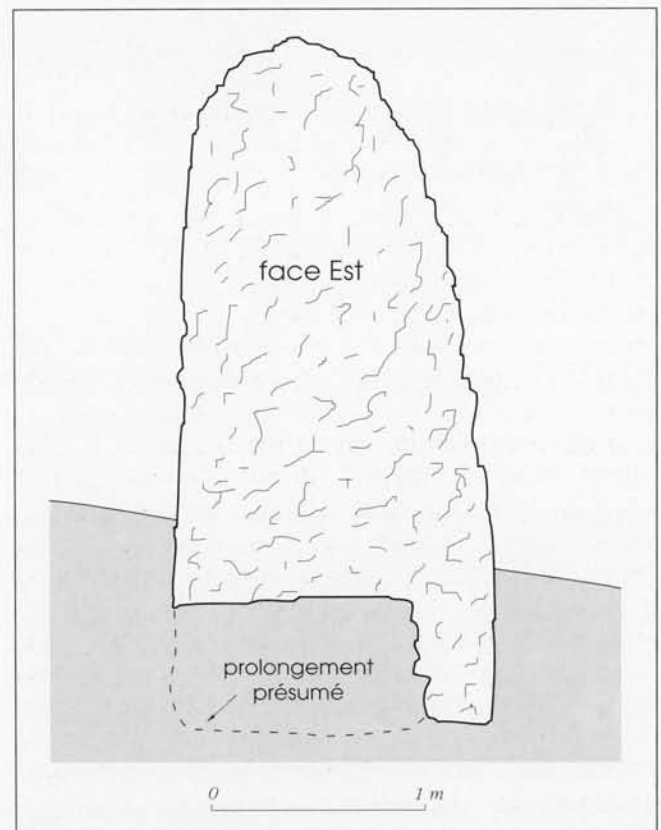


Fig. 39 – SAINT-AUBAN, Pierre levée des Lattes.

2 Equipe : Bernard Brunstein, Roland Dufrenne, Henri Geist, Bénédicte Lacavalerie (Groupe archéologique du Cercle Historique des Alpes-Maritimes), Yves Garidel, Thierry Rosso (U.R.E.A. Laboratoire d'Ethnologie, U.N.S.A., Nice), Philippe Hameau (Centre Archéologique du Var, président de l'A.S.E.R. du Centre-Var).

La coupe des tranchées du sondage ne présente aucune stratigraphie géologique particulière et le déblai de terre est stérile de tout matériel archéologique.

Ayant trouvé de nouveau des pierres de calage à l'autre angle du monolithe, nous avons jugé inutile d'aller plus avant dans le sondage pour ne pas miner son assise, ce qui menacerait son équilibre. Cette réserve permet aussi de pouvoir poursuivre ultérieurement des fouilles plus complètes en étayant alors la pierre.

■ Conclusion

En ce qui concerne l'histoire de cette pierre levée, il existe une trace écrite que l'on trouve dans les comptes rendus des délibérations du conseil municipal de Saint-Auban du 10 février 1791 (Saint-Auban, E86-1D1, p. 26-27). Ce document fait état d'une division administrative du territoire communal, comprenant plusieurs sections dont celle des Lattes, délimitée par «... au nord, la montagne du Pancier et la pierre plantée au défens du chemin allant anciennement au moulin ». La pierre plantée sert également à délimiter la section du Brunet au midi.

Donc, cette pierre plantée, en place depuis au moins 200 ans, était suffisamment notoire dans la population, comme le souligne Philippe Ziliani à qui nous devons ces renseignements, pour qu'on lui confiât un rôle de bornage. D'autre part, Eric Boule, de Saint-Auban, possède un document familial de 1955 qui relate que l'on a retrouvé des haches de pierre polie, en particulier au sommet du Frayssé, près du lieu-dit de la Pierre-Plantée. Le collet du Frayssé est une éminence de 1 250 m d'altitude qui se trouve à 400 m du monolithe.

C'est donc dans ce site, à proximité du hameau des Lattes, dans un bois de conifères³ jadis déboisé (mémoire orale), que sur une légère pente d'un versant nord fut autrefois dressée une longue pierre plate orientée longitudinalement à 17° ouest.

Evidemment cette pierre de plus de 3 m, extraite d'une couche de terrain stratifié alentour, arrondie délibérément en amande à une extrémité visible, pesant plus de 3 tonnes, hissée et calée dans un sol excavé sur une pente nord⁴, est un monument que l'on pourrait légitimement supposer être un menhir installé depuis quelques millénaires. Mais, pour conforter cette hypothèse il faudrait que cette pierre se trouve dans un contexte archéologique probant pour déterminer son époque.

Afin de pouvoir éventuellement attester une présence du Néolithique-Néolithique final, il serait bon de faire une prospection dans le secteur des Lattes et de Saint-Auban, mais en attendant, cette pierre levée sans âge appelle tout notre respect.

Henri Geist

3 Sur la carte de l'IGN (levés de 1932), ce secteur est marqué par des conifères et par un sentier qui, venant des Lattes, passe par la pierre et remonte vers le nord dans la direction de Saint-Auban.

4 Selon Philippe Hameau, les menhirs en place qu'il a observés sur les reliefs du Var se trouvent généralement sur des pentes nord.

SAINT-VALLIER-DE-THIEY Aven de Roca-Dura

Cet aven est situé sur le plateau de Roca-Dura, à 100 m à l'est de l'enceinte du même nom (matériel âge du Fer et romain en surface), parmi les structures en pierre sèche qui l'entourent. Une entrée étroite donne sur un puits de 22 m suivi d'une faille inclinée au sol d'éboulis longue de 20 m, large 5 m au départ et de 2 m ensuite.

Une désobstruction du fond a été tentée par le Club Martel (Nice) vers 1950 (- 40 m). Elle présente une coupe de 3 m très instable : 1,50 m d'éboulis "en place" surmonté de 1,50 m de déblais. Cet éboulis est très riche en faune sauvage. Quelques ossements humains ont été ramassés dans les déblais : un fragment d'humérus, trois cubitus, un fragment de fémur, deux phalanges et une vertèbre lombaire. Un fémur écrasé était aussi visible dans la coupe, à 1,50 m (ancienne surface). A proximité se trouvait une boucle en fer — boucle de ceinture ? — (fig. 40). Cinq crânes de canidés sont aussi visibles dans l'éboulis et les déblais.

Cette association canidé et ossements humains n'est peut-être pas fortuite. Je l'ai observée dans la faille de

Bayle (Andon, âge du Fer) et dans la grotte de La Selle 3 (Caille, Bronze final ou âge du Fer). Y. Créac'h la signale également dans l'aven de Perséguier (Carros, sépulture non datée).

L'aven de Roca-Dura a été utilisé à des fins sépulcrales durant une période non définie de l'âge du Fer. Il a probablement été utilisé par les occupants du plateau. Le faible nombre d'ossements humains semble indiquer une utilisation sélective de la cavité.

Stéphane Fulconis

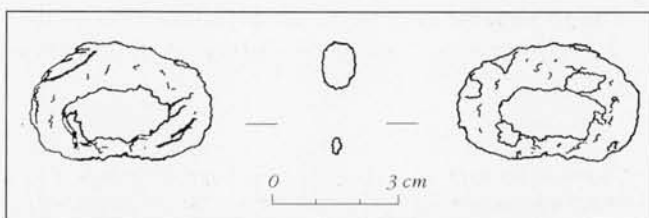


Fig. 40 – SAINT-VALLIER-DE-THIEY, aven de Roca-Dura. Boucle en fer (âge du Fer).

SAINTE-AGNÈS

Le Château

La mise en valeur du site a débuté. Elle a été rendue possible par l'organisation de deux campagnes de sondages qui orientent l'élaboration d'un plan de restauration. En effet, on peut à présent avancer plusieurs hypothèses concernant l'identification de certaines structures et les regrouper par séquences d'occupation.

La question des premiers sites d'occupation

A proximité du site, une grotte ayant abrité des urnes funéraires a livré les restes de quatre individus. Un fragment de calotte crânienne, qui a été brûlé intérieurement comme extérieurement, renvoie à la pratique de la décarnisation. La datation au C 14 est en cours. Sur le site même, plus de soixante tessons romains ont été identifiés par l'Istituto di Studi Liguri. Ils sont inclus dans des remblais, aussi le site d'occupation correspondant, religieux ou militaire, n'est-il pas encore localisé. La plus ancienne céramique, calée chronologiquement entre 50 av. et 50 ap. J.-C. ne permet pas de situer le début de la romanisation.

Les céramiques de l'Antiquité tardive s'échelonnent jusqu'aux IV^e-VII^e s.

■ Quatre états d'occupation reconnus (fig. 41)

A une date encore indéterminée, une église dédiée à Sainte Agnès fut édiflée (**premier état**). La christianisa-

tion d'un lieu de culte est envisageable. L'église cristallisa sans doute une petite agglomération. A cette date, l'absence de château orienterait vers une commune non féodalisée, comme pour d'autres *castra* de la région.

A partir du XII^e s. une occupation continue est désormais attestée. Mais les tessons, eux aussi piégés dans des remblais, proviennent d'un site non encore localisé. Des éléments de réponse seront recherchés du côté des structures d'allure fin XII^e-début XIII^e s. (donjon et logis, **deuxième état**).

Si les archives mentionnent Sainte-Agnès dès 1150, l'existence du château n'est certaine qu'à partir des années 1170. Il semble que le comte de Vintimille l'ait édifié parce que ses autres forteresses étaient passées sous le contrôle des Génois. Ce n'est pas d'eux que souffrit le nouveau château, mais de la Commune de Vintimille qui, jalouse de ses franchises, le prit trois fois d'assaut. Finalement le comté de Vintimille disparut en 1258 : Sainte-Agnès fut vendue avec toute la région à Charles d'Anjou. La forteresse, qui avait été jusque-là sur les marges occidentales du comté de Vintimille, se trouva sur les marges orientales du comté de Provence.

Le XIV^e s., temps fort de l'occupation (troisième état)

C'est à la fois la période la plus documentée par un abondant matériel et la grande époque de fortification

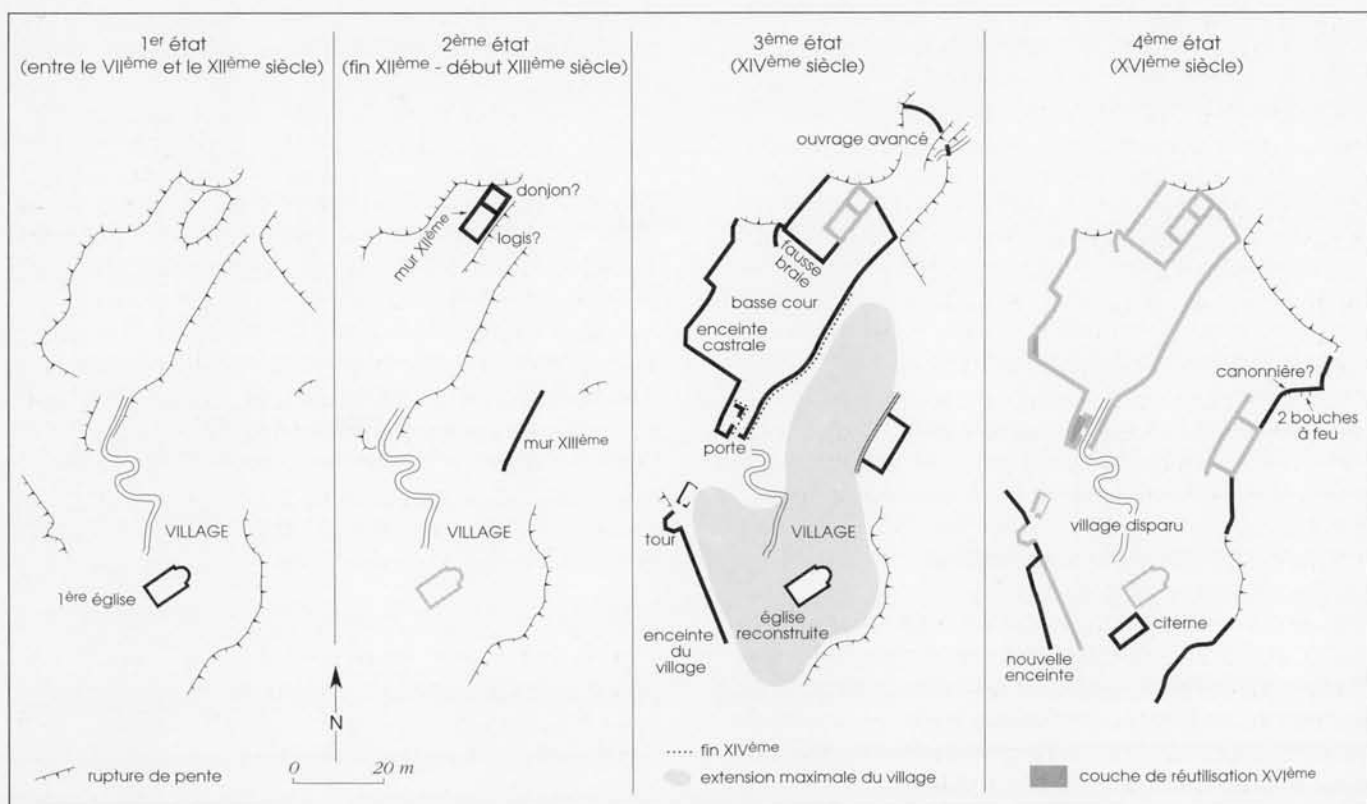


Fig. 41 – SAINTE-AGNÈS, Le Château. Relevé des quatre états reconnus.

(donjon, enceinte castrale, enceinte villageoise). C'est alors que l'agglomération, fort importante, connut son apogée.

Les céramiques ne permettent pas d'affiner la datation. Il faut avoir recours aux textes qui indiquent que le lieu fut alors très disputé entre les Gibelins et le comte de Provence qui en fit une de ses bases pour la conquête de la Provence orientale. Après la guerre de succession et la dédition de la région en 1388, il est probable que ce fut le nouveau maître, le comte de Savoie, qui organisa une deuxième campagne de construction.

C'est à ce moment que le village quitta le promontoire et descendit sur son site actuel. La fin des troubles a dû jouer un rôle déterminant. Une nouvelle église, dédiée à Notre-Dame des Neiges, devint paroissiale, puis l'église d'en haut cessa d'être entretenue, peut-être lorsque les activités militaires englobèrent la totalité du site.

L'époque moderne (quatrième état)

Au XVI^e s., le promontoire, désormais déserté par la population, fut ceinturé par une nouvelle enceinte et fut doté d'une vaste citerne de forteresse.

Enfin, en août 1691, dès l'entrée des Français à Sainte-Agnès, Louis XIV ordonna la destruction du château. Néanmoins, il joua encore un rôle lors de la guerre de Succession d'Autriche entre 1744 et 1748.

■ Perspectives

Outre les interrogations concernant le donjon et le site du village, de nouvelles questions ont surgi depuis que l'église a été localisée. C'est l'étude de tout son environnement qui devient prioritaire, d'autant que le site antique doit se trouver à proximité immédiate.

Michel Lapasset

TENDE

Gravures rupestres du Mont Bégo : faux ou hallebardes ?

L'opportunité de la tenue d'un colloque, ayant pour thème "Faucher les foins en Europe : fabrication, usages et représentation de la faux", m'a incité, au cours de la campagne de relevés de 1995, à étudier le maximum de figurations de l'instrument que les spécialistes nomment hallebardes ou faux.

Il apparaît en effet que, malgré le très grand nombre de publications traitant des gravures du mont Bégo, les archéologues ont une vision de ces figures particulières qui est loin de faire l'unanimité sur la nature de l'instrument représenté. Dans une publication récente (de Lumley 1995), l'instrument auquel il est fait référence est qualifié indifféremment de faux ou de hallebarde. Abelanet écrit même, quant à lui, que la majorité des hallebardes du Bégo seraient en fait des "faux primitives" (Abelanet 1986, 224). C.G. Borgna, (Borgna 1980) qualifie les représentations de hallebardes, soit de faux (p. 331), soit de pics ou de pioches (*piccone o zappe*, p. 422). Pourtant l'exploitation des textes anciens et l'analyse des trouvailles faites lors des fouilles devraient pouvoir nous permettre d'avoir, à défaut de certitudes, quelques éléments tangibles permettant de donner à ce problème une solution satisfaisante.

Armes ou instruments agricoles

Les archéologues qui ont étudié et décrit, dès le début, ces instruments bien particuliers ont eu des difficultés à leur donner un nom en rapport avec leur nature et leur fonction. La dénomination de "hallebarde" semble d'origine anglaise. En particulier W. Wilde, reconnaissant sur les lames de bronze provenant d'Irlande les traces d'un emmanchement perpendiculaire, comparait ces armes, qu'il nommait alors "*battle axes*", aux

hallebardes germaniques. Le terme "hallebarde" fut ainsi adopté par J. Evans et les archéologues britanniques qui suivirent (Chenorkian 1988, 130).

Sans faire une recension des différents noms que nous ont laissés les premiers érudits¹, il apparaît que c'est le terme de hallebarde, portant à confusion, qui pérennisa la dénomination de l'instrument reconnu par la suite sur plusieurs sites d'art rupestre.

J. Déchelette, quant à lui, aura le mérite de poser clairement le problème de la définition et du type exact de l'instrument figuré sur ces sites. Le premier il estima que le terme hallebarde était impropre et lui préféra le nom singulier, mais évocateur, de hache poignard (Déchelette 1987, 2, 196). Cette dénomination assez surprenante évoque pourtant assez bien la morphologie de l'instrument.

Toutefois, l'usage ayant entériné l'utilisation du terme hallebarde, nous nous en tiendrons à cette dénomination, mais en soulignant son ambiguïté.

Leroi-Gourhan (1973) donne comme définition de la hallebarde : hache à très long manche qui combine souvent la pique, la hache et le croc. C'est une arme de main à percussion combinée.

Considérant sur le site de Fontanalbe les hallebardes brandies par des personnages schématiques qui côtoient des scènes de labours à l'araire, quelques chercheurs en ont conclu à la représentation possible d'instruments de fenaison (fig. 42a).

¹ Voir à ce propos Chenorkian 1988.

C. Bicknell, pionnier de l'étude des pétroglyphes du mont Bégo, très prudent, n'emploie jamais le mot faux, mais il signale que le professeur Issel considère qu'il pourrait s'agir de "courtes faux en bronze utilisées lors de cérémonies religieuses" (Bicknell 1913).

Les lames sont, la plupart du temps, symétriques (gravures rupestres) (fig. 42b) et possèdent deux tranchants (documents matériels) qui ne comportent pas de traces d'usure ou de réaffutage. Ceci invalide sérieusement l'hypothèse de leur utilisation comme outils de moisson ou de fenaison.

Apparues au Chalcolithique final / début du Bronze ancien, ces armes, tout en présentant des caractéristiques et des formes sensiblement différentes sur le site des Merveilles (fig. 43a) ou suivant les régions, disparaîtront sans postérité.

■ Les armes fonctionnelles

Du XIV^e au XVIII^e s., les armes d'hast des gens de pied furent nombreuses : la corsesque, la roncone, la guisarme etc. Les seules se rapprochant de la hallebarde

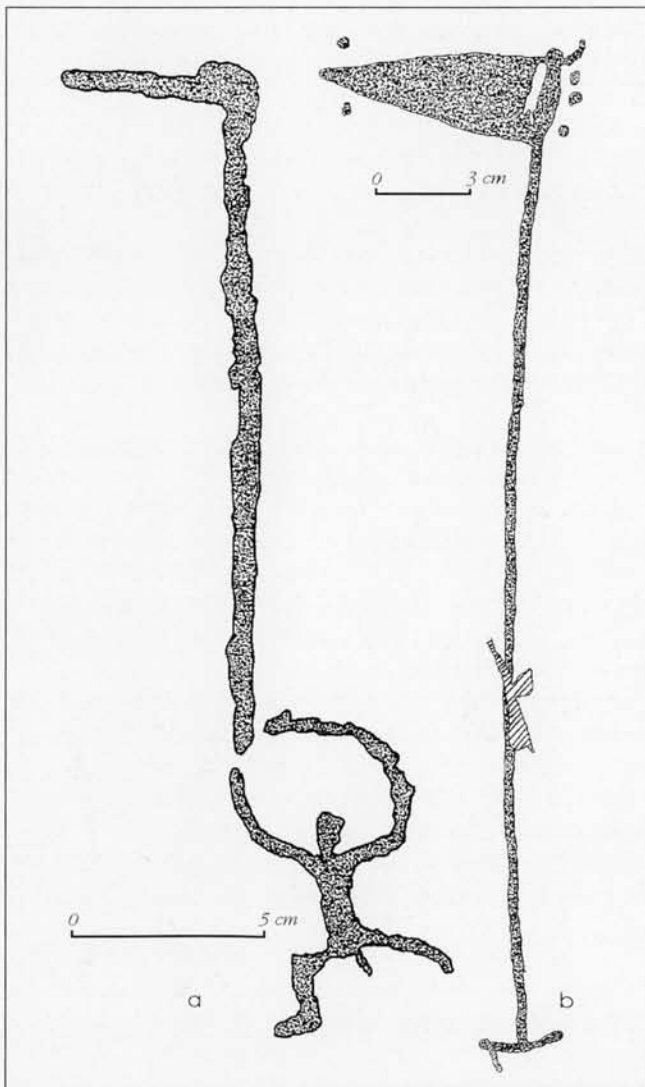


Fig. 42 – a : Fontanalbe, anthropomorphe sexué brandissant une hallebarde. b : Vallée des Merveilles, gravure de hallebarde.

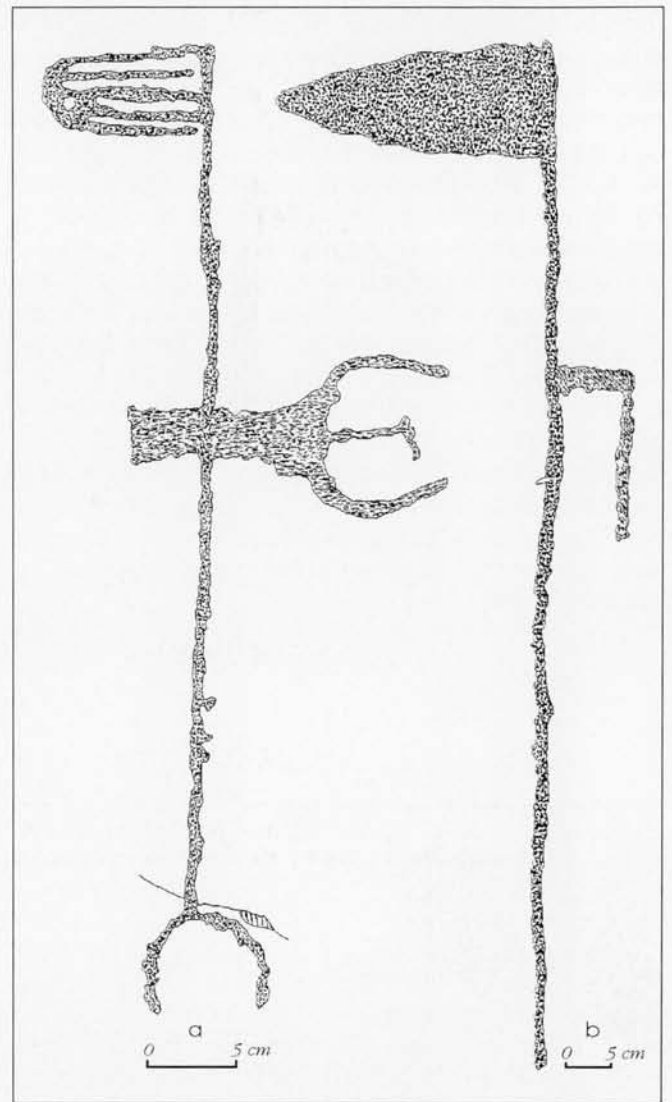


Fig. 43 – Vallée des Merveilles. a : gravure de hallebarde. b : hallebarde à laquelle on a ajouté une poignée médiane.

ont la lame dans le prolongement du manche : le vouge par exemple a son origine dans la modification de la faux ; c'est en effet dans cet outil à douille redressée qu'il faut en rechercher l'origine. Le fauchard possède une lame forte et large, mais à un seul tranchant. C'est une arme en forme de serpe, avec toutefois une pointe à la partie supérieure (Meyrick 1830).

La hallebarde telle que nous la connaissons apparaît en France au XV^e s. Son origine est suisse et allemande. Elle est la combinaison du fauchard et de la hache d'arme. Son fer, très élargi à la base et muni d'oreillons, est généralement tranchant d'un côté comme un fer de hache. Comportant au dos des pointes et crochets, il s'effile en une lame longue et aiguë, comme celle d'une dague, de sorte que la hallebarde est propre à frapper d'estoc et de taille (Maindron 1890).

Toutes ces armes sont, bien sûr, en fer. Il faut en outre souligner que les hallebardes protohistoriques, notamment celles figurées au Bégo, constituées de lames de cuivre ou de bronze, apparaissent difficilement fonctionnelles, d'avis général.

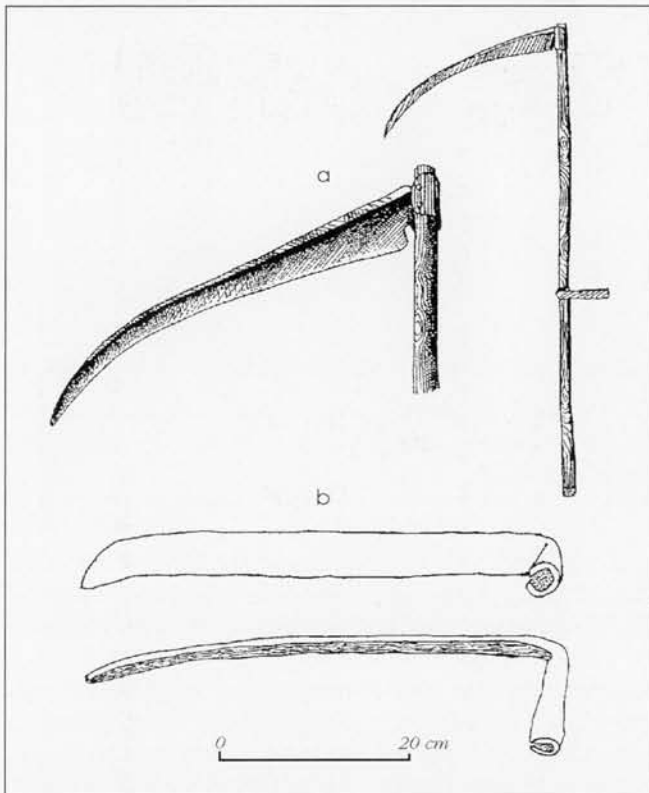


Fig. 44 – a : Faux de nos régions, d'après P. Massajoli, R. Moriani. b : Faux en fer, emmanchement par douille ouverte, borgne d'après J. Blot.

Les instruments agricoles

D'une manière générale, les témoignages matériels de faux en bronze sont, à notre connaissance, très rares. Il existe certes un instrument, dénommé "grande faux" par M. Cristofani (Cristofani 1985, 74) : il s'agit d'une lame en bronze de 61,7 cm de long et d'une largeur de 6,5 cm², mais en l'absence de figure et faute d'avoir vu l'objet, nous ne pouvons en tirer aucune conclusion. Il semble par ailleurs que la reconnaissance de faux en contexte Chalcolithique / âge du Bronze soit aléatoire, sauf découvertes nouvelles.

Les auteurs qui qualifient les hallebardes de faux les comparent bien évidemment à la morphologie "moderne" de l'instrument. Or il est évident que les premières faux tout en rappelant, ne serait-ce que par leur fonction, les faux de l'époque gallo-romaine ou du Moyen Age, en sont bien différentes. L'iconographie qui nous est parvenue, du Moyen Age jusqu'au XVII^e s. par exemple, montre que les manches, s'ils sont dotés d'une poignée médiane, ne comportent pas d'appendice terminal (fig. 44a).

La faux à long manche est avant tout un instrument réservé au fauchage des prés, à la fenaison (*falx foenaria et veruculata*).

Elle est attestée en tant qu'instrument agricole de fenaison dès La Tène III de Fort Harrouard et le deuxième âge du Fer en Suisse et Allemagne du Sud. Une faux en fer du même genre a été retrouvée récemment en pays basque français (Blot 1995) (fig. 44b). La position

orthogonale du manche qui était assujéti dans une douille borgne ouverte ne nous renseigne guère sur l'antiquité de l'outil. Ce type d'outillage a certainement pu continuer, à quelques variantes près, d'être utilisé depuis l'époque gallo-romaine et même au-delà du Moyen Age (Ferdrière 1988).

Les premières faux recensées (Déchelette 1928) diffèrent de l'outil connu au début de notre siècle, en ce sens que leurs lames sont plus courtes et situées approximativement dans le même plan que le manche, ce dernier étant relativement court.

Jusqu'au XV^e s. seule la faucille (*falx stramentaria et messoria*) est utilisée pour la moisson, à l'exclusion de tout autre instrument (Coudart et Pion, 1986).

■ Relevés 1995

Sur la cinquantaine de gravures relevées et étudiées au cours de la présente campagne, une seule, située dans la zone VIII, Vallée des Merveilles, possède une poignée sur la partie médiane du manche (fig. 42b)³.

3 Il faut noter que cette gravure est toujours publiée à l'envers par H. de Lumley (depuis de Lumley 1976). Elle est reprise en l'état par toutes les publications ultérieures y faisant référence. Bicknell (1913) en donne un dessin correct et Priuli (1984 a) un relevé exact ainsi qu'une photographie.

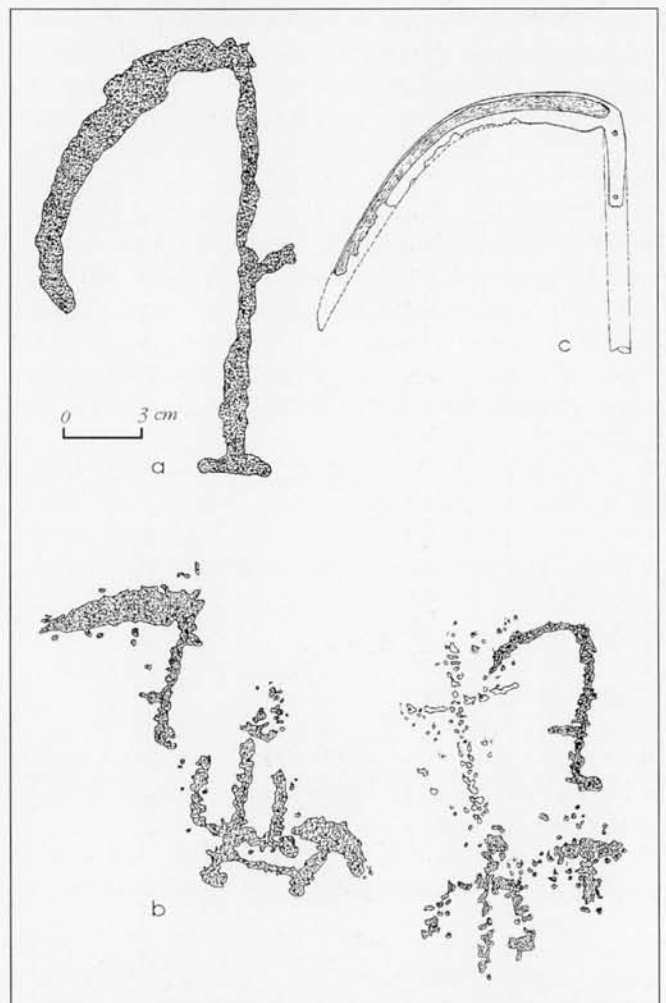


Fig. 45 – a : Fontanalbe, gravure de faux. b : Gravures de faux du site du Fort Charles-Albert à Aussois, d'après des relevés communiqués par F. Ballet. c : Faux en fer gallo-romaine, forêt de Compiègne (Oise) d'après Ferdrière, 1988.

L'étude attentive de l'appendice mésial montre très distinctement une différence certaine dans le style du piquetage. Il apparaît donc que cette poignée a été gravée postérieurement au motif de hallebarde, sans qu'il soit possible de déterminer la période de cet ajout.

Nous ne pouvons que suivre Chenorkian dans sa démonstration visant à établir qu'aucune figure de faux ne pouvait avoir été gravée sur le site du mont Bégo de la fin du Chalcolithique à l'âge du Bronze.

En revanche, il est sûr qu'il existe, sur le site de Fontanalbe une représentation certaine de faux. Située en zone XX, cette gravure (fig. 45a) représente tout à fait l'instrument utilisé depuis l'âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age. Elle est à comparer d'une part avec les figures de faux qui ont été découvertes ces dernières années sur le site du Fort Charles-Albert, à Aussois (fig. 45b) ⁴ et d'autre part avec l'outil publié par Ferdière (fig. 45c).

Conclusion

Les premiers résultats de nos recherches montrent que la grande majorité des figures de hallebardes piquetées au mont Bégo font référence à une arme peu fonctionnelle dont l'utilisation, mal déterminée, a perduré depuis le Chalcolithique jusqu'au Bronze ancien.

Le fait qu'elles soient peu fonctionnelles et abondamment représentées sur de nombreux sites d'art rupestre nous incite, comme Chenorkian (*op. cit.*, 132), à considérer les hallebardes comme armes d'apparat ou comme symboles de pouvoir religieux ou sacerdotal ; le sceptre de la royauté pourrait nous donner une idée de sa symbolique. La faible proportion de figures de haches sur le site du mont Bégo, au profit de la hallebarde, nous laisse à penser que cette arme serait avant tout rituelle. La hallebarde, dont la lame ressemble à celle du poignard, implique dans son maniement un mouvement circulaire ; nous pouvons admettre qu'elle « ajoute au symbolisme du poignard une notion de rotation. Or le mouvement rotatif tient dans la plupart des mythes et religions un rôle des plus importants » (Dufrenne 1994).

Il nous apparaît donc que, tout en étant des représentations réalistes d'un objet existant, les figurations de hallebardes sont avant tout l'expression d'un symbolisme à caractère religieux.

Annexe

Figuration de hache

En marge de nos relevés de hallebardes nous tenons à signaler une gravure qui, à notre connaissance, n'a jamais été publiée.

Beaucoup de chercheurs ont noté avant nous que le faible taux de représentations de haches parmi les

⁴ Françoise Ballet et Philippe Raffaelli, conservateurs du Patrimoine à la Conservation Départementale du Patrimoine de Savoie. L'auteur tient tout particulièrement à remercier Madame Françoise Ballet pour les renseignements concernant ce site, ainsi que pour les relevés qu'elle lui a fait parvenir (communication personnelle, juin 95).

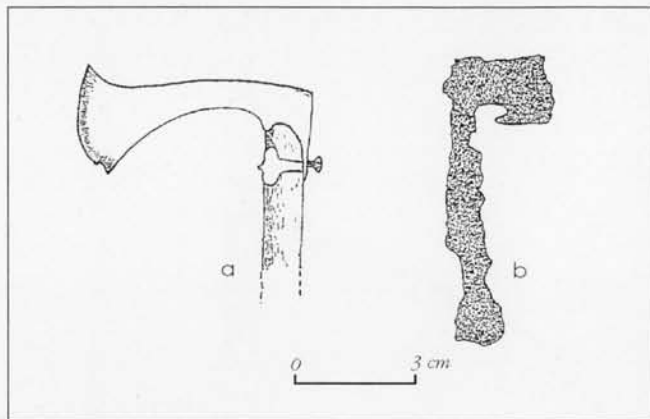


Fig. 46 – a : Hache gauloise, d'après M. Maindron. b : Gravure de hache, Fontanalbe.

gravures pose une énigme aux archéologues. En effet, l'importance de la hache dans les civilisations pré- et protohistoriques et sa faible représentation (une dizaine de haches indiscutables recensées sur les sites des Merveilles) n'ont pas encore reçu d'explication vraiment convaincante. La gravure de hache qu'il nous a été donné de relever est tout à fait remarquable. Située très haut sur le site de Fontanalbe (zone XX), non loin de la baisse de Fontanalbe, elle montre une forme que l'on peut rapprocher de celle de la francisque. La courbure inférieure de la lame est à notre connaissance unique sur le site, détail qui pourrait également rapprocher cette hache de certaines armes gauloises de même facture (fig. 46). N'ayant que peu de connaissance de la typologie de ces instruments, nous nous abstenons de tout commentaire ou analyse en nous contentant de livrer le fait brut.

Henri Pellegrini

Bicknell 1972 : BICKNELL (C.). – *Guide des gravures rupestres pré-historiques dans les Alpes-Maritimes*. Bordighera : Institut International d'Etudes Ligures, 1972 pour la traduction française de l'édition originale anglaise de 1913.

Blot 1995 : BLOT (J.), RABALLAND (C.) collab. – Contribution à l'étude des cercles de pierres en pays basque de France. *BSPF*, 92, 4, 1995, p. 545.

Borgna 1980 : BORGNA (C. G.). – *L'arte rupestre preistorica nell'Europa occidentale*. Pinerolo : 1980.

Camps 1980 : CAMPS (G.). – *Manuel de recherches préhistoriques*. Paris : Doin, 1980 (1ère édition 1979).

Chenorkian 1988 : CHENORKIAN (R.). – *Les armes métalliques dans l'art protohistorique de l'occident Méditerranéen*. Paris : CNRS, 1988.

Coudart, Pion : COUDART (A.) coord., PION (P.) coord. – *Archéologie de la France rurale de la Préhistoire aux temps modernes*. Paris : Belin, 1986. 167 p.

Cristofani 1985 : CRISTOFANI (M.). – *Civiltà degli etruschi*. S. I. : Regione Toscana Electa, 1985.

Déchelette 1928 : DECHELETTE (J.). – *Manuel d'archéologie pré-historique et celtique*. Picard : 1928. (Réédition Picard 1987).

Dufrenne 1994-1995 : DUFRENNE (R.). – Fonction et symbolisme de la hallebarde parmi les gravures rupestres du mont Bègo. *ARCHEAM*, 2, 1994-1995, p. 12-16 (Cahiers du Groupe Archéologique du Cercle Historique des Alpes-Maritimes).

Ferdière 1988 : FERDIÈRE (A.). – *Les campagnes en Gaule romaine. Tome 2 : Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J.-C.-436 ap. J.-C.)*. Paris : Ed. Errance, 1988. 284 p. : ill. (Collection des Hespérides).

Forni 1990 : FORNI (G.). – *Gli albori dell'Agricoltura, origine ed evoluzione fino agli Etruschi e Italici*. Roma : REDA, 1990.

Guilaine 1991 : GUILAINE (J.) dir. – *Pour une archéologie agraire. A la croisée des sciences de l'homme et de la nature*. Paris : Armand Colin, 1991. 575 p. : ill.

Lumley, Fonvielle, Abelanet 1976 : LUMLEY (H. de), FONVIELLE (M.-E.) ABELANET (J.). – Livret guide de l'excursion C1, Vallée des Merveilles, mont Bègo, Alpes-Maritimes. In : UISPP. – Actes du IX^e congrès, 13-18 Septembre, Nice 1976.

Lumley 1995 : LUMLEY (H. de) avec la collaboration de BEGIN-DUCORNET (J.), ECHASSOUX (A.), FOURNIER (A.), GIUSTO-MAGNARDI (N.), LAVIGNE (G.), LUMLEY (M.-A. de), MACHU (P.),

MANO (L.), MESLIN (L.), PARK (Y. H.), REY (M.), ROMAIN (O.), ROMAIN (S.), SAGUEZ (S.), SERRES (T.), VILLAIN-RINIERI (F.). – *Le grandiose et le sacré*. Aix-en-Provence : Edisud, 1995.

Leroi-Gourhan 1943 : LEROI GOURHAN (A.). – *Milieu et techniques*. Paris : Albin Michel, 1943 (rééd. 1973).

Maindron 1890 : MAINDRON (M.). – *Les armes*. Paris : Librairie d'Education Nationale, Alcide Picard & Kaan éditeurs, 1890.

Massajoli, Moriani 1991 : MASSAJOLI (P.) MORIANI (R.). – *Dizionario della cultura Brigasca. Vol. I : Lessico*. Edizioni dell'orso, 1991.

Masson 1992 : MASSON (E.). – La vallée des Merveilles livre son message. *Archéologia*, 276, février 1992.

Meyrick 1830 : MEYRICK. – *History of ancient armours*. Londres : 1830.

Priuli 1984 : PRIULI (A.). – Incisioni rupestri di monte Bego. *Quaderni di cultura Alpina*, 10, 1984.

Rich 1873 : RICH (A.). – *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*. Paris : Firmin Didot frères, 1873.

TENDE

L'anthropomorphe morcelé de la vallée des Merveilles

Dans la partie nord-ouest de la zone VIII de la vallée des Merveilles, sous le flanc abrupt du rocher des Merveilles, une dalle presque horizontale recèle plusieurs gravures dont un motif de toute évidence anthropomorphe (fig. 47), mais dont le corps, la tête et les membres sont constitués d'éléments sans connexion (gros points, petites plages piquetées rectangulaires ou irrégulières). La position des bras écartés (se recourbant vers le bas) et des jambes parallèles semble indiquer que le personnage est étendu ; hypothèse renforcée par l'axe perpendiculaire donné au motif corniforme qui est gravé près de la tête du personnage.

Cette gravure représentant un personnage morcelé est particulièrement intéressante car elle s'inscrit tout à fait dans le cadre du symbolisme des rites initiatiques. En effet, on a constaté que dans différentes zones géographiques certaines initiations d'âge, ainsi que des initiations chamaniques comportaient, lors de la « mort initiatique », une mise en pièces du néophyte par des êtres surnaturels afin de reconstituer un nouveau corps et de nouveaux organes mieux appropriés à l'existence supérieure de l'initié. Ainsi, Mircea Eliade relate le témoignage d'un chaman samoyède qui, lors de son initiation, fut assailli par des esprits qui le



Fig. 47 – TENDE, Vallée des Merveilles. Anthropomorphe morcelé.

coupèrent en morceaux, lui tranchant aussi les mains. Sept jours et sept nuits il demeura étendu inconscient sur le sol pendant que son âme se trouvait au Ciel¹. Le thème du morcellement trouve des références dans les mythologies anciennes où il apparaît toujours dans un contexte initiatique conditionné par un renouveau, une renaissance ou une création. La mythologie égyptienne rapporte le morcellement du corps du dieu Osiris qui renaît d'Isis sous la forme d'Horus. L'Inde védique et brâhmanique évoque le morcellement de l'Homme cosmique, le Purusha, ou celui de Prajapati, dieu créateur, tandis que la mythologie grecque relate le démembrement d'Orphée et celui de Dionysos enfant, dépecé et cuit au feu par les Titans avant de ressusciter.

¹ Voir Eliade 1959, p. 194.

Les références fournies aussi bien par les récits d'initiations que par les sources mythologiques permettent, en toute vraisemblance, de voir dans l'anthropomorphe étendu et morcelé de la vallée des Merveilles la représentation de l'épreuve essentielle de l'initiation : la « mort » suivie de la « mise en pièces » précédant la résurrection, tout ceci n'étant en réalité que la dramatisation symbolique d'un processus de transmutation d'ordre social ou spirituel.

Roland Dufrenne

Eliade 1959 : ELIADE (M.). – *Naissances mystiques : essai sur quelques types d'initiation*. Paris : Gallimard, 1959.

TENDE Vallée des Merveilles-Fontanalba

L'aboutissement de nombreux travaux consacrés aux faciès climatiques des Alpes de la Préhistoire à nos jours, et leur publication, nous ont incité à consacrer notre campagne 1995 à rechercher si les grandes variations climatiques des 6 000 dernières années étaient identifiables sur les roches gravées de la Vallée des Merveilles et de Fontanalba. Il semblait aussi intéressant de déterminer si certaines gravures présentaient des signes ou des modifications engendrés par

des changements climatiques importants. Les premiers résultats confirment la viabilité de cette démarche et les campagnes futures permettront de présenter des informations fort utiles pour la compréhension de la répartition des gravures sur les zones des Merveilles et de Fontanalba.

Yves Paquier

VALBONNE Abbaye

Une courte série de plusieurs sondages ponctuels a été effectuée au printemps dernier dans les sols des bâtiments est de l'abbaye chalaisienne de Valbonne ainsi que dans la cour du cloître, à la demande des Monuments Historiques.

Trois petits sondages ouverts dans l'ancien cloître aujourd'hui transformé en parking se sont révélés particulièrement intéressants. Des traces des murs bahuts des galeries sud, est et nord du cloître médiéval ont été identifiées. D'autre part, les bases d'un escalier permettant d'accéder aux dortoirs ont été mises au jour dans la galerie orientale, contre le "Bâtiment des Moines", et ceci conformément au plan chalaisien. Ces découvertes devraient guider les projets de restauration de l'abbaye élaborés par Monsieur

Yarmola¹. A l'ouest de la cour, le mur de clôture occidental de l'abbaye a été repéré ; il est situé légèrement en retrait à l'est du mur moderne actuel. Un dernier sondage effectué dans l'angle sud-ouest de la cour a enfin permis de dater une tour d'angle de l'époque moderne et de soulever le problème non résolu des remblaiements modernes voire contemporains dans la partie sud du cloître. Nous avons retrouvé les niveaux de circulation médiévaux les plus anciens à une cinquantaine de centimètres en dehors des niveaux de seuil de porte actuels.

A l'intérieur de l'aile orientale de l'abbaye, les sondages n'ont pas permis de retrouver le mur qui devait

¹ Architecte en Chef des Monuments Historiques.

séparer le couloir donnant accès aux jardins de la salle du chapitre. Des transformations modernes ont bouleversé les sols et sous-sols primitifs.

Enfin, quelques installations modernes et contemporaines datant de la transformation de l'abbaye en

exploitation agricole ont été devinées, dans la cour du cloître comme à l'intérieur des bâtiments (rigole à purin, fosse à chaux, latrines ...).

Nathalie Molina

VENCE Dolmen des Blaquières

■ *Circonstances de la fouille*

Le site des Blaquières est situé au nord de Vence dans une zone au relief mouvementé. Découvert à la suite de fouilles clandestines, ce site n'avait jusqu'à présent jamais été mentionné dans la littérature. Lors de notre arrivée, on distinguait un tertre aplati d'environ 12 m de diamètre. La périphérie du nord-ouest au nord-est était recouverte d'un amas de blocs disposés en croissant, atteignant par endroit 1,50 m de hauteur et plus de 2,50 m de largeur. Ce dépôt très faiblement patiné et très aéré s'opposait au reste du tertre fortement érodé et complètement colmaté par les apports éoliens.

La fouille avait pour but de dégager le tumulus, de préciser le déroulement des rites funéraires, le nombre d'individus inhumés, la chronologie et de comparer ces résultats avec ceux obtenus il y a une vingtaine d'années au Plan de Noves (Courtin 1982, 515-516).

Les recharges modernes enlevées, le monument est devenu lisible, permettant de reconnaître sans équivoque un dolmen et non un tumulus comme nous l'avions supposé.

■ *Architecture du monument*

Le tumulus

De forme grossièrement ovale, le tertre de 12 x 14 m a une hauteur réelle de quelques dizaines de cm dans sa partie centrale et de plus de 2 m dans le secteur nord-est. La situation particulière du monument installé sur une rupture de pente semble être la cause de l'irrégularité du tumulus. Le fort dénivelé (1,90 m dans l'angle nord-ouest par exemple) a déformé la couronne et les renforts de matériaux disposés entre la chambre et la bordure du tertre ont, soit été entraînés vers le bas du talus, soit été arrêtés dans leur chute par un replat dû à une zone de fracture du substrat à la limite sud-ouest/sud-est. Les matériaux utilisés sont tous d'origine locale. On observe dans leur composition trois éléments différents : deux grandes dalles qui ont été utilisées pour les piliers de la chambre, des lauzes de taille moyenne (40 à 70 cm de longueur et 4 à 9 cm d'épaisseur) et enfin des blocs plus ou moins parallélépipédiques à arêtes vives. Tous ces modules sont en calcaire local et proviennent des divers bancs qui émergent du sol dans un rayon de 200 à 300 m autour du dolmen. Le temps imparti à la

fouille n'a pas permis d'achever le relevé topographique complet du monument. En particulier il nous est impossible de restituer les courbes de niveaux afin de visualiser la topographie de l'ensemble.

Le couloir

Construit à l'aide de lauzes calcaires provenant d'un banc à peu près régulier (5 à 8 cm d'épaisseur), le couloir épouse une forme de navette (longueur environ 2,50 m, largeur maximale 0,92 m). Le côté sud actuellement le mieux conservé devait s'appuyer sur l'orthostate sud-est à la limite du passage ménagé entre les deux dalles fermant la chambre. Un amas de blocs disposé dans l'espace libéré par le basculement rend difficile la lecture de l'articulation entre la chambre et le couloir. L'extrémité sud-ouest du couloir paraît fermée par une accumulation de blocs dont le module est plus important que celui des pierres utilisées dans la construction du tertre.

La chambre

Sa forme n'a pu être cernée avec précision. Les murs latéraux étaient peut-être comme ceux du couloir, bâtis à l'aide de lauzes d'épaisseur à peu près constante. On a pu observer, sur tout l'emplacement probable de la chambre, des phénomènes d'effondrement (lauzes avec fort pendage vers le centre du monument, disposées parfois en lits parallèles sans que l'on puisse attribuer à ces observations une signification bien nette (éléments basculés ou remblaiements volontaires). L'absence systématique d'assise superposée et le dépôt en apparente continuité plaideraient en faveur de la seconde proposition. La zone axiale semble comblée par des blocs et non par des lauzes comme à la périphérie à l'emplacement probable des murs. C'est dans ce secteur qu'apparaissent des amas lenticulaires de sédiment noirâtre provenant vraisemblablement du niveau sépulcral contenant des débris d'ossements et du mobilier archéologique.

Le décapage du tumulus a permis de circonscrire de petits amas de sédiments provenant du niveau sépulcral et disposés à la périphérie de l'effondrement dû à la chambre. Leurs emplacements et surtout la différence de niveaux (0,20 à 0,30 m) par rapport à ceux observés au centre indiquent qu'il y a eu des vidanges du niveau sépulcral à une époque indéterminée...

Deux piliers d'entrée séparent le couloir de la chambre. Ces deux dalles actuellement basculées et visibles sur environ 0,40 m de hauteur ont respectivement 0,95 et 1,10 m de longueur pour une épaisseur de 22 et 28 cm. Des phénomènes d'affaissements liés aux perturbations de la chambre sont sans doute responsables de leur pendage vers le nord-est.

Les investigations menées à l'emplacement du "chevet" n'ont fourni actuellement aucune précision et ce secteur paraît bouleversé sans organisation bien

visible. Il faudra donc attendre les futurs travaux pour préciser l'architecture de cette partie du dolmen.

André Müller, Gérard Sauzade
et David Lavergne

Courtin 1982 : COURTIN (J.). – Circonscription de Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Gallia Préhistoire*, 25, 2, 1982, p. 509-538 : ill.

VENCE

Grotte du Bronze

Cette grotte est connue depuis longtemps par les bergers et les promeneurs, elle sert d'abri en cas d'orage. Elle est citée dans l'inventaire spéléologique des Alpes-Maritimes sous le nom de «Grotte du Bronze». Aussi, lorsque Monsieur Jean-Marc Léocard me présenta une fusaiöle, des tessons de poterie et des morceaux de verre, nous avons décidé de prospecter en surface le remblai de l'entrée de la grotte¹.

L'ouverture de la grotte est à 10 m du sommet du Baou en regardant vers Saint-Jeannet et se trouve sur un plat dans le mur sud d'une ruine. L'ouverture de cette cavité a été dynamitée pour agrandir l'ouverture initiale. Dimensions : 1,60 m de hauteur, 2 m de largeur, 10 m de profondeur. Le sol est recouvert de sable et de pierres laissées par les fouilleurs.

En 1980, messieurs Léocard et Gomez avaient trouvé des tessons et quelques morceaux de bronze qu'ils avaient remis à monsieur Zancanaro qui avait aussitôt entamé une fouille qui dura de six à sept dimanches. En 1994, après plusieurs orages, sur le remblai mis en tas à l'entrée, monsieur Léocard, berger de profession, trouva des tessons, du bronze et du verre. Nous nous sommes donc rendus sur le site et avons trouvé des *tegulae* et des ossements d'animaux. Outre ce mobilier, nous avons récolté :

- une fusaiöle complète : le corps central a été tourné dans de l'os et le haut de la fusaiöle est en bronze,
- une *tegula* gravée,
- divers morceaux de poterie,
- des tessons paléochrétiens,
- des tessons de commune grise,
- un peson de 1,2 kg ayant souffert du feu,
- deux morceaux de *dolium*,
- une perle d'ambre de couleur grenat,
- des os de faune (cochon, sanglier, chèvre, mouton),
- des ossements humains,
- des clous en fer de différentes grosseurs,
- un début de lame de couteau oxydée.

Lors du tamisage du remblai de l'intérieur, nous avons trouvé :

- une pointe de flèche en silex marron dont une aile a été cassée,
- trois éclats de silex de couleur blanc cassé portant des traces de taille,
- douze morceaux de bronze dont un anneau et une pendeloque ressemblant étrangement à celle de la grotte de l'Ibis, située dans le Baou des Blancs,
- diverses plaques d'ornement en bronze,
- deux morceaux de bracelet dont un porte des traces de stries à l'intérieur,
- un morceau de bronze portant une gravure,
- une alène en bronze.

Parmi les tessons, nous avons trouvé :

- de la poterie sigillée claire A,
- de la sigillée claire D dont un morceau de lampe romaine,
- de la commune grise (commune à pâte très légère, blanche) dont un morceau porte un sceau,
- des tessons paléochrétiens (plusieurs de ces morceaux portent des gravures),
- une série de poteries non tournées dont une porte des traces de réparation,
- différents morceaux de verre datant probablement du XIV^e s. (information de G. Vindry),
- des coquillages dont deux patelles et un morceau de bigorneau,
- divers ossements de faune (bœuf, cerf).

Le bouleversement des couches interdisant toute stratigraphie, seules les découvertes peuvent donner des indications sur les périodes d'occupation de cette grotte qui a été de toute évidence occupée à la période romaine, mais très certainement aussi antérieurement, si l'on en juge par la présence de la pointe de silex et des tessons de poterie non tournée.

¹ Ont participé à cette opération messieurs Dominique Beaudou et Jean-Marc Léocard. L'analyse des poteries a été effectuée par Elisabeth Alexandre.

VENCE Dolmen du Lapin

Lors d'une reconnaissance dans le col de Vence¹, nous avons redécouvert le dolmen du Lapin découvert par le Groupe Spéléologique Vençois dans les années 70.

Cette structure mégalithique est irrégulière et se confond avec les rochers des alentours. Elle est peu visible, si l'on ne se place pas en face de l'entrée (côté est). L'ensemble de la construction s'inscrit dans un carré de 2,5 m de côté et constitue un coffre formé de trois éléments latéraux et d'une dalle de couverture. On distingue donc quatre côtés :

- le côté nord constitué d'une strate en place de calcaire du séquanien, à faible pendage et d'une hauteur moyenne de 0,70 m,
- le côté sud, constitué de deux blocs détachés naturellement de la strate, laissant ainsi un vide d'une largeur moyenne de 1 m entre les blocs et la strate,
- le côté ouest qui délimite le fond du coffre est un mur en pierre de 0,60 m de hauteur, élevé jusqu'au niveau de la dalle,
- le côté est, dont le mur obturait l'entrée du coffre, a été détruit il y a sans doute assez longtemps, et il ne subsiste aujourd'hui que quelques pierres en place, les autres étant éparpillées devant et à côté de l'entrée.

Une dalle de forme irrégulière, présentant des angles rentrants, de 1,45 m x 1,20 m, s'appuie au nord sur le bord horizontal de la strate en place et au sud sur les deux blocs détachés. Sa surface est de 1,3 m² et son poids d'environ 730 kg. Elle ne couvre pas entièrement la surface intérieure de la chambre. En particulier au nord et au nord-est de la structure, des pierres plates ont été placées à cheval sur le bord intérieur des côtés et sur le bord de la dalle pour rendre l'ensemble hermétique.

La chambre délimitée par les quatre côtés et la dalle est de forme vaguement pentagonale et mesure 1,3 m de longueur, 1 m de largeur et 0,70 m de hauteur.

Le sol de la chambre présente les restes d'un dallage de pierres plates que l'on devine au fond, à la base du mur du côté ouest.

La datation ne peut être déterminée car aucun mobilier archéologique n'a été découvert. Cet abri a été utilisé au début du siècle par le cultivateur des amandiers qui poussent dans la pente. Nous sommes sûrement en présence d'un pseudo-dolmen.

¹ Ont participé à la reconnaissance messieurs Henri Pellegrini et Dominique Beaudou.

Jean-Louis Depardieu

VILLENEUVE-LOUBET Parc départemental de Vaugrenier

La campagne de 1994 s'était pour l'essentiel attachée à faciliter la lecture et l'interprétation des fouilles anciennes. Les sondages s'étaient surtout réduits à l'espace exploré en 1964 par J. Clergues, avec toutes les difficultés qui caractérisaient l'interprétation de niveaux fortement perturbés par ces fouilles.

La campagne de 1995 s'est principalement attachée au problème de la nature et de la datation du complexe composé de plusieurs pièces de même module disposées en file et selon toutes vraisemblance ouvertes à l'est. On a donc prolongé la fouille à l'est et au sud pour tenter de préciser le plan et la datation de l'ensemble (sondage 2) et procédé au relevé topographique des structures apparentes, de façon à faire apparaître les liens entre le monument reconnu comme un temple par G. Rogers et A. Olivier. Les nettoyages nécessaires au positionnement exact du temple ont par ailleurs donné lieu à deux opérations limitées dans le secteur ouest du temple (sondage 3).

■ Le sondage 2

On avait en 1994 formulé l'hypothèse que les quatre cellules reconnues par Clergues étaient des boutiques. Cette hypothèse semble se confirmer : elles sont de fait au moins six (et vraisemblablement au moins neuf, car elles semblent se prolonger au nord de l'autre côté de la piste moderne), ont un module moyen de 4 x 8 m, et ne sont normalement pas cloisonnées : la cloison d'adobe enduite de mortier de chaux qui divise la pièce 6 est un réaménagement tardif ; la mise en évidence du retour d'angle du mur périmétral permet de déterminer le plan probable de l'édifice (fig. 48), dont la façade orientale s'aligne parfaitement sur celle du temple (fig. 49).

Ce complexe a été érigé à la fin du règne d'Auguste ou au début du règne de Tibère, aux environs de 15 de n. è. Il a pris la place d'un ensemble plus réduit, qui occupait la place des pièces 2 et 3 et qui paraît avoir été construit dans les années 20 av. n. è. Sa période de

plus grande activité semble s'étendre entre les règnes d'Auguste et de Claude, les formes de céramique comme les monnaies postérieures à 60 étant très rares. Il a été abandonné de façon assez soudaine, de nombreuses formes complètes demeurant en place, avant d'être parfois récupérées en remblai et faiblement dispersées durant la période postérieure, entre 60 et 80, date à laquelle réapparaissent des formes et monnaies caractéristiques.

L'essentiel des structures est alors ruiné. Les toitures paraissent avoir déjà disparu, et plusieurs murs ont été arasés pour permettre l'installation de fours. L'un d'eux (2117 FR), dans la pièce 5, fonctionne à la fin du I^{er} s. La récupération des matériaux, dans un site qui ne semble plus avoir alors de vocation d'habitat permanent, est alors intense et de nombreuses fosses sont creusées, notamment le long des murs.

Dans la première moitié du II^e s., l'ensemble est nivelé, probablement en liaison avec l'installation du four FR 06 dans la pièce 1.

A la fin du IV^e s. ou au début du V^e s., la partie nord du mur périmétral ouest est restaurée, avec une probable vocation de mur de terrasse agricole, sans doute à mettre en relation avec une recharge systématique du site par près d'1 m d'épaisseur de limon en vue de la mise en culture du site.

Le sondage 3 (le temple)

Les sondages pratiqués à l'extérieur de l'exèdre et à l'intérieur de l'angle sud-ouest du portique du sanctuaire ont mis en évidence de légers défauts dans l'alignement des murs du portique et de l'exèdre. Ils ne sont toutefois pas tels qu'ils remettent en cause l'hypothèse de restitution de Rogers et Olivier. Aucune structure ni espace de circulation ne semble avoir existé à l'ouest de l'exèdre, dont les niveaux de destruction comprennent de la céramique du II^e s. de n. è. et d'époque moderne. Le sondage pratiqué à l'intérieur de l'angle du portique, qui n'a pu être achevé et s'est arrêté sur les niveaux de destruction des enduits muraux, a néanmoins révélé une partie des enduits encore en place sur les murs. Il s'agit apparemment de stucs blancs imitant un appareil à bossage de marbre, du moins pour la plinthe. Le caractère monumental du décor paraît dans tous les cas de nature à confirmer l'interprétation et l'hypothèse de restitution de Rogers et Olivier.

Un vicus autour d'un temple ?

Il semble bien que l'on soit en présence d'une agglomération secondaire organisée autour du temple et peut-être autour d'une voie qui aurait longé le flanc est de ce dernier. Les photos aériennes anciennes montrent en effet un habitat polynucléaire orienté sur le temple, tout comme l'est le parcellaire fossile orthogonal qui occupe le nord de la plaine de La Brague et dont la façade est du temple semble longer un *kardo*. L'habitat semble se développer avec le temple, dont il partage la chronologie et le destin. A l'exception des monnaies, qui ont livré quelques témoins plus récents, le matériel publié par Rogers et Olivier en 1978 apparaît en tout point identique à celui qu'a livré le sondage 2.

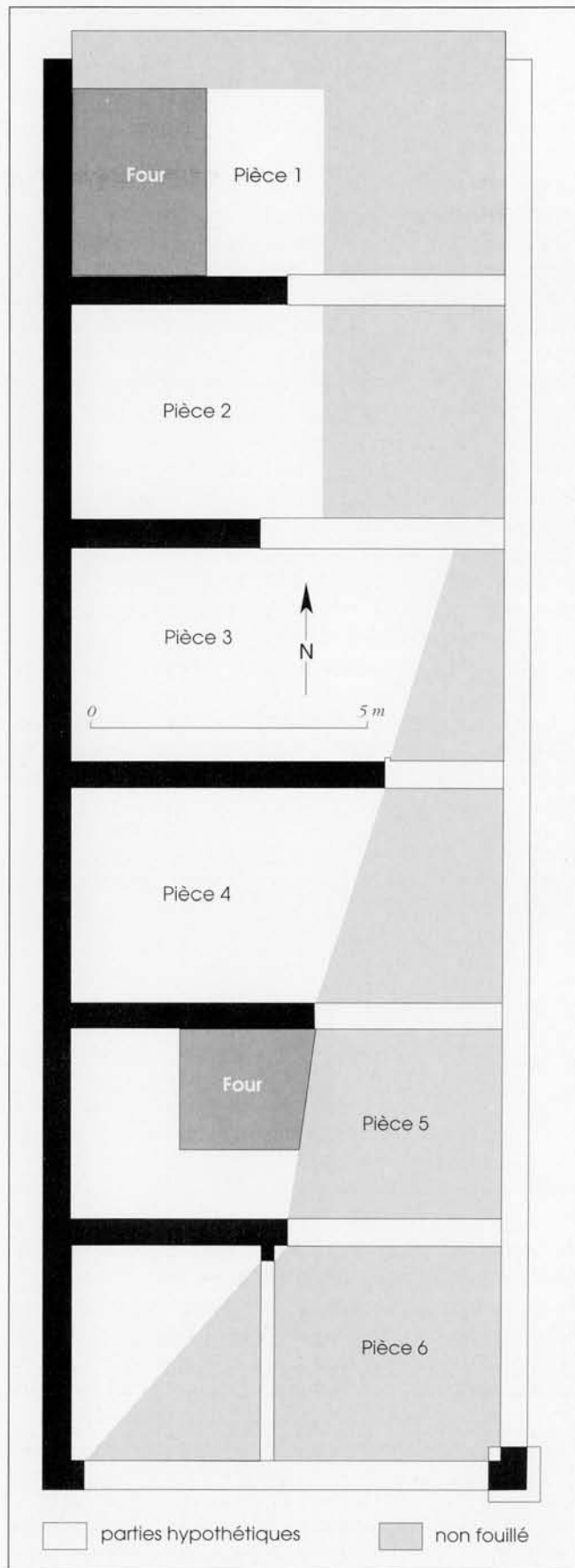


Fig. 48 – VILLENEUVE-LOUBET, Parc départemental de Vaugrenier. Zone 2 ; état de la fouille fin 1995.

Outre les installations relativement modestes fouillées en 1994/1995, il paraît avoir comporté un habitat plus luxueux dont les peintures ont été découvertes en remblai dans la pièce 3, et, probablement, des thermes (éléments de pilettes d'hypocauste).

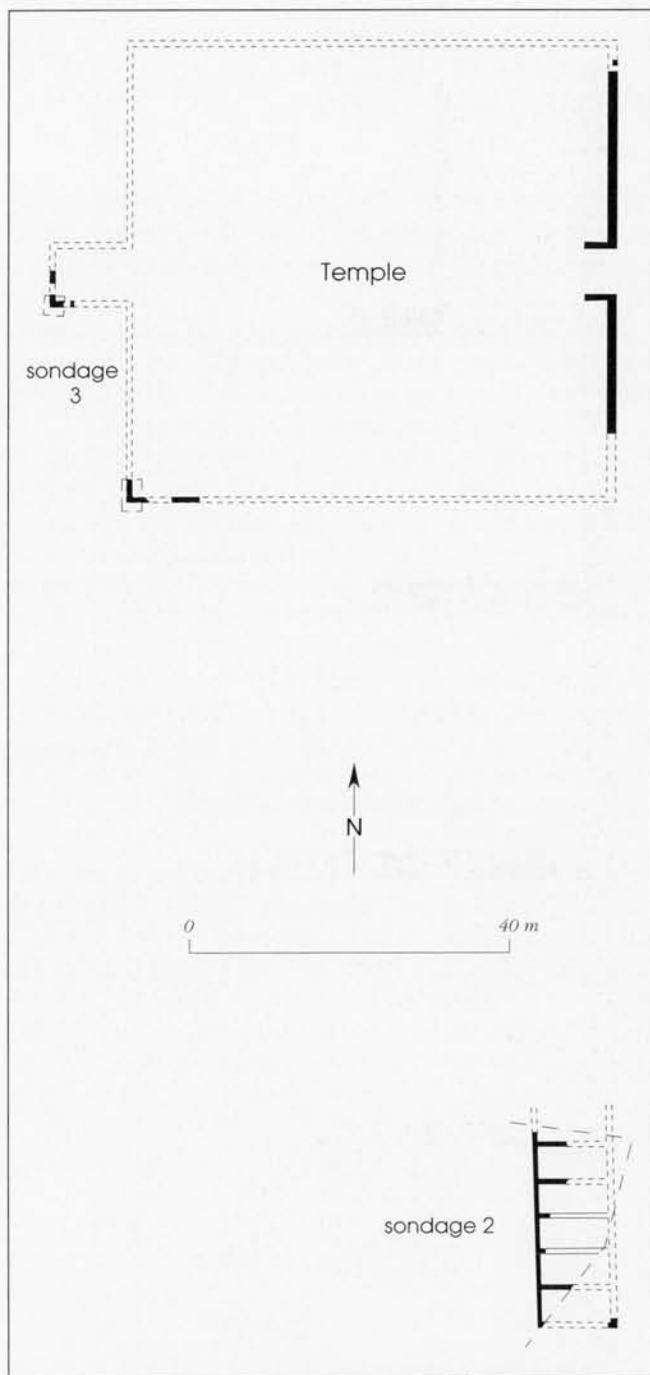


Fig. 49 – VILLENEUVE-LOUBET, Parc départemental de Vaugrenier. Plan général et localisation des sondages.

En tout état de cause, l'hypothèse d'une *villa* semble devoir être écartée. La seule activité économique de quelque importance attestée sur le site paraît avoir été le tissage. Les pesons de tisserand (de deux modules : 1 livre romaine et 1 livre 1/3) sont présents en quantité tout à fait singulière sur l'ensemble du gisement. Encore n'est-il pas exclu, compte tenu de la rareté des fusaiöles, que leur nombre révèle au moins en partie une activité de fabrication locale (rareté des marques d'usure ; défauts de fabrication).

La découverte d'un carreau de catapulte (fig. 50) dans une fosse datée de l'époque flavienne s'inscrit dans une assez longue série de témoins analogues découverts par J. Clergues en plusieurs points du site, et qui semblent devoir de la même façon remonter à l'époque flavienne, mais cette découverte est la première qui s'inscrit dans un contexte stratigraphiquement

bien daté. A défaut d'avoir été le cadre d'une bataille racontée par Tacite entre les troupes d'Othon et celles de Vitellius, comme beaucoup d'érudits locaux l'ont pensé sur des bases plus que discutables, le site, qui ne porte aucune trace de destruction violente, a été l'objet d'un abandon assez soudain qui a de bonnes chances de devoir être au moins en partie mis en relation avec les troubles de 69/70, dont témoignent selon toute vraisemblance ces armes.

Pascal Arnaud

Clergues 1966 : CLERGUES (J.-H.). – *La recherche archéologique à Antibes, les secrets de son sol*. Antibes : Centre de documentation du musée archéologique de la ville d'Antibes, 1966, p. 42-54.

Clergues 1973 : CLERGUES (J.-H.). – Les fouilles de la plaine d'Antibes : Vaugrenier. Note préliminaires. *RELig*, 35, 1973, p. 171-188. (Hommage à F. Benoît ; III).

Feugère 1993 : FEUGERE (M.). – *Les Armes des Romains. De la République à l'Antiquité*. Paris : Errance, 1993.

Goudineau 1975 : GOUDINEAU (Chr.). – Informations archéologiques. *Gallia*, 33, 1975, p. 569-570.

Olivier, Rogers 1978 : OLIVIER (A.), ROGERS (G.). – Le monument de Vaugrenier. *RAN*, XI, 1978, p. 143-193.

Olivier 1981 : OLIVIER (A.). – Le temple monumental de Vaugrenier. *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, 57, octobre 1981, p. 79-81.

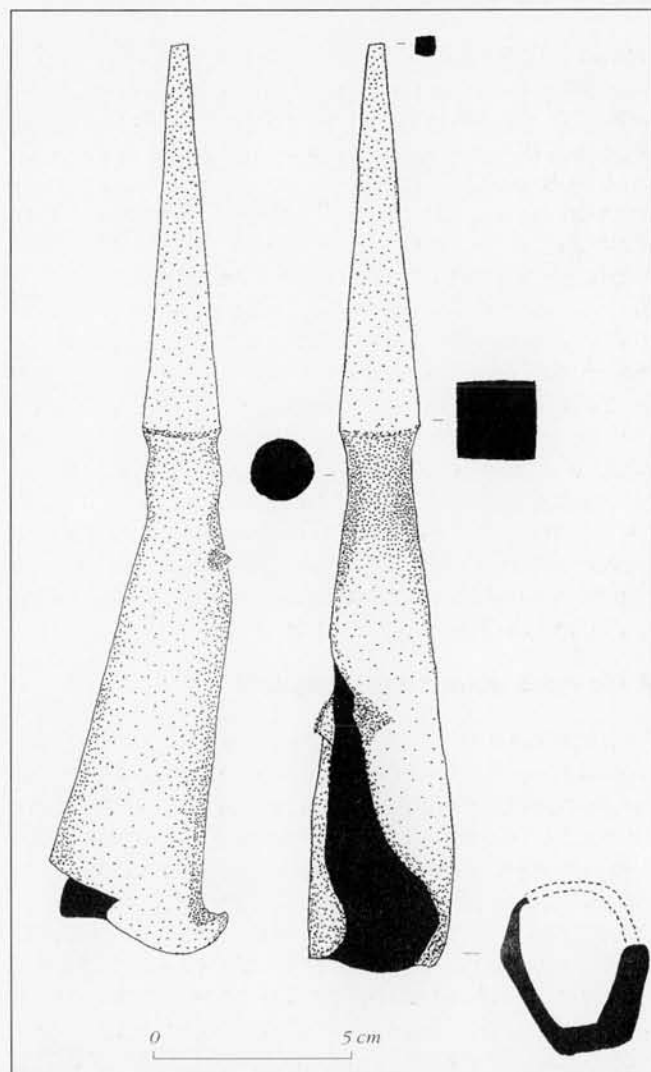


Fig. 50 – VILLENEUVE-LOUBET, Parc départemental de Vaugrenier. Sondage 2. Carreau de catapulte découvert dans une fosse.

ANDON / CAILLE

Avens sépulcraux de l'Audibergue

Ces avens se trouvent au bas du versant nord de la montagne de l'Audibergue, dans sa partie occidentale (fig. 51). Ils s'ouvrent entre 1 300 et 1 400 m d'altitude, dans une zone très riche en avens et envahie par la forêt. Divers murets en pierres sèches témoignent d'une ancienne activité agricole dans ce secteur. La zone des crêtes (1 500 à 1 600 m) est encore utilisée comme pâturage à ovins. Une station de ski a été installée dans cette partie du versant. Aucun site n'est connu en surface. Seuls quatre grottes ou abris ont donné du matériel archéologique : grotte des Jurassiens (Caille), céramique du Bronze ancien ; grotte des Vençois (Caille), sépultures à incinération (?) du Chalcolithique ou Bronze ancien ; grotte sépulcrale non datée de l'Arbre Mort (Caille) ; abri des Souches (Andon), petit habitat Bronze final ? Il faut aussi noter la grotte de la Murette (Caille) où se trouve un aménagement non daté : un muret en pierres sèches à 20 m de l'entrée.

Quatre avens sépulcraux ont été reconnus dans cette zone. D'ouest en est, on trouve :

Commune de Caille :

- **aven des Crânes** : exploré par le groupe Casteret (Cannes) en 1952. Puits de 4 m suivi d'une pente d'éboulis de 6 x 7 m menant à une galerie horizontale au sol terreux, longue de 15 m et large de 3 m. Au bas

de la pente d'éboulis, j'ai ramassé les ossements d'au moins deux individus ainsi que de la faune (canidé et cervidé). La galerie ne contient que de la faune.

- **aven Beaulieu** : exploré jusqu'à la salle par le Centre de Spéléologie de Beaulieu-sur-Mer en 1974. Un méandre étroit, long de 5 m est suivi d'un puits de 15 m débouchant au plafond d'une salle de 30 x 10 m. A la base du puits d'entrée s'ouvre un puits de 6 m sans suite. Dans la paroi nord de la salle, une lucarne donne accès à la suite du réseau qui descend à - 420 m. En 1976, le Centre a trouvé des ossements humains à la base du puits d'accès. J'ai également ramassé quelques ossements humains au fond du puits de 6 m : un fragment d'humérus, un fragment de phalange et un demi-bassin. Le talus d'éboulis descendant dans la salle contient un peu de faune sauvage. La salle n'a rien donné. Il faut noter que les parois du méandre d'entrée ne portent aucune trace de poli pouvant indiquer une utilisation prolongée.

- **aven Vignerons** : exploré par le Club Martel (Nice) en 1949. Un puits de 9 m débouche dans une galerie de 60 x 5 m, suivie d'un réseau inférieur menant à - 98 m. En 1949, le Club Martel a trouvé un squelette de femme sur le cône d'éboulis à la base du puits. A quelques mètres se trouvait un humérus d'ours. Une pointe de canine d'ours a également été trouvée dans

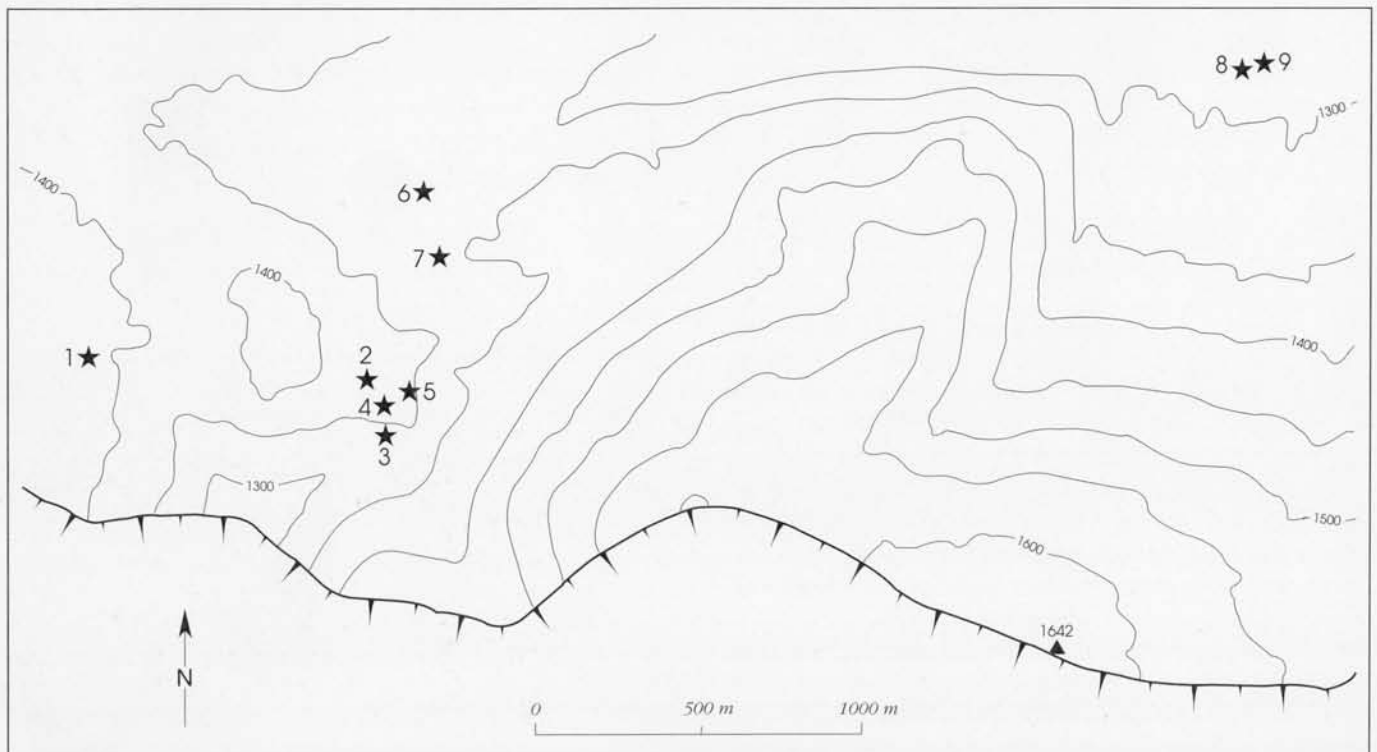


Fig. 51 – ANDON / CAILLE. Versant nord de l'Audibergue, carte des avens. Caille : 1 : aven des Crânes ; 2 : grotte des Jurassiens ; 3 : aven Beaulieu ; 4 : aven Vignerons ; 5 : grotte de la Murette ; 6 : grotte de l'Arbre Mort ; 7 : grotte des Vençois. Andon : 8 : abri des Souches ; 9 : aven des Crânes.

la galerie. Actuellement la galerie supérieure est utilisée pour l'initiation des collectivités à la spéléologie. Tout le sol est couvert de boue et le cône d'éboulis y est indiscernable, masqué par l'argile.

Commune d'Andon :

- **aven des Crânes** : exploré par le Groupe Spéléologique de Castellane en 1966. Un puits de 8 m mène à une salle en pente au sol d'éboulis de 8 x 7 m. Dans la paroi est s'ouvre une galerie en pente de 10 x 2 m. Son sol est formé d'un gros éboulis très aéré. J'y ai ramassé quelques ossements humains (trois fragments de fémurs, un humérus, une vertèbre, une phalange et un fragment de bassin) ainsi que de la faune (cervidé et canidé). La salle ne contient que de la faune. Aucun de ces avens n'a donné de matériel de datation. Ils confirment cependant une installation humaine dans cette zone de moyenne montagne, probablement

entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Ils ne semblent pas avoir été utilisés au hasard : la présence d'une galerie ou d'une salle à la base des puits d'accès semble avoir servi de critère de choix. Les ossements humains ne sont pas non plus déposés au hasard : ils se trouvent à proximité de la zone ultime de pénétration de la lumière. Ce fait peut expliquer la non utilisation des parties planes (galerie de l'aven des Crânes de Caille ; salle de l'aven Beaulieu) ou plus faciles d'accès (salle de l'aven Beaulieu, salle de l'aven des Crânes d'Andon). Les raisons de ces choix sont probablement d'ordre culturel. Il semble que ce type d'aven sépulcral (puits + "zone large" + ossements à la limite de la zone de pénombre) soit très courant dans les Alpes-Maritimes et l'Est varois.

Stéphane Fulconis

Aqueduc romain d'Antipolis, dit de La Bouillide

Avant même d'envisager une étude archéologique systématique de cet aqueduc, à notre connaissance jamais entreprise, nous avons dû procéder à trois

opérations de sauvetage qui font chacune l'objet d'une présentation (fig. 52).

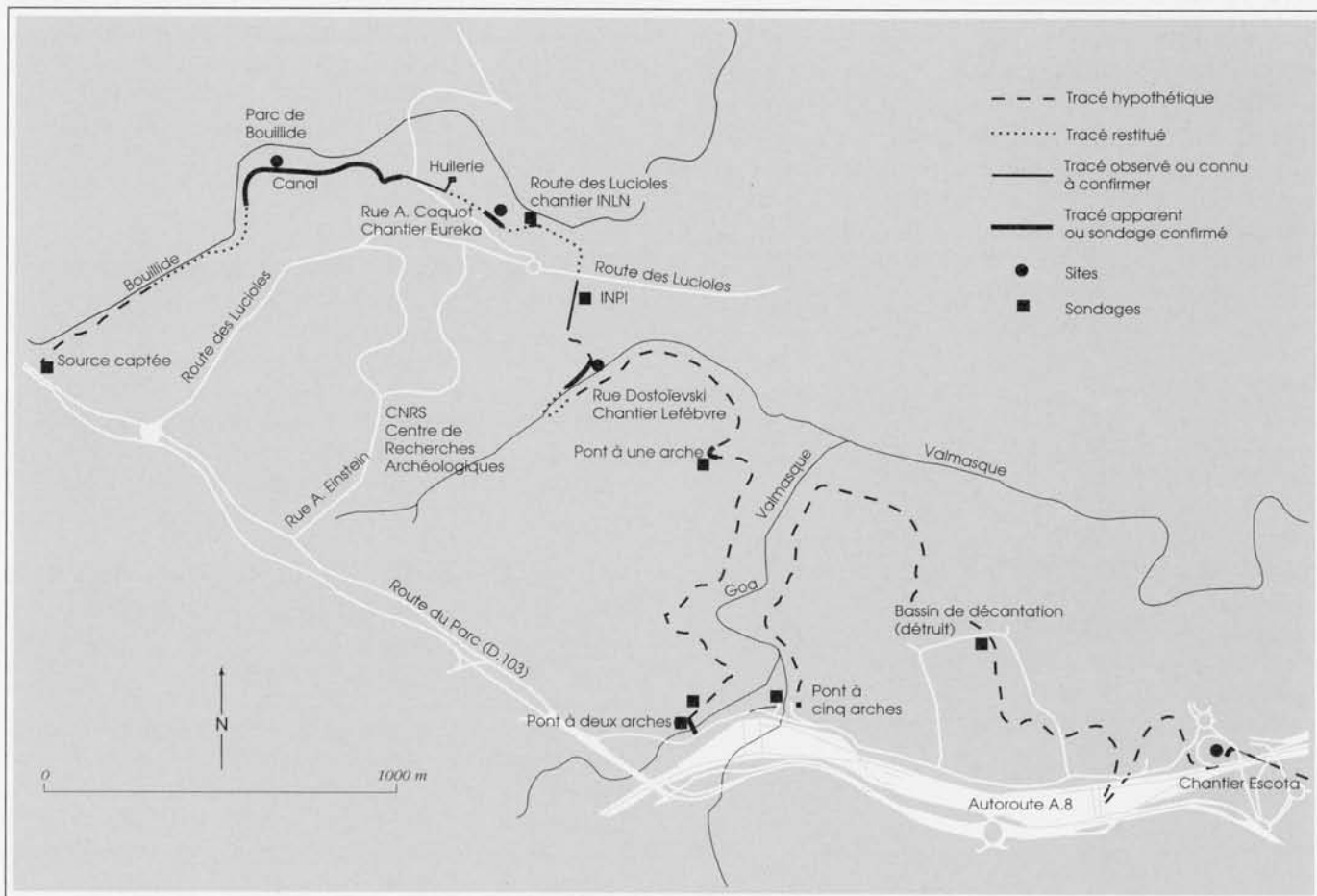


Fig. 52 – Aqueduc romain d'Antipolis, dit de La Bouillide. Plan partiel : tracé de l'aqueduc, de la source au secteur de l'autoroute.

I**ANTIBES : Chantier Escota,
gare autoroutière**

L'opération décrite ci-dessous se rapporte à la destruction d'un peu plus de 8 m de canal maçonné et enterré lors du creusement d'une tranchée de pose d'un collecteur d'eaux pluviales sur le domaine de l'autoroute A 8. La partie de cette tranchée qui nous intéresse est sensiblement parallèle à l'autoroute et se situe dans la boucle de la bretelle de sortie "Antibes" dans le sens Nice / Aix-en-Provence.

Etat de découverte

La tranchée de largeur 8 m ayant coupé le canal de l'aqueduc à peu près perpendiculairement et le fond de cette tranchée étant à un niveau très inférieur au radier, deux sections complètes de ce canal étaient apparentes. D'autre part une prospection attentive de la zone nous a permis de constater que la bretelle de l'autoroute avait également coupé l'aqueduc en son temps et que la section de celui-ci apparaissait sur le talus dominant cette bretelle. Nous avons donc étudié les trois sections visibles : les deux mises au jour cette année, et celle provoquée par les travaux d'origine de l'autoroute en privilégiant toutefois celle présentant le meilleur état.

Travaux réalisés

Les travaux, qui se sont déroulés dans de bonnes conditions grâce à la compréhension des responsables de la Société Scetauroute, se sont étalés sur une période de six mois. Ils ont consisté à enlever tout ce qui avait été ébranlé ou détérioré par les engins de terrassement et à mettre en évidence le bâti romain, le système concrétionnaire et la tranchée romaine dans laquelle l'aqueduc a été construit. Parallèlement nous nous efforçons d'obtenir une rencontre avec la société Escota pour étudier la possibilité d'incorporer ces vestiges dans le parc paysager qui doit être créé dans cette zone mais qui sera malheureusement inaccessible au public.

Premiers résultats

D'ores et déjà, et tout en déplorant une fois de plus la disparition d'un tronçon de cet aqueduc, cette mise au jour fortuite nous a permis d'acquérir un certain nombre d'informations précieuses. C'est ainsi que nous avons pu réaliser la localisation précise de l'aqueduc à l'entrée de la zone fortement urbanisée, le relevé du niveau NGF du fil d'eau, les orientations amont et aval du canal, la typologie de la maçonnerie et le relevé coté de son plan, et enfin la typologie du système concrétionnaire et son relevé coté.

II**BIOT : Chantier Eureka,
rue Albert-Caquot
Sophia-Antipolis**

L'opération décrite ci-dessous se rapporte à la destruction de 15 m de canal maçonné et enterré lors du creusement des fondations d'un immeuble de bureaux, rue Albert Caquot à Sophia-Antipolis.

Etat de découverte

L'excavation de largeur 15 m ayant coupé le canal de l'aqueduc à peu près perpendiculairement, et le fond de cette tranchée étant à un niveau très inférieur au radier, deux sections complètes de ce canal étaient apparentes. La section amont présentait un état très endommagé : voûte effondrée et canal complètement obstrué par un mélange de pierres et de terre sans qu'il soit possible de déterminer si ces dommages étaient antérieurs ou non aux travaux du chantier de construction. La section aval, par contre, fut une découverte capitale pour la connaissance de cet aqueduc : voûte et système concrétionnaire intacts, canal entièrement dégagé.

Travaux réalisés

Les travaux se sont étalés sur une période de huit mois grâce à l'arrêt du chantier de construction pour raisons économiques. Cette durée qui peut paraître importante n'a été en fait que la conséquence des autres sondages de sauvetage que nous avons dû mener en priorité. Ces travaux ont porté uniquement sur la section aval et ont consisté à démonter les 50 cm de bâti ébranlé ou détérioré par les engins de terrassement, et ainsi à étudier dans le détail l'architecture et la géométrie du système concrétionnaire.

Premiers résultats

D'ores et déjà, et tout en déplorant une fois de plus la disparition d'un tronçon relativement important de cet aqueduc, cette mise au jour fortuite nous a permis d'acquérir un certain nombre d'informations précieuses. En particulier jamais, à notre connaissance, une section intacte du canal n'avait été observée, permettant des descriptions et des relevés cotés de l'architecture et du système concrétionnaire intacts.

III**VALBONNE : Chantier Jean Lefebvre,
rue Dostoïevski-Fernand Léger
Sophia-Antipolis**

L'opération décrite ci-dessous se rapporte à la destruction d'environ 1,50 m de canal maçonné et enterré lors du creusement d'une tranchée pour la pose d'une canalisation d'eaux usées à Sophia-Antipolis. Cette tranchée est parallèle à la rue Dostoïevski-Fernand Léger et les vestiges mis au jour se situent sensiblement à la limite des communes de Valbonne et de Biot.

■ Etat de découverte

La tranchée de largeur 1,20 m ayant coupé le canal de l'aqueduc et le fond de cette tranchée étant à un niveau un peu inférieur au hérisson romain, deux sections de ce canal étaient apparentes. Par contre la conduite moderne déjà en place ne laissait accessible que la section aval de l'aqueduc, c'est donc celle-ci que nous avons étudiée. Il convient de noter qu'aussi bien côté amont que côté aval la voûte de l'aqueduc était inexistante, peut-être parce que cette zone était traversée par un ancien chemin charretier.

■ Travaux réalisés

Les travaux qui n'ont duré qu'une journée, compte tenu des contraintes du chantier, ont consisté à enlever tout ce qui avait été ébranlé ou détérioré par les engins de terrassement, et mettre en évidence le bâti romain, le système concrétionnaire, le remplissage terreux du canal et la tranchée romaine dans laquelle l'aqueduc a été construit. Dès la fin de nos travaux, la tranchée moderne était rebouchée et les vestiges réenfouis et protégés.

Premiers résultats

D'ores et déjà, et tout en déplorant une nouvelle disparition d'un tronçon de cet aqueduc, cette mise au jour fortuite nous a permis d'acquérir un certain nombre d'informations précieuses : localisation précise de l'aqueduc à la sortie d'une zone qui méritera une étude approfondie (perte importante d'altitude par le canal), relevé du niveau NGF du fil d'eau en corrélation avec les coordonnées Lambert, orientation locale du canal, typologie de la maçonnerie et relevé coté de son plan et enfin typologie du système concrétionnaire et relevé coté des concrétions.

A plus long terme, l'étude physico-chimique d'un bloc détaché par un engin de travaux public, représentant la totalité de la concrétion inférieure et qui a été récupéré et confié au CRA-CNRS, nous apportera certainement de nouvelles données sur le fonctionnement de cet aqueduc.

Jean Foucras ¹
et Paul Garczynski ²

1 IPAAM.
2 CRA-CNRS.

Mines métalliques anciennes des Alpes-Maritimes Prospection thématique

Un inventaire des sites miniers des Alpes-Maritimes a été démarré en 1995. A partir des données bibliographiques, notamment les travaux des géologues, ont été recensés quarante-cinq sites miniers ayant fait l'objet d'une exploitation ou de travaux de recherche conséquents.

Onze sites auraient été en activité avant le XIX^e s. mais les sources sont très floues sur l'époque exacte de leur exploitation et font le plus souvent la part belle aux interprétations folkloriques (travaux romains, phéniciens ou sarrasins...).

Sur le terrain treize sites, parmi les plus importants, ont été visités : ils comprennent quatre vestiges d'établissement de surface et vingt et un ouvrages souterrains.

Des travaux antérieurs à l'usage de la poudre ont pu être identifiés sur les sites de Vallauria (Tende), Caire Faraut et Baume de Rance (Saint-Sauveur de Tinée). Sur ces trois sites c'est le plomb argentifère qui aurait intéressé les anciens. Les travaux de Vallauria renferment un important réseau de cavités taillées par la méthode du feu, probablement médiéval, qui représente l'un des plus importants témoignages miniers anciens des Alpes du Sud avec la mine d'argent du Fournel à L'Argentière-la-Bessée (05).

La reprise moderne de Vallauria pour le plomb et le zinc et la mine de cuivre du Cerisier (Puget-Théniers) constituent deux grands réseaux dont l'exploration n'a pu être entièrement réalisée faute de temps et de moyens. Tous deux renferment des vestiges intéressants des techniques d'extraction des XIX^e et XX^e s. Plus modestes, mais tout aussi intéressantes, sont les exploitations pour le cuivre de Clai (Saint-Etienne de Tinée), Bancairoun, Pont de Robert et Hubac de Jourdan (Guillaumes).

A Clai et au Cerisier les vestiges des établissements de surface sont conservés à l'état de ruines mais renferment encore des débris de machines ou d'installations concernant la préparation mécanique du minerai, la métallurgie et l'utilisation de la force hydraulique.

En 1996 les investigations se poursuivront sur les autres sites du département ainsi que sur les deux sites majeurs de Vallauria et du Cerisier.

Bruno Ancel